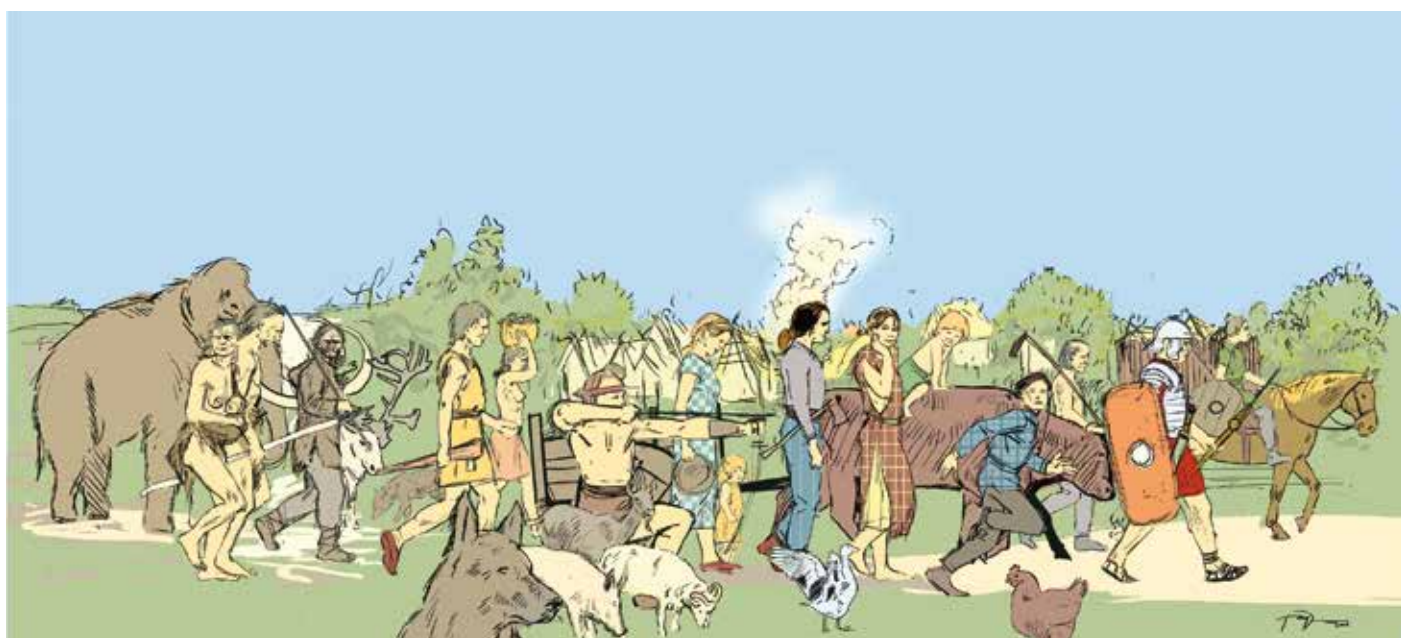


SECTION D'ARCHÉOLOGIE ET PALÉONTOLOGIE

ARCHÉOLOGIE CANTONALE RAPPORT 2016



VOLUME 1

1.	CONTEXTE DE L'ANNÉE 2016 <i>(Céline Robert-Charrue Linder)</i>	7
1.1	PERSONNEL	
1.1.1	Personnel fixe	
1.1.2	Personnel temporaire	
1.1.3	Personnel hors A16	
1.2	TRAVAUX DE TERRAIN ET ETUDES	
1.2.1.1	Préavis	
1.2.1.2	Journal officiel	
1.2.1.3	Carte archéologique informatisée	
2.	INTERVENTIONS DE TERRAIN ET SONDAGES DIAGNOSTIQUES <i>(Pierre-Alain Borgeaud)</i>	11
2.1	CORNOL – ROUTE DES RANGIERS (PARCELLE n°1417)	
2.2	ALLE – ROUTE DE PORRENTUY, (PARCELLE n°138)	
2.3	ALLE – RUE CHAMPS SAINT-MARTIN (PARCELLE n°6229)	
2.4	ALLE – RIÈRE CHEZ GUENAT (PARCELLES n°6281 et 6276)	
2.5	ALLE – OEUCHES DOMONT (PARCELLE n°6294)	
2.6	ASUEL – LE CHÉTELAT (LES RONDINS)	
2.7	BASSE COURT – ENTRE LES VIES (PARCELLE 1363)	
2.8	BASSE COURT – ZONE INDUSTRIELLE (PARCELLE 3587)	
2.9	CHARMOILLE – PRÉ CARRÉ (PARCELLE 228)	
2.10	CHEVENEZ – SUR VANNEZ (PARCELLE 3784)	
2.11	CHEVENEZ – RUE DES MOISSONS (PARCELLE 4417)	
2.12	COURCHAVON – GROS GRAVIER (PARCELLES 78 ET 92)	
2.13	CORNOL – MONT TERRI (PARCELLE 1079)	
2.14	COURROUX – RUE DES ROMAINS (PARCELLE 2843)	
2.15	COURROUX – RUE DU 23 JUIN (PARCELLE 376)	
2.16	COURROUX – CANAL DE BELLEVIE (PARCELLE 3116)	
2.17	COURTÉTELLE – VAINÉ (PARCELLE 3116)	
2.18	DAMVANT – CHAMP DES PLANCHES (PARCELLE 31)	
2.19	DELÉMONT – GROS-SEUC (PARCELLE 476, 5341)	
2.20	DELÉMONT – PRÉ AU LOUP (PARCELLE 5058)	
2.21	GLOVELIER – ROCHERS DU POYA (PARCELLE 1318)	
2.22	GLOVELIER – CHAMPS SUR LE BREUIL (PARCELLE 2287)	
2.23	GRANDFONTAINE – RUE DES LILAS (PARCELLE 2136)	
2.24	MONTIGNEZ – ROUTE DU CANADA (PARCELLE 1962)	
2.25	PLEIGNE - ZIEGELKOPF (PARCELLE 1089)	
2.26	PLEIGNE - SAINTE-CATHERINE (PARCELLE 809)	
2.27	PORRENTUY – PARC MOUCHE/LE CHÂTEAU (PARCELLE 2070, 1161)	
2.28	PORRENTUY – SOUS ROCHE DE MARS (PARCELLE 3300)	
2.29	PORRENTUY – DÉPÔTS WARTECK (PARCELLE 774)	
2.30	PORRENTUY – THERMORÉSEAU	
2.31	PORRENTUY - ONIVIA (PARCELLE 773)	
2.32	PORRENTUY – RUE DU GRAVIER (PARCELLE 1027)	
2.33	PORRENTUY – CRAS MOUCHE (PARCELLE 2630)	
2.34	REBEUVELIER – LA GRANGETTE (PARCELLE 1185)	
2.35	SAINT-BRAIS – GROTTES 2 (PARCELLE 1163)	
2.36	SAINT-URSANNE – RUE BASSE (PARCELLE 114)	
2.37	VICQUES – LE CHAUFOR (PARCELLE 931)	
2.38	VICQUES – FINAGE DU POMMERET (PARCELLE 10)	
2.39	VICQUES – ROUTE DE COURROUX (PARCELLE 153)	
2.40	VICQUES – ES MONTE (PARCELLE 3046)	

3.	PORRENTRUUY – HÔTEL-DIEU <i>(Pierre-Alain Borgeaud)</i>	105
3.1	INTRODUCTION <i>(Céline Robert-Charrue Linder)</i>	
3.2	DESCRIPTION DE L'INTERVENTION	
3.2.1	Les coupes stratigraphiques	
3.2.2	Tableau de situation des couches dans les coupes	
3.2.3	Les murs	
3.2.4	Les phases de construction	
3.2.5	Les fosses	
3.3	LE MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE	
3.4	LES PRÉLÈVEMENTS	
3.4.1	Tableau des prélèvements	
3.4.2	Tableau des documents et dessins	
4.	CORNOL – SAINT-GILLES (COLLINE DE PAPLEMONT) <i>(Juha Fankhauser, Lukas Richner et Peter-Andrew Schwarz)</i>	127
4.1	CORNOL – COLLINE DE PAPLEMONT	
4.2	CORNOL – SAINT-GILLES	
5.	FOUILLES EN COURS	135
5.1	COURTÉTELLE – SAINT-MAURICE <i>(Olivier Heubi)</i>	
5.2	SAINT-URSANNE – VIEILLE VILLE <i>(Sébastien Salter)</i>	
6.	PROSPECTION ET TROUVAILLES ISOLÉES <i>(Céline Robert-Charrue Linder et Pierre-Alain Borgeaud)</i>	139
6.1	PERMIS DE PROSPECTION AVEC DÉTECTEUR À MÉTAUX	
6.2	TROUVAILLES ISOLÉES ET DÉTECTION	
6.2.1	FONTENAIS-PARCELLE 668: objet en bronze	
6.2.2	COURGENAY-PARCELLE 1367 : épingle et pendeloque en bronze	
6.2.3	CHARMOILLE-PARCELLE 876 : pierre sculptée	
6.2.4	PORRENTRUUY-FORÊT DU PETIT-FAHY : hache polie néolithique	
6.2.5	PORRENTRUUY-SOUS ROCHE DE MARS : applique en bronze figurée	
6.2.6	CHARMOILLE-PARCELLE 483 : monnaie	
6.2.7	CHEVENEZ-GRAND-BOIS : quatre monnaies antiques	
6.2.8	DON DE MONNAIES DE M. JEAN-RENÉ QUENET	
6.2.9	COURGENAY-LE VOINAIGE : « bâton » en bronze et fer, Époque romaine ?	
6.2.10	COURGENAY-PAPLEMONT : monnaie, fibule, etc.	
6.2.11	PLEUJOUSE-« PUIITS » : poignard	
6.2.12	HAUTE-AJOIE-ROCHE D'OR : dague	
6.2.13	FONTENAIS-FOND-DE-VIE : fragments de verre	
6.2.14	MOVELIER-PARCELLES 363 ET 502 : monnaie et divers objets	
6.2.15	MOVELIER : monnaie et divers objets	
6.2.16	CHARMOILLE-MISEREZ : divers objets	
6.2.17	BEURNEVÉSIN-BORNE DES 3 PUISSANCES : monnaie en argent	
6.2.18	CORNOL-MONT-TERRI : monnaie, poids monétaire, etc.	
6.2.19	COURGENAY-COMBE DJEAN RONDEZ : pipe en bois et boucle de ceinture en bronze	
6.2.20	BONFOL-OEUCHES VOILLAT : monnaie en bronze	
6.2.21	BONFOL-PRÉ LIAVAUX : boucle en bronze	
6.2.22	PORRENTRUUY-CRAS D'AIRMONT : monnaies et pendentif	
6.2.23	PORRENTRUUY-BOULOIE : dé à coudre	
6.2.24	PORRENTRUUY-PRIE EN CHAPELET : divers objets	
6.2.25	BRESSAUCOURT-PARCELLE 2013 : briquet en fer	
6.2.26	BRESSAUCOURT-MONT-FRANC : divers objets	
6.2.27	ALLE-PARCELLE 5937 : monnaies et objets divers	
6.2.28	MICOURT-PARCELLE 1822 : monnaies et objets divers	
6.2.29	MICOURT-PARCELLE 1819 : boucle de chaussure	
6.2.30	ALLE-PARCELLE 759 : Boucles et pendentifs religieux	
6.2.31	SOYHIERES-PARCELLES 1083, 1930, 2079 : monnaie en argent et divers objets	

6.2.32	GLOVELIER-AU BREUIL : monnaie et pendentif religieux	
6.2.33	DAMPHREUX-LES BOUJATTES : applique en alliage de cuivre	
6.2.34	UNDERVELIER-CURE : élément de harnais en bronze	
6.2.35	PROVENANCE INCONNUE : monnaies et objets divers	
6.2.36	MOVELIER-PARCELLES 301, 302, 453, 502, 503 : divers objets en métal	
6.2.37	COURGENAY-PARCELLE 1184 : divers objets en métal	
7.	GESTION DES COLLECTIONS	161
7.1	RAPPORT ANNUEL DE L'ARCHIVAGE (<i>Ursule Babey, responsable des collections archéologiques</i>)	
7.1.1	Introduction	
7.1.2	Personnel	
7.1.2.1	Personnel fixe	
7.1.2.2	Civilistes	
7.1.2.3	Stagiaire	
7.1.2.4	Collaborations	
7.1.3	Locaux	
7.1.4	Centre de gestion	
7.1.5	Gestion du mobilier archéologique	
7.1.5.1	Dons	
7.1.5.1.1	Fonds Eschenlohr	
7.1.5.2	Rapatriements	
7.1.5.2.1	Cornol-Lion d'Or	
7.1.5.2.2	Collection Bruno Kaufmann	
7.1.5.2.3	Paléontologie	
7.1.5.3	Restitutions	
7.1.5.3.1	Musée jurassien d'art et d'histoire, Delémont (MJAH)	
7.1.5.3.2	Versement à Jurassica Museum	
7.1.5.4	Sélection et élimination	
7.1.7.5	Demandes extérieures	
7.1.7.5.1	Université de Strasbourg	
7.1.7.5.2	Paléontologie A16	
7.1.7.5.3	Ludwig Eschenlohr	
7.1.7.5.4	Service archéologique bernois	
7.1.7.6	Marquage	
7.1.7.7	Traitement du métal	
7.1.7.8	Gestion des archives documentaires	
7.1.7.8.1	Registre archéologique	
7.1.7.8.2	Saisie de la cartothèque	
7.1.7.9	Archivage des données informatiques	
7.1.7.10	Médiation	
7.1.7.10.1	Fête du village de Courroux	
7.1.7.10.2	Musée d'art et d'histoire Genève	
7.1.7.10.3	Journées du patrimoine	
7.1.7.10.4	Fête du village de Courtételle	
7.1.7.10.5	Paris : exposition sur les Mérovingiens	
7.1.7.11	Suivis	
7.1.7.11.1	Interventions cantonales	
7.1.7.11.2	Prospection et fouilles UniBasel	
7.1.7.11.3	Prospection par des particuliers	
7.1.7.11.4	Anthropologie	
7.1.7.12	Photographie	
7.1.7.13	Divers	

7.2	MÉDAILLIER (ITMS)	
7.3	LABORATOIRE DE CONSERVATION-RESTAURATION	
8.	MISE EN VALEUR – COLLABORATIONS - PUBLICATIONS <i>(Céline Robert-Charrue Linder)</i>	173
8.1	PARTICIPATION AUX JOURNEES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE : « OASIS DES VILLES, OASIS DES CHAMPS »	
8.2	PORTES OUVERTES À CORNOL-SAINT-GILLES	
8.3	EXPOSITION : COURTÉELLE, LES ORIGINES DÉVOILÉES	
8.4	INAUGURATION DE LA PLACE DES MOULEURS À COURROUX ET MISE EN VALEUR D'UN PUIITS	
8.5	STAND DE NÖEL À SAINT-URSANNE	
8.6	VITRINE / SITE INTERNET	
8.7	COMMUNIQUÉS OFFICIELS / ARTICLES DE PRESSE / REPORTAGES TV/RADIO	
8.8	CONTACTS EXTÉRIEURS	
8.9	BIBLIOGRAPHIE ARCHÉOLOGIQUE JURASSIENNE 2016	

1. CONTEXTE DE L'ANNÉE 2016 *(Céline Robert-Charrue Linder)*

1.1 PERSONNEL

1.1.1 Personnel fixe

En 2016, le personnel fixe de l'archéologie cantonale est composé de Robert Fellner, archéologue cantonal (90%), Céline Robert-Charrue Linder, archéologue cantonale adjointe (70%), Pierre-Alain Borgeaud, responsable de chantier (80%) et dès le 1^{er} septembre, Ursule Babey, responsable des collections (60%). Les personnes précitées sont épaulées dans leur mission par des collaborateurs temporaires, actifs aussi bien sur les chantiers de fouille d'urgence, au laboratoire de conservation-restauration, au secrétariat ou encore dans les activités post-fouille.

1.1.2 Personnel temporaire

En 2016, ce ne sont pas moins de 26 collaboratrices et collaborateurs temporaires qui ont participé aux nombreuses missions gérées par l'archéologie cantonale. Il s'agit essentiellement de personnel engagé sur la base de contrats à durée déterminée (CDD), variant entre quelques mois et l'année entière, en fonction des fouilles d'urgence à mener.

Plusieurs stagiaires, en scolarité obligatoire, universitaires ou en formation dans les Hautes Écoles Spécialisées, de même que plusieurs civilistes, ont également été accueillis au sein des équipes. Pour la première année, l'archéologie cantonale a pu bénéficier des compétences de stagiaires Eurodyssée, jeunes archéologues européens ayant terminé leur formation.

En 2016, les équipes étaient donc composées de la façon suivante :

- Direction
 - Fellner Robert, archéologue cantonal, 90% (fixe)
 - Robert-Charrue Linder Céline, archéologue cantonale adjointe, 70% (fixe)
- Suivi des chantiers
 - Borgeaud Pierre-Alain, responsable de chantiers, 80% (fixe)
- Fouille de Courtételle-Saint-Maurice (CTT-CM)
 - Heubi Olivier, responsable, 90%, 1er janvier au 30 juin
 - Heubi Olivier, responsable, 40%, 1er août au 31 décembre
 - Berdat Ulysse, civiliste, 100%, 1er janvier au 12 février
 - Cherifi Asma, stagiaire Eurodyssée, 100%, 3 octobre au 31 décembre
 - Dalla Piazza Jonas, civiliste, 100%, 2 au 27 mai
 - Dinscarlan Hüseyin, civiliste, 100%, 30 mai au 1er juillet
 - Jolidon Emilien, civiliste, 100%, 1er janvier au 13 février
 - Külling Alban, civiliste, 100%, 1er janvier au 5 août
 - Légeret Vincent, archéologue, 100%, 1er avril au 31 juillet
 - Marchand Karine, archéologue, 80%, 1er janvier au 31 décembre (en alternance avec STU-VV)
 - Porchet Quentin, civiliste, 100%, 15 février au 22 avril
 - Sanchez Christelle, stagiaire Eurodyssée, 100%, 2 mai au 30 novembre (en alternance avec STU-VV)
 - Savary Quentin, civiliste, 100%, 1er février au 27 mai
 - Soichet Julien, stagiaire Eurodyssée, 100%, 4 février au 30 septembre (en alternance avec STU-VV)

- Urfer Sora, stagiaire universitaire, 100%, 1er juillet au 31 juillet
- Fouille de Saint-Ursanne-Vieille Ville (STU-VV)
 - Saltel Sébastien, responsable, 90%, 15 août au 31 décembre
 - Boillat Martin, civiliste, 100%, 1er août au 31 décembre
 - Canetti Marie, archéologue, 100%, 1er juillet au 31 octobre
 - Ferrari Loïc, civiliste, 100%, 15 août au 31 décembre
 - Linder Camille, stagiaire universitaire, 100%, 1er au 31 août
 - Marchand Karine, archéologue, 80%, 1er janvier au 31 décembre (en alternance avec CTT-SM)
 - Sanchez Christelle, stagiaire Eurodyssée, 100%, 2 mai au 31 août (en alternance avec CTT-SM)
 - Sapia Léo, civiliste, 100%, 4 au 29 juillet
 - Soichet Julien, stagiaire Eurodyssée, 4 février au 30 septembre (en alternance avec CTT-SM)
 - Wallimann Loris, civiliste, 100%, 1er au 26 août
- Gestion des collections
 - Babey Ursule, responsable, 60%, dès 1er septembre (fixe)
 - Maître Lucienne, technicienne de fouille, 40%, 1er janvier au 31 décembre
- Laboratoire de conservation-restauration
 - Forster Emmanuelle, 40%, 15 janvier au 15 novembre
 - RoCHAT Martine, 20%, 1er janvier au 31 décembre
- Gestion du matériel et fouille
 - Migy Grégoire, 30%, 1er janvier au 31 décembre
- Inventaire des sites archéologiques
 - Eschenlohr Ludwig, 60%, 1er janvier au 31 mars
- Dessin technique
 - Conus Bertrand, 20%, 1er janvier au 31 décembre
- Secrétariat RH
 - Catherine Rebetez, 20%, 1er janvier au 31 décembre

1.1.3 Personnel hors A16

En plus du personnel temporaire, plusieurs collaborateurs spécialisés ont été détachés partiellement de leur mandat principal dans le cadre de l'archéologie et de la paléontologie liées à l'A16 pour seconder l'archéologie cantonale dans des tâches spécialisées.

Il s'agit de Yves Maître (dessinateur technique), Grégoire Migy (responsable des achats et du matériel), Marie-Claude Farine (édition), Vincent Friedli (édition) et Simon Maître (édition).

Que l'ensemble du personnel de l'archéologie cantonale, qu'il soit fixe, temporaire ou hors A16, soit ici remercié pour l'immense travail effectué, toujours professionnel et passionné. Un immense merci de gratitude à vous toutes et tous !

1.2 TRAVAUX DE TERRAIN ET ÉTUDES

Chaque intervention sur le terrain est relatée au moyen d'un rapport d'intervention lorsqu'elle ne dépasse pas quelques jours, ou d'un rapport de fouille lorsque l'intervention

est plus conséquente et s'étale sur plusieurs semaines ou mois. Quarante suivis de construction ont été effectués en 2016, chacun ayant fait l'objet d'un rapport d'intervention (chap. 2).

Le chapitre 3 concerne le rapport d'intervention de la fouille du site de Porrentruy-Hôtel-Dieu, réalisée entre 1991 et 1992. Longtemps laissées à l'état de documents de terrain, ces découvertes font désormais l'objet d'un rapport circonstancié grâce à l'important travail de compilation des données et de rédaction réalisé par Pierre-Alain Borgeaud, avec le concours d'Yves Maître pour la réalisation des plans de situation.

Le chapitre 4 constitue quant à lui un résumé des interventions de terrain menées par les étudiant-e-s de la Vindonissa-Professeur de l'Université de Bâle sur le site de Cornol-Saint-Gilles et Cornol-Paplemont, tandis que le chapitre 5 résume les premiers résultats obtenus sur les fouilles de Saint-Ursanne-Vieille Ville et Courtételle-Saint-Maurice.

1.2.1 Préliminaires aux travaux de terrain

1.2.1.1 *Préavis*

Comme les années précédentes, la Section d'archéologie et paléontologie a pris position quant aux nombreux préavis qui lui ont été soumis, notamment par le Service de l'aménagement du territoire (SAT), le Service des ponts et chaussées (PCH), l'Office de l'environnement (ENV) ou les communes concernées. Ces demandes ont eu pour objet aussi bien les révisions de plans d'aménagement, les plans spéciaux et leurs modifications, les nouveaux tronçons de route, les conduites électriques ainsi que toute construction prévue à l'intérieur d'un périmètre archéologique, en bref la plupart des constructions ou travaux de terrassement susceptibles de mettre au jour des vestiges enfouis.

1.2.1.2 *Journal officiel*

La lecture systématique du Journal officiel, couplée avec la consultation du GéoPortail cantonal, a été régulièrement effectuée afin de pouvoir suivre et émettre des préavis au sujet des constructions réalisées dans des zones sensibles du point de vue archéologique. Cela concerne notamment les constructions prévues en bordure ou à proximité d'un périmètre archéologique recensé, pour lesquelles nous ne recevons pas de demande systématique de préavis.

1.2.1.3 *Carte archéologique informatisée*

En 2016, l'archéologie cantonale a continué de bénéficier des compétences de M. Bertrand Conus pour la retranscription des données cartographiques sur support papier dans un Système d'information géographique (SIG) informatisé.

2. INTERVENTIONS DE TERRAIN ET SONDAGES DIAGNOSTIQUES *(Pierre-Alain Borgeaud)*

2.1 CORNOL – ROUTE DES RANGIERS (PARCELLE N°1417)

Rapport archéologique	Intervention n°1/2016		
Commune	Cornol		
Localité	Cornol		
Adresse/lieu - dit	Parcelle n°1417/Route des Rangiers		
Abréviation	COR-LO		
Surveillance/fouille	23 mars		
Coordonnées	579 408/250 523	Altitude	–
Travaux concernés	Aménagement d'une boulangerie-pâtisserie dans le bâtiment n°14 avec laboratoire, dépôt-livraison et rampe d'accès. Démolition du couvert annexe existant.		
Entrepreneur des travaux	Bâtigénie Courgenay	Contact	M. Aurelio Iovine, id architecture SA, Porrentruy
Propriétaire	M. Damien Schneider, Alle		
Documents à disposition	Demande de permis de construire, ancien plan de 1845		
Personnel	Ursule Babey, Céline Robert-Charrue Linder, Pierre-Alain Borgeaud		
Structure, type	Canalisation en pierres calcaire, recouvertes de dalles calcaire. Fond induré, indéterminé		
Mobilier, époque	un bord d'assiette en biscuit de faïence, un bord en faïence blanche (forme indéterminée), une panse à glacure intérieure de Bonfol (COR 016/1 à 3 LO), un os de chat (COR 016/4 LO), bois (COR 016/5 LO), un carron (brique pleine) à arêtes crantées (COR 016/6 LO). Cf. fig 2.5		
Prélèvement	–		
Interprétation archéo.	–	Datation	19e siècle ?
Photo, document, dessin	Pierre-Alain Borgeaud		
Dépôt mobilier, objet	OCC-SAP, Porrentruy	Dépôt documentation	OCC-SAP, Porrentruy

Description de l'intervention : il s'agit de la surveillance des travaux menés lors de la réfection du bâtiment n°14, jouxtant le restaurant du Lion d'Or (fig. 2.1 et 2.2). Ce bâtiment (maison Schneider) se situe en périmètre archéologique en lien avec l'ancienne faïencerie. Toutefois, l'emplacement sur lequel les travaux auront lieu semble se situer en-dehors des locaux



Fig. 2.1
Cornol – Route des Rangiers.
Plan de situation du bâtiment de la future boulangerie.
Extrait du GéoPortail jura.ch.

d'activité proprement dits de la faïencerie. Il n'est cependant pas exclu que des déchets de production de céramique y soient retrouvés. Un ancien plan datant de 1845 montre que la limite entre les deux propriétés n'a pas changé, et que celle de l'actuelle propriété Schneider longe effectivement l'ancien local des fours à faïence. La date de construction de la maison Schneider est inconnue, et l'on ignore donc si elle est contemporaine de la période d'activité de la faïencerie.



Fig. 2.2
Cornol – Route des Rangiers.
La future boulangerie accolée à
l'Hôtel-Restaurant du Lion d'Or.
Photo C. Robert-C. Linder, OCC-
SAP

Suite au préavis émis par l'Office de la culture, M. Iovine, architecte en charge du projet, nous contacte le mardi 22 mars pour nous avertir que les travaux ont débuté le jour précédent. Ursule Babey et Céline Robert-Charrue Linder se rendent sur place le mercredi 23 mars, pour vérification. Les ouvriers sont effectivement à l'ouvrage dans le bâtiment à rénover, occupés à travailler le sol afin de le remettre en état. Dans le local arrière du bâtiment, le sol est exclusivement composé d'argile en place. Près de la porte d'entrée voûtée, apparaît un alignement de grandes dalles calcaire (fig. 2.3).



Fig. 2.3
Cornol – Route des Rangiers. Vue
de l'intérieur du bâtiment, avec
l'apparition de la canalisation.
Photo C. Robert-C. Linder, OCC-
SAP

Son dégagement laisse apparaître un ouvrage travaillé avec soin. En soulevant une des dalles, nous comprenons qu'il s'agit d'une canalisation, voire d'un drainage.

La structure est orientée ouest-est, en direction de la Cornoline dans laquelle l'eau se déversait. On ignore pour l'heure sa provenance et son utilité. André Gagnat, sabotier de Cornol, nous informe qu'il y a beaucoup de sources au pied de la colline de la Roche-Bourquin (juste derrière le Lion d'Or, en remontant la rivière), et qu'il a participé à des drainages derrière plusieurs maisons du quartier.

Le canal proprement dit fait 12cm de largeur et 13cm de profondeur. Cependant, le fond n'a peut-être pas été atteint. La plus grande dalle de couverture mesure 63 x 36 x 5cm. Les grandes dalles de couverture sont bordées de plus petites pierres. Environ 175cm (70cm de largeur) de la canalisation ont été dégagés. De chaque côté de la canalisation, on trouve un sol à base argileuse mêlé de bois, de chaux, de charbon, et quelques fragments de tuiles. Plusieurs objets sont découverts (fig. 2.4 et 2.5).



Fig. 2.4 (à gauche)
Cornol – Route des Rangiers. La canalisation en cours de fouille.
Photo C. Robert-C. Linder, OCC-SAP

Fig. 2.5 (à droite)
Cornol – Route des Rangiers. Objets retrouvés lors de la fouille.
Photo U. Babey, OCC-SAP

La plus grande dalle se trouve à -49cm par rapport au point 0 se trouvant à l'angle gauche extérieur de la porte cochère. Cela correspond à -42cm sous le niveau du sol, lorsqu'il sera terminé.

La structure ne sera pas détruite par les travaux. Ainsi, nous demandons à M. Ferreira de la protéger en la recouvrant d'un géotextile et d'une couche de terre. Ce qu'il fait dès notre départ, devant nos yeux.

À la demande de Céline Robert-Charrue Linder d'aller surveiller le creusement de tranchées de raccordement à l'extérieur du bâtiment de la future boulangerie, Pierre-Alain Borgeaud se rend sur place le 31 mai. Une mauvaise surprise nous attend : le sol gracieusement protégé par M. Ferreira est totalement défoncé par une série de tranchées creusées en épis ! La canalisation en pierres est bien sûr recoupée et détruite, contrairement aux dires de M. Ferreira qui assurait que le sous-sol ne serait pas touché ! Le géotextile ressort misérablement, déchiré dans les déblais de creusement. Cet état de fait est incompréhensible et vraiment dévalorisant (fig. 2.6).



Fig. 2.6 (à gauche)
Cornol – Route des Rangiers.
L'état du sol le 31 mars 2016.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Fig. 2.7 (à droite)
Cornol – Route des Rangiers.
La canalisation détruite par les travaux.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

La coupe de la canalisation montre les deux murets latéraux en pierres sèches posées sur un seul niveau et occupant une largeur extérieure de 45cm. Le vide intérieur ménagé mesure 13cm de largeur pour 15cm de hauteur. Une dalle plate de couverture épaisse de 12cm est en place sous le géotextile. Une autre grosse dalle posée sur le tissu résulte de la destruction du conduit (fig. 2.7)

Plusieurs petites pierres posées en vrac colmatent à l'est la tranchée d'implantation de la canalisation, large elle de 55cm. La base de la conduite est simplement constituée par le substrat de graviers alluviaux dont la matrice devait être suffisamment argileuse pour éviter l'emploi de dalles ou de planches. Ce socle naturel est d'ailleurs très peu érodé par l'écoulement de l'eau qui a dû être calme. La hauteur maximale de la construction est de 30cm. Le canal n'est plus en activité, il est peu colmaté à la base par des sédiments finement graveleux bruns contenant quelques petits fragments roulés de terre cuite. La conduite recoupe un niveau de circulation bien damé épais de 6 à 10cm bien visible surtout à l'est (à gauche sur la figure 2.7). Ce niveau induré est constitué de sédiments assez argileux gris foncé, contenant de nombreux nodules de terre cuite, des charbons de bois et des gravillons parfois chauffés. Il est probable que la couleur soit principalement due à de la cendre, présente semble-t-il dans ces sédiments. Un prélèvement a été effectué pour d'éventuelles analyses.

À l'extérieur du bâtiment, une tranchée profonde où se raccordent tous les tuyaux d'écoulement est excavée jusque vers 150cm de profondeur. On observe dans la coupe à mi-hauteur, un fin niveau rubéfié localement bien marqué, qui correspond semble-t-il à la suite du niveau de circulation gris recoupé par la canalisation en pierre (fig. 2.8).



Fig. 2.8
Cornol – Route des Rangiers. La tranchée profonde à l'extérieur.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Remarques diverses, perspectives : la canalisation sera située en plan. Les futurs travaux devant le bâtiment seront également suivis, pour voir si d'autres canalisations/drainages apparaissent. Le périmètre du drainage sera placé en périmètre de protection archéologique (Catégorie 1).

2.2 ALLE – ROUTE DE PORRENTROY, (PARCELLE N°138)

Rapport archéologique	Intervention n°2/2016		
Commune	Alle		
Localité	Alle		
Adresse/lieu-dit	Parcelle n°138/Route de Porrentruy		
Abréviation	ALL-ZZ		
Surveillance/fouille	25, 25 et 29 août, 7 septembre		
Coordonnées	576 280/252 820	Altitude	–
Travaux concernés	Terrassement du centre Coop		
Entrepreneur des travaux	Bangerter & Amstutz, Lugnez	Contact	–
Documents à disposition	–		
Personnel	Pierre-Alain Borgeaud		
Structure, type	–		
Mobilier, époque	–		
Prélèvement	–		
Interprétation archéo.	Niveau de colluvions probablement lié à l'Époque romaine (proximité de la villa de la Côte des Vais)	Datation	–
Photo, document, dessin	–		
Dépôt mobilier, objet	–	Dépôt documentation	OCC-SAP, Porrentruy

Description de l'intervention : la parcelle n°138, où va être construit le nouveau magasin Coop, est située au bord et au sud de la route de Porrentruy. Sa surface est de 2700 m² (fig. 2.9 et 2.10).

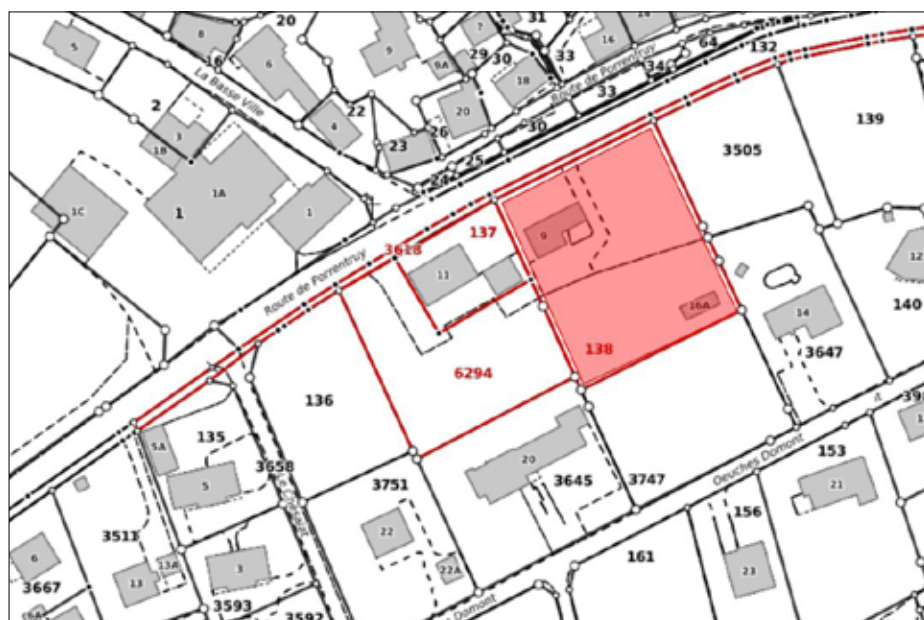


Fig. 2.9
Alle - Route de Porrentruy. Plan de situation de la parcelle n°138. Extrait du GéoPortail jura.ch

Le terrain jouxte la parcelle n°6294 dans laquelle a été mise au jour et documentée, lors du terrassement d'un immeuble début 2016, une voie (*via privata*) qui desservait probablement la villa romaine d'Alle, située plus au nord à la Côte des Vais (cf. chap. 2.5 du présent rapport).

Avant le début des terrassements, la maison d'habitation n°9 et la remise n°16A (fig. 2.9) ont été démolies, et plusieurs arbres ont été abattus.



Fig. 2.10
Alle - Route de Porrentruy. Vue en direction du nord après l'enlèvement de la terre végétale.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Dans la moitié sud de la parcelle, un grand terrassement profond de 3m50, destiné à l'aménagement d'un sous-sol, a permis d'observer la stratigraphie locale (fig. 2.11).



Fig. 2.11
Alle - Route de Porrentruy.
Vue du terrassement profond en direction du sud-ouest. En arrière-plan, on voit l'immeuble en construction sous lequel a été observée et documentée une voie (via privata) qui desservait probablement la villa romaine de Alle.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

La sédimentation montre de toute évidence une succession d'épisodes alluviaux et colluviaux. Le premier mètre inférieur du terrassement est essentiellement constitué de graviers, avec localement des veines plus limoneuses et sableuses.

La partie supérieure montre des colluvions de type loessique (C2 et C3) avec principalement deux passées graveleuses, une vers 1m50 et l'autre vers 2m30 de profondeur. Les sédiments sont plus gris (« anthropisés ») entre 1m20 et 2m environ, par la présence de paillettes de charbon de bois plus nombreuses. Ce niveau très dilaté se marque le plus vers 1m50 et doit correspondre à l'occupation romaine. Quelques petits nodules de terre cuite sont visibles çà et là, mais aucun mobilier archéologique n'a été observé.

La coupe ouest de l'excavation montre en plus une sorte de chenal assez sableux sans grand intérêt partant vers 1m50 de profondeur au sud, puis descendant et se poursuivant plus bas que la base du terrassement. On observe quelques paillettes de charbon de bois dans le remplissage grisâtre de ce chenal vraisemblablement antérieur à l'occupation romaine (fig. 2.12).



Fig. 2.12
Alle - Route de Porrentruy. Vue de la coupe à l'ouest du terrassement profond.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Interprétation archéologique : bien que recelant un niveau épais de colluvions probablement liées à l'occupation romaine, le terrassement n'a pas livré de structure ni de mobilier archéologique.

Remarques diverses, perspectives : malgré l'absence de vestiges lors de cette intervention, il conviendra de rester vigilants lors de prochains travaux dans les environs, notamment à cause de la proximité de la *villa* de la Côte des Vais.

2.3 ALLE – RUE CHAMPS SAINT-MARTIN (PARCELLE N°6229)

Rapport archéologique	Intervention n°3/2016		
Commune	Alle		
Localité	Alle		
Adresse/lieu-dit	Parcelle n°6229/rue Champs Saint-Martin		
Abréviation	ALL-ZZ		
Surveillance/fouille	27 et 28 avril, 10 mai		
Coordonnées	576 525/252 355	Altitude	453m
Travaux concernés	Terrassement d'une maison familiale		
Entrepreneur des travaux	RJ Bât. Sàrl-Riat Jacques, Chevenez	Contact	Benoît Bleyaert (Bleyaert et Minger SA, Porrentruy)
Documents à disposition	–		
Personnel	Pierre-Alain Borgeaud, Vincent Légeret, Julien Soichet		
Structure, type	–		
Mobilier, époque	Tuile moderne, céramique glaçurée (objets non prélevés), deux silex taillés d'époque indéterminée (ALL 016/1 et 2 ZZ)		
Prélèvement	–		
Interprétation archéo.	Les travaux n'ont pas permis de mettre en évidence de niveau ou de structure archéologique	Datation	–
Photo, document, dessin	Pierre-Alain Borgeaud		
Dépôt mobilier, objet	OCC-SAP, Porrentruy	Dépôt documentation	OCC-SAP, Porrentruy

Description de l'intervention : la parcelle concernée par les travaux se situe au sud de Alle (fig. 2.13), à quelques centaines de mètres au nord des importants sites de Noir Bois et de Pré au Prince fouillés dans les années nonante avant la construction de l'autoroute A16.



Fig. 2.13
Alle – Rue Champs Saint-Martin.
Plan de situation de la parcelle
n°6229.
Extrait de cadastre tiré du Géo-
Portail jura.ch

Une surveillance des travaux de terrassements d'une maison familiale a été effectuée, du fait de cette relative proximité. Cela a permis d'observer très localement le sous-sol, surtout au niveau des tranchées de canalisations, la maison ne comportant pas de cave.

Les travaux ont débuté par l'enlèvement de la terre végétale et la mise à niveau du sol, entraînant une profondeur d'excavation de maximum 60cm par endroit. Un remblai a ensuite été posé sur un géotextile (fig. 2.14).

Sous une vingtaine de centimètres de terre végétale, on observe des sédiments peu argileux brun-jaune sans cailloux d'origine loessique, contenant quelques paillettes de charbon de bois et de rares petits nodules de terre cuite (couche 2). Quelques morceaux de tuile plate et un petit tesson de céramique glaçurée (objets modernes non prélevés) ont été vus jusqu'à la base de ce terrassement. Deux silex taillés, de toute évidence en position secondaire, ont été ramassés. Ce matériel lithique peut provenir d'un niveau ancien qui a été arasé ou qui n'a pas été atteint.

La tranchée de canalisation la plus profonde (pour l'eau potable) a montré la couche 2 jusque vers -100cm, puis des sédiments plus jaunes paraissant stériles (couche 4) jusqu'à la base vers 140cm de profondeur (fig. 2.15).



Fig. 2.14 (à gauche)
Alle – Rue Champs Saint-Martin.
La parcelle en cours de terrassement
vue depuis le sud-ouest.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Fig. 2.15 (à droite)
Alle – Rue Champs Saint-Martin.
Vue partielle dans la tranchée
de canalisation la plus profonde.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

2.4 ALLE – RIÈRE CHEZ GUENAT (PARCELLES N°6281 ET 6276)

Rapport archéologique	Intervention n°4/2016		
Commune	Alle		
Localité	Alle		
Adresse/lieu-dit	Parcelle n°6281 et 6276/Rière chez Guenat		
Abréviation	ALL-ZZ		
Surveillance/fouille	13 septembre		
Coordonnées	576 550/252 490	Altitude	450 m
Travaux concernés	Terrassement de maisons familiales		
Entrepreneur des travaux	Comment SA, Courgenay	Contact	Nanon Architecture – Pascal Henzelin
Documents à disposition	–		
Personnel	Pierre-Alain Borgeaud		
Structure, type	–		
Mobilier, époque	–		
Prélèvement	–		
Interprétation archéo.	–	Datation	–
Photo, document, dessin	Pierre-Alain Borgeaud		
Dépôt mobilier, objet	–	Dépôt documentation	OCC-SAP, Porrentruy

Description de l'intervention : visite de surveillance du terrassement d'une maison familiale sans sous-sol sur la parcelle n°6281. Lors de cette visite, il est constaté que la parcelle n°6276 située plus au nord est également déjà terrassée et prête à construire (fig. 2.16).



Fig. 2.16
Alle – Rière chez Guenat. Plan de situation des parcelles n°6281 et 6276. Extrait de la carte nationale tirée du GéoPortail jura.ch

Les terrassements sont profonds de 40cm au maximum sur les deux parcelles, les deux maisons ne comportant pas de sous-sols. On observe, sous une vingtaine de centimètres de terre végétale, des sédiments fins peu argileux brun jaune (de type couche 2). De rares paillettes de charbon de bois et des petits nodules de terre cuite orange sont disséminés dans ces sédiments. Quelques petits cailloux calcaires sont visibles çà et là sur la parcelle n°6281 (fig. 2.17).

Les pierres sont un peu plus nombreuses sur la parcelle n°6276. Un creusement plus profond pour retrouver des tuyaux en attente de raccordement montre une épaisseur totale d'environ 70cm pour la couche 2. Un niveau graveleux et caillouteux dans une matrice de sédiments brun orangé s'observe plus bas. Cette couche paraît archéologiquement stérile (fig. 2.18).

Fig. 2.17 (à gauche)
Alle – Rièrè chez Guenat. La parcelle n°6281 terrassée vue depuis le sud-est.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Fig. 2.18 (à droite)
Alle – Rièrè chez Guenat. La parcelle n°6276 terrassée vue depuis l'est.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP



Remarques diverses, perspectives : la sédimentation doit être ici assez profonde. S'il existe des vestiges archéologiques, ceux-ci sont situés plus bas.

2.5 ALLE – OEUCHES DOMONT (PARCELLE N°6294)

Rapport archéologique	Intervention n°5/2016		
Commune	Alle		
Localité	Alle		
Adresse/lieu-dit	Parcelle n°6294 (ancien. N°137)/Oeuches Domont		
Abréviation	ALL-OD		
Surveillance/fouille	10, 11, 12, 17 et 18 mai		
Coordonnées	576 245/251 790	Altitude	447 m
Travaux concernés	Terrassement d'un immeuble avec sous-sol		
Entrepreneur des travaux	Donzé François SA, Courgenay	Contact	M. Moser
Documents à disposition	–		
Personnel	Pierre-Alain Borgeaud, Vincent Légeret, Julien Soichet		
Structure, type	Voie romaine (<i>via privata</i>)		
Mobilier, époque	Tuile romaine (ALL016/1 OD)		
Prélèvement	–		
Interprétation archéo.	Voie d'accès à la <i>villa</i> romaine	Datation	–
Photo, document, dessin	Pierre-Alain Borgeaud, Vincent Légeret		
Dépôt mobilier, objet	OCC-SAP, Porrentruy	Dépôt documentation	OCC-SAP, Porrentruy

Description de l'intervention : la parcelle n°6294 est située au sud de la route de Porrentruy. Elle présente une forme en L d'une surface de près de 1800m² (fig. 2.19).

Plus au nord de la parcelle, à une centaine de mètres, se situe la Côte des Vais, où des fouilles effectuées en 1850 déjà (par Lalande, Kohler et Péquignot) avaient permis de mettre en évidence des vestiges d'une *villa* romaine, ainsi que de mettre au jour dans ces ruines des sépultures du Haut Moyen Âge (Vais vient de vaisseaux, dans le sens de cercueils). La proximité de ce site classé en périmètre archéologique a motivé une surveillance attentive des travaux.

La moitié orientale de la parcelle a été terrassée jusqu'à plus de 2m50 de profondeur, cette partie de l'immeuble comportant un sous-sol.

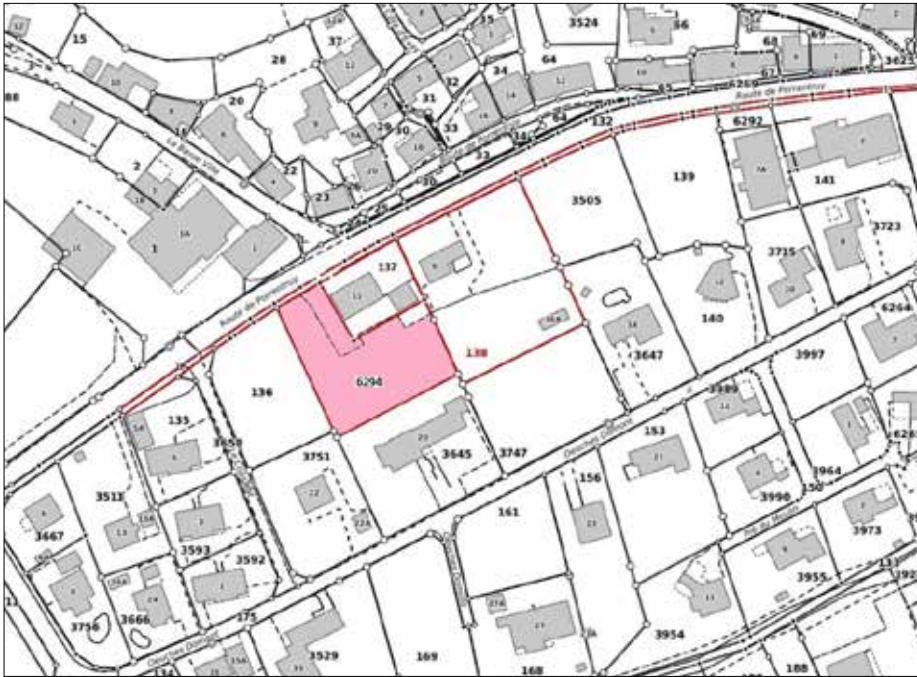


Fig. 2.19
Alle – Oeuches Domont. Plan de situation de la parcelle n°6294. Extrait de cadastre tiré du Géo-Portail jura.ch

Cette zone profonde a permis d'examiner la stratigraphie locale (fig. 2.20).



Fig. 2.20
Alle – Oeuches Domont. Vue de la stratigraphie dans l'angle sud-est du bâtiment. Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

On observe de haut en bas :

- couche 1 : terre végétale épaisse de 25cm (déjà enlevée, donc absente sur l'image de la figure 2.20) ;
- couche 2.1 : silts peu argileux très peu graveleux brun-jaune contenant de rares charbons de bois. Colluvions modernes épaisses de 50cm. Passée graveleuse peu dense épaisse de 5cm environ en base de couche (épisode alluvial) ;
- couche 2.2 : silts plus argileux brun clair peu graveleux, contenant quelques charbons de bois et de rares nodules de terre cuite. Colluvions plus anciennes épaisses de 60cm ; passée graveleuse variable épaisse de 10cm environ (épisode alluvial) ;
- couche 3 : silts assez argileux peu graveleux brun-gris contenant quelques paillettes de charbon de bois et nodules de terre cuite. Niveau archéologique peu marqué épais de 20cm ;
- dès la profondeur de 170cm environ et jusqu'à la base du creusement : graviers (diamètre de 1 à 12cm) pris dans une matrice silto-sableuse beige. Alluvions du substrat naturel présentant localement des taches très colorées de rouille et de manganèse pouvant à première vue évoquer des foyers. Ce fond graveleux remonte et apparaît à moins de profondeur en direction du nord.

Lors d'une visite de contrôle le 12 mai 2016, alors que le terrassement profond était pratiquement terminé, un important empierrement était visible sur la coupe occidentale. De toute évidence, il s'agissait d'une structure anthropique prise en sandwich dans les sédiments et recoupée par les travaux.

L'observation des stratigraphies, au sud et au nord de l'excavation, a permis de situer la limite orientale de l'aménagement. Le machiniste a pu nous préciser que cette limite de pierres semblait rectiligne lors du creusement. Il aurait d'ailleurs dû nous avertir en cas d'apparition suspecte, ce qu'il n'a pas fait...

Le creusement d'une rampe d'accès a recoupé transversalement l'empierrement dans l'angle nord-ouest de l'excavation. Cette rampe a permis de constater la largeur très limitée de la structure, laquelle a tout de suite été interprétée comme un ancien chemin. La présence de quelques petits morceaux de tuile *tegula* entre les pierres a suggéré que la construction remontait à l'Époque romaine.

Dès lors, une petite intervention de sauvetage a été mise sur pied avec l'aide de deux archéologues (Vincent Légeret et Julien Soichet) travaillant sur les fouilles en cours de Cour-tételle-Saint Maurice (fig. 2.21).



Fig. 2.21
 Alle – Oeuches Domont. Le terrassement profond vu depuis l'est, avec la voie romaine en cours de dégagement dans la coupe 1. La base de l'excavation est déjà recouverte d'un béton maigre d'assainissement.
 Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Le terrassement moins profond ne risquant pas de toucher l'empierrement plus à l'ouest, malgré l'extension de l'immeuble dans cette direction, il a été décidé de ne pas dégager l'aménagement en plan mais uniquement de le documenter en stratigraphie.



Fig. 2.22
 Alle – Oeuches Domont. Coupe 1 (ouest) en long de la voie romaine.
 Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

La coupe 1 en long (ouest) se développe sur une dizaine de mètres. Par gain de temps, elle n'a été relevée qu'à l'échelle 1 :50 et de façon assez schématique. Une couverture photographique mètre par mètre permettra au besoin de faire un montage photo mosaïque remplaçant avantageusement un dessin pierre à pierre (fig. 2.22).

La coupe 1 nous montre de haut en bas (fig. 2.23) :

- couche 1 : terre végétale épaisse de 25cm environ (déjà excavée et non visible sur fig. 2.23; voir fig. 2.24) ;
- remblais modernes de graviers et gravillons (non visibles sur la figure 2.23) présents seulement au nord dans les mètres 6 à 10 et épais de 25cm au maximum ;

- couche 2.1 (partie supérieure non visible sur la figure) : limons silteux homogènes brun-brun clair, sans grosses inclusions. Colluvions récentes ? épaisses d'environ 70cm ;
- couche 2.2 : limons silteux comparables à 2.1 mais plus foncés, avec des petits cailloux et gravier, ainsi que des nodules de terre cuite. Colluvions médiévales ? dont l'épaisseur varie de 20 à 40cm ;
- structure 1 : voie romaine, empiérement massif observé sur une longueur totale de près de 15m (jusqu'à la coupe nord) et dont l'épaisseur varie de 20 à près de 40cm. Le sommet de l'aménagement apparaît à environ 150cm de profondeur sous le sol actuel. Le radier est composé de cailloux et de blocs calcaires anguleux (en moyenne de 15 à 20cm pour les pierres et jusqu'à 30 à 35cm pour les blocs). Présence de quelques calcaires roulés de rivière mesurant jusqu'à 20 à 25cm de diamètre. Tous ces éléments ont été déposés pêle-mêle en vrac, sans agencement particulier. On observe quelques morceaux de tuiles (*tegula* et *imbrex*) pris dans la structure. Au sommet de l'aménagement, on note localement une plus grande proportion de petits cailloux et graviers plats plus ou moins à l'horizontale, constituant un reste de surface carrossable ;
- couche 3.1 : limons argileux brun grisâtre présentant de légères décolorations par endroit juste sous le radier de la voie. Colluvions, niveau d'implantation de la voie épais de 5 à 15cm et contenant quelques paillettes de charbon de bois, nodules de terre cuite, petits fragments de tuile et de céramique. Présence d'un liseré de gravillons à la base formant une lentille plus épaisse au nord (passée graveleuse), correspondant probablement à un épisode alluvial ;
- couche 3.2 : limons argileux similaires à 3.1 mais plus foncés, homogènes sans graviers, quelques paillettes de charbon de bois, précipitations manganiques. Colluvions « anthropisées » à base bioturbée dont l'épaisseur varie de 10 à 35cm ;
- couche 4.1 : limons argilo-sableux plus ou moins gravillonneux brun jaunâtre contenant quelques charbons de bois flottés. Alluvions absentes dans les trois premiers mètres de la coupe et dont l'épaisseur varie de 0 à 35cm ;
- couche 4.2 : graviers pris dans une matrice de limons argilo-sableux brun-beige. Alluvions dont la base n'est pas atteinte à 250cm de profondeur.



Fig. 2.23
 Alle – Oeuches Domont. Coupe
 1. Vue partielle sur le mètre 9 de
 la coupe ouest.
 Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Une coupe en travers de la voie (coupe nord) nous montre les mêmes niveaux que la coupe 1 (fig. 2.24).



Fig. 2.24
 Alle – Oeuches Domont. Coupe
 nord de la voie romaine.
 Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Pour la description des couches, on peut donc se référer à celle de la coupe 1.

Quelques variations locales sont à signaler :

- absence de terre végétale remplacée par du macadam concassé posé « à froid » et qui recouvre les remblais modernes. Epaisseur de l'ensemble variant de 20 à 50cm ;
- couche 2.1 : présence locale de gros blocs calcaires pris dans les colluvions et correspondant probablement à un démantèlement d'une construction récente ou peut-être à des débris de construction de l'immeuble plus au nord. La couche est épaisse de 80cm environ ;
- couche 2.2 : couche épaisse ici de 40 à 50cm et qui scelle la voie ;
- structure 1 : voie romaine (*via privata*) recoupée transversalement, large de 220cm ;
- couche 3.1 : niveau de colluvions épais de 30 à 40cm, sur lequel la voie est implantée. On observe à sa base une passée alluviale graveleuse épaisse de 10cm ;
- couche 3.2 : niveau de colluvions dont l'épaisseur varie de 20 à 30cm ;
- couche 4.2 : graviers de fond.

Remarques diverses, perspectives : la découverte de cette petite voie antique, qui se dirige en direction de la Côte des Vais, semble confirmer l'existence d'un édifice romain à cet endroit. Il faudra être particulièrement attentifs et surveiller les terrassements qui pourront être faits dans les environs.

2.6 ASUEL – LE CHÉTELAT (LES RONDINS)

Rapport archéologique	Intervention n°6/2016
Commune	La Baroche
Localité	Asuel
Adresse/lieu-dit	Le Chételat/Les Rondins
Abréviation	ASU-CA
Surveillance/fouille	18 au 20 avril

Coordonnées	581 915/248 970	Altitude	830m
Travaux concernés	Sondages archéologiques préventifs sur le tracé d'une canalisation de téléphone et d'électricité		
Entrepreneur des travaux	Bangerter & Amstutz, Lugnez	Contact	M. Ernest Amstutz
Documents à disposition	–		
Personnel	Pierre-Alain Borgeaud, Vincent Légeret		
Structure, type	Voie romaine		
Mobilier, époque	Un fragment de fer à cheval (ASU 016/2 CA) et un clou en fer (ASU 016/1 CA)/Bas Moyen Âge ou Époque moderne		
Prélèvement	–		
Interprétation archéo.	Vestiges diffus de la voie publique romaine menant de Pierre-Pertuis à Mandeuve	Datation	–
Photo, document, dessin	Pierre-Alain Borgeaud, Vincent Légeret		
Dépôt mobilier, objet	OCC-SAP, Porrentruy	Dépôt documentation	OCC-SAP, Porrentruy

Description de l'intervention : la surface projetée pour l'ouverture de la nouvelle carrière Lachat SA se situe juste à côté de l'important périmètre archéologique du Chételat. Un tronçon du chemin actuel se trouve lui-même en périmètre, car l'importante voie publique romaine, qui menait de Pierre-Pertuis à Mandeuve, empruntait déjà partiellement un tracé identique. On appelle d'ailleurs le chemin actuel, le « chemin des Romains ». La pose d'une conduite électrique et téléphone à même le chemin a conduit au creusement de sondages archéologiques préliminaires. Ainsi, sept petites tranchées ont été creusées pour essayer de retrouver des vestiges de la voie (Fig. 2.25).

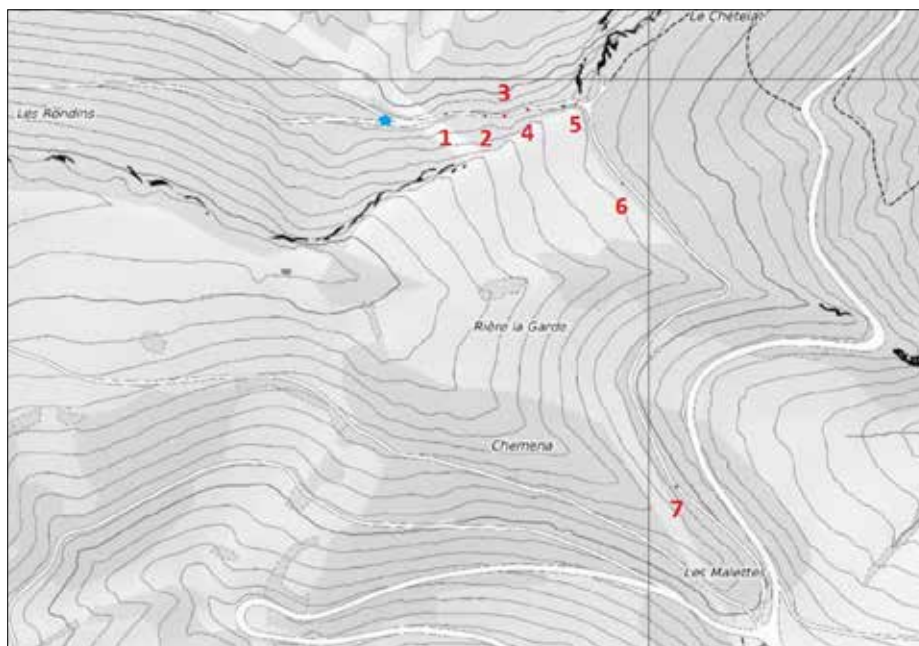


Fig. 2.25
Asuel – Le Chételat. Plan de situation du chemin et des sondages (en rouge) au Chételat. L'étoile bleue indique l'endroit d'une fouille manuelle effectuée au début des années nonante. Extrait de la carte nationale tiré du GéoPortail jura.ch

Ces sondages ont été réalisés à des endroits escarpés où nous pensions que la voie occupait le même tracé. Dans la partie la plus haute du chemin en arrivant au Chételat, un défilé entre les rochers marque d'ailleurs un passage obligé (fig. 2.26).

Un ancien habitant d'Asuel (Victor Adatte) nous avait dit, il y a déjà longtemps de cela, qu'il se souvenait d'une inscription qu'il pensait romaine, gravée dans la roche au nord de ce goulet. Malheureusement, cette partie a été élargie et détruite au trax dans les années septante.

Le banc rocheux, au sud du défilé, est en partie épargné et porte, quant à lui, un graffiti



Fig. 2.26
Asuel – Le Chételat. Le défilé au sommet du Chételat barré pour les travaux et vu depuis l'est. Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Fig. 2.27 (à gauche)
Asuel – Le Chételat. Les inscriptions sur la roche au sud du défilé.

Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Fig. 2.28 (à droite)
Asuel – Le Chételat. Les inscriptions soulignées en rouge.

Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP



assez ancien. A gauche d'un boulon topographique plus récent, on peut lire le chiffre 19, et à droite de ce point, la date de 1769 avec une croix pattée en dessus du 9 (fig. 2.27 et 2.28).

Est-il possible que Monsieur Adatte ait confondu et se souvenait en fait de cette inscription encore existante, mais sur l'autre paroi du goulet ? Mystère.

Avant d'exposer les résultats de la campagne de sondages 2016, rappelons qu'au début des années nonante, trois personnes (le soussigné accompagné de Lucette Stalder et d'Alexandre Schroeder) avaient fouillé plus à l'ouest trois petits tronçons de cette voie antique, laquelle forme un faux plat bien visible dans la topographie en-dessus du chemin actuel. La plus importante surface décapée manuellement se situait en aval des tranchées 2016, à moins de 100m du sondage 1 (fig. 2.25).

Cette fouille bénévole avait permis de dégager ici environ 25m² de la voie romaine. On a pu y observer un radier bien conservé, formé d'un solide hérisson de dalles calcaires posées de chant sur une largeur d'environ 5m. Les pierres employées mesurent ici jusqu'à 80cm de longueur. Le revêtement carrossable a totalement disparu, dissout ou disséminé par les racines. L'envergure de cette construction étonne dans cet endroit plutôt escarpé et témoigne de l'importance prioritaire de cet ancien axe routier (fig. 2.29).

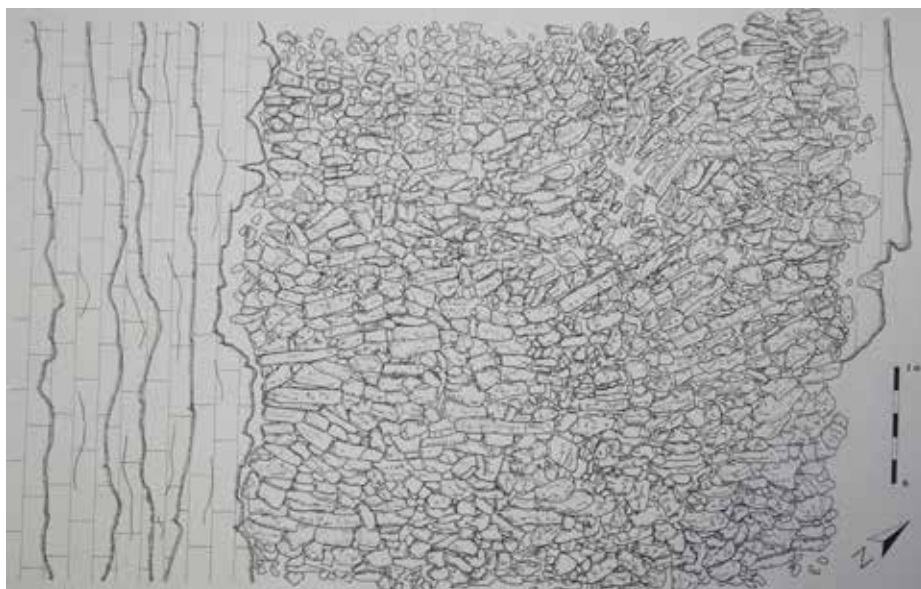


Fig. 2.29
Asuel – Le Chételat. Vue du plan d'un tronçon de la voie. Dessin pierre à pierre du hérisson réalisé lors de fouilles bénévoles au début des années nonante. OCC-SAP

Lors des sondages creusés en 2016, il s'agissait donc d'essayer de retrouver et reconnaître les vestiges de la voie sous le chemin actuel. Les tranchées, larges de 60 à 80cm seulement (selon l'instabilité du terrain), ont été creusées pour la plupart dans le sens, et suivant le tracé de la future canalisation, ce qui n'a pas favorisé les observations. Le sondage 3 a été excavé en travers du chemin et c'est le seul qui a montré avec une assez grande certitude l'ancienne voie.

Le sondage 1 (longueur 200cm, profondeur 45cm (fig. 2.30)).



Fig. 2.30
Asuel – Le Chételat. Coupe sud
du sondage 1.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

- 0 à -10cm cailloux anguleux posés en vrac avec graviers en surface ;
- 10 à -35cm pierres et blocs anguleux (15 à 25 cm) plus ou moins disposés de chant, entrecoupés régulièrement par de plus gros éléments posés plutôt à plat ; liant de limons argileux beiges. Les observations ne permettent pas de dire s'il s'agit de la voie romaine ;
- 35 à -45 cm graviers anguleux dans matrice de limons marneux gris : sol naturel, dépôt de pente.

Le sondage 2 (longueur 275cm, profondeur 35cm (fig. 2.31)).



Fig. 2.31
Asuel – Le Chételat. Coupe sud
du sondage 2.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

- 0 à -10cm graviers à liant beige : recharge moderne ;
- 10 à -35cm empierrement de cailloux (10 à 20cm) avec matrice graveleuse beige-gris ;
- 35cm niveau de graviers, cailloux à matrice de limons argileux jaunes (= idem niveau c dans sondage 3 ci-après : faisant partie du chemin moderne).

Le sondage 3 (longueur 600cm, profondeur 150cm (fig. 2.32)).



Fig. 2.32
Asuel – Le Châtelat. Coupe ouest
du sondage 3.
Photo P.-A. Borgeaud. OCC-SAP

Ce sondage est le seul qui recoupe le chemin en travers.

0 à -25cm	couche a, recharge contemporaine : chemin actuel ;
-25 à -30cm	couche b, graviers-groisse à matrice beige-gris : remblai moderne ;
-30 à -75cm	couche c, coffre composé de gravier calcaire (2 à 5cm) liés à des limons argileux jaune-ocre. Comporte plusieurs strates (environ 3 ?) avec effet de nids-de-poule à la base. Les strates inférieures présentent un aspect plus beige : chemin moderne ;
-75 à -100cm	couche d, éléments graveleux brun-gris avec éboulis (?), surtout en bordure nord : phase d'abandon ou manque d'entretien de la voie sous-jacente ;
-100 à -115cm	couche e, limons bruns très humiques : phase d'occupation avec accumulation de débris forestiers (racines, feuilles ?) ;
115cm	couche f, niveau horizontal partiellement conservé de pierres et blocs calcaires angulaires (10 à 40cm) : radier de la voie romaine ;
-115 à -140cm	couche g, éboulis avec sédiments marneux ocre : terrain naturel.

Le sondage 4 (longueur 275 cm, profondeur 100 cm (fig. 2.33)).



Fig. 2.33
Asuel – Le Châtelat. Coupe sud
du sondage 4.
Photo P.-A. Borgeaud. OCC-SAP

0 à -10cm	revêtement de groise ;
-10 à -50cm	empierrement de blocs calcaires (20 à 50 cm) : radier du chemin actuel ;
-50 à -60cm	graviers beige-gris bien damés : surface de roulement plus ancienne ;
-60 à -80cm	cailloux (5 à 10 cm) et graviers dans matrice de limons argileux jaunes (identique à couche c du sondage 3) : chemin moderne ;
-80 à -100cm	limons argileux gris foncé avec beaucoup de matière organique (racines, etc.) : poche de dépôts limoneux sur première route ? (comme couche e dans le sondage 3).

Le sondage 5 (longueur 280cm, profondeur 65cm (fig. 2.34 et 2.35)).



Fig. 2.34 (à gauche)
Asuel – Le Chételat. Le chemin
et le sondage 5 vus depuis l'est.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Fig. 2.35 (à droite)
Asuel – Le Chételat. Coupe sud
du sondage 5.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Ce sondage est situé dans le défilé rocheux constituant un passage obligé.

0 à -15cm	groise-graviers beige-blanc : niveau de roulement actuel ;
-15 à -20cm	limons brun foncé riches en matière organique ;
-20 à -35cm	empierrement léger de graviers-cailloux (5 à 15cm) dans une matrice de limons brun-beige : radier de la route contemporaine ;
-35 à -40cm	niveau humique brun foncé riche en matière organique ;
-40 à -50cm	graviers et cailloux dans une matrice de limons argileux jaune-ocre (comme couche c du sondage 3) : route moderne ? ;
-50 à -60cm	limons argileux brun-gris avec graviers et cailloux, et par endroit beaucoup de matière organique ;
-60cm	roche avec poches résiduelles de limons argileux jaune-ocre : vestige d'un premier revêtement ?

Il aurait été plus intéressant de creuser ce sondage en travers du chemin. La roche porte peut-être d'anciennes ornières.

Le sondage 6 (longueur 200cm, profondeur 45cm).

Ce sondage est situé direction Les Malettes. Il a été creusé en dehors et juste à l'ouest du chemin, sur un replat qui pouvait « marquer » la voie romaine.

0 à -15cm	humus forestier brun foncé ;
-15 à -40cm	éboulis dans une matrice humique très aérée brune ;
-40 à -50cm	roche démantelée ;
-50cm	roche devenant plus compacte. Aucune trace identifiable de la voie.

Le sondage 7 (longueur 200cm, profondeur 80cm (fig. 2.36)).



Fig. 2.36
Asuel – Le Chételat. Coupe ouest
du sondage 7.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Ce sondage est le plus proche des Malettes.

- 0 à -15cm revêtement de groise ;
- 15 à -80cm chaille anguleuse dans une matrice argilo-sableuse jaune-brun : ce niveau non structuré paraît naturel : éboulis ;
- 80cm arrêt à la profondeur maximum prévue de la canalisation.

Remarques diverses, perspectives : la voie romaine est apparue assez profondément enfouie sous le chemin actuel, là où elle a été véritablement identifiée dans le sondage 3. Elle semble de ce fait à l'abri de la tranchée de canalisation pour l'électricité et le téléphone qui atteindra au maximum 80cm de profondeur. S'il devait y avoir des travaux plus destructeurs, il conviendrait de les surveiller.

2.7 BASSECOURT – ENTRE LES VIES (PARCELLE 1363)

Rapport archéologique	Intervention n°7/2016		
Commune	Haute-Sorne		
Localité	Bassecourt		
Adresse/lieu-dit	Parcelle n°1363/Entre les Vies		
Abréviation	BAS-ZZ		
Surveillance/fouille	23-24 novembre		
Coordonnées	586 690/242 950	Altitude	470m
Travaux concernés	Modernisation des installations BKW		
Entrepreneur des travaux	Parietti et Gindrat SA, Delémont	Contact	BKW Energie AG, Ostermundigen
Documents à disposition	–		
Personnel	Pierre-Alain Borgeaud		
Structure, type	–		
Interprétation archéo.	–	Datation	–
Photo, document, dessin	Pierre-Alain Borgeaud		
Dépôt mobilier, objet	–	Dépôt documentation	OCC-SAP, Porrentruy

Description de l'intervention : la modernisation et le remplacement des installations dans la sous-station de Bassecourt entraîne d'importants travaux. Notre service avait envoyé un préavis à la commune demandant que nous soyons avertis du début des terrassements que nous souhaitions suivre. Cette requête devait figurer dans le permis de construction. Malencontreusement, cette directive faite à la commune n'a pas donné de suite. En effet, le canton délivre directement les permis pour les projets liés à l'alimentation énergétique du Jura, ce que nous ne savions pas. Nos consignes étaient donc ignorées tant par les BKW que par l'entreprise de terrassement.

Lors d'une visite inopinée, nous avons constaté que de très importants travaux étaient en cours (fig. 2.37).



Fig. 2.37
Bassecourt – Entre les Vies.
Situation de la station transformatrice BKW et de deux surfaces fraîchement excavées (en rouge).
Orthophoto tirée du GéoPortail jura.ch

Un imposant terrassement de près de trois mètres de profondeur occupait une surface mesurant 60 x 30m environ! Le fond de l'excavation inondé et les parois protégées par des bâches ne laissaient qu'entrevoir localement le sous-sol graveleux (fig. 2.38).

Un contremaître rencontré sur place nous apprend que le terrain n'était constitué que par des graviers et des remblais liés à d'anciennes infrastructures de la sous-station. Celles-ci avaient été démolies dans les années septante et les débris simplement enterrés sur place, comme ça se faisait souvent à l'époque. Environ 1000m³ de béton provenant de fondations ont d'ailleurs dû être triés et déblayés.

Un second terrassement moins important (environ 15 x 15m), destiné à créer un bassin d'infiltration des eaux, est situé un peu plus au sud (fig. 2.37).

Cette excavation dont les parois n'ont pas été protégées a permis de mieux observer la stratigraphie locale (fig. 2.39).



Fig. 2.38 (à gauche)
Bassecourt – Entre les Vies. Le grand terrassement vu depuis l'ouest.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Fig. 2.39 (à droite)
Bassecourt – Entre les Vies. La grande fosse d'infiltration vue depuis le nord-est. Les traits jaunes indiquent le niveau du sol « actuel » sous la digue.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Sous une digue fraîchement aménagée et rehaussant le bord du bassin, on devine le niveau du sol « actuel » dépourvu en partie de sa terre végétale, puis environ 40cm de remblais graveleux probablement étalés lors du démantèlement des installations dans les années septante. On voit ensuite une couche foncée entre 60 et 80cm de profondeur (en évaluant à 20cm la terre enlevée sous la digue) et constituant vraisemblablement le niveau de terre végétale de l'époque et qui n'avait pas été récupérée. De 80 à 110cm environ, on observe des sédiments graveleux brun orangé qui paraissent stériles, puis des graviers hétérométriques plus nombreux pris dans une matrice de limons brun clair. La base du bassin montre de la chaille calcaire grossière qui a été mise en place comme couche d'assainissement.



Fig. 2.40

Bassecourt – Entre les Vies.
Vue partielle des installations
aériennes qui vont être supprimées et enterrées.

Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Après une enquête qui nous apprend pourquoi nous n'avons pas été avertis du déroulement de ces importants travaux, nous sommes conviés à une séance de chantier le 24 novembre. Cela nous permet d'être bien informés de la suite.

Les travaux de modernisation ne vont plus entraîner de terrassements importants. Il est surtout prévu de démonter de nombreuses installations aériennes, qui vont être remplacées par des conduites souterraines (fig. 2.40).

Les mâts vont être simplement tronçonnés ou déboulonnés à ras du sol, sans entraîner de creusements. Par contre, les conduites souterraines nécessiteront des tranchées profondes d'environ 80cm. Les personnes présentes à la séance s'engagent à nous avertir dès que le moindre creusement est programmé.

Remarques diverses, perspectives : malheureusement, les premiers et plus importants terrassements n'ont pas pu être surveillés. Par contre, les creusements de tranchées destinées à l'enterrement des lignes électriques, des travaux prévus pour 2017, seront suivis.

2.8 BASSECOURT – ZONE INDUSTRIELLE (PARCELLE 3587)

Rapport archéologique	Intervention n°8/2015		
Commune	Haute-Sorne		
Localité	Bassecourt		
Adresse/lieu-dit	Parcelle n°3587/Zone industrielle		
Abréviation	BAS-ZZ		
Surveillance/fouille	24 novembre		
Coordonnées	585 510/243 630	Altitude	473m
Travaux concernés	Terrassement de l'usine de boîtes de montres EFTEOR SA		
Entrepreneur des travaux	Georges Chételat, Courroux	Contact	–
Documents à disposition	–		
Personnel	Pierre-Alain Borgeaud		
Structure, type	–		
Mobilier, époque	–)		
Prélèvement	–		
Interprétation archéo.	–	Datation	–
Photo, document, dessin	Pierre-Alain Borgeaud		
Dépôt mobilier, objet	–	Dépôt documentation	OCC-SAP, Porrentruy

Description de l'intervention : la surveillance du terrassement d'une usine s'est faite de façon inopinée alors que celui-ci était terminé. Le permis de construction mentionnait pourtant que nous devons être avertis du début des travaux, ce qui n'a pas été fait.

La parcelle concernée se situe au nord de Bassecourt, à l'ouest de l'espace industriel (fig. 2.41).

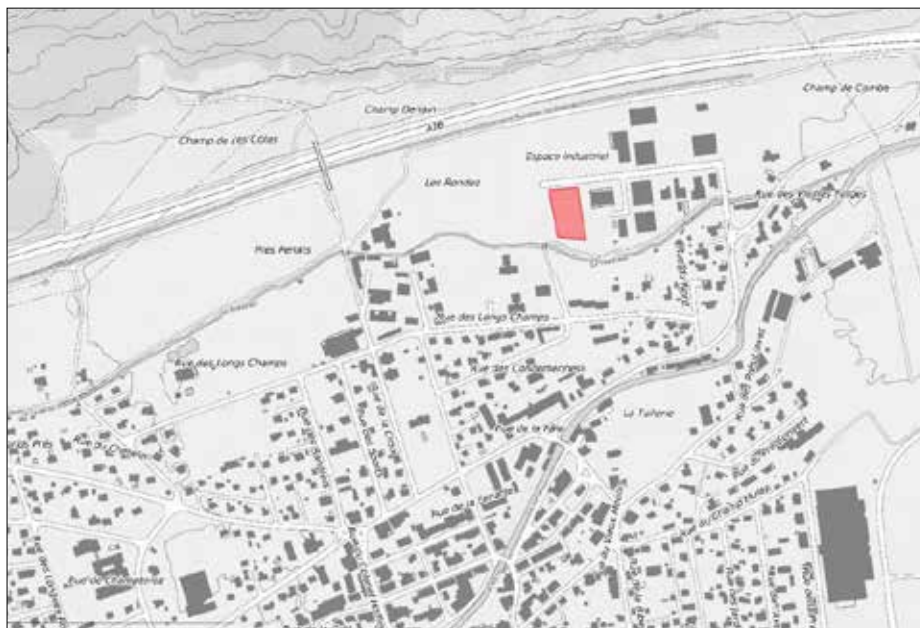


Fig. 2.41
Bassecourt – Zone industrielle.
Plan de situation de la parcelle
n°3587.
Extrait de la carte nationale tiré
du GéoPortail jura.ch

La terre végétale a été enlevée sur toute la surface et la partie centrale est déjà remblayée et compactée (fig. 2.42).

Le machiniste présent nous informe que le bâtiment ne comportera pas de sous-sol et donc que le terrassement est à ce stade terminé. Seule la zone destinée à être remblayée et où sera construite l'usine a été excavée un peu plus profondément pour une meilleure stabilité du sol.

Par chance, une petite zone n'est pas encore recouverte au nord et nous permet d'observer la stratigraphie locale (fig. 2.43).



Fig. 2.42 (à gauche)
Bassecourt – Zone industrielle La
surface terrassée vue depuis le
sud-est.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Fig. 2.43 (à droite)
Bassecourt – Zone industrielle.
Vue de la partie la plus profonde
du terrassement.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAPP

Sous 25cm de terre végétale (qui est ici enlevée), on voit une quinzaine de centimètres de sédiments argileux brun-gris foncé contenant çà et là des paillettes de charbon de bois, puis des graviers hétérométriques plutôt fins pris dans une matrice de sédiments argilo-sableux beige-gris paraissant archéologiquement stériles.

Remarques diverses, perspectives : la zone ne semble pas contenir de vestiges archéologiques. Il y a quelques années, nous avons surveillé des terrassements dans l'espace industriel plus au nord-est, qui s'étaient déjà révélés négatifs.

2.9 CHARMOILLE – PRÉ CARRÉ (PARCELLE 228)

Rapport archéologique	Intervention n°9/2016		
Commune	La Baroche		
Localité	Charmoille		
Adresse/lieu-dit	Parcelle n°228/Pré Carré		
Abréviation	CHA-ZZ		
Surveillance/fouille	29-30 novembre, 2 et 8 décembre		
Coordonnées	581 980/252 230	Altitude	513m
Travaux concernés	Travaux de canalisation et réalisation d'une liaison piétonne		
Entrepreneur des travaux	Fernand Perrin SA, Porrentruy	Contact	Michaël Güttly, conducteur des travaux chez RWB SA
Documents à disposition	Plan de situation des travaux et des conduites		
Personnel	Pierre-Alain Borgeaud		
Structure, type	–		
Mobilier, époque	Tuile (non prélevée)		
Prélèvement	–		
Interprétation archéo.	–	Datation	–
Photo, document, dessin	Pierre-Alain Borgeaud		
Dépôt mobilier, objet	–	Dépôt documentation	OCC-SAP, Porrentruy

Description de l'intervention : la réalisation d'un chemin piétonnier vers la sortie occidentale du village de Charmoille a été précédée par la pose de canalisations d'eau, d'électricité et d'égouts (fig. 2.44)



Fig. 2.44
Charmoille – Pré Carré. Plan de situation de la zone des travaux. Extrait de cadastre tiré du Géo-Portail jura.ch

Une tranchée principale longue de près de 150m pour une profondeur de 1,50m a été excavée le long de la route et sous la future liaison piétonne (fig. 2.45).

Ces travaux ont permis d'observer la stratigraphie locale, qui est assez monotone sur toute la longueur de la tranchée (fig. 2.46).

Sous 30cm de terre végétale (absente sur l'image), on observe environ 60cm de colluvions



Fig. 2.45 (à gauche)
Charmoille – Pré Carré. La tranchée principale vue depuis l'est.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Fig. 2.46 (à droite)
Charmoille – Pré Carré. Vue locale de la coupe dans la tranchée principale.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

peu argileuses humiques brun foncé, plus ou moins caillouteuses et contenant quelques morceaux de tuile indéterminée. Les cailloux sont plutôt anguleux. Ils s'observent surtout en base de couche où ils forment localement des concentrations qui ne paraissent pas agencées. La grosseur de ces pierres varie de 5 à 15cm, avec parfois des éléments jusqu'à 25cm. Quelques galets vosgiens sont visibles çà et là. On observe plus bas des sédiments assez argileux brun-jaune d'origine loessique, presque sans cailloux. La transition entre les deux niveaux est plutôt abrupte. Le creusement de chambres de contrôle, et surtout de petites tranchées destinées à retrouver le collecteur d'épuration, situé un peu plus au nord, a montré cette couche de sédiments loessiques jusqu'à près de trois mètres de profondeur.

Remarques diverses, perspectives : l'endroit paraît archéologiquement stérile, mais une surveillance des tranchées annexes de raccordements prévues en 2017 est envisageable.

2.10 CHEVENEZ – SUR VANNEZ (PARCELLE 3784)

Rapport archéologique	Intervention n°10/2015		
Commune	Haute-Ajoie		
Localité	Chevenez		
Adresse/lieu-dit	Parcelle n°3784/Sur Vannez		
Abréviation	CHE-ZZ		
Surveillance/fouille	25 mai et 6 juin		
Coordonnées	567 350/248 830	Altitude	540m
Travaux concernés	Terrassement d'un parking		
Entrepreneur des travaux	PMB construction SA, Boncourt	Contact	–
Documents à disposition	–		
Personnel	Pierre-Alain Borgeaud		
Structure, type	–		
Mobilier, époque	–		
Prélèvement	–		
Interprétation archéo.	–	Datation	–
Photo, document, dessin	Pierre-Alain Borgeaud		
Dépôt mobilier, objet	–	Dépôt documentation	OCC-SAP, Porrentruy

Description de l'intervention : visites de surveillance du terrassement d'un grand parking affecté aux terrains de football. La parcelle concernée est située à moins de 200m à l'est du périmètre archéologique de Chevenez, Sur Vannez, ce qui nous a incités à faire cette surveillance (fig. 2.47).

En fait de terrassement, seul l'humus a été enlevé. On observe, sous 20 à 30cm de terre végétale, des sédiments bruns très caillouteux qui correspondent très probablement à la



Fig. 2.47
Chevenez – Sur Vannez. Situation de la zone du parking (en rouge).
Orthophoto tirée du GéoPortail jura.ch

roche démantelée. Lors de notre première visite le 25 mai, seule la partie occidentale est terrassée. Aucune anomalie ni mobilier n'est repéré dans cette zone (fig. 2.48).

Une seconde visite est effectuée le 6 juin seulement, pour cause d'intervention sur un site plus important. Le terrassement du parking est non seulement terminé, mais la surface est totalement remblayée de chaille compactée. Une bande non recouverte le long du chemin permet de voir un même sous-sol caillouteux que dans la première partie (Fig. 2.49).

Fig. 2.48 (à gauche)
Chevenez – Sur Vannez. La zone partiellement terrassée du parking, vue depuis le nord-ouest.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP



Fig. 2.49 (à droite)
Chevenez – Sur Vannez. La zone du parking fraîchement remblayée de chaille vue depuis le sud-est.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP



Remarques diverses, perspectives : la roche démantelée affleure dès la base de la terre végétale, le potentiel archéologique paraît pour le moins limité à cet endroit.

2.11 CHEVENEZ – RUE DES MOISSONS (PARCELLE 4417)

Rapport archéologique	Intervention n°11/2016		
Commune	Haute-Ajoie		
Localité	Chevenez		
Adresse/lieu-dit	Parcelle n°4417/rue des Moissons		
Abréviation	CHE-ZZ		
Surveillance/fouille	6 juin		
Coordonnées	567 145/249 480	Altitude	473m
Travaux concernés	Terrassement d'une maison familiale		
Entrepreneur des travaux	Gérard Cuenat SA, Courchavon	Contact	–
Documents à disposition	–		

Personnel	Pierre-Alain Borgeaud		
Structure, type	–		
Mobilier, époque	Tuile et brique moderne (non conservées)		
Prélèvement	–		
Interprétation archéo.	–	Datation	–
Photo, document, dessin	Pierre-Alain Borgeaud		
Dépôt mobilier, objet	–	Dépôt documentation	OCC-SAP, Porrentruy

Description de l'intervention : visite de surveillance des travaux de terrassement d'une maison familiale. La parcelle concernée se situe en direction de la sortie nord de Chevenez (fig. 2.50).



Fig. 2.50
Chevenez – rue des Moissons.
Plan de situation de la parcelle
4417.
Extrait de cadastre tiré du Géo-
Portail jura.ch

Lors de cette visite, la terre végétale est enlevée sur toute la surface et l'emprise de la future construction est déjà remblayée de chaille compactée (fig. 2.51).

Le machiniste présent nous informe que seule la terre végétale a été enlevée sous la chaille et que la maison ne comportera pas de sous-sol.

Un puits perdu destiné à infiltrer les eaux de toit est creusé au sud, pas loin de la route. Ce trou profond de 350 cm permet d'observer la stratigraphie locale (fig. 2.52).



Fig. 2.51 (à gauche)
Chevenez – rue des Moissons. La
parcelle en cours de terrasse-
ment vue depuis le nord-ouest.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Fig. 2.52 (à droite)
Chevenez – rue des Moissons.
Vue de la coupe nord du puits
perdu.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

- 0 à -20 cm : terre végétale ;
- 20 à -190 cm : sédiments silteux brun-jaune d'origine loessique. Quelques paillettes de charbon de bois et de rares petits nodules de terre cuite sont visibles jusqu'à une vingtaine de centimètres de la base de cette couche, soit jusqu'à 170cm de profondeur. Colluvions, pas de niveau archéologique visible ;
- 190 à -350 cm : graviers alluviaux très hétérométriques (diamètre 1 à 25cm) pris dans une matrice sableuse brun-jaune. Ces graviers sont lités et montrent des passées plus argileuses. Pas d'eau de nappe à la base du creusement.



Fig. 2.53
Chevenez – rue des Moissons.
Les blocs de calcaire équarris.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Au sommet de ce trou perdu et dès la base de la terre végétale, on observe dans la moitié est de la coupe seulement, un empierrement qui se développe en direction de la route. Cet aménagement est constitué de pierres calcaires déposées plutôt en vrac sur une épaisseur de 20 à 30cm. Cette structure n'est pas interprétée mais elle paraît très récente. Une couche de remblais se développe en son sommet, aussi en direction de la route. Ces remblais ont livré quelques morceaux de tuile plate moderne et... une paille en plastique en contact avec l'empierrement. Quatre blocs calcaires équarris stockés plus à l'ouest sur le chantier par le machiniste, proviennent également de ces remblais. Ces blocs reposaient d'après ses indications, directement sur l'empierrement et affleuraient dans l'humus. Le plus gros élément (au premier plan) mesure 100 x 50 x 40cm et pèse probablement près de 500kg (fig. 2.53).

Ces blocs, dont l'origine nous est inconnue, se trouvaient de toute évidence en position secondaire dans les remblais.

2.12 COURCHAVON – GROS GRAVIER (PARCELLES 78 ET 92)

Rapport archéologique	Intervention n°12/2016		
Commune	Courchavon		
Localité	Courchavon		
Adresse/lieu-dit	Parcelle n°78 et 92/Le Gros Gravier		
Abréviation	CHV-GG		
Surveillance/fouille	5, 10, 13 octobre		
Coordonnées	571 300/254 870	Altitude	400m
Travaux concernés	Terrassements d'étangs-biotopes		
Entrepreneur des travaux	PMB construction SA (succession Courbat J. SA), Boncourt	Contact	Natura, Biologie appliquée sàrl, Le Noirmont – Les Reussiles. Michaël de la Harpe
Documents à disposition	–		
Personnel	Pierre-Alain Borgeaud, Martin Boillat (civiliste)		
Structure, type	Empierrement, fondation d'écluse		
Mobilier, époque	Céramique, tuile, verre et fer d'Époques moderne à contemporaine (non conservés)		
Prélèvement	–		
Interprétation archéo.	Fondations d'écluse moderne	Datation	–
Photo, document, dessin	Pierre-Alain Borgeaud		
Dépôt mobilier, objet	–	Dépôt documentation	OCC-SAP, Porrentruy

Description de l'intervention : surveillance des travaux de terrassement de pièces d'eau creusées sur les parcelles 78 et 92 dans le cadre de compensations forestières de 3^e type liées à l'autoroute A16.

Sur la parcelle 78, un bras mort alimenté par vase communiquant avec l'Allaine et un étang à batraciens attenant séparé par une digue, ont été excavés le long et immédiatement à l'est de la rivière (fig. 2.54).

Les importants terrassements ont nécessité la création d'une piste de chantier en chaille, qui sera démontée à la fin des travaux (fig. 2.55).

La terre végétale et l'horizon B (couche 2) ont d'abord été enlevés sur l'emprise du futur bras mort au nord. La couche 2 est constituée de silts sableux très peu argileux brun-jaune d'origine alluviale et dont l'épaisseur varie de 20 à 80cm (fig. 2.56).



Fig. 2.54
Courchavon – Le Gros Gravier.
Situation des zones excavées (en rouge) sur la parcelle 78 pour l'aménagement d'un bras mort (au nord) et d'un étang à batraciens (au sud).
Orthophoto tirée du GéoPortail

Un fer à cheval complet a été trouvé à 40cm de profondeur dans cette couche 2. Plus tard, le terrassement s'est poursuivi dans des graviers alluviaux jusqu'à la profondeur voulue.



Fig. 2.55 (à gauche)
Courchavon – Le Gros Gravier.
Vue depuis le sud-ouest, de la piste et de la zone de chantier sur la parcelle 78.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Fig. 2.56 (à droite)
Courchavon – Le Gros Gravier.
Le début du terrassement des étangs de la parcelle 78 vue depuis le nord-est.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Lors du creusement des couches superficielles de l'étang plus au sud, un empierrement est apparu à 30cm de profondeur environ (fig. 2.57).



Fig. 2.57
Courchavon – Le Gros Gravier. La structure 1 vue depuis le sud-est.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Cet aménagement est constitué de pierres et de blocs de calcaire anguleux dont le plus gros mesure 70 x 35 x 25cm pour un poids d'environ 120kg. Certains éléments montrent des

traces de chauffe, par contre les sédiments en contact ne sont pas rubéfiés par la chaleur, ce qui témoigne d'un réemploi de blocs ayant pu appartenir à une construction incendiée.

L'empierrement présente une forme allongée, grossièrement ovale et mesurant 470cm de longueur, pour une largeur de 175cm au nord et de 210cm au sud. On observe un rétrécissement central donnant un aspect « bipolaire » à la structure. Cette partie centrale est prolongée au nord par une sorte de petit canal comblé de pierres plus petites et partant en direction de la rivière.

Lors du dégagement manuel, quelques tessons de céramique, de tuile et de verre ont été retrouvés sur et entre les pierres de la construction. Ce mobilier est très récent, il date des 19-20^e siècles.

Alors que nous finissions de dégager l'empierrement et que nous nous questionnions sur sa fonction, un riverain, Monsieur Arthur Moser (89 ans), est passé nous voir et nous a dit qu'il savait à quoi correspondait la construction, et pour cause ; en fait le terrain lui appartenait, et avant lui, à son père. La structure constitue la fondation d'une écluse qu'il a lui-même remblayée il y a une soixantaine d'années ! En effet, il existait ici un système de petits canaux d'irrigation dont un était commandé ici par cette écluse. La prise d'eau desservie par une première écluse existe d'ailleurs encore dans les fourrés au bord de l'Allaine, avant le grand virage de la rivière et de la route, à la sortie de Courchavon. Un canal partait en direction du sud et passait même sous la voie de chemin de fer pour se prolonger de l'autre côté, un autre venait ici. On glissait un madrier dans l'écluse pour arrêter l'eau, qui montait et débordait sur les terrains attenants. Un trop-plein également modulable partait en direction du nord pour relier la rivière.

A l'époque de l'exploitation des terres par Monsieur Moser, et même déjà du temps de son père, ce système d'irrigation n'avait plus vraiment sa raison d'être, les terrains étant suffisamment humides. De plus, à la suite de « farces » d'inconnus qui avaient fermé l'écluse, le terrain avait été inondé plusieurs fois à de très mauvais moments, notamment une fois alors que le foin était prêt à faucher. Le père de Monsieur Moser avait alors demandé à son fils de reboucher tout ce système d'irrigation, ce qu'il fit. Un dernier tronçon de canal a été comblé plus tardivement, il y a une trentaine d'années.

Voilà pour la petite histoire...

On connaît donc à peu près les circonstances d'abandon et de comblement de l'écluse. Par contre, la date de sa construction demeure inconnue. Néanmoins, on estime que ce type d'aménagement doit remonter aux 18^e-19^e siècles.

2.13 CORNOL – MONT TERRI (PARCELLE 1079)

Rapport archéologique	Intervention n°13/2016		
Commune	Cornol		
Localité	Cornol		
Adresse/lieu - dit	Parcelle n°1079/Ferme de Monterri		
Abréviation	COR-ZZ		
Surveillance/fouille	14, 15 et 17 mars 2016		
Coordonnées	579 540/249 140	Altitude	660m
Travaux concernés	Terrassement pour un poulailler et une fosse à liser		

Entrepreneur des travaux	Luc Baehler, entreprise de terrassement Benjamin Fleury, Frégiécourt	Contact	Swen Maillard, agriculteur exploitant
Documents à disposition	–		
Personnel	Pierre-Alain Borgeaud		
Structure, type	–		
Mobilier, époque	–		
Prélèvement	–		
Interprétation archéo.	La zone paraît archéologiquement stérile	Datation	–
Photo, document, dessin	Pierre-Alain Borgeaud		
Dépôt mobilier, objet	–	Dépôt documentation	OCC-SAP, Porrentruy

Description de l'intervention : la ferme de Monterri se situe sur le versant oriental du Mont Terri, à 500 m du site fortifié gallo-romain (fig. 2.58).

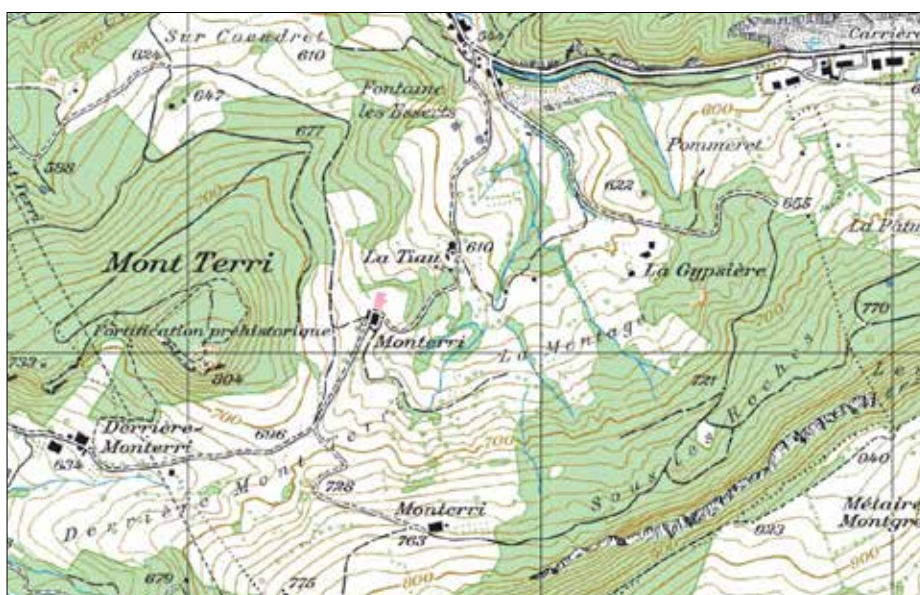


Fig. 2.58
Cornol – Ferme de Monterri.
Plan de situation de la zone de travaux (en rose). Extrait de la carte nationale tiré du GéoPortail jura.ch

La construction d'un grand poulailler industriel a nécessité le terrassement d'une parcelle de terrain située au nord de la ferme et sur une surface d'environ 40 x 30m. Lors de notre première visite de surveillance, la terre végétale vient d'être enlevée. La quasi absence de pierres laisse pressentir un sol profond (fig. 2.59).

A l'ouest de la surface, là où le terrassement est le plus profond à cause de la pente, une bande de terrain est excavée jusqu'au niveau fini. On observe sous la terre végétale des sédiments brun-jaune ne contenant pratiquement pas de pierres jusqu'à 150cm de profondeur environ (fig. 2.60).



Fig. 2.59 (à gauche)
Cornol – Ferme de Monterri.
Vue depuis le sud de la surface décapée pour le poulailler.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Fig. 2.60 (à droite)
Cornol – Ferme de Monterri.
Vue de la coupe à l'ouest du terrassement.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Ces sédiments sont constitués de silts peu argileux montrant çà et là des taches décolorées plus claires correspondant à des empreintes d'anciennes racines. Il s'agit de loess qui paraissent très peu colluviés, à en juger par la rareté des cailloux. On observe quelques paillettes de charbon de bois, surtout dans les taches de racines. Ces sédiments semblent archéologiquement stériles.

Au sud et plus particulièrement dans l'angle sud-ouest du terrassement, les loess biseautent, ils recouvrent et se mélangent partiellement à un substrat bien plus caillouteux constituant des dépôts de pente (fig. 2.61).

Fig. 2.61 (à gauche)
Cornol – Ferme de Monneri. Vue de la coupe dans l'angle sud-ouest du terrassement.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP



Fig. 2.62 (à droite)
Cornol – Ferme de Monneri. Le terrassement profond de la zone à lisier.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP



A l'est de l'aire du poulailler, une grande fosse à lisier carrée est excavée jusqu'à 220cm de profondeur. On observe les loess sur toute la surface et la hauteur de ce terrassement. Les premiers cailloux du substrat de dépôts de pente apparaissent à la base de la fosse (fig. 2.62)

2.14 COURROUX – RUE DES ROMAINS (PARCELLE 2843)

Rapport archéologique	Intervention n°14/2016		
Commune	Courroux		
Localité	Courroux		
Adresse/lieu-dit	Parcelle n°2843/Rue des Romains		
Abréviation	CRX-RM		
Surveillance/fouille	9 et 16 février, 30-31 mai, 1er, 7 et 9 juin		
Coordonnées	595 370/245 570	Altitude	421m
Travaux concernés	Terrassement et viabilisation de deux maisons familiales (villas Cubo)		
Entrepreneur des travaux	Georges Chételat SA, Courroux, IMJU agence immobilière, Delémont	Contact	IMJU agence immobilière
Documents à disposition	–		
Personnel	Pierre-Alain Borgeaud, Vincent Légeret		
Structure, type	Fosse		
Mobilier, époque	Céramique, terre cuite (tuile et <i>tubuli</i>), verre, fibule en bronze, clous en fer/ CRX 016/1 à 112 RM		
Prélèvement	Sédiments, mortier, charbons de bois		
Interprétation archéo.	Niveau archéologique romain avec mobilier et fosse	Datation	Epoque romaine
Photo, document, dessin	Pierre-Alain Borgeaud, Vincent Légeret		
Dépôt mobilier, objet	OCC-SAP, Porrentruy	Dépôt documentation	OCC-SAP, Porrentruy

Description de l'intervention : la parcelle n°2843 est située dans le périmètre de protection archéologique lié à la *villa* gallo-romaine de Courroux, à une cinquantaine de mètres au nord-ouest de la nécropole romaine fouillée dans les années cinquante (fig. 2.63).

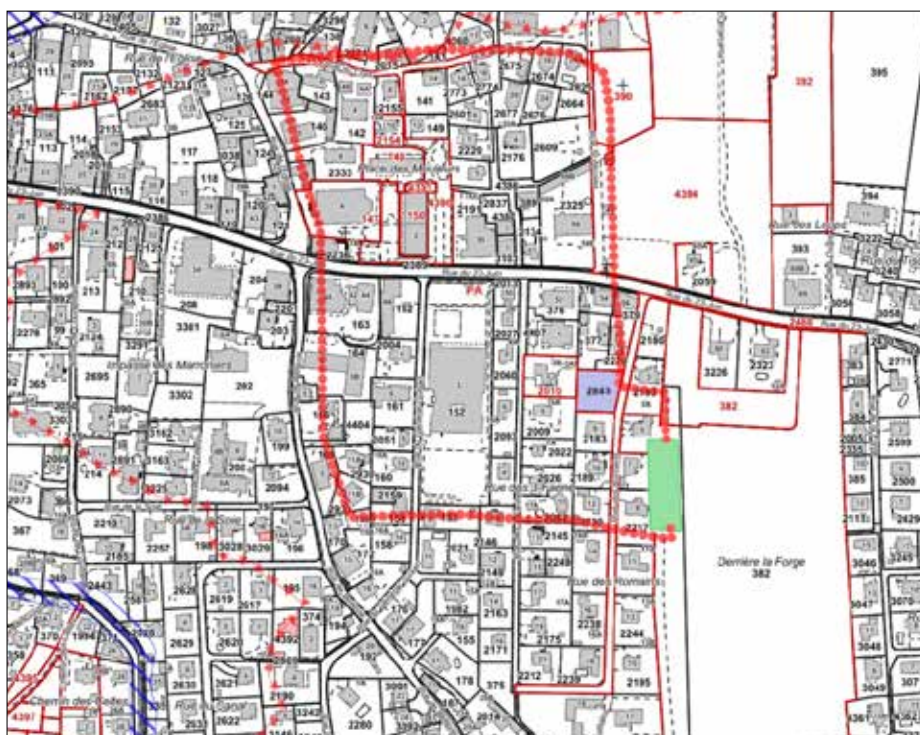


Fig. 2.63
 Courroux – Rue des Romains.
 Plan de situation de la parcelle
 2843 (en violet), du périmètre
 archéologiques (billes rouges)
 et du cimetière romain (en vert).
 Extrait de cadastre tiré du Géo-
 Portail jura.ch

L'archéologie cantonale avait émis un préavis quant au suivi archéologique à mener lors des travaux (note au SDT, Section des permis de construire), en date du 15 septembre 2015. La parcelle n°2843 constitue un des rares terrains non bâtis subsistant encore dans ce périmètre, il présente de ce fait un intérêt certain pour l'archéologie cantonale. Des sondages prospectifs avaient de prime abord été envisagés avant le début des travaux de terrassement. Afin de programmer les différentes interventions, un entretien sur le site a eu lieu entre l'archéologue cantonal R. Fellner et MM. Chèvre et Corbat en date du 22 septembre 2015. Il en est ressorti que les bâtiments n'auront pas de sous-sol et qu'ils seront construits sur une élévation de remblai mis en place après l'enlèvement de la terre végétale. Seules les tranchées reliant les bâtiments aux canalisations entameront plus profondément le terrain. En dehors des canalisations, les éventuels vestiges ne seront pas véritablement menacés s'ils n'affleurent pas directement sous l'humus, R. Fellner décide alors, par souci de gain de temps et d'économie de moyens, de renoncer aux sondages. Mais il stipule qu'il y aura un contrôle à la suite de l'enlèvement de la terre végétale (les structures romaines apparaissant souvent très haut dans les environs), et que plus tard le creusement des tranchées se fera sous notre surveillance. Il demande donc que nous soyons avertis dès que la terre a été enlevée pour que nous puissions procéder aux premières observations, ce à quoi s'engagent ses deux interlocuteurs.

Le lundi 8 février 2016 en début d'après-midi, un responsable des travaux de la société IMJU informe par téléphone l'archéologue cantonale adjointe C. Robert-Charrue Linder, que la terre végétale vient d'être enlevée sur toute la parcelle, et que nous pouvons donc passer sur place afin de réaliser le contrôle de surface. Suite à ce téléphone, elle demande au responsable de chantier P-A. Borgeaud, signataire du présent rapport, d'aller sur le terrain afin d'établir un premier diagnostic. Le mardi 9 février, en milieu de matinée, je me rends sur place et constate, à mon grand étonnement, que la surface excavée (environ 22 x 25m) est déjà entièrement recouverte de chaille, qu'un gros rouleau compresseur est en train de compacter ! Une grue de chantier est sur le point d'être montée sur une surface également fraîchement remblayée plus élevée, aménagée en bordure de la route (fig. 2.64).

Impossible bien sûr d'effectuer la moindre observation archéologique dans ces conditions malheureuses. Un chauffeur de camion sur place me dit que de toute façon il n'y avait rien sous le remblai, que je pouvais aller demander confirmation au conducteur du rouleau, qui avait également effectué le creusage ! J'ai renoncé à ce témoignage dont on peut largement douter, est-il utile de le préciser. Même si le machiniste est de bonne foi et qu'il n'a rien vu, cela ne signifie évidemment pas qu'il n'y a rien, les vestiges archéologiques étant souvent très discrets, surtout à leur niveau d'apparition. Après avoir pris quelques photos, je suis reparti, consterné, faire part de ce couac à mes supérieurs.

En l'absence de l'archéologue cantonal qui est en congé, son adjointe, interloquée par ce constat, a tout de suite téléphoné au responsable de chantier d'IMJU, en le sommant de faire immédiatement interrompre les travaux et en l'informant qu'il était probable que le remblai de chaille devrait être enlevé. La décision en incombera principalement à R. Fellner dès son retour de congé.

Le lundi 15 février, une séance de chantier est organisée en fin de matinée. R. Fellner exige de faire enlever la chaille, mais dans un premier temps sur une moitié seulement de la surface, cela permettant de la stocker sur l'autre moitié. Ensuite, selon le résultat de l'expertise du sous-sol, soit il n'y a pas de vestiges et la chaille pourra être remise en place et les travaux continuer, soit des vestiges apparaissent et dans ce cas l'autre moitié du remblai devra être démontée.

Le mardi 16 février au matin, la chaille est enlevée au sud de la parcelle. Une visite de contrôle l'après-midi montre que le remblai (épais de 55 à 70cm) a été démonté sur une surface un peu petite de 15 x 12m environ, soit sur un tiers seulement du total (fig. 2.65).

Fig. 2.64 (à gauche)
Courroux – Rue des Romains.
La surface déjà remblayée de chaille, rendant les observations archéologiques préliminaires impossibles.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Fig. 2.65 (à droite)
Courroux – Rue des Romains.
Vue de la surface après l'enlèvement de la chaille au sud.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP



C'est un peu juste, mais bon on ne va pas chipoter, l'erreur initiale étant en fait due à une faute de communication et non à une volonté de ne pas respecter les directives de l'archéologie cantonale. L'observation du substrat sur cette surface limitée ne permet pas de détecter de structure archéologique. A la base de la terre végétale, le sous-sol est constitué de limons peu argileux très graveleux brun assez foncé contenant quelques petits fragments de tuiles roulées, dont certains éléments semblent modernes, et d'autres sont assurément romains (un bord de *tegula*). Un tesson de verre blanc transparent moderne est aussi observé.

Le sous-sol est probablement remanié par d'anciens labours. S'il contient des structures archéologiques, celles-ci se trouvent plus profondément enfouies et ne sont, le cas échéant, pas véritablement menacées. En l'absence de vestiges, le feu vert est donné à Monsieur B. Aljazi de l'agence immobilière IMJU, pour la reprise et la poursuite des travaux de construction. Une nouvelle surveillance archéologique sera effectuée plus tard lors du creusement des canalisations qui entameront plus profondément le terrain.

A partir du 30 mai, le creusement de ces canalisations a été effectué sous notre surveillance continue, alors que les villas Cubo sont déjà presque sous toit (fig. 2.66).



Fig. 2.66 (à gauche)
Courroux – Rue des Romains. Les deux « villas Cubo » en cours de construction, devant lesquelles vont être creusées les canalisations.

Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Fig. 2.67 (à droite)

Courroux – Rue des Romains. Une partie des canalisations vue depuis le nord.

Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Une tranchée principale longe la rue selon une direction nord-sud et se raccorde aux villas par des embranchements secondaires. Les tranchées sont profondes d'environ 100cm pour une largeur de 50 à 60cm (fig. 2.67).

Ces tranchées permettent un regard sur la stratigraphie locale. On y observe de haut en bas (fig. 2.68) :



Fig. 2.68

Courroux – Rue des Romains. La stratigraphie locale observée dans les tranchées.

Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

- 0 à -50 cm : remblai actuel de chaille qui remplace environ 30cm de terre végétale qui a été décapée ;
- 50 à -70 cm : couche 2.1, sédiments très graveleux bruns contenant des petits fragments de tuile plutôt moderne, et parfois romaine ;
- 70 à -80 cm : couche 2.2, sédiments très graveleux plus foncés avec également de petits fragments de tuile paraissant moderne ;
- 80 à -90 cm : couche 3, sédiments très graveleux brun jaunâtre contenant des petits morceaux de tuile romaine et quelques tessons de céramique de la même époque. On observe notamment des pâtes savonneuses grises à beige parfois décorées et de la céramique commune à pâte brune à grise, portant un décor peigné (fig. 2.69), niveau archéologique qui se trouvait environ entre 60 et 70cm de profondeur avant les travaux et le dépôt de chaille ;
- 90 à -100 cm : graviers pris dans une matrice sableuse jaune-beige, sol naturel.

Une anomalie est apparue à la base de la couche 3 dans la tranchée nord-sud. Il s'agit d'une fosse marquée à son apparition par une tache brune circulaire d'un diamètre d'environ 120cm. On observe une zone centrale plus foncée gris-brun d'un diamètre moyen de 80cm et qui porte un morceau de tuile *tegula*, ainsi qu'un fragment d'os. La structure est par



Fig. 2.69

Courroux – Rue des Romains. Sélection de céramique de la couche 3 avec un décor à la molette (à gauche) et au peigne (à droite).

Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

hasard favorablement placée, juste à l'endroit d'un élargissement de la tranchée destiné à recevoir une chambre de contrôle (fig. 2.70).

Une coupe nord de l'aménagement montre une grande fosse et confirme les deux comblements distincts aperçus en plan, permettant de mieux préciser leurs limites. La profondeur conservée de la structure est ici de 74cm, mais environ 10cm ont été enlevés au décapage machine (fig. 2.71).

Fig. 2.70 (à gauche)
Courroux – Rue des Romains.
La structure 1 à son niveau
d'apparition.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP



Fig. 2.71 (à droite)
Courroux – Rue des Romains.
La coupe nord de la structure 1.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP



La partie périphérique constitue vraisemblablement une fosse de creusement. On observe des parois évasées et un fond plat. Le remplissage est composé de graviers et gravillons nombreux, avec liant de limons sableux brun-gris et contenant de rares paillettes de charbon de bois et quelques nodules de terre cuite, sans mobilier archéologique.

Le remplissage central montre des parois assez verticales à la base et qui s'évasent dans la partie supérieure. La largeur est de 80cm au sommet, et de 40cm à la base environ. Le fond est plat. Le comblement est composé de limons peu argileux, assez sableux, passablement humiques brun-gris foncé noirâtre, avec beaucoup de paillettes de charbon de bois et un mobilier archéologique assez abondant (décrit plus loin). Quelques morceaux de mortier de chaux au tuileau ont également été observés et prélevés.

Après la fouille de la structure et un approfondissement mécanique, la paroi à l'est de la tranchée permet de montrer un reste de la fosse de creusement, le remplissage central étant entièrement circonscrit dans la tranchée (fig. 2.72).



Fig. 2.72
Courroux – Rue des Romains.
La coupe est de la structure 1.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Le mobilier récolté dans le remplissage central de la fosse est composé de céramique, de terre cuite, de fragments d'os de faune, d'un éclat de verre blanc, d'une plaque de fibule

en bronze et de quatre clous en fer. Ce matériel n'est pas encore étudié mais une première description est présentée ici.

La céramique est constituée d'environ 110 tessons, généralement d'assez petite taille. Parmi eux, une dizaine sont à pâte grossière brune à grise, autant ont une pâte fine grise à noire fumigée, une quinzaine sont à pâte assez fine grise, une vingtaine à pâte plutôt sableuse orange à beige, plus de quarante sont des pâtes à cruche savonneuses grises à orange, sept petits tessons sont en terre sigillée.



Fig. 2.73
Courroux – Rue des Romains.
Sélection de céramique provenant de la structure 1, avec des décors faits à la molette (en haut à gauche et au milieu) et des décors en zigzags.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Quelques tessons portent des décors, principalement de zigzags et parfois faits à la molette (fig. 2.73).

Les cruches sont les poteries les plus représentées dans le corpus de tessons (fig. 2.74).

La terre cuite est composée d'une quinzaine de morceaux de tuiles *tegula* et de trois fragments attribuables à des *tubuli*. Un des morceaux de tuiles a de toute évidence été taillé en forme de rondelle. Ce réemploi particulier a déjà été observé sur plusieurs sites jurassiens, sans que l'on connaisse véritablement la fonction de ces objets (fig. 2.75).



Fig. 2.74 (à gauche)
Courroux – Rue des Romains.
Anse de cruche provenant de la structure 1.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Fig. 2.75 (à droite)
Courroux – Rue des Romains.
Rondelle taillée dans une tuile provenant de la structure 1.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Mais l'objet le plus caractéristique retrouvé dans la structure est certainement une fibule en bronze mesurant 30 x 16mm et qui se rapproche du type Feugère 26 (fig. 2.76 a et b).



Fig. 2.76 a (à gauche) b (à droite)
Courroux – Rue des Romains. La fibule en bronze CRX 016/1 RM vue du dessus (fig. 2.76a) et vue du dessous (fig. 2.76b).
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

C'est une fibule géométrique à arc triangulaire pointé vers la tête, avec sept loges à émaux. Des traces de poudre dans certaines loges peuvent constituer des restes d'émail très altéré. La datation proposée pour cet objet est 40/70 ap. J.-C.

La fonction de la fosse n'est pas établie. La structure paraît un peu grande pour un trou de poteau. Il peut s'agir d'une fosse silo qui a pu servir de petit dépotoir après son abandon.

Partant des chambres de contrôle posées à l'emplacement où se trouvait la structure, une dernière tranchée de canalisation a été creusée dans et sous la route pour retrouver le collecteur d'égouts. On peut voir que le niveau archéologique (couche 3) se poursuit dans cette direction. Il se trouve juste sous la chaille, à la base du coffre du chemin et ne semble donc pas détruit (fig. 2.77).



Fig. 2.77
Courroux – Rue des Romains. La tranchée de raccordement sous la route.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Remarques diverses, perspectives : les résultats positifs de cette intervention nous confortent sur le fait qu'il faudra suivre les travaux de terrassement qui pourront encore se faire dans le périmètre archéologique.

2.15 COURROUX – RUE DU 23 JUIN (PARCELLE 376)

Rapport archéologique	Intervention n°15/2016
Commune	Courroux
Localité	Courroux
Adresse/lieu-dit	parcelle n°376/rue du 23 Juin 52
Abréviation	CRX-ZZ

Surveillance/fouille	13 juillet		
Coordonnées	595 350/245 635	Altitude	420m
Travaux concernés	Déconstruction d'une ancienne maison		
Entrepreneur des travaux	–	Contact	Stéphane Letté, direction des travaux
Documents à disposition	–		
Personnel	Pierre-Alain Borgeaud		
Structure, type	Probables fosses d'extraction de sédiments		
Mobilier, époque	Petits morceaux de tuiles roulées (non prélevées)		
Prélèvement	–		
Interprétation archéo.	–	Datation	Époque romaine
Photo, document, dessin	Pierre-Alain Borgeaud		
Dépôt mobilier, objet	–	Dépôt documentation	OCC-SAP, Porrentruy

Description de l'intervention : la déconstruction partielle de l'ancien bâtiment n°52, situé dans le périmètre archéologique lié à la villa romaine de Courroux, a donné lieu à la surveillance des travaux (fig. 2.78).

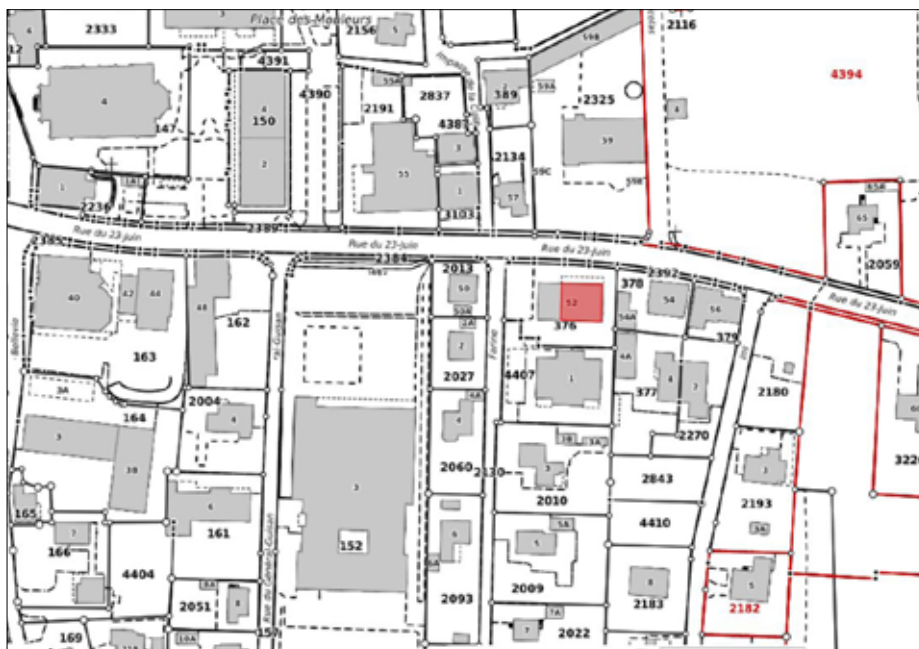


Fig. 2.79
Courroux – Rue du 23-Juin. Le bâtiment n°52 au début de la déconstruction.
Photo S. Letté.

Fig. 2.78
Courroux – Rue du 23-Juin. Plan de situation de la parcelle n°376 et du bâtiment déconstruit (en rouge).
Extrait de cadastre tiré du Géo-Portail jura.ch

Après la démolition, une petite surface rectangulaire de terrain conservé en place est apparue sous une dalle. Cette parcelle de sol non touché par l'ancienne construction est délimitée par des fondations de murs et des remblais sur tout son pourtour (fig. 2.80).

Sur le terrain en place, on observe principalement quatre taches irrégulières qui corres-



Fig. 2.80 (à gauche)
Courroux – Rue du 23-Juin. La parcelle après déconstruction vue depuis le sud-est.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Fig. 2.81 (à droite)
Courroux – Rue du 23-Juin. Les structures vues depuis le nord-est.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

pondent à des structures creuses remblayées. Les remplissages sont composés de sédiments humiques peu graveleux brun foncé qui contrastent avec les limons graveleux plus clairs du terrain encaissant. Quelques petits morceaux de tuiles roulées romaines (*tegulae*) apparaissent çà et là dans les remplissages. Les structures 1, 2 et 3 sont en partie recoupées par les fondations de murs d'enceinte et parois intérieures du bâtiment déconstruit. Seule la structure 4 paraît complète. Elle forme une tache irrégulière plus ou moins circulaire mesurant environ 150cm de diamètre (fig. 2.81).

Ces anomalies évoquent une série de structures que nous avons partiellement fouillées en 2011 à la rue de la Soie, moins de 300m plus au sud-ouest (cf. Rapport 2011 de l'archéologie cantonale, chap.4.2). Il s'agissait là-bas de toute évidence de fosses d'extraction de sédiments, et il est probable que nous ayons ici le même type de structures.

La nouvelle construction prévue sur la parcelle 376 ne comportera pas de sous-sol, et de ce fait les structures ne seront pas menacées de destruction. Ceci et parallèlement au fait du peu d'intérêt que ces aménagements représentent (à première vue), il a été décidé, d'entente avec l'archéologue cantonal R. Fellner, de ne pas fouiller ces fosses.

La parcelle a été remblayée de chaille juste après notre intervention, le jour même. La documentation des fosses se limite aux photographies et à la topographie.

Remarques diverses, perspectives : il ne subsiste pratiquement plus de parcelles non bâties dans le périmètre de la *villa* romaine. Les rares nouvelles constructions, ainsi que les éventuels travaux de canalisation ou, comme ici, les démolitions, seront à surveiller de près.

2.16 COURROUX – CANAL DE BELLEVIE (PARCELLE 3116)

Rapport archéologique	Intervention n°16/2016		
Commune	Courroux		
Localité	Courroux		
Adresse/lieu-dit	parcelle n°3116/Canal de Bellevie, Les Préjures		
Abréviation	CRX-ZZ		
Surveillance/fouille	21 avril		
Coordonnées	595 700/244 600	Altitude	430m
Travaux concernés	Sondages pédologiques		
Entrepreneur des travaux	George Chételat SA, Courroux	Contact	Natura, Biologie appliquée Sàrl, Le Noirmont – Les Reussilles (Michaël de la Harpe), Natacha Gigandet, Dominique Rossé (garde- pêche)
Documents à disposition	–		
Personnel	Pierre-Alain Borgeaud		
Structure, type	–		
Mobilier, époque	–		
Prélèvement	–		
Interprétation archéo.	–	Datation	–
Photo, document, dessin	Pierre-Alain Borgeaud		
Dépôt mobilier, objet	–	Dépôt documentation	OCC-SAP, Porrentruy

Description de l'intervention : dans le cadre d'un projet de revitalisation du canal de Bellevie (fig. 2.82), cinq sondages pédologiques ont été creusés par le bureau de biologie appliquée Natura du Noirmont (fig. 2.83).

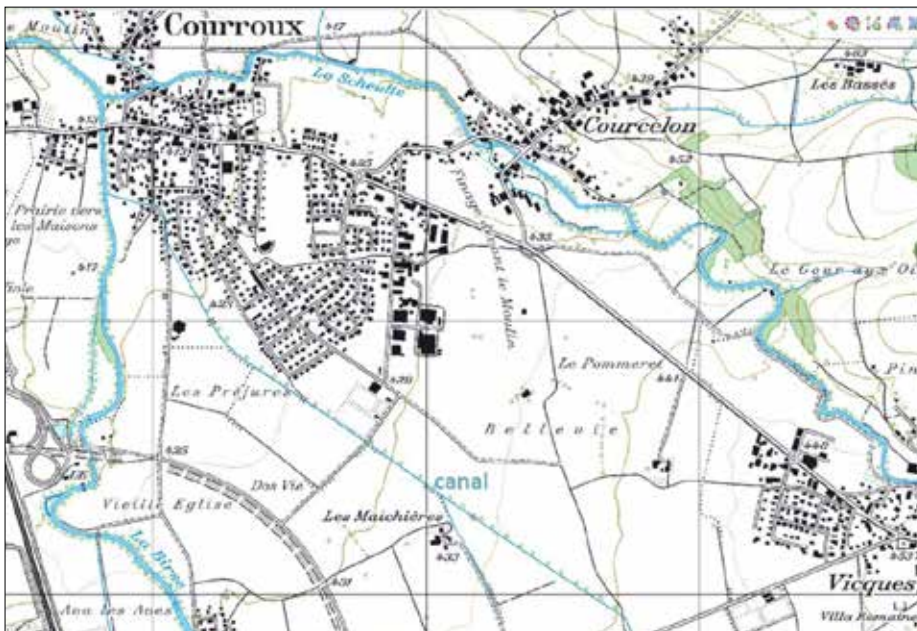


Fig. 2.82
Courroux – Canal de Bellevie.
Plan de situation du canal de Bellevie.
Extrait de la carte nationale tirée du GéoPortail jura.ch

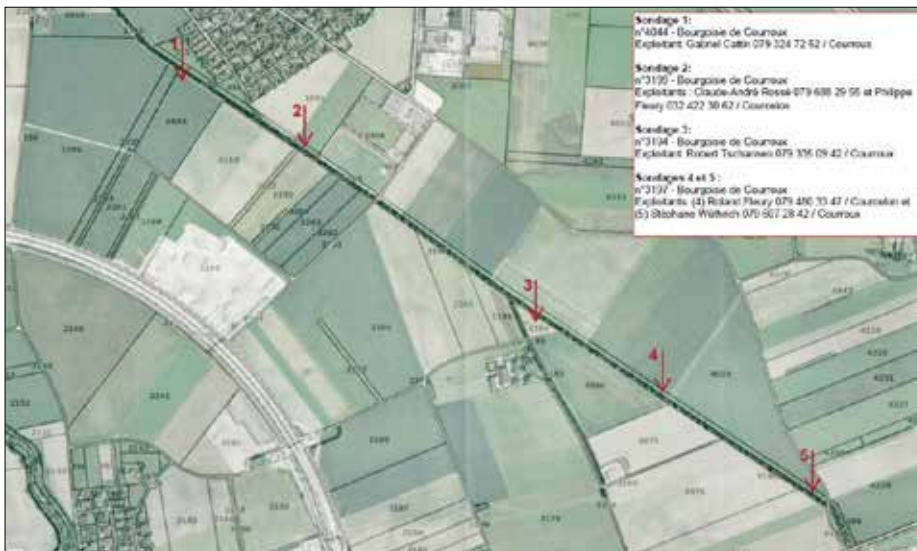


Fig. 2.83
Courroux – Canal de Bellevie.
Plan de situation des cinq sondages
(document fourni par Michaël de la Harpe, bureau Natura)

Nous avons pu profiter de ces travaux afin de déterminer le potentiel archéologique des parties sondées.

Chaque sondage a été creusé et rebouché immédiatement pour éviter un engorgement d'eau. Les déblais graveleux ont été déposés sur un géotextile pour limiter l'impact sur la bande d'herbe qui longe le canal et ainsi faire place nette après notre passage (fig. 2.84)



Fig. 2.84 (à gauche)
Courroux – Canal de Bellevie.
Vue du creusage d'un sondage.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Fig. 2.85 (à droite)
Courroux – Canal de Bellevie.
Creusage dans le lit du canal.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Le fond du cours d'eau lui-même a été sondé dans quelques endroits (fig. 2.85). Ceci a permis de voir que des banquettes de béton armé de 5cm d'épaisseur avaient été utilisées pour l'aménagement du canal (entre 1901 et 1938 d'après les cartes historiques Siegfried du GéoPortail). Tous ces éléments devront être enlevés pour revitaliser le ruisseau.

Les cinq sondages se sont avérés archéologiquement stériles. Nous faisons tout de même une rapide description stratigraphique de chacun d'entre eux.

Fig. 2.86 (à gauche)
Courroux – Canal de Bellevie. La coupe du sondage 1.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP



Fig. 2.87 (à droite)
Courroux – Canal de Bellevie. La coupe du sondage 2.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP



Sondage 1 (fig. 2.86) :

- 0 à -20cm : terre végétale ;
- 20 à -45cm : couche 2, silts assez sableux bruns ;
- 45 à -60cm : graviers à matrice humique brun-jaune ;
- 60 à -170cm : graviers (diamètre 1 à 20cm) dans une matrice sableuse jaune-beige ;
- 170 à -205cm : argiles graveleuses gris verdâtre avec niveau foncé (coloration manganique) vers -180cm (battement de nappe ?). Arrêt du sondage à -205cm.

Sondage 2 (fig. 2.87) :

- 0 à -10cm : terre végétale ;
- 10 à -60cm : remblais contemporains de graviers ;
- 60 à -125cm : remblais contemporains (XX^e siècle) avec briques, tuiles, ferraille, goudron, etc. Arrêt du sondage à -125cm sans atteindre la base des remblais.

Fig. 2.88 (à gauche)
Courroux – Canal de Bellevie. La coupe du sondage 3. Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP



Fig. 2.89 (à droite)
Courroux – Canal de Bellevie. La coupe du sondage 4. Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP



Sondage 3 (fig. 2.88) :

- 0 à -15cm : terre végétale ;
- 15 à -25cm : limons graveleux humiques bruns ;
- 25 à -210cm : graviers (diamètre 1 à 15cm) dans une matrice argileuse et sableuse beige. Veines de sédiments d'origine molassique dès 80cm de profondeur. Arrêt du sondage à -210cm sans atteindre la molasse.

Sondage 4 (fig. 2.89) :

- 0 à -15cm : terre végétale ;
- 15 à -30cm : couche 2, limons graveleux bruns humiques ;
- 30 à -60cm : graviers (diamètre 1 à 10cm) dans une matrice sableuse beige. Niveau oxydé de battement de nappe (MnO₂) à -60cm ;
- 60 à -205cm : graviers plus grossiers et humides (diamètre 2 à 20cm) dans une matrice sableuse beige à rouille. Présence de veines sableuses gris verdâtre d'origine molassique. Arrêt du sondage à -205cm sans atteindre la molasse.



Fig. 2.90
Courroux – Canal de Bellevie. La coupe du sondage 5.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Sondage 5 (fig. 2.90) :

- 0 à -15cm : terre végétale ;
- 15 à -35cm : couche 2, limons graveleux bruns humiques ;
- 35 à -70cm : graviers (diamètre 1 à 12cm) dans une matrice sableuse beige verdâtre ;
- 70 à -175cm : graviers plus grossiers (diamètre 2 à 20cm) dans une matrice sableuse beige-jaune. Arrêt du sondage à -175cm sans atteindre la molasse.

Remarques diverses, perspectives : cette petite campagne de sondages n'a pas permis d'observation archéologique. Les cinq sondages sont dispersés sur une longueur de plus de 1,5km, il y a donc de très gros espaces entre chacun. Il ressort toutefois une grande monotonie stratigraphique de cet échantillonnage réduit. Un suivi des travaux de revitalisation ne se justifie pas vraiment d'autant plus que ceux-ci ne toucheront que le lit du canal, le sous-sol ayant probablement été un peu perturbé de part et d'autre lors de son creusement dans la première moitié du 20^e siècle. Il suffira peut-être de rendre attentive l'entreprise pour qu'elle nous avertisse si quelque chose de spécial apparaît.

2.17 COURTÉTELLE –VAINÉ (PARCELLE 3116)

Rapport archéologique	Intervention n°17/2016		
Commune	Courtételle		
Localité	Courtételle		
Adresse/lieu-dit	parcelle n°1477/Forêt de Vainé		
Abréviation	CTT-ZZ		
Surveillance/fouille	26 octobre		
Coordonnées	590 010/240 510	Altitude	820m
Travaux concernés	Vérification de peintures rupestres		
Entrepreneur des travaux	–	Contact	Jean-Jacques Lovis, Hirtzbach
Documents à disposition	–		
Personnel	Pierre-Alain Borgeaud		
Structure, type	Peintures rupestres contemporaines		

Mobilier, époque	–		
Prélèvement	–		
Interprétation archéo.	Expérimentation récente	Datation	Époque contemporaine
Photo, document, dessin	Pierre-Alain Borgeaud		
Dépôt mobilier, objet	–	Dépôt documentation	OCC-SAP, Porrentruy

Description de l'intervention : en juillet 2016, M. Jean-Jacques Lovis (JL) communique à l'OCC quelques images de peintures rupestres qu'il a observées lors d'une balade sur les hauteurs de Courtételle. Les clichés montrent une série d'animaux qui évoquent l'art pariétal du Paléolithique supérieur. Un contact téléphonique est pris avec JL et il nous précise que les peintures se trouvent dans une légère anfractuosité rocheuse, en extérieur et non dans les profondeurs d'une grotte. Dans ces conditions il est assurément impossible que des peintures préhistoriques se soient conservées jusqu'à nos jours. Tout de suite nous pensons à des reproductions ou à une expérimentation actuelle. Nous décidons tout de même de nous rendre sur place sous la conduite de JL pour lever les derniers doutes.

Les peintures sont situées dans un défilé rocheux escarpé où passe l'ancien chemin qui menait à la ferme des Fouchies (fig. 2.91).

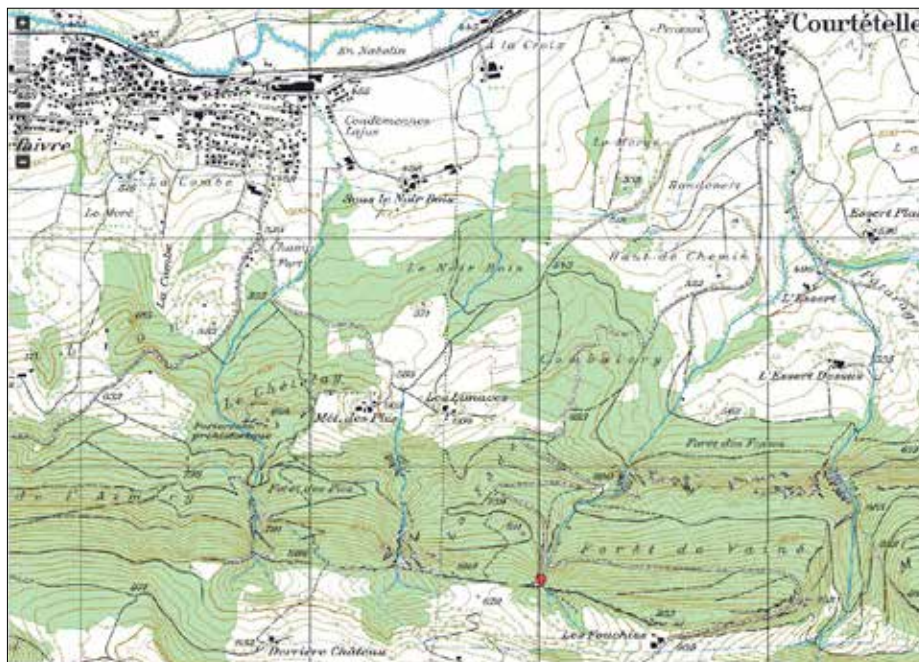


Fig. 2.91
Courtételle – Forêt de Vainé. Plan de situation des peintures (points rouges).
Extrait de la carte nationale tiré du GéoPortail jura.ch

On peut se permettre d'ouvrir une petite parenthèse inspirée par les cartes historiques que nous avons consultées sur le GéoPortail, sans que ça n'ait de rapport avec le sujet traité ici. Sur la carte Siegfried de 1871-1901, on voit que cet ancien chemin relie directement la ferme des Fouchies à l'ouest. Il est alors probablement en activité, en même temps qu'un autre chemin qui part en direction de l'est, pour emprunter ensuite le haut de la combe du ruisseau du Sâcy. Un accès était également possible depuis le sud (Mont Dessus). Dès la carte Siegfried de 1938-1939, l'ancien chemin n'est plus raccordé et s'interrompt comme actuellement à plus de 300m à l'ouest de la ferme, l'accès se faisant dès lors exclusivement par l'est ou par le sud. La petite route goudronnée actuelle, dont la construction date des années cinquante, arrive à l'est de la ferme. Elle emprunte partiellement d'anciens tracés.

Nous pouvons également signaler les étonnants changements du nom de la ferme figurant sur les cartes : « Les Fouchies » de 1871 à 1994, « Aux Futchies » sur la carte 2000, « Les

Fouchies » sur la carte 2005 et de nouveau « Les Fouchies » sur les cartes actuelles.

Fermons la parenthèse pour en revenir au sujet. Les peintures ont été exécutées dans une anfractuosit  rocheuse formant surplomb. Un brouillard  pais a marqu  le jour de notre visite, p nalisant la qualit  des photographies prises au flash (fig. 2.92)

On observe un bestiaire de quatre animaux occupant un espace large de 330cm environ, chaque animal mesurant 70   80cm de longueur. On peut dire que la qualit  du graphisme va crescendo de la gauche vers la droite, l'animal de gauche  tant le moins reconnaissable. Ceci para t voulu, par souci de ressemblance avec de v ritables  uvres pari tales.

L'animal le plus oriental   droite est donc le mieux dessin . Il figure de toute  vidence un cheval, portant une crini re et une longue queue. Il est tourn  et porte son regard vers la gauche, contrairement aux trois autres animaux qui sont tourn s vers la droite et lui font face. Ces derniers semblent  galement repr senter des chevaux (fig. 2.93).

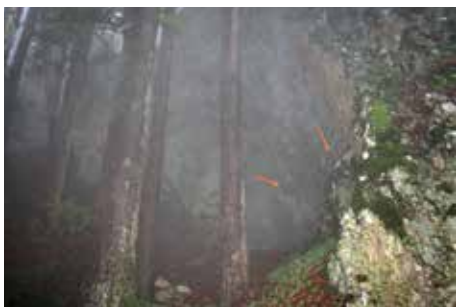


Fig. 2.92 (  gauche)
Court telle – For t de Vain .
L'anfractuosit  rocheuse vue
depuis l'est. Les deux fl ches
orange montrent l'emplacement
et l'emprise des peintures.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Fig. 2.93 (  droite)
Court telle – For t de Vain . Le
bestiaire vu depuis le sud. Photo
P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

On dirait que la sc ne est r alis e avec de la simple peinture   l'huile et non avec des pigments naturels, mais  a serait   confirmer.

Sous le cheval de droite, une inscription a  t  faite   la peinture rouge et souille la vision du tableau. Il peut s'agir de la date « 1964 » dont les chiffres centraux se seraient effac s par  caillement de la roche (fig. 2.94).

Difficile de d finir si cette inscription est ant rieure, contemporaine ou plut t post rieure au bestiaire. Un endroit o  se rencontrent les pigments permettrait de le pr ciser. En effet, le bout de la queue du cheval recoupe, ou est recoup  par le haut de l'hypoth tique « 6 ». Les irr gularit s de la roche font que tant la peinture noire que la rouge s'interrompent, sans se recouvrir avec  vidence. Il faudrait un peu gratter les peintures pour  tablir la chronologie relative, ce qui rel verait plut t de la science forensique, sans un v ritable int r t pour nous face   des  uvres si r centes, mais juste peut- tre pour satisfaire notre curiosit  (fig. 2.95).



Fig. 2.94 (  gauche)
Court telle – Vue sur l'animal le
plus oriental, avec en rouge la
possible date de « 1964 ».
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Fig. 2.95 (  droite)
Court telle – D tail sur le
recoupement du vestige de « 6 »
et de l'extr mit  de la queue de
l'animal.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Cette probable date prouve en tout cas qu'une inscription ne peut pas se conserver sans  tre d j  bien alt r e en quelques d cennies seulement,   cause de l' caillement de la roche d  principalement aux cycles de gels d gels. On imagine que, depuis le Pal olithique, la falaise a ainsi recul  de plusieurs d cim tres, voire plusieurs m tres, interdisant bien  videmment la conservation d' uvres pari tales.

Remarques diverses, perspectives : au hasard d'une promenade, il serait bien de refaire quelques photographies dans de meilleures conditions météo. Il faudrait en profiter également pour essayer de préciser la chronologie relative du bestiaire et de l'inscription.

2.18 DAMVANT – CHAMP DES PLANCHES (PARCELLE 31)

Rapport archéologique	Intervention n°18/2016		
Commune	Haute-Ajoie		
Localité	Damvant		
Adresse/lieu-dit	parcelle n°31/Champ des Planches		
Abréviation	DAV-ZZ		
Surveillance/fouille	6 et 8 septembre		
Coordonnées	558 100/247 020	Altitude	607m
Travaux concernés	Terrassement d'un étang-biotope		
Entrepreneur des travaux	–	Contact	–
Documents à disposition	–		
Personnel	Pierre-Alain Borgeaud		
Structure, type	–		
Mobilier, époque	–		
Prélèvement	–		
Interprétation archéo.	–	Datation	–
Photo, document, dessin	Pierre-Alain Borgeaud		
Dépôt mobilier, objet	–	Dépôt documentation	OCC-SAP, Porrentruy

Description de l'intervention : la parcelle 31 est située à l'ouest de Damvant, juste à la frontière avec la France, en face du bureau de douane. C'est là qu'a été creusé un étang-biotope (fig. 2.96).



Fig. 2.96
Damvant – Champ des Planches.
Plan de situation de l'étang-biotope (sur la gauche en rouge).
Orthophoto tirée du GéoPortail jura.ch

La zone des travaux se trouve à un peu plus de 200m au nord-ouest du périmètre archéologique lié à la villa romaine de Damvant - Sous les Breuches, ce qui a principalement motivé notre surveillance.

Le terrassement de l'étang occupe une surface piriforme d'environ 25 x 15m, avec sa partie large située au nord. Les déblais provenant de l'excavation ont été utilisés directement pour

l'aménagement d'une digue, afin d'obtenir une profondeur maximale de 2m au futur plan d'eau (fig. 2.97).



Fig. 2.97 (à gauche)
Damvant – Champ des Planches.
Le terrassement de l'étang-biotopie vu depuis le nord.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Fig. 2.98 (à droite)
Damvant – Champ des Planches.
Le canal d'alimentation de l'étang-biotopie vu depuis le sud-est.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Sous 20cm de terre végétale, le sous-sol est constitué dans les 30cm supérieurs, de sédiments brun-jaune d'origine loessiques, contenant quelques paillettes de charbon de bois et des mini morceaux de tuile moderne (couche 2). On observe plus bas, dès 50cm de profondeur environ, des loess plus argileux jaune-brun contenant localement de nombreux nodules de manganèse. Cette couche paraît stérile archéologiquement. Son épaisseur varie considérablement selon la hauteur du socle rocheux, qui est ici très accidenté. En effet, un éperon de roche plus ou moins démantelé affleure dès -50cm au milieu du terrassement. Des éperons secondaires et des petits blocs corrodés délités apparaissent çà et là. Des veines marneuses gris-beige permettent de démonter assez facilement la roche avec la machine. Le socle karstique est donc très irrégulier à son contact avec les dépôts loessiques.

L'alimentation de l'étang se fera exclusivement par la pluie, dont principalement la récupération de l'eau des toits. Un petit chenal tortueux peu profond, long d'une trentaine de mètres, a été creusé pour amener l'eau des gouttières à l'étang. Là non plus, rien d'intéressant n'est apparu (fig. 2.98).

Remarques diverses, perspectives : le sous-sol est ici archéologiquement stérile.

2.19 DELÉMONT – GROS-SEUC (PARCELLE 476, 5341)

Rapport archéologique	Intervention n°19/2016		
Commune	Delémont		
Localité	Delémont		
Adresse/lieu-dit	parcelle n°476 et 5341/Gros-Seuc		
Abréviation	DEL-ZZ		
Surveillance/fouille	30 mars, 29 juin (séance chantier), 5 juillet et 29 septembre		
Coordonnées	593 490/246 270	Altitude	409m
Travaux concernés	Aménagements anti-crues des berges de la Sorne, au sud-ouest de Morépoint		
Entrepreneur des travaux	V. Steulet, Rossemaison	Contact	–
Documents à disposition	–		
Personnel	Pierre-Alain Borgeaud		
Structure, type	–		
Mobilier, époque	–		
Prélèvement	–		
Interprétation archéo.	–	Datation	–
Photo, document, dessin	Pierre-Alain Borgeaud		
Dépôt mobilier, objet	–	Dépôt documentation	OCC-SAP, Porrentruy

Description de l'intervention : d'importants travaux anti-crues et de remodelage du lit de la Sorne ont été engagés au Gros-Seuc, au sud-ouest de Morépont (fig. 2.99).



Fig. 2.99
Delémont – Gros-Seuc. Situation des zones concernées par les travaux (en rouge : digue ; en orange : terrain à bâtir. Orthophoto tirée du GéoPortail jura.ch

À la suite des fortes inondations du 9 août 2007, des crédits importants ont été votés pour entreprendre ces travaux de protection à Delémont.

Au Gros-Seuc, une digue de terre de près de 500m de longueur a été dans un premier temps aménagée dans l'urgence pour contenir les possibles nouveaux débordements de la Sorne, dans l'attente d'aménagements plus importants (fig. 2.100).

Entre cette digue (qui a été remodelée en 2016 en même temps que la rivière), et les premiers immeubles, un terrain à bâtir d'environ 8000m² a dû être rehaussé de 1,50m pour être à l'abri de l'eau. Pour se faire, la terre végétale ainsi qu'un maximum d'horizon B ont été excavés jusqu'à une profondeur de 80cm localement, avant la mise en place des remblais de rehaussement (fig. 2.101).

Fig. 2.100 (à gauche)
Delémont – Gros-Seuc. La digue (en herbe à droite) vue depuis le sud-ouest.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP



Fig. 2.101 (à droite)
Delémont – Gros-Seuc. Vue en direction du nord-est avec la digue (à gauche) et le terrassement avant rehaussement des parcelles à bâtir.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP



Ceci nous a permis d'examiner la stratigraphie locale (fig. 2.102).

Dans la partie la plus profonde du terrassement, on observe de haut en bas :

- 0 à -20cm : terre végétale ;
- 20 à -50cm : couche 2, limons peu argileux brun foncé contenant quelques paillettes de charbon de bois et nodules de terre cuite ;
- 50 à -60cm : limons assez sableux jaune orange grisâtre d'origine alluviale ;
- 60 à -80cm : limons sableux peu argileux gris clair verdâtre, alluvions probablement issus de la molasse. Apparition locale à -80cm de graviers alluviaux assez grossiers.



Fig. 2.102
Delémont – Gros-Seuc. Vue de la coupe dans la partie la plus profonde du terrassement à l'ouest.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

À la suite de l'excavation, des remblais ont été mis en place par couches et fortement compactés, dans l'attente de nouvelles constructions (fig. 2.103).

Le lit de la Sorne a été élargi et remodelé selon les normes actuelles et avec égard pour l'écosystème, notamment avec des aménagements de niches à poissons (fig. 2.104).



Fig. 2.103 (à gauche)
Delémont – Gros-Seuc. Vue en direction de l'est du remblai sur la partie terrassée.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Fig. 2.104 (à droite)
Delémont – Gros-Seuc. Vue en direction du nord-est d'une partie du lit remodelé de la Sorne.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

L'observation des berges élargies n'a rien laissé apparaître d'intéressant pour nous, le sous-sol étant essentiellement constitué de graviers alluviaux avec quelques passées plus sableuses.

Remarques diverses, perspectives : les premiers aménagements anti-crue avaient déjà commencé en 2011 en amont de Delémont, au lieu-dit En Dozière (cf. rapport annuel 2011). Les travaux réalisés en 2016 bouclent le programme de réaménagement de la Sorne. Gageons que les moyens importants engagés mettront dorénavant les personnes et les biens à l'abri des débordements de la rivière.

2.20 DELÉMONT – PRÉ AU LOUP (PARCELLE 5058)

Rapport archéologique	Intervention n°20/2016
Commune	Delémont
Localité	Delémont
Adresse/lieu-dit	parcelle n°5058/Pré au Loup
Abréviation	DEL-ZZ

Surveillance/fouille	7 septembre		
Coordonnées	591 060/245 050	Altitude	435m
Travaux concernés	Terrassement d'une stabulation libre		
Entrepreneur des travaux	Laurent Membrez SA, Delémont	Contact	–
Documents à disposition	–		
Personnel	Pierre-Alain Borgeaud		
Structure, type	–		
Mobilier, époque	Plat creux en porcelaine blanche (profil complet) avec inscription « Hôtel du Soleil » / DEL 016/1 ZZ		
Prélèvement	–		
Interprétation archéo.	–	Datation	Contemporaine, avant 19 octobre 1882 (date de l'incendie de l'Hôtel du Soleil à Delémont)
Photo, document, dessin	Pierre-Alain Borgeaud		
Dépôt mobilier, objet	–	Dépôt documentation	OCC-SAP, Porrentruy

Description de l'intervention : la parcelle 5058 est située entre Delémont et Develier, juste au nord de l'A16 (fig. 2.105).



Fig. 2.105
Delémont – Pré au Loup. Situation de la parcelle 5058.
Orthophoto tirée du GéoPortail

La construction d'une stabulation libre pour bovins et l'aménagement d'une surface de sortie en plein air a nécessité des terrassements importants. La zone décapée occupe une surface de 80 x 60m environ (fig. 2.106).

Lors de notre visite inopinée, toute l'emprise est déjà décapée, la terre végétale et très

Fig. 2.106 (à gauche)
Delémont – Pré au Loup. La surface des travaux vue depuis le sud-est.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP



Fig. 2.107 (à droite)
Delémont – Pré au Loup. Le terrassement profond vu depuis le nord-est.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP



peu de sous couche ont été enlevées, et une bonne surface au nord est déjà remblayée. D'emblée on voit tout au sud, vers 50cm de profondeur, une bande caillouteuse non agencée. Un rapide examen laisse apparaître localement des morceaux de bois et des bouts de géotextiles pris entre les pierres. Il s'agit de toute évidence d'un remblai lié à la construction de l'autoroute toute proche.

Au milieu de l'aire des travaux, une grande excavation rectangulaire mesurant 55 x 10m et profonde de 230cm par rapport au sol actuel, a été creusée. Une dizaine de centimètres d'eau en occupe le fond. Ce terrassement est destiné à l'aménagement d'une fosse à purin d'une contenance de 505m³ (fig. 2.107).

Cette partie profonde permet d'observer la stratigraphie locale (fig. 2.108) :



Fig. 2.108
Delémont – Pré au Loup. Vue de la coupe nord dans le terrassement profond.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

- 0 à -30cm : terre végétale. Un fond d'assiette creuse en faïence blanche est trouvé à 30cm de profondeur. Il porte l'inscription « Hôtel du Soleil » imprimée en vert. Cet établissement a été détruit par un incendie le 13 octobre 1882 ;
- 30 à -110cm : limons hétérogènes plus ou moins argileux et sableux brun-jaune à gris. Présence de quelques graviers et galets vosgiens. Cette couche, dont la base est irrégulière, paraît archéologiquement stérile.
- 110 à -210cm : graviers hétérométriques (diamètre 1 à 15cm) pris dans une matrice sableuse et gravillonneuse gris-beige, devenant jaune dans les 30cm inférieurs et couleur rouille à la base ;
- 210 à -230cm : molasse hétérogène argileuse gris foncé à ocre. Socle imperméable.

2.21 GLOVELIER – ROCHERS DU POYA (PARCELLE 1318)

Rapport archéologique	Intervention n°21/2016		
Commune	Haute-Sorne		
Localité	Glovelier		
Adresse/lieu-dit	parcelle n°1318/Rochers du Poya		
Abréviation	GLO-PO		
Surveillance/fouille	12 septembre		
Coordonnées	580 590/241	Altitude	610m

Travaux concernés	Sécurisation de la ligne CJ		
Entrepreneur des travaux	Chemins de fer du Jura	Contact	M. Ivan Perrin
Documents à disposition	–		
Personnel	Pierre-Alain Borgeaud		
Structure, type	Gravures sur rochers		
Mobilier, époque	–		
Prélèvement	–		
Interprétation archéo.	Gravures rupestres	Datation	Époque moderne
Photo, document, dessin	Pierre-Alain Borgeaud		
Dépôt mobilier, objet	–	Dépôt documentation	OCC-SAP, Porrentruy

Description de l'intervention : dans le cadre d'une prospection pédestre destinée à évaluer les dangers de chute de blocs dans une zone à risque pour la ligne de chemin de fer CJ, Monsieur Ivan Perrin (IP) a remarqué toute une série de gravures sur des affleurements rocheux surplombant la ligne. Il nous a communiqué par courriel son observation en y joignant quelques photographies. Ces images ont montré des écussons, de nombreuses signatures, et principalement deux églises, toutes ces figures étant ciselées dans le roc. Le nombre élevé de ces graffitis dans un endroit caché, ainsi que leur bonne facture générale, ont de suite fait penser à une population se réfugiant lors d'une période de trouble. La fréquence des symboles chrétiens nous a suggéré un épisode de persécution des prêtres, comme par exemple pendant la Révolution française. Devant la profusion des gravures et leur caractère inédit à notre connaissance dans le canton du Jura*, il fut décidé dans un premier temps de se rendre sur place afin de déterminer le potentiel véritable et ce qu'il y aurait lieu de faire par la suite. Une première visite de l'endroit a été effectuée le 12 septembre par PAB, accompagné et conduit par IP.

Après notre première visite sur les lieux, nous avons appris que le site était connu de longue date. Il avait même fait l'objet d'un article dans le Quotidien Jurassien du 13 août 1994 !

Cet article a pu être consulté aux archives cantonales jurassiennes. Le conditionnement du journal n'a pas permis de le mettre à plat pour le photocopier, et nous ne disposons que d'une simple photographie prise avec un téléphone portable (fig. 2.109).



Fig. 2.109
Glovelier – Rochers du Poya.
Article dans le Quotidien Jurassien du 13 août 1994.
Photo U. Babey, OCC-SAP

Comme le texte n'est pas bien lisible sur la figure, nous le transcrivons intégralement ci-après (Stéphanie Lachat):

Les rochers gardent leur mystère

Dans la Combe-Tabellon, à Glovelier, une paroi rocheuse gravée d'inscriptions et de dessins déchaîne les imaginations

Le sentier étroit qui y conduit n'est plus qu'à peine décelable. Les broussailles prennent le dessus sur les rares promeneurs qui y montent, aux rochers du Poya. La pente escarpée et glissante fait-elle reculer même les marcheurs les plus endurcis ? Certainement que non. Si ce lieu n'est que si peu fréquenté, c'est qu'il est ignoré de presque tous.

RENCONTRE DE L'ÉTÉ

Situé sur le versant gauche du Tabellon, en amont de la ligne des CJ, les rochers du Poya font galoper l'imagination de ceux qui s'y sont rendus ne serait-ce qu'une seule et unique fois.

Quelle version privilégiée ?

La mémoire de ce site persiste à travers les générations, de bouche à oreille. La chaîne ne peut être reconstituée. Le rocher garde ainsi jalousement son secret. Son secret ? Ah oui, vous n'y êtes jamais allés, donc vous ne pouvez savoir. La roche est gravée et comporte des dessins et inscriptions. Loin des graffitis contemporains, ceux-ci nous plongent dans un temps plus reculé, mais lequel ?

Certains prétendent que les ouvriers italiens qui travaillaient à la construction du régional Saignelégier-Glovelier auraient ainsi marqué leur passage. Nous serions donc au tout début du siècle, voire quelques années auparavant...

Peut-être, pendant la guerre – et encore laquelle ? – des soldats seraient-ils passés par là. L'explication n'est que peu exaltante et peu plausible également, ce qui arrange bien les choses. Que diantre seraient-ils allés faire là-haut ? La région ne comportait pas de maquisards, que l'on sache.

Qui peut bien être resté dans ce trou perdu assez longtemps pour avoir pris le temps d'y laisser sa trace ?

Idéal pour se cacher

Reculé, sombre, méconnu, il faut vraiment avoir une raison pour s'y rendre, s'y cacher en paraît une bonne. L'endroit se révèle idéal pour cela. D'ailleurs la dénomination même du lieu pourrait trouver là son origine. En patois, le poya désigne la petite chambre. Les grottes du coin en ont peut-être abrité plus d'un.

Penchons-nous un instant sur l'histoire de la commune de cet endroit : Glovelier. Ce petit village n'a-t-il pas constitué un des fleurons de la résistance catholique, lorsque les radicaux, désirent renforcer l'unité du canton de Berne, cherchaient à intégrer les conservateurs comme citoyens et comme croyants, surtout. C'était alors le Kulturkampf. Des troupes ont débarqué, certains ont dû se rendre inexistants. Cela pourrait correspondre avec la présence de dessins d'églises, gravés dans le rocher.

Une dernière explication nous fait remonter plus loin encore : les paysans qui ne parvenaient pas à payer au prince-évêque la dîme qu'ils lui devaient, que n'auraient-ils pas tenté pour échapper à la punition...

A l'état sauvage

Toute investigation ne débouche que sur une interrogation. Si des dates ont un jour été gravées, le temps les a emportées. Quelle aubaine pour ceux dont les imaginations sont fertiles, quelle difficulté pour celui qui cherche, qui veut à tout prix savoir. Et bien, tant pis, les rochers du Poya ne sont pas faits pour lui. Pour preuve, tout dans l'endroit concourt à son mystère. Les renards ne sauraient rêver plus sauvage relief. D'autant plus que la végétation s'en mêle. Même les plus durs qui y sont passés n'ont que feint d'y avoir été rassurés, car quelques-uns y seraient morts. Un berger italien, le Barba, aurait un soir emprunté le mauvais sentier, celui qui menait tout droit au-dessus de la paroi. Une autre fois, une vipère y aurait eu raison d'une brave femme y effectuant sa cueillette.

De tout temps, le lieu est apparu trop sauvage pour ne pas renfermer quelque mystère.

Les rochers du Poya étant d'accès difficile, les inscriptions ont été préservées des attaques humaines. Le temps en aura toutefois bientôt raison, mais la mémoire persiste.

Un enfant né au Poya

Réalité, légende, même celui qui conte ne parvient plus à distinguer. Julien Montavon, de Foradray, relate qu'« une jeune fille, voulant échapper à l'emprise que le prince-évêque prétendait avoir sur son corps, se réfugia à l'abri des rochers du Poya. Or, celle-ci était enceinte. Un beau jour qu'un berger passait par là, il entendit des cris d'enfant affamé. La mère se trouvait si faible, que le lait lui manquait et les quelques baies de la forêt ne suffisaient à nourrir le nouveau-né. Bien que l'homme soit sans le sou, la scène l'émut tant qu'il offrit une brebis à la jeune femme. L'enfant y téta, y téta tant et tant, qu'il en devint fort et droit. Lorsqu'il put se hisser par delà l'obstacle rocheux, il construisit une ferme, pour lui, sa mère et le berger. Solidement construite, celle-ci existe toujours. Le jeune homme, répétons-le, était fort et droit. Le vieux patois que l'on parlait à l'époque nomma donc ce lieu Foradray ».

Une fois encore, le magnétisme des rochers du Poya a exercé son pouvoir. »

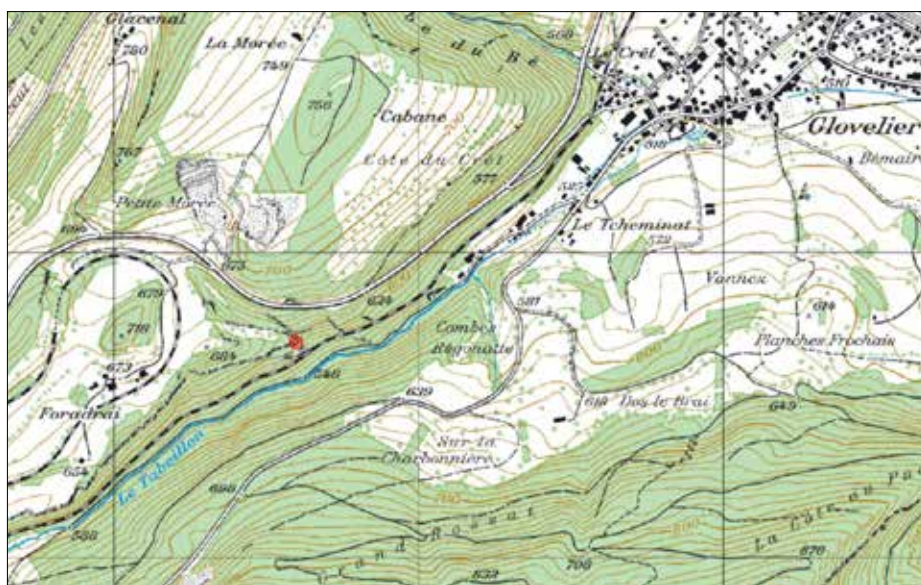


Fig. 2.110
Glovelier – Rochers du Poya.
Situation géographique du site
(point rouge).
Extrait de la carte nationale tiré
du GéoPortail jura.ch

Les rochers du Poya surplombent la ligne CJ juste au nord, l'emplacement des gravures se situe à une soixantaine de mètres à vol d'oiseau des voies, mais l'accès est bien plus long à cause de la pente chaotique (fig. 2.110 et 2.111).



Fig. 2.111 (à gauche)
Glovelier – Rochers du Poya.
Vue en direction de l'ouest de la barre rocheuse du Poya qui surplombe la voie au nord. Le site à gravures se trouve plus haut dans la pente, à droite.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Fig. 2.112 (à droite)
Glovelier – Rochers du Poya. Vue d'une fracture avec déplacement d'un bord de la falaise rocheuse.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

On observe des barres rocheuses escarpées entre lesquelles se trouve un lit de ruisseau, ou de torrent intermittent. L'endroit est constellé de nombreux blocs rocheux effondrés, souvent de grande taille (plusieurs mètres cubes). Les rochers à l'ouest du « torrent » (qui est asséché ce jour de prospection) présentent de grandes cassures et montrent des déplacements titanesques de parties de falaises, entre lesquelles des passages larges d'un à plusieurs mètres sont assez facilement praticables (fig. 2.112).

Ouvrons ici une petite parenthèse quant à la genèse très hypothétique mais possible de ce paysage chaotique : il évoque un peu celui qui existe sur le versant au nord de la Goule, au lieu-dit Le Bief d'Étau (ou Etoz) en amont de Goumois. La tradition populaire dit qu'une partie de la montagne s'était effondrée, formant un barrage naturel sur le Doubs, lors du terrible tremblement de terre du 18 octobre 1356 qui avait mis à bas la ville de Bâle et de nombreux châteaux de l'Évêché.

Pour corroborer l'hypothèse d'un séisme assez puissant pour déstabiliser une montagne, signalons des observations intéressantes que nous avons faites avec des amis spéléos il y a une quarantaine d'années, dans et vers le Creux des Rongeurs, une grotte située au Chételat, sur la commune d'Asuel. Cette cavité s'ouvre dans une pente abrupte, sous les rochers de la place dite « du Régiment 9 ». Un gouffre d'une vingtaine de mètres donne sur une galerie très exigüe que nous avons dû agrandir à coups de masse et de barre-à-mine pour pouvoir passer, et qui se termine par deux petites salles. Lors de nos premières visites, nous avons remarqué que plusieurs stalagmites étaient cassées et couchées, et que de nouvelles petites concrétions hautes d'environ 5 à 7cm avaient repoussé sur les cassures. En prospectant les alentours de la cavité dans la pente rocheuse, dans l'espoir de trouver d'autres orifices liés au réseau karstique, nous avons observé contre la roche une grande coulée calcaire en pile d'assiettes, de plusieurs mètres de hauteur mais bien érodée, difficile à reconnaître pour les personnes non initiées. Or, ce type de concrétion ne peut se former que dans une grotte, et en aucun cas à l'extérieur dans la forêt ! De toute évidence il a existé ici une caverne qui s'est effondrée ! Le moment du cataclysme est peut-être marqué et figé à jamais par les concrétions cassées, précédemment observées dans la galerie ? Il est généralement admis qu'une stalagmite pousse en moyenne de 1cm par siècle dans nos contrées (ça peut être beaucoup plus rapide pour les stalactites); le tremblement de terre qui a notamment fortement endommagé le château d'Asuel, a eu lieu il y a juste 660 ans cette année, ce qui collerait parfaitement avec la repousse des concrétions !

Si un cataclysme est à l'origine de la morphologie chaotique des rochers du Poya, un coupable potentiel peut « aussi » être le tremblement de terre de 1356. La falaise a bien sûr pu s'être brisée plus progressivement et moins brutalement en plusieurs épisodes n'ayant rien à voir avec le séisme évoqué.

Refermons cette parenthèse. C'est dans un de ces passages dans la falaise fracturée que la roche a été gravée. L'endroit qui a été choisi est large d'environ sept mètres (fig. 2.113).

Cette faille a très bien pu servir de cachette à des gens. Un toit de fortune a même pu être facilement aménagé en coinçant une charpente de perches entre les rochers.

Au début du défilé, sur la paroi septentrionale, on remarque tout d'abord deux églises taillées dans le roc, entourées d'inscriptions moins visibles (fig. 2.114).

Fig. 2.113 (à gauche)
Glovelier – Rochers du Poya. Vue en direction de l'ouest du défilé où se trouvent les gravures, disposées de part et d'autre sur les parois rocheuses.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP



Fig. 2.114 (à droite)
Glovelier – Rochers du Poya. Vue des deux églises gravées sur la paroi nord du défilé.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

L'église du bas porte deux fois l'inscription « BIB », ainsi que d'autres graffitis qu'il faudrait essayer de décrypter (fig. 2.115).

On remarque que la roche porte de nombreuses cupules d'altération centimétriques, qui ont pu attendrir la surface du calcaire et ainsi faciliter la tâche des graveurs. Devant la bonne facture des œuvres, on suppose malgré tout l'usage d'outils efficaces, du genre burins et marteaux.

Un peu plus loin, sur la paroi septentrionale également, on voit un grand écusson bien ciselé à plat. Une rapide recherche en héraldique sur internet donne des informations intéressantes. Ce blason, qui montre trois pointes au chef et un pied pointu, correspond typiquement à l'écu suisse, une forme qui semble apparaître vers 1780 (à confirmer). Des inscriptions qu'il conviendrait de déchiffrer sont visibles sur l'écusson. On observe également le mot « STA ALE », taillé immédiatement à gauche du blason. La barre horizontale des A est incurvée et doit correspondre à un style lié à une époque, que des recherches sommaires n'ont pour le moment pas véritablement précisé (fig. 2.116).

Fig. 2.115 (à gauche)
Glovelier – Rochers du Poya. Vue agrandie de la scène précédente montrant l'église du bas.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP



Fig. 2.116 (à droite)
Glovelier – Rochers du Poya. Vue d'un grand écusson sur la paroi au nord, avec sur sa gauche l'inscription « STA ALE ».
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Signalons tout de même que nous connaissons des A identiques dans des inscriptions sculptées sur des poutres en bois, vers le milieu du 19^e siècle dans le Haut Valais.

La paroi de roche méridionale montre une profusion de graffitis correspondant pour la plupart à des initiales, semble-t-il. Les lettres, apposées généralement par paires, sont souvent contenues dans un cartouche carré ou rectangulaire, parfois aussi en forme d'écusson. Mais on observe aussi des lettres pêle-mêle non circonscrites dans un cartouche. En tout état de cause, il faudrait pouvoir documenter tout ça (fig. 2.117 et 2.118).



Fig. 2.117 (à gauche)
Glovelier – Rochers du Poya.
Vue partielle de la paroi au sud,
avec de nombreuses inscriptions.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Fig. 2.118 (à droite)
Glovelier – Rochers du Poya. Une
autre vue partielle de la paroi au
sud. Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

La facture des inscriptions est très disparate, allant du simple griffonnage maladroit et peu lisible (fig. 2.119), jusqu'à la gravure bien élaborée d'un cartouche au pourtour travaillé, presque comme un bas-relief (fig. 2.120).



Fig. 2.119 (à gauche)
Glovelier – Rochers du Poya. Vue
d'un graffiti peu élaboré. Photo
P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Fig. 2.120 (à droite)
Glovelier – Rochers du Poya. Vue
d'une série de gravures dont le
cartouche à triple cadres (à gauche)
est bien ouvragé.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

On observe beaucoup de lettres donc, par contre les chiffres sont quasiment absents. À première vue, aucune date n'est gravée, ce qui ne facilite évidemment pas la tâche pour une attribution chronologique des gravures. Néanmoins, dans un cartouche carré taillé dans la paroi septentrionale, on observe la possible date de « 1896 », sous des initiales « Pl ». Le premier chiffre est absent ou très usé, mais le décalage sur la droite des trois derniers numéros semble attester qu'il s'agit bien d'une date, une place symétrique étant laissée par le 1 disparu (fig. 2.121).



Fig. 2.121
Glovelier – Rochers du Poya. Vue
d'une date probable au millésime de
« 1896 » sur la paroi nord.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Cette vraisemblable date est la seule qui ait été repérée pour l'instant sur le site. Cette inscription se trouvant un peu à l'écart des autres, il est possible que sa réalisation corresponde à une phase différente du gros des gravures. On peut imaginer, par exemple, qu'un ouvrier travaillant à la ligne CJ ait aussi désiré laisser sa marque, à côté d'œuvres plus anciennes.

Remarques diverses, perspectives : nous tenons à remercier encore Monsieur Ivan Perrin de nous avoir signalé sa « redécouverte » du site. La portée historique des gravures des rochers du Poya paraît évidente. Il serait du plus grand intérêt de les documenter au mieux afin de déterminer à quel(s) épisode(s) elles peuvent bien correspondre. Pour cela, il faudrait organiser une campagne de fouille, et au préalable mettre au point une stratégie d'intervention efficace. Discuter des différentes méthodes possibles à engager, pour les relevés ainsi que le positionnement des différentes gravures, selon le budget à disposition (dessin, décalquage, photographie, photogrammétrie, type d'éclairage, scannage laser, etc.). Après une reconnaissance des limites du site et une couverture photographique, en l'état, des œuvres, une première phase de travail serait de nettoyer délicatement les graffitis, certains étant couverts de mousse notamment. On observe des gravures jusqu'en pieds de parois et il est possible que certaines soient enfouies encore plus bas, sous l'humus et les éboulis qu'il conviendrait certainement de dégager un peu. Ensuite, il faudrait engager les moyens de documentation prévus.

Après la fouille, il faudra définir les mesures à prendre pour la protection du site. Les gravures sont bien sûr appelées à disparaître au cours du temps avec l'érosion, mais il existe

sans doute des méthodes pour ralentir le phénomène.

En post fouille, des recherches dans les archives communales des municipalités alentours seraient intéressantes. Par exemple les initiales gravées dans la roche pourraient être confrontées aux anciennes listes des habitants ou des paroissiens, pour autant que ces documents existent encore.

2.22 GLOVELIER – CHAMPS SUR LE BREUIL (PARCELLE 2287)

Rapport archéologique	Intervention n°22/2016		
Commune	Haute-Sorne		
Localité	Glovelier		
Adresse/lieu-dit	parcelle n°2287/Champs sur le Breuil		
Abréviation	GLO-ZZ		
Surveillance/fouille	17, 18, 25 et 30 mai, 22 juin, 4 juillet et 29 octobre		
Coordonnées	582 860/243 190	Altitude	500m
Travaux concernés	Terrassement de l'usine Cartier		
Entrepreneur des travaux	Parietti et Gindrat SA	Contact	Bureau ORTECH, Neuchâtel
Documents à disposition	Plans du projet		
Personnel	Pierre-Alain Borgeaud, Vincent Légeret, Julien Soichet		
Structure, type	Chemin et drains modernes		
Mobilier, époque	–		
Prélèvement	–		
Interprétation archéo.	–	Datation	–
Photo, document, dessin	Pierre-Alain Borgeaud		
Dépôt mobilier, objet	–	Dépôt documentation	OCC-SAP, Porrentruy

Description de l'intervention : les importants travaux de terrassement pour la construction de l'usine Cartier ont donné lieu à un suivi archéologique. Les grandes dimensions de la parcelle touchée, 200 x 90m, permettaient d'espérer notamment retrouver la voie publique romaine menant de Pierre-Pertuis à Mandeuve et qui doit passer dans les environs (fig. 2.122).



Fig. 2.122
Glovelier – Champs sur le Breuil.
Situation de la parcelle 2287.
Orthophoto tirée du GéoPortail
jura.ch

Les terrassements se sont le plus souvent limités à l'enlèvement de la terre végétale. Quelques tranchées de canalisation ont néanmoins permis d'apercevoir la stratigraphie locale. Sous 30cm de terre, on observe directement, ou parfois sous un maigre niveau de couche 2, des sédiments très argileux gris à gris verdâtre paraissant archéologiquement stériles. Il s'agit de la molasse altérée qui affleure très haut dans la région semble-t-il, sans être ici nappée des « traditionnels » graviers tardiglaciaires (fig. 2.123).

Dans le milieu du chantier, est apparu un affleurement de cailloux présentant une disposition ressemblant de prime abord et à si méprendre, à un bout de hérisson de la voie romaine (fig. 2.124).



Fig. 2.123 (à gauche)
Glovelier – Champs sur le Breuil.
Vue d'une tranchée de canalisation dans la partie méridionale de la parcelle.

Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Fig. 2.124 (à droite)
Glovelier – Champs sur le Breuil.
L'affleurement de grès molassique.

Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Un dégagement manuel de la « structure » a permis de déterminer assez rapidement qu'il s'agissait d'un affleurement de dalles de grès molassique totalement naturel et non d'une construction de pierres posées de chant (fig.2.125).

Un creusement plus profond de cet endroit à la machine, pour aménager une piste de chantier, montre mieux la nature de cette veine rocheuse qui apparaît plus ou moins profondément enfouie (fig. 2.126).



Fig. 2.125 (à gauche)
Glovelier – Champs sur le Breuil. L'affleurement de grès molassique partiellement dégagé manuellement.

Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Fig. 2.126 (à droite)
Glovelier – Champs sur le Breuil.
L'affleurement de grès molassique terrassé à la machine.

Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Dans la moitié septentrionale du chantier, une partie en sous-sol de la future usine a nécessité une importante excavation, profonde de près de quatre mètres.

Cet affouillement a permis de confirmer la nature molassique et donc archéologiquement stérile du substrat, ceci dès la base de la terre végétale. On observe en effet des sédiments assez bien lités, plus ou moins argileux ou silteux de couleur gris verdâtre et devenant plus jaunâtre au sommet. Une veine irrégulière de grès altéré est bien visible entre 50cm et 100cm de profondeur. Elle marque la suite en direction du nord de l'affleurement déjà évoqué plus haut. Une autre veine moins dense de grès, se marque également à plus de trois mètres de profondeur (fig. 2.127).

Dans la moitié méridionale du terrassement, deux ou trois drainages probablement modernes ont été observés à la base de la terre végétale. Ils consistent en tranchées larges d'une vingtaine de centimètres remplies de petites pierres (fig. 2.128).

Fig. 2.127 (à gauche)
Glovelier – Champs sur le Breuil.
Le terrassement profond vu
depuis le sud-est.

Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Fig. 2.128 (à droite)
Glovelier – Champs sur le Breuil. Un
drain vu depuis le nord.

Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP



Dans la partie sud également, on distingue assez faiblement une bande de terrain rectiligne large de moins de trois mètres, plus caillouteuse que le sol environnant et qui marque de toute évidence un ancien chemin (fig. 2.129).

La consultation des cartes historiques disponibles sur le GéoPortail atteste qu'il s'agit bien d'un chemin et qu'il est très récent. Il figure sur la carte Siegfried de 1938-1939 mais ne se trouve pas encore sur celle de 1871-1901 (fig. 2.130).

Fig. 2.129 (à gauche)
Glovelier – Champs sur le Breuil.
L'ancien chemin vu depuis le
nord-est.

Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Fig. 2.130 (à droite)
Glovelier – Champs sur le Breuil. La
structure observée dans le terrasse-
ment (trait rouge) superposée à la
carte Siegfried de 1938-1939.

Extrait de carte historique tiré du
GéoPortail jura.ch



D'après les orthophotos, la moitié méridionale de ce chemin a même encore fonctionné jusqu'en 2009, avant le réaménagement des parcelles de la zone industrielle.

Remarques diverses, perspectives : s'il se trouve des structures anthropiques dans les environs immédiats, celle-ci s'observeront à très faible profondeur, quel que soit leur âge. La molasse affleure en effet très haut et souvent dès la base de la terre végétale.

2.23 GRANDFONTAINE – RUE DES LILAS (PARCELLE 2136)

Rapport archéologique	Intervention n°23/2016		
Commune	Grandfontaine		
Localité	Grandfontaine		
Adresse/lieu-dit	parcelle n°2136/rue des Lilas		
Abréviation	GRA-ZZ		
Surveillance/fouille	4 juillet		
Coordonnées	562 430/249 180	Altitude	550m
Travaux concernés	Terrassement d'une usine familiale		
Entrepreneur des travaux	Zuber construction Sàrl, Fahy	Contact	–
Documents à disposition	–		
Personnel	Pierre-Alain Borgeaud		
Structure, type	–		
Mobilier, époque	Brique moderne (non prélevée)		
Prélèvement	–		

Interprétation archéo.	–	Datation	–
Photo, document, dessin	Pierre-Alain Borgeaud		
Dépôt mobilier, objet	–	Dépôt documentation	OCC-SAP, Porrentruy

Description de l'intervention : la parcelle concernée par le terrassement est située à peu près au centre nord du village (fig. 2.131).

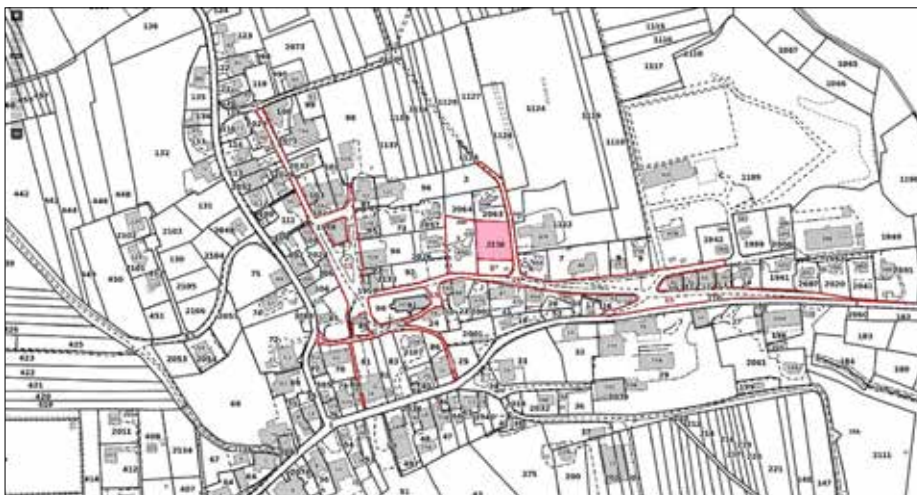


Fig. 2.131
Grandfontaine – Rue des Lilas.
Plan de situation de la parcelle
2136.
Extrait de cadastre tiré du Géo-
Portail jura.ch

Il était intéressant pour nous de visiter les travaux car nous connaissons très peu le sous-sol de Grandfontaine. De plus, la parcelle est située à une septantaine de mètres « seulement » au nord-est de l'église où avaient été découverts à plusieurs reprises des sarcophages en pierre calcaire dans l'ancien cimetière.

La future maison familiale ne comportant pas de sous-sol, seule la terre végétale a été enlevée, avant de remblayer pour niveler le terrain (fig. 2.132).

Ce terrassement limité a néanmoins permis de constater que la roche démantelée, mais assez massive, apparaît dès la base de l'humus vers 20 à 25 cm de profondeur sur les 4/5 de la surface (fig. 2.133).



Fig. 2.132 (à gauche)
Grandfontaine – Rue des Lilas.
La parcelle après le décapage de
la terre végétale, vue depuis le
nord-est.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Fig. 2.133 (à droite)
Grandfontaine – Rue des Lilas. Vue
de la roche affleurant sous la terre
végétale.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Seule une bande de sédiments brun-jaune (couche 2) subsiste au nord sur la roche. Quelques morceaux de briques et des tessons de bouteilles contemporaines sont observés (non prélevés) à la base de la terre.

Pas de sous-sol prévu, mais lors d'une discussion avec l'entrepreneur, nous apprenons qu'une piscine sera creusée plus tard au sud. Celle-ci sera excavée pour moitié dans les nouveaux remblais, puis dans la roche massive.

Remarques diverses, perspectives : il n'y a aucun intérêt archéologique à suivre le creusement de la piscine qui s'effectuera en pleine roche.

2.24 MONTIGNEZ – ROUTE DU CANADA (PARCELLE 1962)

Rapport archéologique	Intervention n°24/2016		
Commune	Basse-Allaine		
Localité	Montignez		
Adresse/lieu-dit	parcelle n°1962/Route du Canada		
Abréviation	MTG-ZZ		
Surveillance/fouille	12, 14, 19 avril ; 11 mai ; 9 juin		
Coordonnées	571 620/259 760	Altitude	420m
Travaux concernés	Réfection de la route et des canalisations		
Entrepreneur des travaux	François Donzé SA, Courgenay	Contact	–
Documents à disposition	–		
Personnel	Pierre-Alain Borgeaud		
Structure, type	–		
Mobilier, époque	Brique moderne (non prélevée)		
Prélèvement	–		
Interprétation archéo.	–	Datation	–
Photo, document, dessin	Pierre-Alain Borgeaud		
Dépôt mobilier, objet	–	Dépôt documentation	OCC-SAP, Porrentruy

Description de l'intervention : des travaux de réfection de la route communale du « Canada », ainsi que la pose de nouvelles canalisations, ont appelé à une surveillance de la Section d'archéologie. Aucun vestige ne nous a été signalé dans les alentours immédiats de la route, mais ce chemin, qui figure déjà sur le plan de Buchwalder daté de 1819, est sans doute relativement ancien. Trouillat et Quiquerez ont toutefois mentionné au 19^e siècle des vestiges romains sur la commune de Montignez, mais sans indications précises sur leur localisation, d'où l'intérêt d'une surveillance des travaux.

La route du Canada s'embranche à l'est du village et part en direction du nord-est jusqu'à la frontière française, qu'elle rejoint près de 900m plus loin (fig. 2.134).



Fig. 2.134
Montignez – Route du Canada.
Plan de situation de la conduite
le long de la route du Canada
(en rouge).
Extrait de la carte nationale tirée
du GéoPortail jura.ch

Un riverain, M. Terrier, rencontré lors d'une visite de surveillance, nous explique l'origine, à sa connaissance, du nom « Canada », en précisant que « ce n'est pas une vérité scientifique » mais un postulat resté dans les mémoires : dans la deuxième moitié du 19^e siècle, une première baraque en bois a été érigée avant la construction du rural du Canada. Une partie de cette bâtisse faisait office de magasin, et l'autre de restaurant. Ce bâtiment étant situé le plus au nord de toute la commune de Montignez, les gens l'ont baptisée le Canada, tout simplement à cause de sa situation géographique, tout au nord de la commune.

Les travaux se sont effectués sur plusieurs fronts, notamment dans le village où les canalisations ont dû être raccordées à celle de la route cantonale de Lugnez (fig. 2.135).

Cette partie de tranchée la plus méridionale est profonde d'environ 250cm. On observe ici près de 100cm de remblais de chaille et de blocs constituant le coffre de la route. Plus bas, apparaissent des sédiments plus ou moins caillouteux brun-orange, assez argileux, dont l'observation depuis le haut n'a rien montré d'intéressant (fig. 2.136).



Fig. 2.135 (à gauche)
Montignez – Route du Canada.
Vue en direction du nord de la tranchée du collecteur principal d'égouts dans le village (à proximité de la croisée avec la route de Lugnez).
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Fig. 2.136 (à droite)
Montignez – Route du Canada. Vue de la coupe dans la tranchée du collecteur principal d'égouts.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

A une nonantaine de mètres plus au nord-est, une tranchée secondaire au collecteur principal a recoupé un empierrement (fig. 2.137).

Cette structure est constituée de pierres et de blocs de calcaire plat anguleux, dont le plus grand élément mesure 40 x 30 x 11cm. Les pierres sont posées à plat, avec une rangée mieux organisée à la base. Quelques cailloux plus petits remplissent très imparfaitement les vides entre les blocs. Le reste s'est comblé naturellement de sédiments peu argileux brun-jaune contenant quelques paillettes de charbons de bois (fig. 2.138).



Fig. 2.137 (à gauche)
Montignez – Route du Canada.
Tranchée secondaire de canalisations vis-à-vis de la maison n°1.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Fig. 2.138 (à droite)
Montignez – Route du Canada.
Coupe de l'empierrement dans la tranchée secondaire de canalisations vis-à-vis de la maison n°1.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

La tranchée est large ici de 160cm et l'empierrement est visible sur les deux parois. L'aménagement est recoupé en biais, mais sa largeur peut être estimée à 140cm environ. La coupe (fig. 2.138) montre 20cm de terre végétale, puis 75cm de silts peu argileux brun-jaune (couche 2). Les sédiments deviennent ensuite jaune-brun plus clair de type loessique, mais contenant quelques paillettes de charbon de bois.

L'empierrement apparaît à -45cm dans la couche 2, et sa base s'appuie vers -100cm qui coïncide avec la base de la couche 2. La construction présente donc une hauteur de 55cm. Aucune fosse d'implantation n'est observée. Il est probable que la couche 2 ait sédimenté

et enseveli la structure progressivement. Il ne semble pas qu'il s'agisse de remblai. Aucun mobilier archéologique n'est apparu.

La fonction de la structure n'est pas établie. Il peut s'agir d'une assise d'un mur récupéré et l'aménagement ne doit pas être très ancien. L'aménagement présente une orientation nord est-sud ouest, à peu près parallèle à la route (fig. 2.139).



Fig. 2.139
Montignez – Route du Canada.
Plan de situation du tronçon
d'empierrement (en rose).
Extrait de cadastre tiré du Géo-
Portail jura.ch

Plus au nord, en dehors du village, la tranchée de canalisation ne concerne plus le collecteur d'égouts, mais seulement l'eau potable, l'électricité et le téléphone. Elle n'est donc profonde que de 120cm.

On voit ici (fig. 2.140) sous 25cm de terre végétale, environ 30 à 50cm de sédiments « anthropisés » brun-gris mais paraissant stériles archéologiquement. Plus bas, et jusqu'à la base de la tranchée, on observe des sédiments argileux orange-brun contenant localement de nombreux galets vosgiens. Il s'agit de toute évidence du substrat tertiaire stérile.

Encore plus au nord, et jusqu'au-delà du rural du Canada, la tranchée était déjà totalement remblayée lors de notre dernière visite. Il est probable (discussion avec le machiniste) que la stratigraphie ait été la même, donc peu intéressante dans cette direction (fig. 2.141).

Fig. 2.140 (à gauche)
Montignez – Route du Canada.
Vue en direction du sud de la
tranchée de canalisations entre
le village et le rural du Canada.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Fig. 2.141 (à droite)
Montignez – Route du Canada. Vue
en direction du nord avec la tran-
chée de canalisations fraîchement
rebouchée et en arrière-plan le rural
du Canada.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP



Remarques diverses, perspectives : ces travaux, suivis de façon assez épisodique, n'ont rien montré d'autre qu'un empierrement de peu d'intérêt.

2.25 PLEIGNE - ZIEGELKOPF (PARCELLE 1089)

Rapport archéologique	Intervention n°25/2016		
Commune	Pleigne		
Localité	Pleigne		
Adresse/lieu-dit	parcelle n°1089/Ziegelkopf		
Abréviation	PLG-ZZ		
Surveillance/fouille	20 octobre		
Coordonnées	584 720/251 150	Altitude	750m
Travaux concernés	Exploitation d'une carrière et topographie de structures liées à l'exploitation du fer		
Entrepreneur des travaux	Gérard Cuenat SA, Courchavon	Contact	–
Documents à disposition	–		
Personnel	Pierre-Alain Borgeaud		
Structure, type	Puits de mines, chemin creux ; grotte ou galerie de mines		
Mobilier, époque	–		
Prélèvement	–		
Interprétation archéo.	Zone à structures minières	Datation	–
Photo, document, dessin	Pierre-Alain Borgeaud		
Dépôt mobilier, objet	–	Dépôt documentation	OCC-SAP, Porrentruy

Description de l'intervention : une petite carrière est située au sud-ouest en-dessus de Lucelle, sur le territoire de Pleigne, tout près de la croisée avec les limites de Bourrignon et Pleujouse (La Baroche). L'endroit se trouve en périmètre archéologique lié à d'anciennes minières. Une autorisation d'exploitation de 500m³ de roche a été accordée pour la remise en état du chemin qui descend jusqu'au lieu-dit « La Scie », sur la commune de Bourrignon. Une visite de surveillance des travaux a été programmée (fig. 2.142)



Fig. 2.142
Pleigne – Ziegelkopf. Plan de situation de la carrière (en rouge). Extrait de la carte nationale tiré du GéoPortail jura.ch

Fig. 2.143
Pleigne – Ziegelkopf. La carrière en cours d'exploitation vue depuis l'ouest.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP



Les travaux se limitant à la seule carrière et au chemin, il n'y avait en principe aucune incidence archéologique. La roche a été cassée au marteau « montabert » (fig. 2.143) avant d'être concassée et véhiculée par camions pour recharger le chemin.

Pour mettre quand-même à profit la visite de surveillance qui s’annonçait de toute évidence négative, le soussigné en a profité pour essayer de retrouver et topographier des structures repérées de longue date à proximité et liées, semble-t-il, à d’anciennes activités d’extraction de minerais de fer. Ainsi, la plupart des aménagements ont été retrouvés, mis-à-part un puits de mine profond de 3-4m (probablement rebouché pour des raisons de sécurité) et une petite galerie horizontale de mine qui partait au sud du chemin pour passer sous celui-ci. Cette recherche n’a pas été facilitée par l’épaisseur du recru forestier qui est très fourni localement. La couverture forestière a d’ailleurs également beaucoup pénalisé la précision des relevés effectués au GPS.

Ainsi, six structures ont pu être topographiées. Ces aménagements ont été reportés sur l’image LIDAR tirée du GéoPortail où ils sont d’ailleurs bien marqués dans le relief (fig. 2.144)

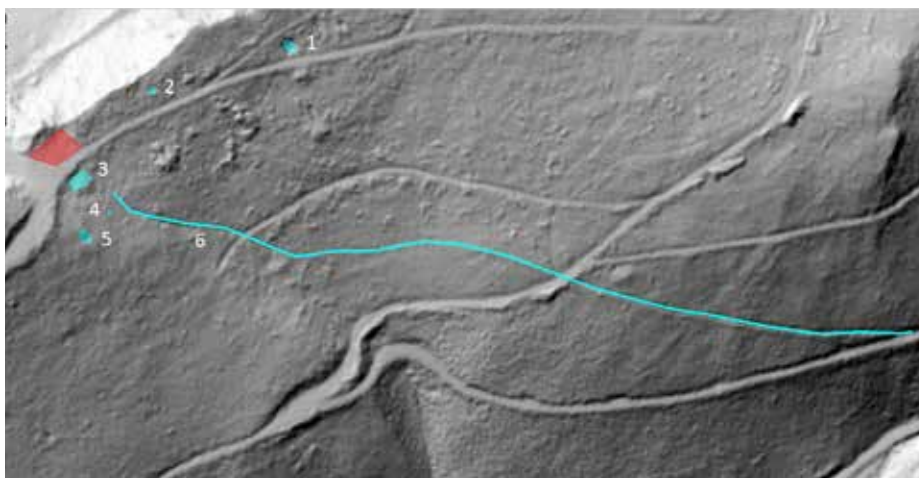


Fig. 2.144
Pleigne – Ziegelkopf. Plan de situation de la carrière (en rouge) et des structures retrouvées (en bleu). Extrait de l’image LIDAR tiré du GéoPortail jura.ch

Nous observons :

- 1) petite carrière ou sommet de puits de mine ? de forme ovale (8 x 6m environ) ;
- 2) cratère circulaire, sommet de puits de mine ? diamètre de 4m environ ;
- 3) surface plate (sous la croisée des chemins) mesurant environ 15 x 10m. Au centre de cette place, se trouve un bloc de calcaire vaguement sphérique (diamètre 40-50cm) qui semble montrer trois traces anciennes de barre à mine ;
- 4) petit cratère circulaire, sommet de puits de mine ? diamètre moins de 3m ;
- 5) mine ? de forme ovale (10 x 6m environ) et qui donne sur une petite salle (grotte) souterraine, probablement artificielle ;
- 6) chemin creux ? visible sur près de 500m.

En observant l’image LIDAR, on remarque encore bien d’autres anomalies topographiques, souvent sous la forme de petits cratères, qu’il faudrait aller documenter sur place. Ces aménagements semblent en bonne partie provenir d’anciennes activités minières. Ces structures d’extraction de minerai de fer sont probablement liées à l’exploitation d’un, voire des deux hauts fourneaux qui se sont succédés à Lucelle. Le premier a fonctionné de 1683 à 1724, puis le deuxième de 1801 à 1882.

Des activités de forge encore plus anciennes sont connues dans les environs puisqu’en 1516, le droit d’exploitation d’une forge, entre Bourrignon et Charmoille, a été donné à Jean de Chassey par l’abbaye de Lucelle. Mais dans ce dernier cas, on parle de forge, et non de production de fer à partir du minerai.

Remarques diverses, perspectives : il serait intéressant de prospecter et de documenter plus à fond la région.

2.26 PLEIGNE - SAINTE-CATHERINE (PARCELLE 809)

Rapport archéologique	Intervention n°25/2016		
Commune	Pleigne		
Localité	Lucelle		
Adresse/lieu-dit	parcelle n°809/Lucelle 8, Sainte-Catherine		
Abréviation	PLG-ZZ		
Surveillance/fouille	10, 15, 22 novembre		
Coordonnées	585 390/252 225	Altitude	600m
Travaux concernés	Construction d'un foyer d'accueil		
Entrepreneur des travaux	Laurent Membrez SA	Contact	M. Thimont, architecte, Arches 2000 SA
Documents à disposition	Plans des bâtiments et canalisations au 1 :300		
Personnel	Pierre-Alain Borgeaud		
Structure, type	–		
Mobilier, époque	–		
Prélèvement	–		
Interprétation archéo.	–	Datation	–
Photo, document, dessin	Pierre-Alain Borgeaud		
Dépôt mobilier, objet	–	Dépôt documentation	OCC-SAP, Porrentruy

Description de l'intervention : la future extension du foyer d'accueil Sainte Catherine à Lucelle est projetée en pied de talus au nord de l'étang (fig. 2.145).



Fig. 2.145
Pleigne – Lucelle. Plan de situation du nouveau foyer d'accueil. Orthophoto tirée du GéoPortail jura.ch



Fig. 2.146
Pleigne – Lucelle. Vue du début du terrassement après la déconstruction d'une ancienne habitation et atelier. Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Les premiers travaux ont été la déconstruction d'une habitation et d'un atelier attenant. Ensuite les terrassements ont pu débuter (fig. 2.146).

La roche plus ou moins démantelée affleure sur toute la surface du terrassement. Elle va être cassée et descendue par couches successives jusqu'à obtenir l'assise souhaitée pour les nouveaux bâtiments, mais ces travaux ne présentent pas le moindre intérêt pour l'archéologie (fig. 2.147).



Fig. 2.147
Pleigne – Lucelle. Les travaux vus depuis la route de Charmoille. Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

2.27 PORRENTROY – PARC MOUCHE/LE CHÂTEAU (PARCELLE 2070, 1161)

Rapport archéologique	Intervention n°27/2016		
Commune	Porrentruy		
Localité	Porrentruy		
Adresse/lieu-dit	parcelle n°2070-1161/Parc Mouche-Le Château		
Abréviation	POR-CH		
Surveillance/fouille	14 et 19 novembre		
Coordonnées	572 360/252 170	Altitude	452m
Travaux concernés	Pose d'une conduite Swisscom à l'aide d'un pousse-tube		
Entrepreneur des travaux	Bangerter et Amstutz, Lugnez	Contact	–
Documents à disposition	–		
Personnel	Pierre-Alain Borgeaud		
Structure, type	–		
Mobilier, époque	Brique et tuile (non prélevées)		
Prélèvement	–		
Interprétation archéo.	–	Datation	Époque contemporaine
Photo, document, dessin	Pierre-Alain Borgeaud		
Dépôt mobilier, objet	–	Dépôt documentation	OCC-SAP, Porrentruy

Description de l'intervention : la mise en place d'une conduite Swisscom de 70m de longueur en périmètre archéologique, a demandé un suivi de notre part. Le tuyau a été mis en place à l'aide d'un pousse-tube et il s'agissait de surveiller les points de départ et d'arrivée (fig. 2.148).

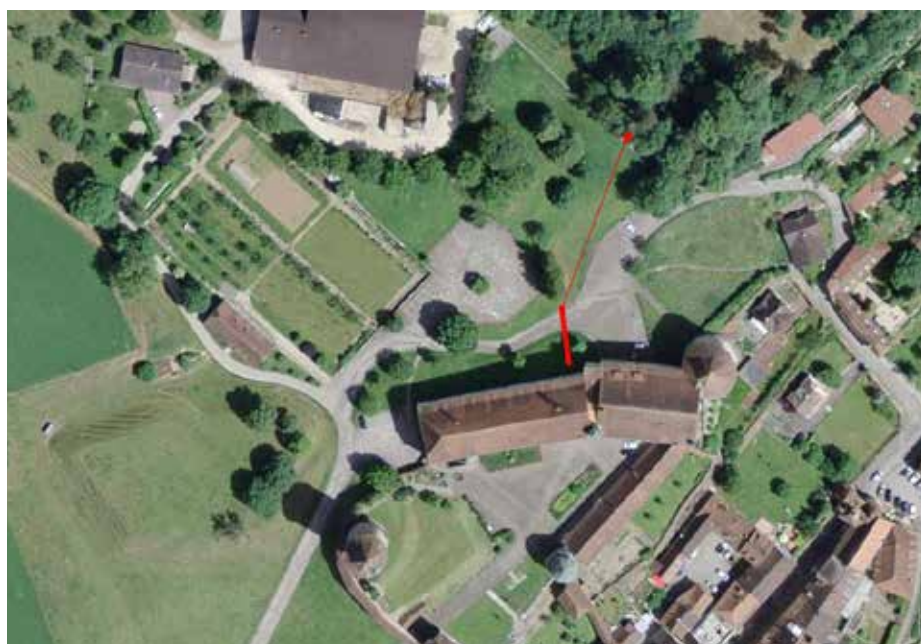


Fig. 2.148
Porrentruy – Parc Mouche/Le Château. Plan approximatif de situation des tranchées (traits rouges épais) et du trajet du pousse-tube (trait rouge fin).
Orthophoto tirée du GéoPortail jura.ch

Une très petite excavation a été creusée le long du mur en dessus des marches en bois qui mènent au Parc Mouche. Ceci pour installer le pousse-tube et retrouver une conduite Swisscom existante pour se raccorder dessus. Ce sondage ne mesure que 150cm de longueur sur 60cm de largeur ! Profond également de 60cm, il n'a rien montré d'intéressant (fig. 2.149).



Fig. 2.149
Porrentruy – Parc Mouche/Le Château. Vue de la petite tranchée pour l'installation du pousse-tube.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Le raccordement du tuyau en aval pas loin du mur du château a nécessité une tranchée plus importante pour traverser la route qui mène notamment aux caves de l'édifice (fig. 2.150).

Cette tranchée peu profonde n'a montré que des sédiments sans intérêt et des remblais très récents avec de nombreuses briques et tuiles contemporaines non prélevées (fig. Fig. 2.151).



Fig. 2.150 (à gauche)
Porrentruy – Parc Mouche/Le Château. La tranchée de traversée du chemin vue depuis le nord-ouest. En arrière-plan, la porte de nos locaux dans les caves du château.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Fig. 2.151 (à droite)
Porrentruy – Parc Mouche/Le Château. La tranchée de traversée du chemin vue depuis le sud.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Remarques diverses, perspectives : cette petite intervention n'a pas permis d'observation archéologique.

2.28 PORRENTROY – SOUS ROCHE DE MARS (PARCELLE 3300)

Rapport archéologique	Intervention n°28/2016		
Commune	Porrentruy		
Localité	Porrentruy		
Adresse/lieu-dit	parcelle n°3300/Sous Roche de Mars		
Abréviation	POR-RM		
Surveillance/fouille	2, 3, 4, 9, 10 et 12 mai		
Coordonnées	573 545/252 030	Altitude	433m
Travaux concernés	Terrassement du laboratoire de la boulangerie Roelli		
Entrepreneur des travaux	Comte SA, Delémont	Contact	–
Documents à disposition	–		
Personnel	Pierre-Alain Borgeaud, Vincent Légeret, Julien Soichet		
Structure, type	Voie, fosse ; niveau archéologique peu marqué		

Mobilier, époque	Céramique, clous, clous de chaussures (POR 016/4 à 21 RM)		
Prélèvement	Charbons (POR 016/1 à 3 RM)		
Interprétation archéo.	Voie romaine	Datation	Époque romaine
Photo, document, dessin	Pierre-Alain Borgeaud		
Dépôt mobilier, objet	–	Dépôt documentation	OCC-SAP, Porrentruy

Description de l'intervention : nous avons été avertis par Monsieur André Gaudreau, détecteur, qu'un terrassement important était en cours en dessous du rond-point de la zone industrielle, à la sortie de Porrentruy contre Alle (fig. 2.152).

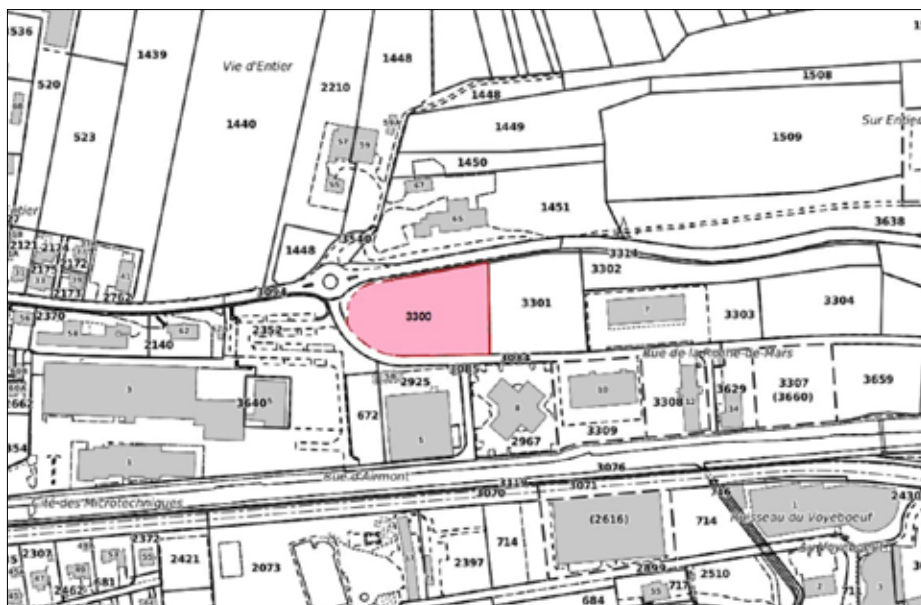


Fig. 2.152
Porrentruy – Sous Roche de Mars.
Plan de situation de la parcelle
n°3300.
Extrait de cadastre tiré du GéoPortail
jura.ch

Le soussigné se rend sur place et constate qu'en effet, le terrain qui est marqué par un important talus est déjà bien entamé sur plus de trois mètres de profondeur au nord. Toute une partie le long de la route de la zone industrielle est même déjà remblayée de chaille (fig. 2.153) !

La prospection montre une concentration de pierres à la base et à l'aplomb du talus. Cette anomalie fortement endommagée par la machine est malgré tout rapidement reconnue comme étant agencée et formant un hérisson de pierres posées de chant. Le machiniste avait pensé à un affleurement de la roche. Cette structure est de toute évidence la suite de la voie publique romaine dont des tronçons avaient été fouillés plus à l'est à Porrentruy - Sous Hermont et à Alle - Noir Bois, et plus à l'ouest à Courtedoux - Vâ tche Tchâ notamment, dans les années nonante. Elle apparaît ici à la profondeur inhabituelle d'environ 250cm (au plus), sous le talus (fig. 2.154).

Fig. 2.153 (à gauche)
Porrentruy – Sous Roche de
Mars. Vue en direction du nord
du terrassement en cours le 2
juin 2016.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Fig. 2.154 (à droite)
Porrentruy – Sous Roche de Mars.
Etat de la voie romaine lors de sa
découverte.
Photo P.-A. Borgeaud. OCC-SAP



Vis-à-vis de cette première partie et à six mètres plus à l'ouest, la chaussée a été recoupée par l'aménagement d'une piste de chantier pour permettre d'accéder au terrassement en cours. Un nettoyage rapide entre deux passages de camions montre la structure en coupe (fig. 2.155).

Par chance, cette partie du chantier devra encore être terrassée et élargie au moins jusqu'à la citerne rouge visible sur l'image, ce qui permettra de dégager en plan un tronçon de la voie.

On observe plus haut, dans les sédiments, d'autres structures pierreuses plus récentes, sans rapport avec la voie et interprétées comme un comblement par étapes d'un soutirage se créant dans les sédiments. Ce type de soutirage est fréquent dans les zones où la roche sous-jacente est très karstifiée. On voit un niveau charbonneux qui plonge dans le soutirage au sud. Un tesson de verre et un morceau de tuile moderne sont trouvés dans le principal groupe de pierres au centre (fig. 2.156).



Fig. 2.155 (à gauche)
Porrentruy – Sous Roche de Mars. La coupe occidentale 1 avant la poursuite du terrassement mécanique. Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Fig. 2.156 (à droite)
Porrentruy – Sous Roche de Mars. Vue du soutirage comblé dans la coupe occidentale 1. Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Après la demande et l'obtention de deux collègues en renfort, ce qui subsiste du hérissin est d'abord dégagé à l'est. La structure est ici fortement endommagée par les travaux et très résiduelle (fig. 2.157).

Nous demandons rapidement au machiniste de nous creuser une tranchée au travers de ce qui reste de la route pour nous permettre de rectifier une coupe (fig. 2.158).



Fig. 2.157 (à gauche)
Porrentruy – Sous Roche de Mars. La voie a été en bonne partie détruite par les travaux à l'est. Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Fig. 2.158 (à droite)
Porrentruy – Sous Roche de Mars. Rectification de la coupe orientale en cours. Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Sur cette coupe, nous observons la voie qui est parfaitement conservée. Elle apparaît donc à 250cm de profondeur au nord et à seulement 50cm au sud, au pied du talus. Les sédiments qui recouvrent la structure correspondent à des loess colluviés dont le dépôt très homogène paraît naturel, sans inclusions quelconques ni cailloux que l'on observerait probablement dans des remblais. La construction a de toute évidence produit un effet de barrage lors du dépôt de ces sédiments (fig. 2.159).

La voie présente une largeur de 440cm, ce qui est sensiblement moins que les 670cm observés dans les anciennes fouilles. Cette largeur moindre s'explique peut-être par le fait que l'installation se trouve ici à flanc de talus, dans lequel un replat a dû être aménagé avant sa construction. La chaussée a une forme légèrement bombée, plus épaisse au centre et



Fig. 2.159
Porrentruy – Sous Roche de Mars. La coupe orientale.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

s’amincissant régulièrement dans les bords, permettant l’évacuation de l’eau. Le bord sud est légèrement effondré dans la pente où ont été entraînées quelques pierres.

Le radier est composé d’un rang de pierres et de blocs de calcaire (entre 15 et 40cm de dimensions) anguleux et d’un nombre moindre de galets calcaires de rivière disposés de chant. Un revêtement de graviers (diamètre 0,5 à 3cm en moyenne, comprenant quelques galets vosgiens) bien induré forme le niveau carrossable, épais en moyenne de 10cm, et jusqu’à 25cm par endroit. A certaines places, le revêtement montre une surface plane et lisse visiblement surmontée de recharges observables par paquets, mais dont les limites en coupe sont difficiles à définir ; à l’inverse, le dégagement en plan plus à l’ouest a permis de le vérifier aisément.

L’ensemble radier-revêtement présente une épaisseur de 20 à 30cm. Une large ornière est clairement visible sur la droite. Une seconde se laisse deviner sur la gauche. L’espacement de centre à centre est de 105cm environ.

Des fossés latéraux devaient en principe border la voie. Au sud, la surface déjà excavée et recouverte de chaille n’a permis aucune observation. Au nord, une anomalie peu marquée a été repérée à environ deux mètres de la chaussée, seulement sur la coupe occidentale 2. Cet hypothétique fossé, profond ici au maximum de 15cm, est large de près de trois mètres. Le comblement est constitué de limons silteux brun-gris-jaune, plus argileux à la base (dépôt de fines) avec beaucoup de précipitations manganiques dans la partie inférieure (fig. 2.160).

Revenons un instant à la coupe orientale. Nous avons observé, sous la voie, une anomalie sédimentaire formant une sorte de caisson profond de près de 40cm, que nous avons d’abord interprété comme la trace possible d’un chemin creux antérieur à la route romaine et empruntant le même tracé. Cette particularité n’a pas été vue dans les deux autres coupes et il s’agit donc plutôt d’une structure ponctuelle comme une fosse (fig. 2.161).

La structure est large de 230cm au sommet. Elle possède des parois évasées et un fond

Fig. 2.160 (à gauche)
Porrentruy – Sous Roche de Mars. Vue de l’hypothétique fossé nord dans la coupe occidentale 2.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Fig. 2.161 (à droite)
Porrentruy – Sous Roche de Mars. La fosse sous la voie dans la coupe orientale.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP



assez plat. Le remplissage est constitué de limons silteux gris-brun riches en charbons de bois, surtout dans sa moitié inférieure. Le fond est « ondulé » et présente des inclusions plus claires sous forme d'amas irréguliers de 2 à 6cm, témoignant d'un piétinement ? La fonction de cette structure n'est pas établie. Des charbons de bois ont été prélevés dans son remplissage pour une éventuelle datation.

Dans la partie occidentale du chantier, la voie a pu être dégagée sur environ six mètres de longueur (fig. 2.162).

Ceci a permis, en plus d'une belle vision, de mettre notamment en évidence la surface de roulement mieux conservée dans la moitié méridionale. Le hériçon du radier est en effet quasiment à nu sur 170cm de largeur au nord (fig. 2.163).



Fig. 2.162 (à gauche)
Porrentruy – Sous Roche de Mars. Nettoyage manuel de la partie occidentale de la voie.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Fig. 2.163 (à droite)
Porrentruy – Sous Roche de Mars. Vue de la voie en plan et de la coupe orientale sur l'emprise des travaux.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Après son dégagement et sa documentation, la partie occidentale de la chaussée a été démontée à la machine, le creusement étant arrêté à la profondeur voulue par les travaux de construction (fig. 2.164).

Une troisième coupe a ensuite été rapidement documentée. Rien de bien nouveau n'y apparaît. Signalons tout de même les pierres effondrées du bord sud, qui soulignent vraisemblablement la pente originelle du terrain (fig. 2.165).



Fig. 2.164 (à gauche)
Porrentruy – Sous Roche de Mars. Démontage mécanique de la voie tout à l'est du terrassement.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Fig. 2.165 (à droite)
Porrentruy – Sous Roche de Mars. La coupe occidentale 2.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Le report sur plan des tronçons fouillés en 2016 et en 1991 et espacés de près de 600m permettent d'appréhender le tracé de la voie romaine à l'est de Porrentruy (fig. 2.166).

Remarques diverses, perspectives : il conviendra de surveiller les travaux entraînant des creusages profonds dans la zone industrielle.



Fig. 2.166
Porrentruy – Sous Roche de Mars. En rouge, plan de situation des tronçons fouillés en 2016 (à gauche) et en 1991 à Sous Hermont (à droite) et projection hypothétique du tracé de la voie.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

2.29 PORRENTRUY – DÉPÔTS WARTECK (PARCELLE 774)

Rapport archéologique	Intervention n°29/2016		
Commune	Porrentruy		
Localité	Porrentruy		
Adresse/lieu-dit	parcelle n°774/Anciens dépôts Warteck		
Abréviation	POR-WA		
Surveillance/fouille	21 juin, 8, 12 et 14 septembre		
Coordonnées	572 895/251 725	Altitude	425m
Travaux concernés	Réhabilitation du site Warteck		
Entrepreneur des travaux	Gérard Cuenat, Courchavon	Contact	–
Documents à disposition	–		
Personnel	Pierre-Alain Borgeaud		
Structure, type	Cave		
Mobilier, époque	–		
Prélèvement	–		
Interprétation archéo.	Fond de cave	Datation	Époque moderne
Photo, document, dessin	Pierre-Alain Borgeaud		
Dépôt mobilier, objet	–	Dépôt documentation	OCC-SAP, Porrentruy

Description de l'intervention : la construction d'une nouvelle station-service Coop, à l'emplacement des anciens dépôts Warteck, a entraîné d'importants travaux de démolition et de terrassement (fig. 2.167).



Fig. 2.167
Porrentruy – Dépôts Warteck.
Plan de situation des travaux
(en rouge), ainsi que d'une cave
apparue lors des terrassements.
Extrait de cadastre tiré du Géo-
Portail jura.ch

La moitié occidentale du long dépôt Warteck longeant la route de Courgenay a été déconstruite. Ce bâtiment date de la deuxième moitié du 19^e siècle. Il appartenait à l'origine à la Brasserie Jurassienne, avant que l'entreprise bâloise ne le rachète en 1922.

Après la déconstruction du dépôt et la démolition de la dalle, une couche assez homogène de limons bruns est apparue à l'intérieur des fondations. Cette couche contenant çà et là des petits morceaux de tuile moderne constitue de toute évidence un remblai (fig. 2.168).

Un terrassement profond sous le bâtiment déconstruit permet un regard sur la stratigraphie locale. La couche brune de remblais a une épaisseur variant de 50 à 150cm. Elle a servi à niveler les fortes irrégularités du substrat (fig. 2.169).



Fig. 2.168 (à gauche)
Porrentruy – Dépôts Warteck.
Le dépôt Warteck à moitié
déconstruit vu depuis l'ouest.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Fig. 2.169 (à droite)
Porrentruy – Dépôts Warteck. Le
terrassement profond vers le dépôt
Warteck.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Ce substrat archéologiquement stérile est constitué de pierres et de graviers calcaires pris dans une matrice de limons argileux orange. Il s'agit probablement des conglomérats de Porrentruy altérés. La roche compacte apparaît ici à 250cm de profondeur. Elle devra encore être cassée au marteau Montabert pour atteindre la profondeur voulue de trois mètres.

A l'ouest du chantier, une importante fosse, profonde de quatre mètres, a été excavée pour y loger deux grandes citernes à carburants. Peu après le début du terrassement, une fondation de mur de direction sud-nord a été recoupée (fig. 2.170).

Un rapide nettoyage manuel de la construction montre un mur maçonné conservé sur 110cm de hauteur et dont l'épaisseur est de 45cm. La face orientale porte un solide crépi épais de 3cm. A la base du mur à l'est, on observe une couche très humide charbonneuse qui repose sur une chape horizontale très dure épaisse de 5cm et de même constitution que le crépi. Il s'agit de toute évidence d'un fond de cave dont la construction n'est pas très ancienne (fig. 2.171).



Fig. 2.170 (à gauche)
Porrentruy – Dépôts Warteck.
Début du terrassement profond
de la fosse à citernes. On aper-
çoit le mur de la cave à droite.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Fig. 2.171 (à droite)
Porrentruy – Dépôts Warteck. Le
mur de la cave recoupé dans le
terrassement.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

L'intérieur de la cave est remblayé de matériaux graveleux. A l'extérieur, on observe que le mur est implanté également dans des remblais, seule sa base recoupe le sol naturel graveleux sur 50cm environ.

Le fond de cave a été positionné au GPS. Les dimensions intérieures de la construction sont de 250 x 210cm environ. Devant le peu d'intérêt qu'elle représente, la structure a été sommairement vidée à la pelle rétro, puis les travaux d'excavation ont pu continuer (fig. 2.172).

La poursuite du terrassement de la fosse à citerne a permis de voir le sous-sol jusqu'à quatre mètres de profondeur. On observe de haut en bas (fig. 2.173) :

Fig. 2.172 (à gauche)
Porrentruy – Dépôts Wardeck. Le fond de cave vue depuis le sud.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP



Fig. 2.173 (à droite)
Porrentruy – Dépôts Wardeck. Vue de la coupe dans le terrassement profond de la fosse à citernes.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP



- 0 à -50cm : chaille calcaire ;
- 50 à -100cm : limons brun-gris, remblai moderne qui biseaute et est absent au nord ;
- 100 à -160cm : graviers dans une matrice argileuse orange, conglomérats de Porrentruy colluviés ou utilisés comme remblai. La couche biseaute et est également absente au nord ;
- 160 à -180cm : limons très argileux peu graveleux jaune-orange devenant grisâtre à la base, sol ancien ? qui paraît archéologiquement stérile ;
- 180 à -400cm : graviers assez fins pris dans une matrice argilo-sableuse brun-jaune, localement grise.

Le creusement de la fosse à citernes a recoupé principalement des remblais dans sa partie supérieure et des graviers à la base. Ces graviers ne semblent pas appartenir aux conglomérats de Porrentruy que l'on observe un peu plus à l'est. Il s'agit ici plutôt de graviers tardiglaciaires ou alluviaux.

Les bords de la grande fosse ont été talutés et protégés avant d'aménager les installations destinées à recevoir les citernes (fig. 2.174).

Deux imposantes citernes à carburant, d'une contenance de 60'000 litres chacune, ont ensuite été mises en place et enterrées dans la fosse (fig. 2.175).

Fig. 2.174 (à gauche)
Porrentruy – Dépôts Wardeck. Vue de la fosse à citernes pratiquement terminée.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP



Fig. 2.175 (à droite)
Porrentruy – Dépôts Wardeck. Vue d'une des deux citernes longue d'une vingtaine de mètres (11 octobre 2016).
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP



Remarques diverses, perspectives : les éventuels niveaux anciens ont été largement obliérés par les constructions industrielles modernes.

2.30 PORRENTROY – THERMORÉSEAU

Rapport archéologique	Intervention n°30/2016
Commune	Porrentruy
Localité	Porrentruy
Adresse/lieu-dit	La Vignatte, Faubourg de France, rue des Annonciades, ruelle de la Cigogne, rue du 23-Juin
Abréviation	POR-ZZ

Surveillance/fouille	24 février, 2, 7, 10 et 30 mars, 14, 20 et 28 septembre		
Coordonnées	572 250/251 955	Altitude	435m
Travaux concernés	Tranchées de canalisation du Thermoréseau		
Entrepreneur des travaux	F. Perrin SA et Parietti & Gindrat	Contact	–
Documents à disposition	Plan de situation et planning des travaux		
Personnel	Pierre-Alain Borgeaud		
Structure, type	–		
Mobilier, époque	–		
Prélèvement	–		
Interprétation archéo.	–	Datation	–
Photo, document, dessin	Pierre-Alain Borgeaud		
Dépôt mobilier, objet	–	Dépôt documentation	OCC-SAP, Porrentruy

Description de l'intervention : les travaux de canalisation liés au thermoréseau ont été suivis au mieux par la Section d'archéologie. Plusieurs tronçons ont été excavés dans la ville de Porrentruy, permettant un regard local et partiel sur le sous-sol.

Les travaux 2016 ont débuté au mois de février le long de la route de Bure, au lieu-dit La Vignatte (fig. 2.176).



Fig. 2.176
Porrentruy – Thermoréseau. Plan de situation des zones de travaux (en rouge).
Extrait de la carte nationale tiré du GéoPortail jura.ch

Ce secteur a nécessité une gestion particulière du trafic pour éviter l'engorgement, surtout aux heures de pointe, avec notamment l'emploi de feux de chantier pouvant être télécommandés à distance, tant par les conducteurs des cars postaux, que par les ambulanciers de l'hôpital (fig. 2.177).

La tranchée principale sur laquelle viennent se greffer les raccordements privés mesure plus de 150m de longueur. Elle a permis quelques observations stratigraphiques, exclusivement aux endroits non étayés par des planches. Ces étais sont bien sûr indispensables pour la sécurité, ils sont mis en place immédiatement à la suite du creusage et nous masquent la plus grande partie des coupes. Il faudrait toujours être là quand l'entreprise creuse, ce qui n'est évidemment pas possible.

Dans la première partie de la tranchée à l'est, on observe sous 15cm de goudron, environ 65cm de remblais modernes, puis une couche foncée gris-brun entre -80 et -100cm de profondeur. Ce niveau est constitué de sédiments assez argileux et caillouteux contenant



Fig. 2.177
Porrentruy – Thermoréseau. Les travaux de la route de Bure vus depuis l'est.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

quelques morceaux de briques pleines en terre cuite, probablement pas très anciennes. Il s'agit peut-être d'une couche de démolition, voire d'un premier remblai (fig. 2.178).

Fig. 2.178 (à gauche)
Porrentruy – Thermoréseau. Vue partielle de la coupe sud dans la tranchée du collecteur principal, vis-à-vis du bâtiment n°4 à la route de Bure.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP



Fig. 2.179 (à droite)
Porrentruy – Thermoréseau. Vue de la coupe sud dans la moitié occidentale de la tranchée du collecteur principal à la route de Bure.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Plus bas et jusqu'à la base de la tranchée à -170cm, le sous-sol est constitué de sédiments argileux très caillouteux (pierres arrondies) de couleur brun-orangé. Il doit s'agir du sol naturel, peut-être des colluvions de conglomérats de Porrentruy.



Plus à l'ouest, la tranchée montre des coupes largement oblitérées de part et d'autre par les remblais contemporains du collecteur d'égout, sur toute la hauteur au nord sous la route, et par le remblai des conduites de téléphone et de fibres optiques sur 60cm de profondeur au sud contre le trottoir (fig. 2.179).

Fig. 2.180
Porrentruy – Thermoréseau. La tranchée de raccordement du bâtiment n°6 au Faubourg de France.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Plus bas dans la coupe sud, on observe des colluvions caillouteuses stériles dans une matrice argileuse gris-jaune, puis la roche massive qui remonte plus ou moins haut.

Au Faubourg de France, deux petites tranchées de raccordement privé ont également été excavées en 2016 (fig. 2.176), le collecteur principal ayant déjà été mis en place il y a plusieurs années.

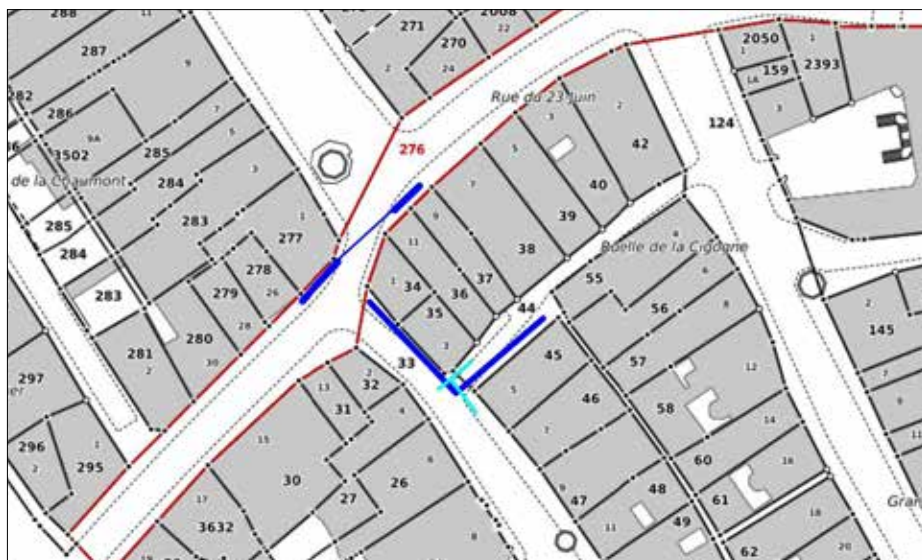


La première tranchée est située au n°6. Presque complètement étayée de planches, aucune observation stratigraphique n'a pu être faite (fig. 2.180).

Fig. 2.181
Porrentruy – Thermoréseau. La tranchée de raccordement du bâtiment n°15 au Faubourg de France.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

La deuxième tranchée est située au n°15. L'excavation est profonde ici de 80cm seulement. On y observe 40cm de remblais caillouteux constituant le radier de la route, puis des sédiments très caillouteux et argileux jaune-brun paraissant archéologiquement stériles (fig. 2.181).

Fig. 2.182
Porrentruy – Thermoréseau. Plan de situation approximatif des tranchées en vieille ville (bleu foncé) et de l'ancienne conduite (bleu clair).
Extrait de la carte nationale tiré du GéoPortail jura.ch



D'autres travaux du thermoréseau se sont déroulés en vieille ville (fig. 2.182).

Une tranchée principale longe le bas de la rue des Annonciades sur une trentaine de mètres (fig. 2.183).

Cette tranchée a éventré une vieille conduite en pierres, à la croisée qui donne sur la ruelle de la Cygogne (fig. 2.182 et 2.184).

Cette ancienne canalisation est d'une très belle facture. Elle montre une maçonnerie voûtée faite de blocs calcaires probablement équarris à l'origine. Cet ouvrage livre un passage pénétrable à quatre pattes de 85cm de hauteur pour 65cm de largeur. La conduite est encore en activité pour l'évacuation de l'eau de la route. Sa construction peut remonter au temps des Princes Evêques.

En regardant en direction du nord, on a tout d'abord l'impression que la construction bute contre un mur. En fait, la conduite se jette dans une structure du même type et qui arrive perpendiculairement depuis la ruelle de la Cigogne (fig. 2.185).



Un regard en direction du sud montre le conduit aussi loin que porte le flash de l'appareil photo. On remarque aussi que le sol est encore un peu humide depuis les dernières pluies (fig. 2.186).

Après la pose des conduites du thermoréseau (fig. 2.187), l'ancienne conduite a été réparée et elle continue aujourd'hui à fonctionner.

Les tranchées plus au nord à la rue du 23 Juin (fig. 2.182) n'ont montré qu'un épais radier de la route et du trottoir, qui repose sur des sédiments argileux et caillouteux orange brun archéologiquement stériles.



Remarques diverses, perspectives : la pose du thermoréseau donnera encore lieu à de nombreux travaux qu'il faudra essayer de surveiller au mieux dans les prochaines années.



Fig. 2.183
Porrentruy – Thermoréseau. La tranchée de la rue des Annonciades vue depuis le nord-ouest.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Fig. 2.184 (à gauche)
Porrentruy – Thermoréseau. Vue de l'ancienne conduite éventrée par les travaux à la croisée de la Ruelle de la Cigogne.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Fig. 2.185 (à droite)
Porrentruy – Thermoréseau. Vue en direction de l'aval (nord) dans l'ancienne conduite de la rue des Annonciades. Elle se jette dans une autre conduite perpendiculaire du même type qui vient de la ruelle de la Cigogne.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Fig. 2.186 (à gauche)
Porrentruy – Thermoréseau. Vue en direction de l'amont (sud) dans l'ancienne conduite de la rue des Annonciades.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Fig. 2.187 (à droite)
Porrentruy – Thermoréseau. Vue des tuyaux du Thermoréseau posés à la croisée Annonciades-Ruelle de la Cigogne. Le canal éventré, encore fonctionnel, sera réparé.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

2.31 PORRENTRUY - ONIVIA (PARCELLE 773)

Rapport archéologique	Intervention n°31/2016		
Commune	Porrentruy		
Localité	Porrentruy		
Adresse/lieu-dit	parcelle n°773/Route de Courgenay, Onivia		
Abréviation	POR-ZZ		
Surveillance/fouille	30 mars		
Coordonnées	572 905/251 657	Altitude	426m
Travaux concernés	Sondage		
Entrepreneur des travaux	–	Contact	–
Documents à disposition	–		
Personnel	Pierre-Alain Borgeaud		
Structure, type	Cave		
Mobilier, époque	–		
Prélèvement	–		
Interprétation archéo.	Cave probablement liée soit aux bâtiments d'Onivia, soit à l'ancienne brasserie Wardeck, deux constructions du 19 ^e s.	Datation	19 ^e s.
Photo, document, dessin	Pierre-Alain Borgeaud		
Dépôt mobilier, objet	–	Dépôt documentation	OCC-SAP, Porrentruy

Description de l'intervention : un sondage mécanique creusé au bord du ruisseau Le Bacavoine a été repéré par Vincent Légeret, collaborateur à temps partiel à la Section d'archéologie, alors qu'il passait en vélo (fig. 2.188).

Fig. 2.188
Porrentruy – Onivia. Plan de situation du sondage (point rouge).
Extrait de la carte nationale tiré du GéoPortail jura.ch

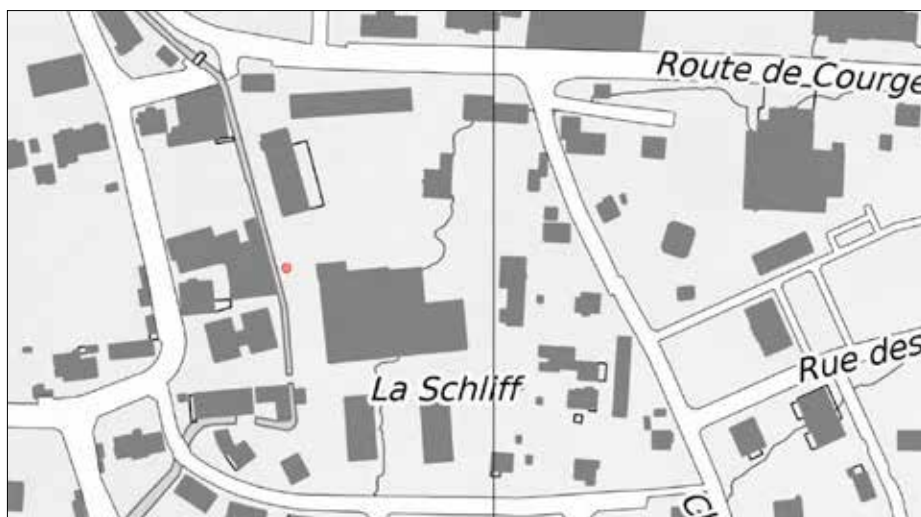


Fig. 2.189
Porrentruy – Onivia. Vue des vieux bâtiments d'Onivia avec au premier plan le sondage sécurisé avec des planches de chantier.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Il nous a avertis car il pensait avoir aperçu, sans vraiment s'arrêter par manque de temps, des niveaux pouvant être intéressants. Nous nous sommes rendus sur place le lendemain.

Le sondage est situé vis-à-vis de l'angle nord-ouest des anciennes usines Onivia, au pied d'un arbre qui borde le ruisseau du Bacavoine (fig. 2.189).

Le sondage mesure environ 300 x 250cm pour une profondeur de 170cm, et une palette de transport en bois se trouve à sa base. La coupe montre en effet des niveaux mais qui

correspondent en fait à des remblais très récents. Au fond du sondage, la palette sert à cacher et à sécuriser un orifice qui a été tronçonné dans une dalle composée d'éléments de plancher en béton et d'une poutrelle métallique (fig. 2.190).

Le regard donne sur une ancienne cave dont la profondeur estimée est d'approximativement trois mètres. Environ 80cm d'eau stagnante mais limpide occupe la cave. Des photographies sont prises à bout de bras « à l'aveugle » au flash, après avoir désactivé l'autofocus de l'appareil ne trouvant pas de point de netteté dans l'obscurité. Ainsi, une partie des parois a pu être observée. Les murs sont composés de pierres calcaires hétérométriques, très irrégulières et mal équarries, mais bien maçonnées. Les parois portent un encroûtement ou une oxydation rougeâtre à la base (sur 150cm de hauteur ?) et qui devient gris à noir au sommet. Le mur ouest se situe à l'aplomb du bord occidental du regard d'accès. Les murs nord et sud se trouvent à environ deux mètres (?) de part et d'autre du même regard. La paroi orientale quant à elle montre une belle voûte, faite probablement de briques, et qui constitue un passage dont nous ignorons pour l'instant sur quoi il donne (fig. 2.191).



Fig. 2.190 (à gauche)
Porrentruy – Onivia. Vue du sondage
et de la dalle percée.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Fig. 2.191 (à droite)
Porrentruy – Onivia. Vue partielle
de la voûte à l'est de la cave. Photo
P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Les dimensions de la cave sont estimées à environ quatre mètres (nord-sud) sur trois mètres (ouest-est). Signalons également la présence d'un tuyau en fonte immergé qui part du mur occidental et disparaît sous la voûte. Il est curieux de constater que le niveau d'eau dans la cave est bien plus bas que celui du Bacavoine, qui ne se trouve pourtant pas loin de l'autre côté du mur occidental. La maçonnerie doit être de ce fait bien étanche.

Remarques diverses, perspectives : la cave concernant plutôt le patrimoine bâti a été signalée à Marcel Berthold pour une éventuelle poursuite des investigations. Ce système souterrain doit être connu par des plans, le sondage n'ayant de toute évidence pas été creusé au hasard.

2.32 PORRENTRUY – RUE DU GRAVIER (PARCELLE 1027)

Rapport archéologique	Intervention n°32/2016		
Commune	Porrentruy		
Localité	Porrentruy		
Adresse/lieu-dit	parcelle n°1027/Rue du Gravier		
Abréviation	POR-ZZ		
Surveillance/fouille	12 septembre		
Coordonnées	572 365/251 870	Altitude	425m
Travaux concernés	Terrassement et travaux de canalisation du nouveau rond-point		
Entrepreneur des travaux	Gérard Cuenat, Courchavon	Contact	–
Documents à disposition	–		
Personnel	Pierre-Alain Borgeaud		
Structure, type	Remblais modernes		

Mobilier, époque	Tuiles et briques (non prélevées)		
Prélèvement	–		
Interprétation archéo.	–	Datation	Époque moderne
Photo, document, dessin	Pierre-Alain Borgeaud		
Dépôt mobilier, objet	–	Dépôt documentation	OCC-SAP, Porrentruy

Description de l'intervention : l'aménagement d'un nouveau rond-point au carrefour de la rue du Gravier, vers la Chaumont, a entraîné notamment des travaux de canalisation (fig. 2.192).

Fig. 2.192
Porrentruy – rue du Gravier. Plan de situation de la zone des travaux. Extrait de la carte nationale tiré du GéoPortail jura.ch



Fig. 2.193
Porrentruy – rue du Gravier. Les travaux en cours vus depuis le nord-est.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Sous le rond-point proprement dit, les tranchées ont recoupé l'important radier des anciens aménagements de la croisée, ainsi que de nombreuses canalisations existantes (fig. 2.193).

Les tranchées profondes au maximum de 150cm ont permis d'observer, aussi sous le radier, des niveaux de remblais récents sans intérêt dont un est localement riche en tuiles plates et briques pleines modernes. Plus bas apparaissent des sédiments caillouteux et argileux brun clair sans intérêt, semble-t-il (fig. 2.194).

Plus au sud du rond-point, une tranchée unique profonde de 120cm montre les mêmes sédiments caillouteux et argileux brun clair, archéologiquement stériles et sur lesquels repose directement le radier de la route (fig. 2.195).

Fig. 2.194 (à gauche)
Porrentruy – rue du Gravier. Vue locale de la coupe dans une tranchée profonde.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP



Fig. 2.195 (à droite)
Porrentruy – rue du Gravier. La tranchée au sud du rond-point.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP



2.33 PORRENTRUY – CRAS MOUCHE (PARCELLE 2630)

Rapport archéologique	Intervention n°33/2016		
Commune	Porrentruy		
Localité	Porrentruy		
Adresse/lieu-dit	parcelle n°2630/Cras Mouche		
Abréviation	POR-ZZ		
Surveillance/fouille	22 et 23 août, 7 septembre		
Coordonnées	572 490/25 170	Altitude	426m
Travaux concernés	Terrassement et aménagement d'un parking couvert		
Entrepreneur des travaux	Fernand Perrin SA, Porrentruy	Contact	–
Documents à disposition	–		
Personnel	Pierre-Alain Borgeaud		
Structure, type	–		
Mobilier, époque	–		
Prélèvement	–		
Interprétation archéo.	–	Datation	–
Photo, document, dessin	Pierre-Alain Borgeaud		
Dépôt mobilier, objet	–	Dépôt documentation	OCC-SAP, Porrentruy

Description de l'intervention : la construction d'un parking couvert au pied du Cras Mouche a engendré d'importants terrassements, derrière le vieux mur qui longe la route (fig. 2.196 et 2.197).



Fig. 2.196
Porrentruy – Cras Mouche. Plan de situation de la parcelle 2630. Extrait de cadastre tiré du Géo-Portail jura.ch



Fig. 2.197
Porrentruy – Cras Mouche. Le chantier vu depuis le sud. Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP



Fig. 2.198
Porrentruy – Cras Mouche. Le terrassement vu depuis l'est. Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Le terrain initialement pentu et soutenu par le vieux mur a été terrassé jusqu'au niveau de la route (fig. 2.198).

Le sol excavé est constitué principalement de dépôt de pente caillouteux de couleur brun-beige, comme le montre un lambeau encore en place à l'extrémité septentrionale du terrassement (fig. 2.199).

Fig. 2.199 (à gauche)
 Porrentruy – Cras Mouche. La coupe
 du terrain tout au nord-est.
 Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP



Fig. 2.200 (à droite)
 Porrentruy – Cras Mouche. Vue du
 chantier avec le tas de blocs équarris
 récupérés.
 Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP



Par endroit, des remblais récents recouvraient ces dépôts de pente. Toute une série de gros blocs équarris, dont l'origine nous échappe, ont été ressortis de ces remblais et récupérés. On les voit ici stockés en un tas (fig. 2.200).

Le vieux mur qui longe la rue montre une face côté terrain très mal agencée sur toute sa hauteur. Cette face négligée semble attester que ce mur a été construit directement contre les dépôts de pente fraîchement retaillés pour son installation. Ceci avait permis notamment d'élargir la route (fig. 2.201).

Le grand mur de soutènement surplombant les travaux à l'ouest s'assied directement sur la roche. Celle-ci a dû être cassée au marteau Montabert à la verticale de la maçonnerie, permettant ainsi un regard local sur le socle rocheux (fig. 2.202).

Fig. 2.201 (à gauche)
 Porrentruy – Cras Mouche. Vue de la
 face arrière du mur de soutènement
 longeant la route.
 Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP



Fig. 2.202 (à droite)
 Porrentruy – Cras Mouche. Vue des
 strates rocheuses recoupées par le
 terrassement.
 Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP



On observe des strates rocheuses denses et compactes difficiles à casser, surmontées de couches se délitant en gros blocs. Cette disposition intéressante avec une transition évidente dans la nature du calcaire nous a conduits à avertir la section de paléontologie.

Remarques diverses, perspectives : ces travaux n'ont rien montré de bien remarquable pour l'archéologie, espérons que ça ait été plus profitable pour les paléontologues.

2.34 REBEUVELIER – LA GRANGETTE (PARCELLE 1185)

Rapport archéologique	Intervention n°34/2016		
Commune	Rebeuvelier		
Localité	Rebeuvelier		
Adresse/lieu-dit	parcelle n°1185/La Grangette		
Abréviation	REB-GR		
Surveillance/fouille	7 avril		
Coordonnées	599 680/241 255	Altitude	712m
Travaux concernés	Viabilisation et terrassement pour une maison familiale		
Entrepreneur des travaux	Jean-Bernard Glauser, Rebeuvelier	Contact	Jean-Bernard Glauser, Rebeuvelier

Documents à disposition	–		
Personnel	Pierre-Alain Borgeaud		
Structure, type	–		
Mobilier, époque	–		
Prélèvement	–		
Interprétation archéo.	–	Datation	–
Photo, document, dessin	Pierre-Alain Borgeaud		
Dépôt mobilier, objet	–	Dépôt documentation	OCC-SAP, Porrentruy

Description de l'intervention : la construction d'une maison familiale, immédiatement à l'ouest de la ferme de la Grangette dans une zone située en périmètre archéologique, a entraîné une surveillance de notre part (fig. 2.203).

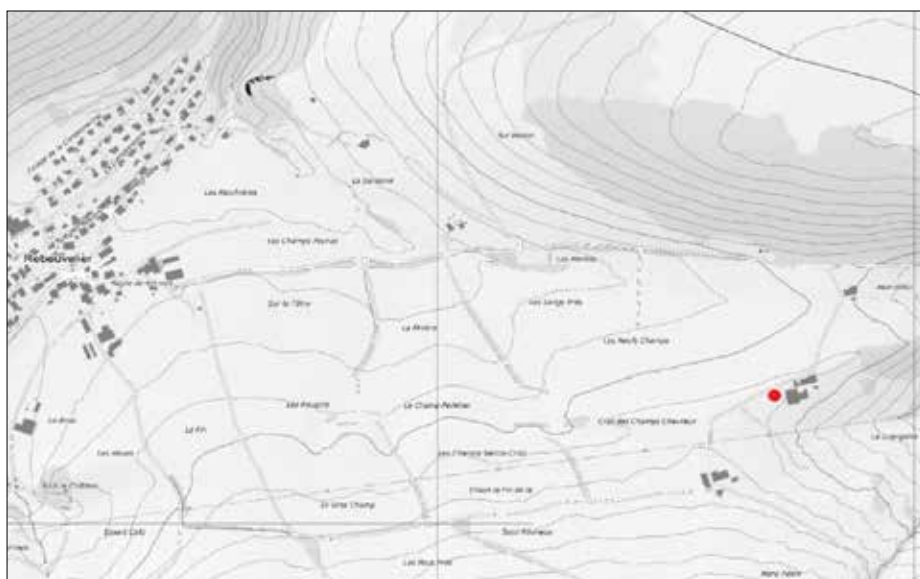


Fig. 2.203
Rebeuvelier – La Grangette.
Plan de situation de la zone
de construction (cercle rouge).
Extrait de la carte nationale tirée
du GéoPortail jura.ch

L'endroit était déjà un peu connu grâce à un suivi des terrassements d'un fenil, que nous avons effectué en 2011 et qui s'était révélé négatif. La future maison ne comportant pas de sous-sol, nous avons décidé de ne surveiller, dans un premier temps du moins, que les tranchées de canalisation.

Ainsi, une première tranchée pour l'amenée d'eau, longue de 65m environ, large de 30 à 40cm seulement et profonde de 120cm, a été creusée à l'ouest et au sud de la ferme (fig. 2.204 et 2.205).



Fig. 2.204 (à gauche)
Rebeuvelier – La Grangette.
Situation de la conduite d'eau (trait
rouge).
Orthophoto tirée du GéoPortail
jura.ch

Fig. 2.205 (à droite)
Rebeuvelier – La Grangette. Vue
partielle de la tranchée depuis le
nord-ouest.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Cette tranchée présente un dénivelé d'environ dix mètres et se raccorde à son extrémité méridionale sur la conduite existante (vers la pelle rétro sur la fig. 2.205). On observe, dans la coupe, essentiellement des sédiments argileux brun-jaune-verdâtre stériles avec quelques remontées de roche altérée. Trois dépressions peu visibles, comblées naturellement de sédi-

ments et de pierres du substrat, correspondent à des soutirages peu importants de dolines. Un petit amas de pierres au sommet du comblement le plus proche des bâtiments a probablement été mis en place récemment par les paysans.

Remarques diverses, perspectives : l'absence de résultat nous a fait renoncer à poursuivre la surveillance des travaux. Nous avons tout de même demandé à l'agriculteur de nous avertir s'il observait quelque chose de suspect dans ses prochaines tranchées, ce qu'il s'est volontiers engagé à faire.

L'endroit se situait jusqu'à présent en périmètre archéologique, sans que l'on sache vraiment pourquoi. Cette zone sera dorénavant supprimée sur la nouvelle carte des périmètres protégés.

2.35 SAINT-BRAIS – GROTTÉ 2 (PARCELLE 1163)

Rapport archéologique	Intervention n°35/2016		
Commune	Saint-Brais (pour des raisons historiques, bien que la grotte soit située sur le territoire de Glovelier)		
Localité	Saint-Brais		
Adresse/lieu-dit	parcelle n°1163/Dos le Mont		
Abréviation	STB-GR		
Surveillance/fouille	4 juillet		
Coordonnées	577 500/240 160	Altitude	957m
Travaux concernés	Visite de surveillance		
Entrepreneur des travaux	–	Contact	–
Documents à disposition	–		
Personnel	Pierre-Alain Borgeaud		
Structure, type	–		
Mobilier, époque	–		
Prélèvement	–		
Interprétation archéo.	–	Datation	–
Photo, document, dessin	Pierre-Alain Borgeaud		
Dépôt mobilier, objet	–	Dépôt documentation	OCC-SAP, Porrentruy

Description de l'intervention : en avril 2015, le portail d'entrée de la grotte avait été retrouvé entrouvert. Des outils découverts à l'intérieur attestaient de fouilles clandestines récentes. Une plainte avait été déposée et un nouveau cadenas avait été posé.

À la demande de l'archéologue cantonal, une visite de surveillance a été faite le 4 juillet 2016, nous permettant de constater l'absence de nouvelle effraction et que tout paraissait en ordre (fig. 2.206).



Fig. 2.206
Saint-Brais – Grotte 2. Vue de l'entrée et de la grille de la grotte de Saint-Brais 2. Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

2.36 SAINT-URSANNE – RUE BASSE (PARCELLE 114)

Rapport archéologique	Intervention n°36/2016		
Commune	Clos du Doubs		
Localité	Saint-Ursanne		
Adresse/lieu-dit	parcelle n°114, rue Basse 6		
Abréviation	STU-VV		
Surveillance/fouille	6 et 7 juillet		
Coordonnées	578 535/245 990	Altitude	435m
Travaux concernés	Terrassement d'un caisson pour l'installation d'un pousse-tube		
Entrepreneur des travaux	Laurent Membrez SA, Delémont	Contact	–
Documents à disposition	–		
Personnel	Pierre-Alain Borgeaud, Karine Marchand, Marie Canetti		
Structure, type	Niveau organique		
Mobilier, époque	Bois, céramique, os (les objets sont inventoriés dans l'inventaire global du site de STU-VV)		
Prélèvement	–		
Interprétation archéo.	Présence d'un intéressant niveau organique riche en mobilier archéologique	Datation	Moyen Âge ou Moderne
Photo, document, dessin	Pierre-Alain Borgeaud		
Dépôt mobilier, objet	–	Dépôt documentation	OCC-SAP, Porrentruy

Description de l'intervention : l'assainissement des conduites souterraines et l'installation d'un thermoréseau entraînent d'importants travaux de terrassements prévus sur plusieurs années, dans et à l'extérieur des murs de Saint-Ursanne (cf. chap. 5.2).

Ce petit rapport concerne seulement la surveillance du tout début des travaux, les 6 et 7 juillet 2016, soit avant l'arrivée du responsable, Sébastien Saltel. Il s'agit d'un creusement situé à la rue Basse et destiné à l'installation d'un pousse-tube devant permettre de passer des conduites en direction du Doubs, sous les bâtiments formant rempart (fig. 2.207).

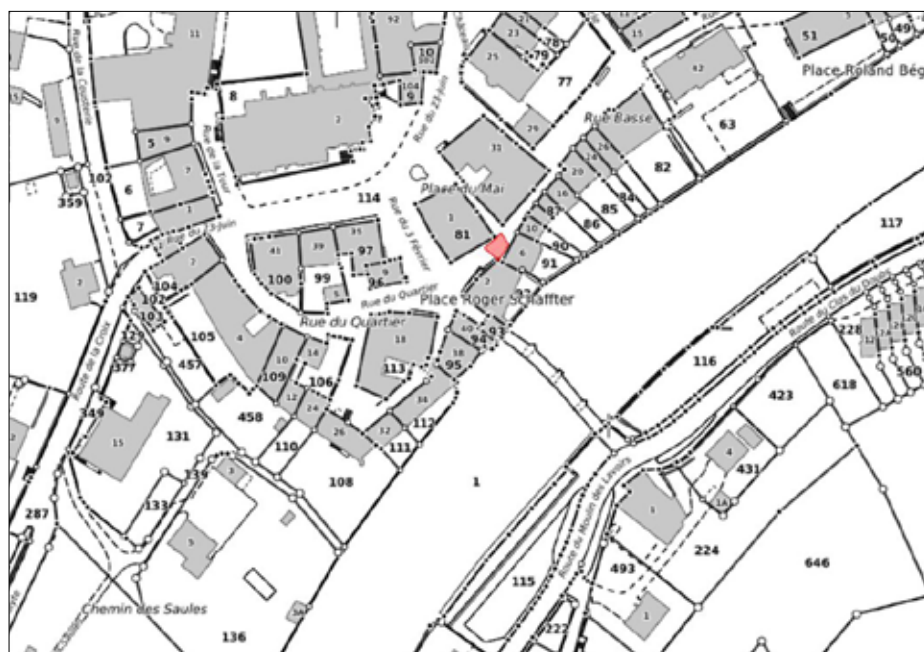


Fig. 2.207
Saint-Ursanne – rue Basse.
Plan de situation du caisson du pousse-tube à la rue Basse.
Extrait de cadastre tiré du Géo-Portail jura.ch



Fig. 2.208
Saint-Ursanne – rue Basse. Vue des premiers coups de pelle dans la rue Basse, après l'enlèvement des pavés.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Après l'enlèvement des pavés, le tracé des conduites connues a été marqué sur le sol et le creusement a pu commencer (fig. 2.208).

Les travaux ont été fortement ralentis par l'apparition de plus d'une vingtaine de tuyaux en tous genres et s'enchevêtrant en tous sens (fig. 2.209).

Certains, désaffectés, ont pu être supprimés, mais les autres ont dû être déviés ou laissés en place, gênant ainsi la progression de l'excavation.

Une petite parcelle de terrain en place, entre les tranchées des différents tuyaux, a permis un premier regard sur un niveau organique intéressant (fig. 2.210).

Fig. 2.209 (à gauche)
Saint-Ursanne – rue Basse. Vue du terrassement, avec l'apparition de nombreuses conduites en tous genres.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP



Fig. 2.210 (à droite)
Saint-Ursanne – rue Basse. Vue sur une petite parcelle conservée du niveau organique.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Ce niveau de sédiments très humide, plus ou moins caillouteux et de couleur brun foncé, apparaît ici vers 80cm de profondeur. Il contient des déchets organiques bien conservés, dont des morceaux de bois (fig. 2.211).

Cette couche s'avèrera plus tard être la plus intéressante du site, avec l'apparition de poutres et de conduites en bois très bien conservées et la présence d'un nombreux mobilier archéologique (cf. rapport S. Saltel 2016).

Les travaux d'excavation se sont poursuivis au-delà des deux jours précités sans l'«appui» du signataire du présent rapport. Le 13 juillet, la fosse profonde de quatre mètres était presque terminée et sécurisée au mieux (fig. 2.212).

Fig. 2.211 (à gauche)
Saint-Ursanne – rue Basse. Morceaux de bois bien conservés provenant du niveau organique.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP



Fig. 2.212 (à droite)
Saint-Ursanne – rue Basse. Vue du caisson du pousse-tube presque terminé.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP



Remarques diverses, perspectives : la surveillance des travaux et les fouilles archéologiques sont prévues sur plusieurs années.

2.37 VICQUES – LE CHAUFOUR (PARCELLE 931)

Rapport archéologique	Intervention n°37/2016		
Commune	Val Terbi		
Localité	Vicques		
Adresse/lieu-dit	parcelle n°931/Le Chaufour		
Abréviation	VIC-CH		
Surveillance/fouille	15 mars, 5 juillet, 1er et 29 septembre, 11 octobre, 9 et 22 novembre		
Coordonnées	597 680/243 865	Altitude	451m
Travaux concernés	Aménagement d'une décharge à matériaux		
Entrepreneur des travaux	Amédée Charmillot (entreprise Creusillon), Les Condemennes, Vicques	Contact	Amédée Charmillot
Documents à disposition	Plan et coupe de la décharge		
Personnel	Pierre-Alain Borgeaud		
Structure, type	–		
Mobilier, époque	–		
Prélèvement	–		
Interprétation archéo.	–	Datation	–
Photo, document, dessin	Pierre-Alain Borgeaud		
Dépôt mobilier, objet	–	Dépôt documentation	OCC-SAP, Porrentruy

Description de l'intervention : le chantier de la décharge à matériaux de l'entreprise Creusillon a progressé d'une quarantaine de mètres en 2016 (fig. 2.213).



Fig. 2.213
Vicques – Le Chaufour. Situation de la surface décapée en 2016. Orthophoto tirée du GéoPortail jura.ch

Selon les directives, seule la terre végétale a été décapée, en trois étapes successives. Ces travaux n'ont pas permis de mettre au jour des vestiges. On voit sur l'image la dernière zone décapée (fig. 2.214).

Dernière zone au sens propre du terme, car la commune a refusé de rallonger les délais d'aménagement de la décharge qui avaient déjà été prolongés d'une année. On voit sur l'image la partie la plus orientale de la décharge, juste avant sa fermeture forcée (fig. 2.215).

Fig. 2.214 (à gauche)
Vicques – Le Chaufour. La dernière zone décapée vue depuis le sud.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP



Fig. 2.215 (à droite)
Vicques – Le Chaufour. La dernière zone de la décharge vue depuis le nord est.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP



L'entreprise a donc dû s'arrêter là, remblayer la dernière partie et terminer la décharge par un talus.

La zone située immédiatement au sud de la *villa* romaine, avec le plus de potentiel archéologique, n'a donc pas été touchée par les travaux. Il est notamment fort probable qu'il s'y trouve le conduit d'alimentation en eau, venant de la source des Emetteneux située non loin.

Remarques diverses, perspectives : les terrassements liés à la décharge ont débuté en septembre 2014 pour se terminer à fin 2016. Ces travaux ont permis d'observer des structures liées à des activités de forge en 2014 dans la partie occidentale du chantier, et d'autres aménagements pas véritablement interprétés dans la zone centrale en 2015. L'année 2016 n'a pas livré de résultats intéressants.

L'arrêt forcé de la décharge n'est pas un mal pour l'archéologie. Les éventuelles structures situées au sud de la *villa* seront ainsi plus accessibles que sous deux mètres de remblais, pour d'éventuelles fouilles futures. En effet, si des vestiges existent, il est probable qu'ils n'affleurent pas sous la terre végétale. S'ils sont plus profondément enfouis, ils n'auraient de ce fait pas pu être repérés.

2.38 VICQUES – FINAGE DU POMMERET (PARCELLE 10)

Rapport archéologique	Intervention n°38/2016		
Commune	Val Terbi		
Localité	Vicques		
Adresse/lieu-dit	parcelle n°10/route de Courroux		
Abréviation	VIC-ZZ		
Surveillance/fouille	8 décembre		
Coordonnées	597 195/244 575	Altitude	445m
Travaux concernés	Terrassement d'une annexe du garage Chapatte		
Entrepreneur des travaux	–	Contact	–
Documents à disposition	–		
Personnel	Pierre-Alain Borgeaud		
Structure, type	–		
Mobilier, époque	–		
Prélèvement	–		
Interprétation archéo.	–	Datation	–
Photo, document, dessin	Pierre-Alain Borgeaud		
Dépôt mobilier, objet	–	Dépôt documentation	OCC-SAP, Porrentruy

Description de l'intervention : la parcelle 10 est située à la sortie de Vicques, au bord de la route de Courroux (fig. 2.216).



Fig. 2.216
Vicques – Finage du Pommeret.
Situation de la parcelle concer-
née par les travaux (en rouge).
Orthophoto 2011 tirée du
GéoPortail jura.ch

À une centaine de mètres au sud de la parcelle, on voit très bien sur les photographies aériennes une trace d'abord assez rectiligne, puis qui marque plus à l'ouest une amorce de virage. Il s'agit de toute évidence de la voie romaine, ce qui n'a pas encore été confirmé par des fouilles.

La construction d'une annexe au garage Chapatte a amené au terrassement complet de la parcelle. La nouvelle construction ne comportant pas de sous-sol, seule la terre végétale a été enlevée (fig. 2.217).

Dès la base de l'humus, on observe des sédiments très graveleux bruns légèrement orangés, archéologiquement stériles.

Une tranchée plus profonde au sud du terrassement permet encore de voir ces graviers sans intérêt jusque vers 60cm de profondeur (fig. 2.218).



Fig. 2.217 (à gauche)
Vicques – Finage du Pommeret. Le
chantier vu depuis le sud.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Fig. 2.218 (à droite)
Vicques – Finage du Pommeret. Vue
de la coupe au sud.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

2.39 VICQUES – ROUTE DE COURROUX (PARCELLE 153)

Rapport archéologique	Intervention n°39/2016		
Commune	Val Terbi		
Localité	Vicques		
Adresse/lieu-dit	parcelle n°153/route de Courroux		
Abréviation	VIC-ZZ		
Surveillance/fouille	19 et 26 janvier		
Coordonnées	597 740/244 275	Altitude	450m
Travaux concernés	Terrassement d'une maison familiale		

Entrepreneur des travaux	Creusillon SA, Vicques	Contact	A. Charmillot (machiniste)
Documents à disposition	–		
Personnel	Pierre-Alain Borgeaud		
Structure, type	–		
Mobilier, époque	–		
Prélèvement	–		
Interprétation archéo.	–	Datation	–
Photo, document, dessin	Pierre-Alain Borgeaud		
Dépôt mobilier, objet	–	Dépôt documentation	OCC-SAP, Porrentruy

Description de l'intervention : la parcelle concernée par la construction d'une maison familiale jouxte directement au nord le périmètre de protection archéologique lié à la villa gallo-romaine (fig. 2.219).



Fig. 2.219
Vicques – route de Courroux.
Plan de situation de la parcelle
153 et de son chemin d'accès.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Les limites réelles d'extension des vestiges n'étant pas connues avec précision, une surveillance des travaux s'avérait nécessaire. La maison familiale n'aura pas de sous-sol et sera construite sur un rehaussement de remblais de chaille, après l'enlèvement de la terre végétale. Seules les conduites, et dans une moindre mesure les fondations, entaillent réellement le terrain sur une certaine profondeur. Trois tranchées de canalisation ont été surveillées. La première conduite (électricité), longue d'une cinquantaine de mètres, se raccorde au sud vers la route cantonale. Creusée avec un godet étroit après l'enlèvement d'une quarantaine de centimètres de terre végétale et de sédiments humiques bruns, la tranchée atteint une profondeur totale de 90cm (fig. 2.220).

Là où le terrain n'est pas remanié par des remblayages modernes, la coupe montre des



Fig. 2.220 (à gauche)
Vicques – route de Courroux. Vue de
la conduite électrique depuis le sud.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Fig. 2.221 (à droite)
Vicques – route de Courroux. Vue
de la tranchée de canalisation d'eau
potable.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

limons humiques bruns légèrement graveleux jusque vers 70cm de profondeur, puis les graviers du substrat naturel. Les sédiments humiques sommitaux voient leur épaisseur diminuer régulièrement du sud au nord. Ils n'ont livré aucun objet archéologique. Deux autres tranchées (égouts et eau potable) ont également été observées à l'emplacement du futur bâtiment (fig. 2.221).

Ces deux excavations, profondes de 100cm au maximum et totalisant une longueur d'environ 35m, n'ont pas non plus livré d'artefact archéologique. On observe une vingtaine de centimètres de terre végétale, puis des sédiments humiques et graveleux jusque vers 50cm de profondeur, ensuite des graviers hétérométriques dont certains très gros mesurent souvent jusqu'à 30cm, voire même 40cm de diamètre. La matrice beige-jaune est sableuse et très instable.

Remarques diverses, perspectives : à la lumière de ces observations, et en l'absence de vestiges archéologiques, il ne sera pas nécessaire de surveiller le creusement des fondations de la maison. Les tranchées seront ici très peu larges et le substrat sera peu entamé à la base des remblais de chaille. L'entreprise de terrassement s'engage à nous avertir s'il apparaît malgré tout quelque chose de suspect dans les excavations.

2.40 VICQUES – ES MONTE (PARCELLE 3046)

Rapport archéologique	Intervention n°40/2016		
Commune	Val Terbi		
Localité	Vicques		
Adresse/lieu-dit	parcelle n°3046/Es Monte		
Abréviation	VIC-ZZ		
Surveillance/fouille	6 octobre		
Coordonnées	598 815/244 320	Altitude	458m
Travaux concernés	Terrassement d'une maison familiale		
Entrepreneur des travaux	Entreprise Lanz Jardin SA, Tavannes	Contact	Patrick Burri
Documents à disposition	–		
Personnel	Pierre-Alain Borgeaud		
Structure, type	–		
Mobilier, époque	–		
Prélèvement	–		
Interprétation archéo.	–	Datation	–
Photo, document, dessin	Pierre-Alain Borgeaud		
Dépôt mobilier, objet	–	Dépôt documentation	OCC-SAP, Porrentruy

Description de l'intervention : surveillance du terrassement d'une maison familiale sur la parcelle 3046 à Vicques (fig. 2.222).

Le bâtiment ne comportera pas de sous-sol, et seule la terre végétale est décapée. On observe à la base de l'humus des sédiments graveleux brun clair sur toute la surface du terrassement, où aucun vestige ni objet n'apparaît (fig. 2.223).

Une tranchée de canalisation, profonde de 85cm, montre ces sédiments graveleux jusqu'à sa base (fig. 2.224).



Fig. 2.222
Vicques – Es Monte. Situation de la parcelle 3046.
Orthophoto tirée du GéoPortail jura.ch



Fig. 2.223 (à gauche)
Vicques – Es Monte. Le terrassement vu depuis le sud-ouest.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP



Fig. 2.224 (à droite)
Vicques – Es Monte. La tranchée de canalisation d'eau vue depuis le sud-est.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Une colonne stratigraphique est relevée à l'extrémité occidentale de la tranchée. Elle nous montre de haut en bas (fig. 2.225) :



Fig. 2.225
Vicques – Es Monte. Vue locale de la stratigraphie dans la partie nord-ouest de la parcelle.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

- 0 à -15 cm : terre végétale (qui est ici décapée) ;
- 15 à -45 cm : limons très graveleux brun clair ;
- 45 à -55 cm : veine de limons sableux brun jaune ;
- 55 à -85 cm : limons très graveleux brun jaune

Le sous-sol semble ici d'origine alluviale et paraît archéologiquement stérile.

Signalons que des tranchées de viabilisation du quartier avaient été observées par Jean-Daniel Demarez en 1997 (réf. 4657/54), sans apporter de découverte archéologique.

3. PORRENTRUY – HÔTEL-DIEU *(Pierre-Alain Borgeaud)*

3.1 INTRODUCTION *(Céline Robert-Charrue Linder)*

L'édification d'un abri des biens culturels dans le cadre de la restauration de l'Hôtel-Dieu à Porrentruy a impliqué l'excavation de la cour arrière (est) de ce bâtiment. Une tranchée de sondage, réalisée en automne 1991, a été directement suivie, jusqu'au mois de mars 1992, d'une intervention archéologique. Malgré deux travaux universitaires, aucun compte-rendu n'avait jamais été effectué sur le résultat de ces fouilles.

En 2020, Pierre-Alain Borgeaud, responsable des chantiers archéologiques tout proche de la retraite et dernier collaborateur en fonction ayant participé à cette fouille, a accepté de prendre en charge la rédaction de ce rapport. Nous profitons de ces quelques lignes pour le remercier chaleureusement pour cet important travail de compilation et de rédaction.

La présence de ce rapport d'intervention, rédigé en 2020, dans le rapport 2016 de l'archéologie cantonale, s'explique simplement par la volonté d'anticiper sa diffusion.

3.2 DESCRIPTION DE L'INTERVENTION

Rapport archéologique	Intervention n°41/2016		
Commune	Porrentruy		
Localité	Porrentruy		
Adresse/lieu-dit	Parcelle n°161/Hôtel-Dieu (cour orientale)		
Abréviation	POR-HD		
Surveillance/fouille	Début novembre 1991 à fin mars 1992		
Coordonnées	572 620/251 830	Altitude	435m
Travaux concernés	Terrassement pour la construction d'un abri des biens culturels.		
Entrepreneur des travaux	Robadey, Walther, Beuchat S.A. Pré Tavanne, Porrentruy	Contact	–
Documents à disposition	Plans et coupes du projet, extraits des anciens plans de la ville dès 1752		
Personnel	Patrick Paupe (responsable), Alain Belin, Pierre-Alain Borgeaud (adjoint), Denis Aubry (géologue), Marie-Ange Mertenat, Stéphanie Petitjean, Didier Richard, Alexandre Schröder, Martine Thiévent, Jean-Samuel. Weyeneth		
Structure, type	Murs, fosses ; niveaux d'incendie		
Mobilier, époque	Céramique, verre, métal, os de faune/Moyen Âge, Époque moderne, Bronze final, la Tène, Époque romaine; silex/Mésolithique moyen, Néolithique		
N° d'inventaire	POR 991/77 à 322 HD ; POR 992/1-2957 HD		
Prélèvement	Charbons de bois, graines carbonisées, terre rubéfiée, planche carbonisée (dendrochronologie), boîtes de sédiments (palynologie), mortiers et crépis		
Photo, document, dessin	OCC-SAP, Porrentruy		
Dépôt mobilier, objet	OCC-SAP, Porrentruy	Dépôt documentation	OCC-SAP, Porrentruy

Un abri des biens culturels a été construit en 1992 sous la cour orientale de l'Hôtel-Dieu à Porrentruy (fig. 3.1).

Ces travaux se sont déroulés dans l'enceinte de la ville historique. Ils ont été précédés, à la demande des autorités municipales, par l'excavation de sondages archéologiques prospectifs. Deux tranchées initiales creusées en L se sont rapidement révélées positives (fig. 3.2).

Fig. 3.1
Porrentruy – Hôtel-Dieu. Plan de situation de la zone des travaux 1991-1992 (en rouge).
Extrait du GéoPortail jura.ch.



Fig. 3.2
Porrentruy – Hôtel-Dieu. Les tranchées prospectives initiales vues depuis l'est.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP

Des fouilles extensives de sauvetage ont succédé à ces sondages positifs. Celles-ci se sont déroulées de début novembre 1991 à la fin mars 1992, avec des interruptions hivernales de plusieurs semaines dues au gel. Elles ont occupé de façon discontinue dix personnes. Ces fouilles ont permis de mettre au jour des couches archéologiques historiques, avec des fondations de plusieurs murs relatifs à des constructions de plusieurs époques (fig. 3.3 et 3.4).

Fig. 3.3 (à gauche)
Porrentruy – Hôtel-Dieu. Les couches archéologiques dans la tranchée prospective nord-sud.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP



Fig. 3.5 (à droite)
Porrentruy – Hôtel-Dieu. Vue en coupe d'un des niveaux d'incendie.
Photo B. Migy, OCC-SAP



Deux niveaux d'incendies ont également été observés (fig. 3.5).



Fig. 3.4
Porrentruy – Hôtel-Dieu. Vue partielle depuis l'est des murs mis au jour.
Photo B. Migy, OCC-SAP

En outre, les couches historiques ont livré un important mobilier archéologique constitué surtout de poteries et d'ossements d'animaux domestiques. La datation de la céramique s'échelonne principalement du 14^e au 18^e siècles. Quelques tessons plus anciens datent semble-t-il du Haut Moyen Âge et de l'Époque romaine. Deux tessons trouvés dans un niveau inférieur sont protohistoriques avec un morceau de jatte laténienne (deuxième âge du Fer) et un bord de pot de l'âge du Bronze final.

Des couches de remblais médiévaux, situées à la base de la stratigraphie, ont également livré des silex préhistoriques, dont le premier mis au jour est une belle pointe de flèche néolithique, suivie d'éclats plus petits, vieillissant de deux millénaires l'histoire de l'occupation humaine de Porrentruy (fig. 3.6).

Ce matériel lithique paraissant assez abondant dans une couche profonde, une fouille fine par carroyage a été mise sur pieds, permettant la récolte de plus de 1700 éclats et outils de silex. En 1995, soit trois ans après la fouille, Jean Detrey examine en détail ces silex dans le cadre d'une publication relative au Campaniforme (Néolithique final) et remarque qu'en fait, seule la pointe de flèche et une vingtaine d'éclats sont attribuables au Néolithique ! Le gros du matériel est bien plus ancien, car il appartient à une phase du Mésolithique située vers 8500 avant J.C. (fig. 3.7).



Fig. 3.6 (à gauche)
Porrentruy – Hôtel-Dieu. Pointe
de flèche néolithique à base
concave en silex.
Photo B. Migy, OCC-SAP

Fig. 3.7 (à droite)
Porrentruy – Hôtel-Dieu.
Quelques outils en silex de
l'Hôtel-Dieu caractéristiques du
Mésolithique.
Photo B. Migy, OCC-SAP

Ainsi, les premières traces d'occupation humaine à Porrentruy ont singulièrement reculé dans le temps et remontent dès lors à plus de 10'000 ans !

Un travail de mémoire universitaire d'Anne Montavon a été fait sur ce matériel lithique en août 1998, intitulé: « *L'industrie lithique de Porrentruy, Hôtel-Dieu (Jura, Suisse) : approche technologique et comparative* ».

Un second diplôme universitaire a été effectué sur des graines carbonisées retrouvées dans un niveau d'incendie médiéval. Cette recherche, réalisée en 2000 par Valérie Parrat, est intitulée : « *Porrentruy JU. Une réserve de lentilles à l'Hôtel-Dieu, plantes cultivées et flore adventice au Moyen Âge* ».

Beaucoup plus récemment, Michel Hauser, ancien chef de l'Office cantonal de la culture, a écrit un article concernant une curiosité du site : « *Une construction singulière en 1864-1865, la glacière de l'Hôtel-Dieu de Porrentruy* ». ASPRUJ – L'Hôtâ 2019.

Hormis ces deux études et cet article très intéressants, aucun compte-rendu n'avait jamais été fait sur les résultats des fouilles qui remontent à près de trois décennies. Le présent rapport tente de rattraper ce retard, à l'initiative d'Ursule Babey, archéologue, et validée par Robert Fellner, archéologue cantonal. Ce travail est basé notamment sur la documentation réunie et les relevés de terrain réalisés à l'époque, mais aussi sur ce qu'il nous reste en mémoire de cette intervention. Un courrier à la commune de Porrentruy du 21 janvier 1992, et un texte du 9 mars 1992 pour une conférence de presse, ces deux documents ayant été établis par l'ancien archéologue cantonal François Schifferdecker sur la base des observations de fouille, nous permettent de reprendre des hypothèses sur l'évolution chronologique du site. Aucune étude ou analyse plus récente n'étaye ou au contraire n'invalide ces notes qui seront donc reprises telles qu'elles ici. Un compte rendu rédigé par notre regretté Patrick Paupe, responsable de la fouille, concernant une rencontre du 13 décembre 1991 avec Christian Tchirakadze, archéologue de la ville de Montbéliard et spécialiste de la céramique moderne, sera également exposé. Le présent rapport est essentiellement descriptif. Il permet de faire une synthèse des documents à disposition, ainsi que du mobilier et des prélèvements récoltés. Ce rapport est illustré par des plans et des dessins mis au propre, ainsi que par des scans de diapositives de l'époque, ce travail iconographique étant effectué par Yves Maître. Le mobilier archéologique peut être abordé notamment grâce au contrôle et à la mise à jour des inventaires, tâches effectués par Ursule Babey et Lucienne Maître. Un grand merci à toutes les personnes et fouilleurs cités dans ce rapport.

La fouille archéologique menée dès fin 1991 est délimitée à l'est et au sud par les deux tranchées initiales creusées en L. Au nord et à l'ouest, l'emprise est circonscrite par les murs de soutènement de la cour. La surface initiale de la fouille est d'environ 220m² (18 x 12m). En 1992, des extensions talutées permettant l'accès pour la construction de l'abri ont été creusées sous notre contrôle sur 4m de largeur à l'est et 1,5m à l'ouest, rajoutant une cinquantaine de mètres carrés à la fouille. Ces extensions n'ont rien révélé de spécial, mis à part un peu de mobilier.

Une douzaine de fondations de murs, ainsi que quatre fosses, ont été observées. Dix coupes stratigraphiques ont été documentées, totalisant plus de 55m de longueur. Une ancienne cave, ainsi qu'une citerne du 19^e siècle (glacière) et un escalier les desservant ont recoupé certaines structures (fig. 3.8).

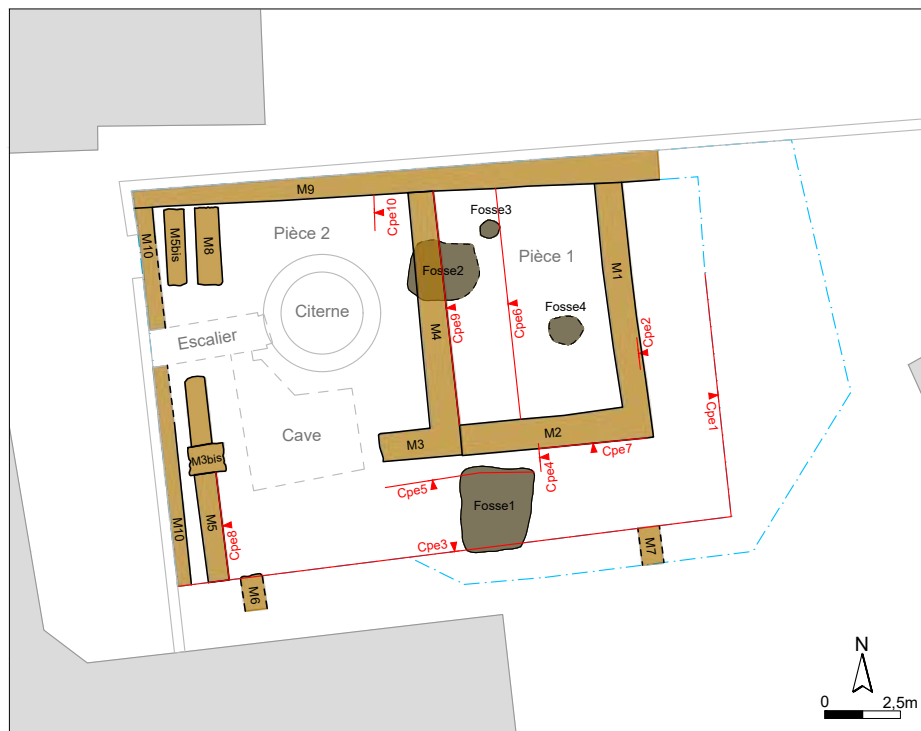


Fig. 3.8
Porrentruy – Hôtel-Dieu. Plan de situation de la fouille, des structures et des coupes.
Illustration Y. Maître, OCC-SAP

3.2.1 Les coupes stratigraphiques

Dix coupes ont été documentées sur le site (fig. 3.8). Huit d'entre-elles (coupes 1 à 6, 8 et 9) ont été dessinées sur papier millimétré A3 et A4. La coupe 7 n'a été que photographiée, la coupe 10 a quant à elle été réalisée par le géologue Denis Aubry, pour y prélever des boîtes de sédiments, à des fins d'analyses (fig. 3.9).

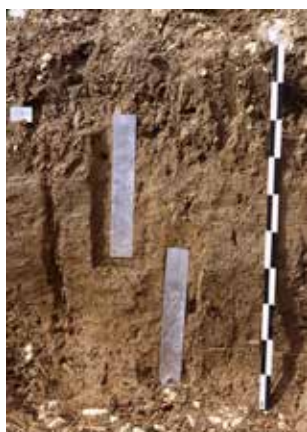


Fig. 3.9
Porrentruy – Hôtel-Dieu. Deux des boîtes de prélèvement de sédiments mises en place par le géologue dans la coupe 10.
Photo OCC-SAP

Les couches sont numérotées de 0 à 40, cinq d'entre elles étant même subdivisées par un numéro bis. Cela fait beaucoup de niveaux, ceci étant parfois dû à des changements latéraux d'une même couche, mais qui n'est pas vraiment reconnue d'une coupe à une autre. Certaines couches se reconnaissent sur tout le site, et portent de ce fait un même numéro.

La description des couches et des niveaux archéologiques est la suivante :

- 0 trottoir ;
- 0bis assise du trottoir, gros calcaires ;
- 1 graviers sableux, revêtement moderne (plusieurs couches) ;
- 2 pavage en galets vosgiens dans une matrice de graviers calcaires anguleux ;
- 2bis idem que 2 mais absence de galets ;
- 3 terre argileuse brun-noir contenant de nombreux fragments de tuiles, charbons de bois et quelques calcaires rubéfiés. La couche s'interrompt dans le mètre 7 de la coupe 1. Très carbonneuse au sommet, la couche constitue un niveau d'incendie ou un nivellement après un incendie ? Argile rubéfiée dans les mètres 5, 6 et 7 de la coupe 1 ;
- 4 argile brun-beige légèrement sableuse contenant quelques calcaires, de nombreux petits fragments de tuiles et quelques charbons de bois en paillettes ;

- 5 cailloutis hétérométrique dans une matrice argilo-sableuse (mortier ?). Cette couche s'interrompt dans le mètre 1 de la coupe 3. Dans la matrice, quelques petits fragments de tuiles et charbons de bois en paillettes ont été observés (niveau de destruction de mur ?) ;
- 6 argile brune contenant quelques paillettes de charbons de bois, quelques fragments de tuiles et cailloux calcaires. Sporadiquement, la base de la couche est délimitée par un litage de calcaires. Nombreux nodules d'argile rubéfiée. La couche s'interrompt dans le mètre 1 de la coupe 3 ;
- 7 argile brune (identique à 6). Elle contient de l'argile rubéfiée à partir du mètre 3 de la coupe 1. Elle est rattachée latéralement à la couche 7bis. Graduellement et latéralement, les argiles rubéfiées sont plus nombreuses au sud de la couche (comme 6). Niveau d'incendie repris ou nivellement ?
- 7bis argile fortement rubéfiée rouge brique contenant un à deux liserés de charbons de bois plus ou moins parallèles, dont l'un est à la base de la couche. La couche contient également quelques éléments calcaires chauffés. Elle est rattachée à la couche 7 latéralement (même altitude). Niveau(x) d'incendie(s). Présence d'une lentille de cendres dans le mètre 1 de la coupe 5 ;
- 8 groise ou mortier constituant un ancien sol. Mortier avec galets fluviatiles et chaux ;
- 9 argile grise contenant quelques calcaires, quelques fragments de tuiles et de nombreux charbons de bois en paillettes. Le mur du bâtiment 1 repose sur la base de cette couche ;
- 9bis idem que 9 dont elle est séparée par un litage d'éléments calcaires ;
- 10 cailloutis calcaire dans une matrice argileuse brune (lentille) ;
- 11 limons bruns à ocres peu caillouteux. Pris initialement pour de la *terra fusca* (argile de décalcification due au démantèlement de la roche), il s'agit en fait d'un probable remblai de nivellement médiéval qui recèle localement de nombreux éclats et outils de silex et quelques tessons de céramique. Cette couche a donné lieu à une fouille fine en carroyage ;
- 12 karst, roche souvent démantelée ;
- 13 argile rubéfiée contenant de nombreux charbons de bois sporadiquement lités à la base de la couche. Elle contient quelques éléments calcaires centimétriques rubéfiés et des petits fragments de tuiles. Elle s'interrompt dans le mètre 3 de la coupe 3 contre un négatif de mur récupéré. Niveau d'incendie peut-être en rapport avec la couche 3 ?
- 14 argile brun-beige légèrement sableuse contenant des charbons de bois en paillettes. La couche s'interrompt également dans le mètre 3 de la coupe 3 contre le négatif de mur récupéré. Ancien sol ;
- 15 argile brun-beige contenant un cailloutis calcaire, de nombreux charbons de bois et quelques fragments de terre cuite. Il s'agit peut-être de la prolongation de la couche 4 ;
- 16 argile brune contenant un cailloutis calcaire, de nombreux charbons de bois et quelques fragments de terre cuite. Elle se distingue de la couche 15 par sa coloration et par un cailloutis plus abondant. Présence de fragments de mortier ;
- 17 terre argileuse gris-noir contenant quelques éléments calcaires, de nombreux charbons de bois et quelques fragments de tuiles. Remplissage supérieur du négatif du mur 7 récupéré ;
- 18 cailloutis calcaire avec éléments de mortier, contenant quelques charbons de bois et de rares fragments de tuiles. Remplissage médian du négatif du mur 7 récupéré ;
- 19 couche caillouteuse formée d'éléments de mortier. Remplissage inférieur du négatif du mur 7 récupéré ;
- 20 argile jaune contenant des éléments calcaires hétérométriques et des charbons de bois ;
- 21 argile brun foncé contenant un cailloutis hétérométrique, de gros fragments de tuiles et du charbon de bois. Cette couche débute au niveau du négatif du mur 7

- recupéré (de l'autre côté). Elle est remaniée à partir du mètre 6 de la coupe 3;
- 22 cailloutis hétérométrique dans une matrice argileuse jaune-brun, quelques charbons de bois. Précision cailloutis : mélange anguleux et fluviatile arrondis ;
 - 23 terre argileuse brune contenant quelques éléments calcaires, des paillettes de charbons de bois et des lentilles argileuses jaune-brun ;
 - 24 cailloutis fluviatile dans une matrice argileuse brun-jaune ;
 - 25 terre argileuse brun foncé contenant quelques éléments calcaires, quelques fragments de tuiles et paillettes de charbons de bois ;
 - 26 argile brune non rubéfiée contenant quelques éléments calcaires centimétriques et de rares charbons de bois. Ancien sol ? suite de la couche 8 ? altimétriquement au même niveau ;
 - 26bis mortier à base de calcaire, ancien sol ? mortier compact dans les mètres 4-5 de la coupe 5 ;
 - 27 lentille de chaux. Zone de préparation de mortier pour la construction ?;
 - 28 argile gris-noir contenant quelques éléments calcaires, de très nombreux charbons de bois, des tessons de céramique et des os de faune. Remplissage supérieur de la fosse 1. Légèrement plus foncé que la couche 9 qui le recouvre ;
 - 29 cailloutis hétérométrique dans une matrice argileuse provenant du sommet du karst (*terra fusca* remaniée). Niveau anthropique avec de rares tessons et charbons de bois. Couleur variant du brun à l'orange. Remplissage médian de la fosse 1 ;
 - 30 cailloutis hétérométrique dans une matrice argileuse gris-noir. À la base de cette couche, différente de la couche 29 par sa coloration, présence d'un liseré de charbons de bois. Remplissage inférieur de la fosse 1 ;
 - 31 cailloutis hétérométrique contenant de nombreuses tuiles, de la groise et quelques charbons de bois. Couche de destruction, nivellement ;
 - 32 cailloutis fluviatile dans une matrice argileuse beige contenant de rares charbons de bois ;
 - 33 terre argileuse brun foncé contenant des éléments calcaires, de nombreux charbons de bois et quelques fragments de tuiles. Elle se distingue de la couche 23 par sa coloration et par sa séparation avec cette dernière au niveau du mètre 10 de la coupe 3 (la couche 22 se termine également dans le mètre 10, biseautant entre les couches 23 et 33) ;
 - 34 cette couche n'intéresse que le sommet du mur 6. Elle est constituée de gros blocs calcaires et de fragments de tuiles mêlés à de la terre argileuse et du mortier ;
 - 35 terre argileuse brun-beige contenant un cailloutis calcaire localement oxydé, quelques charbons de bois et fragments de tuiles. Remblais ;
 - 36 terre argileuse brune contenant des éléments calcaires fluviatiles. Remblais ;
 - 37 terre argileuse gris-brun contenant de nombreux calcaires et de nombreux charbons de bois ;
 - 38 couche débutant par une argile orange contenant quelques éléments calcaires (remblais de *terra fusca* ?). La couche se poursuit par un cailloutis hétérométrique calcaire et de rares charbons de bois. Couche visible uniquement dans les mètres 1 à 8 de la coupe 6 ;
 - 39 terre argileuse brune contenant de nombreux éléments calcaires et des charbons de bois. La couche débute à 10cm du mur 2 (couche coupée par la tranchée de fondation de ce mur) ;
 - 40 lentilles d'argile jaune contenant quelques éléments calcaires localement et des graviers calcaires, remblais. Les lentilles n'intéressent que le bord du mur 2 et le mètre 1 de la coupe 6.

3.2.2 Tableau de situation des couches dans les coupes

couche	coupe 1 (8m)	coupe 2 (1m)	coupe 3 (19m)	coupe 4 (1m)	coupe 5 (5m)	coupe 6 (8m)	coupe 8 (4m)	coupe 9 (8m)
0			m7-18					
0bis			m11-16					
1	m1-8	m1	m1-6	m1	m1-3			
2	m1-8	m1	m1-11 et 15-18	m1	m1-3			
2bis			m11-13 et 19					
3	m1-7							
4	m1-8		m1					
5	m1-8		m1					
6	m1-8		m1					
7	m1-6							
7bis	m6-8		m1-8	m1	m1-2			
8	m1-8		m1					
9	m1-8	m1	m1-17	m1	m1-5	m0-8	m0-4	
9bis			m15-17				m0-4	
10	m2-3							
11	m1-8	m1	m1-6 et 10-17	m1	m3-5	m0-8		m0-4 et 6-8
12	m2-8	m1	m1-18	m1	m1-5			m0-8
13	m6-8		m1-3					
14	m7-8		m1-3					
15			m1-3					
16			m1-6					
17			m3-4					
18			m3-4					
19			m3-4					
20			m2-4 et 7-11					
21		m1	m4-19	m1	m1-3			
22			m5-10	m1	m1-5			
23			m7-17	m1	m1-5		m0-1	
24			m7-8	m1	m1-3			
25			m6-9		01.mars			
26			m5-9					
26bis			m10-14		m2-5		m0-4	
27					m4-5		m1-4	
28			m5-10		m1-3			
29			m8-10		m1-3			
30					m1-3			
31			m4-6					
32			m7-13				m1-4	
33			m10-17					
34			m16-17					
35			m18-19					
36			m18					
37						m0-6		m0-8
38						m1-8		m2-8
39						m0-8		
40						m0-2		

Les coupes 1 et 3 sont les plus représentatives du site. Elles ont été relevées dans les deux tranchées prospectives initiales. On y observe d'emblée une succession de remblais et deux niveaux très colorés orange témoignant vraisemblablement de deux incendies (fig.3.10).

Les mètres 7 et 8 de la coupe 1 illustrent bien la stratigraphie locale avec les deux niveaux d'incendie marqués par les couches 13 et 7bis (fig.3.11).



Fig. 3.10 (à gauche)
Porrentruy – Hôtel-Dieu. Image
d'ambiance (P. Paupe, M. Thié-
vent et P.-A. Borgeaud).
Photo B. Migy, OCC-SAP

Fig. 3.11 (à droite)
Porrentruy – Hôtel-Dieu. Coupe
1 N-S, mètres 7 et 8.
Photo OCC-SAP

Des charbons de bois ont été prélevés pour analyses dans ces deux niveaux notamment. Par manque de moyens financiers, seules deux datations ^{14}C ont été accordées pour l'intégralité du site et il a fallu faire des choix draconiens. Le niveau supérieur d'incendie marqué par la couche 13 correspond probablement à un épisode qui n'est pas très ancien. En effet, cette couche s'observe guère en dessous de l'ancien pavage de galets de la cour, ce dernier datant vraisemblablement du 20^e, voire du 19^e siècle au plus tôt. Tenter une datation ^{14}C de ce niveau supérieur ne serait pas judicieux et par ailleurs trop imprécis. Ainsi, de ces deux épisodes d'incendies, seul des charbons de la couche inférieure 7bis ont été envoyés au laboratoire ARCHEOLABS de St-Bonnet de Chavagne en France : échantillon POR-HD 991-PCB 5 saule (*Salix*) ou peuplier (*Populus*), sélection d'un fragment de tronc comportant environ 15 cerne.

Datation N° ARC 1066 Age ^{14}C Brut : 475 +/- 50 BP

Date ^{14}C Calibrée : 1325 – 1510 cal AD (courbe de calibration de Stuiver et Becker, Radiocarbon n° 28, 1986)

La probabilité que la vraie valeur soit comprise entre 1325 cal AD et 1390 cal AD est de 11%.
La probabilité que la vraie valeur soit comprise entre 1390 cal AD et 1510 cal AD est de 84%.

Après une recherche, seul un incendie à Porrentruy entre dans la fourchette, mais dans la séquence à 11% de probabilité. Cet incendie a été perpétré en 1374 par les bandes d'Enguerrand de Coucy (PEG/E 131 selon nomenclature Chronologie JU D. Moine). La localisation de cet événement n'est pas précisée.

Un deuxième incendie sort de peu de la fourchette : une centaine de maisons ont été détruites par le feu le 8 octobre 1520 (BUR 202 DAU/A 100 GAUS 2 NOI/L 13 VAU 227 VAU/D II/76 DEMO 2.9.1949 PAYS 10.3.1925 QUJU 22.5.2007)

S'il s'agit de cet important sinistre du premier quart du 16^e siècle, ce dépassement d'une dizaine d'années hors de la fourchette de datation pourrait venir des imprécisions de la méthode. La couche 7bis n'a pas livré de mobilier archéologique permettant de préciser une des deux datations. La couche 9 située stratigraphiquement peu en dessous n'a livré que des tessons médiévaux, avec une absence totale d'éléments glaçurés plus récents qui invalideraient d'emblée la date de 1374. L'incertitude demeure donc, s'agit-il des vestiges d'un de ces deux sinistres séparés de 146 ans ? Il serait intéressant d'approfondir les recherches archivistiques et de retenter des datations.

Les mètres 3 et 4 de la coupe 3 montrent l'interruption du niveau d'incendie supérieur (couche 13), qui s'arrête contre la fondation d'un mur récupéré (mur 7). La couche d'incendie inférieure 7bis n'est quant à elle pas perturbée (fig.3.12).

Du fait de cet effet de paroi radical, il n'est pas impossible que la couche 13 provienne de l'incendie du bâtiment auquel appartenait le mur 7. Malheureusement, les pierres de ce mur ayant été récupérées, on ne peut observer d'éventuelles traces de chauffe qui pourraient confirmer cette hypothèse.

Lors du creusement de l'extension sud de la fouille, nous avons dégagé en plan une partie de la couche 7bis, où ce niveau inférieur d'incendie est très coloré (fig. 3.13)

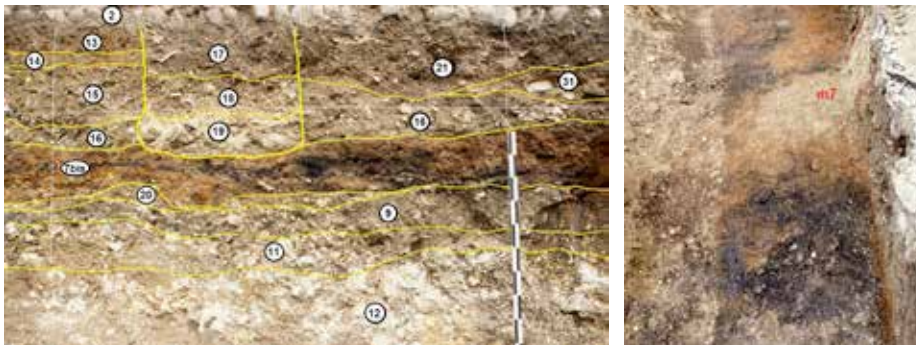


Fig. 3.12 (à gauche)
Porrentruy – Hôtel-Dieu. Mètres 3 et 4 de la coupe 3, avec la tranchée de fondation du mur 7 récupéré.
Photo OCC-SAP

Fig. 3.13 (à droite)
Porrentruy – Hôtel-Dieu. Le niveau d'incendie (couche 7bis) dans l'extension sud de la fouille. On voit bien la fondation du mur 7 récupéré qui entaille légèrement le sommet de la couche.
Photo OCC-SAP

3.2.3 Les murs

Dix fondations de murs ont été partiellement observées lors de la fouille (fig.3.8).

Le mur 1 : c'est la maçonnerie la plus orientale du site. Ce mur est long d'environ 850cm et épais de 90cm en moyenne. Il est recoupé au nord par le mur 9 de soutènement de la cour, plus récent. Le parement présente 3 à 5 assises de pierres et de blocs assez mal agencés sur une hauteur de 60 à 80cm (fig.3.14).



Fig. 3.14 (à gauche)
Porrentruy – Hôtel-Dieu. Face orientale du mur 1 (avec la coupe 2 longue de 1 m).
Photo OCC-SAP

Fig. 3.15 (à droite)
Porrentruy – Hôtel-Dieu. Angle sud-est des murs 1 (à droite) et 2 (à gauche).
Photo OCC-SAP

Le mur 1 forme un angle avec le mur 2 qui lui est lié (fig.3.15)

Le mur 2 : ce mur est long de 630cm pour une épaisseur moyenne de 90cm. Il s'appuie contre le mur 3 à l'ouest (fig.3.16).

Son parement sud montre, depuis la base, 3 à 4 assises de pierres et blocs calcaires plus ou moins bien équarris, puis une assise de réglage de dalles moins épaisses surmontées de 3 assises de pierres et de blocs assez bien agencés. La maçonnerie est conservée sur une hauteur de 92cm à l'ouest et de 60cm à l'est.

Le mur 3 : ce mur est conservé sur une longueur de 270cm seulement car il a été recoupé par le creusement d'une cave plus récente. Il forme un angle avec le mur 4 avec lequel il



Fig. 3.16
Porrentruy – Hôtel-Dieu. Le mur 2 (à droite) s'appuie contre le mur 3 (à gauche). Cette image constitue la coupe 7.
Photo OCC-SAP

est lié (fig.3.8). Le parement sud présente 4 à 7 assises de pierres et blocs calcaires plus ou moins bien équarris et empilés sans grand soin. La maçonnerie est conservée sur une hauteur de 89 à 106cm. Sa fondation est plus profonde que celle du mur 2 (fig.3.16).

Le mur 3bis : cette maçonnerie très fragmentaire est située dans le prolongement du mur 3. Il s'agit vraisemblablement du même mur qui a été détruit lors de l'excavation de la cave à l'est, ainsi que du mur 10 à l'ouest (fig.3.8). Le tronçon restant est conservé sur une longueur de 110cm pour une épaisseur de 95cm (fig.3.17).

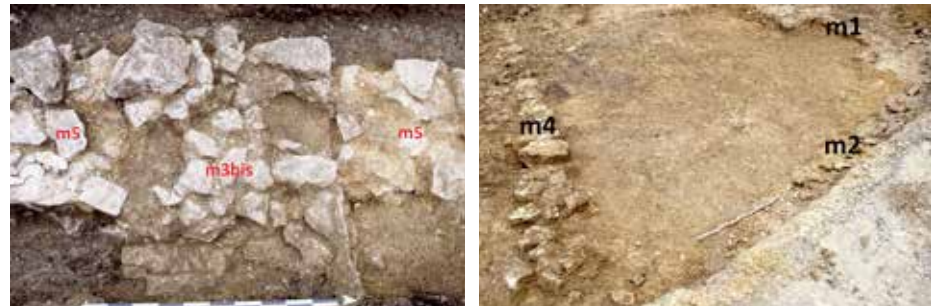


Fig. 3.17 (à gauche)
Porrentruy – Hôtel-Dieu. Petit tronçon résiduel du mur 3bis.
Photo OCC-SAP

Fig. 3.18 (à droite)
Porrentruy – Hôtel-Dieu. La pièce 1 lors de sa découverte.
Photo OCC-SAP

Le mur 4 : ce mur est long d'environ 870cm et épais de 90cm en moyenne. Il est recoupé au nord par le mur 9 de soutènement de la cour plus récent (fig.3.8). Il forme avec les murs 1 et 2 la pièce 1 dans laquelle s'est déroulée une fouille fine permettant la récolte de plus de 1700 éclats et outils de silex (fig.3.18).

Lors du dégagement du parement occidental du mur 4, la paroi porte un crépi bien conservé dans sa partie sud (fig. 3.19).

Fig. 3.19 (à gauche)
Porrentruy – Hôtel-Dieu. Dégagement de la face ouest du mur 4 (pièce 2).
Photo OCC-SAP

Fig. 3.20 (à droite)
Porrentruy – Hôtel-Dieu. Le terrassement ultérieur de l'abri des biens culturels a complètement éventré l'ancienne cave dont on voit ici encore la dalle de sol, la paroi septentrionale et le passage d'accès à l'escalier. On voit également la trappe carrée de la citerne, à droite du sommet de l'échelle.
Photo P.-A. Borgeaud, OCC-SAP



Note : nous remarquons aussi sur la figure 3.19 deux trappes carrées (flèches rouges) qui constituent des regards sur l'ancienne cave (au premier-plan) et sur la citerne du 19^e siècle (au second-plan). Nous avons complètement rempli la cave qui était destinée à être détruite avec nos déblais de fouille, ce qui a été bien pratique. La citerne a, quant à elle, été conservée (fig.3.20).

Pour en revenir au mur 4, il forme la pièce 2 avec le mur 3 (fig.3.8). Les maçonneries portent un même crépi dans leur angle au sud-est (fig.3.21).

Fig. 3.21 (à gauche)
Porrentruy – Hôtel-Dieu. Angle interne des murs 4 (à gauche) et 3 (à droite) qui sont crépis dans la pièce 2.
Photo OCC-SAP

Fig. 3.22 (à droite)
Porrentruy – Hôtel-Dieu. Face orientale du mur 4 après la fouille fine de la pièce 1, avec le mur 9 de soutènement à droite.
Photo OCC-SAP



La fouille fine dans la pièce 1 a permis de dégager entièrement le parement oriental du mur 4. Sa hauteur conservée est de 85cm au sud et de 25cm seulement au nord, là où la maçonnerie est recoupée par le mur 9 de soutènement (fig.3.22).

Dans la moitié sud du mur, on observe 6 ou 7 assises irrégulières de blocs calcaires très hétérométriques assez bien équarris. Dans la partie nord, le mur se réduit à seulement deux assises de blocs.

Le mur 5 : cette maçonnerie s'appuie de chaque côté du mur 3bis qui lui est antérieur. Le mur est recoupé au nord par la tranchée d'excavation de l'escalier qui permet d'accéder à la cave et à la citerne (fig.3.8). La longueur observée est de 680cm (en comptant le mur 3bis) pour une épaisseur de 65cm. Le mur se prolonge sous la coupe au sud (fig.3.23).

Le mur 5 est un peu plus épais au sud du mur 3bis qu'au nord, car il présente une ou deux assises de pierres de plus et qui sont empilées sur une plus grande largeur. Le mortier identique atteste la contemporanéité des maçonneries de chaque côté du mur 3bis. Le mur 5 présente une hauteur conservée d'une cinquantaine de centimètres au sud, pour une vingtaine seulement au nord.

Le mur 5bis : cette maçonnerie est située à l'extrême nord-ouest du site (fig.3.8). Elle est recoupée au nord par le mur 9 de soutènement et au sud par l'excavation de l'escalier de la citerne. Ce tronçon rescapé de mur mesure 250cm de longueur pour une épaisseur de 65cm. Sa hauteur conservée n'est que de 15cm au sud et 28cm au nord. La maçonnerie est parallèle et distante de 30cm à l'ouest du mur 8 (fig.3.24).



Fig. 3.23 (à gauche)
Porrentruy – Hôtel-Dieu. Le mur 5 de part et d'autre du mur 3bis.
Photo OCC-SAP

Fig. 3.24 (à droite)
Porrentruy – Hôtel-Dieu. Les tronçons des murs 5bis et 8.
Photo OCC-SAP

Le mur 5bis est situé dans le prolongement du mur 5 et constitue vraisemblablement la même maçonnerie.

Note : toutes les structures et particularités de la fouille ont été positionnées par triangulation, depuis des points de référence différents (angles de bâtiments existants) et en plusieurs étapes. En 1991-1992, la section d'archéologie n'était pas équipée de théodolite à télémètre laser, que d'ailleurs personne d'entre nous n'aurait su utiliser à l'époque. Ceci a provoqué certaines imprécisions lors de la restitution des plans. Ainsi, on remarque notamment sur la figure 3.8 que le mur 5bis n'est pas bien axé sur le mur 5, il en est de même pour le mur 3bis avec le mur 3. Néanmoins, les observations effectuées lors de la fouille permettent de proposer qu'il s'agit de mêmes murs.

Le mur 6 : Cette maçonnerie n'a été observée que dans la coupe 3 (fig.3.8). Ce mur n'a pas été repéré lors du creusement de la tranchée initiale, il devait donc s'interrompre très près de la coupe. En tout cas il ne traversait pas la tranchée, ou alors sur quelques décimètres seulement, peut-être a-t-il été détruit lors du creusement de la cave. Le mur 6 est situé à 40cm à l'est du mur 5 (fig.3.25).

La maçonnerie mesure 80cm d'épaisseur pour une hauteur conservée de 115cm. On observe une dizaine d'assises de pierres et de blocs calcaires hétérométriques assez bien équarris, dont les plus gros éléments sont placés à la base.

Fig. 3.25 (à gauche)
Porrentruy – Hôtel-Dieu. Le mur 6 (à gauche) vue dans la coupe 3.
Photo OCC-SAP

Fig. 3.26 (à droite)
Porrentruy – Hôtel-Dieu. Le mur 9 (giclé au ciment) dans le terrassement de l'abri des biens culturels.
Photo B. Migy, OCC-SAP



Le mur 7 : il s'agit d'un mur récupéré dont seule la tranchée de fondation a été observée dans le mètre 3 de la coupe 3 (fig.3.8). Cette tranchée à fond plat mesure 65cm de largeur pour une hauteur conservée de 55cm (fig.3.12). Le mur 7 se situe dans le prolongement et au sud du mur 1.

Le mur 8 : cette maçonnerie est située au nord-ouest du site. Comme pour le mur 5bis, elle est recoupée au nord par le mur 9 de soutènement de la cour et au sud par l'excavation de l'escalier de la citerne (fig.3.8). La partie conservée du mur 8 mesure 250cm de longueur pour une épaisseur de 85cm. Seules les deux premières assises de pierres sont conservées sur une hauteur de 25cm (fig.3.24). Le mur 8 forme peut-être la paroi orientale de la pièce 2. Très hypothétiquement, il peut également constituer le prolongement du mur 6. Des analyses de mortier pourraient peut-être étayer l'une ou l'autre hypothèse.

Le mur 9 : cette maçonnerie délimite la fouille au nord, elle constitue le mur de soutènement septentrional de la cour. Ce mur est apparu haut de 250cm environ dans le terrassement de l'abri et il se poursuit même plus bas en profondeur. On observe un ressaut vers un mètre de hauteur. Le sommet du mur est surmonté au nord d'un muret épais de 35cm constitué de blocs bien équarris et bouchardés (fig.3.26).

La maçonnerie est observée sur une bonne quinzaine de mètres de longueur pour une épaisseur de plus d'un mètre. Elle marque un angle avec le mur 10 qui s'y appuie au nord-ouest. La hauteur visible du mur 9 côté rue du 23 Juin est d'environ 280cm.

Le mur 10 : cette maçonnerie délimite la fouille à l'ouest (fig.3.8). Elle est observée sur une douzaine de mètres de longueur depuis l'angle qu'elle forme avec le mur 9 et elle se poursuit sous le trottoir au sud ; son épaisseur est d'environ 80cm. Très partiellement dégagé, le mur 10 est visible notamment sur les figures 3.23, 3.25 et 3.26. Il est surmonté d'un muret épais de 35cm constitué de blocs bien équarris et bouchardés.

3.2.4 Les phases de construction

Les observations et les relevés de terrain permettent de proposer une chronologie relative de diverses phases de construction :

Le premier bâtiment élevé sur le site ne nous est pas connu dans son ensemble. Il est composé des murs M4, M3, M3bis et peut-être M8 (phase 1). La construction d'une citerne en 1864-1865, puis d'une cave l'a détruit partiellement. La présence d'un crépi dans l'angle des murs M3 - M4 montre qu'il s'agissait là très probablement d'une pièce habitable (pièce 2 de 770 x 630cm). Ce revêtement indique également le niveau du sol de l'époque de la construction, plus d'un mètre inférieur à celui d'aujourd'hui.

La phase 2 consiste en un agrandissement du bâtiment par l'adjonction des murs M2 et M1, fondés moins profondément, et ayant subi diverses réfections. Ces murs forment la pièce 1 (760 x 490cm).

Cet édifice remonte probablement à la fin du Moyen Âge si l'on se réfère aux plus anciens objets historiques trouvés là. En tous les cas, il n'apparaît pas sur le plus ancien plan de cadastre de la ville de Porrentruy daté de 1752.

Au cours de la troisième phase, il doit avoir été, en partie du moins, démoli pour permettre la construction du mur M5 - M5bis. Ce dernier semble correspondre à la façade orientale d'un bâtiment reporté sur le plan de 1752 et dénommé Franche Courtine. Cette institution paraît remonter au 15^e siècle selon certains documents. Il s'agissait d'un lieu de réunion où se déroulaient certaines fêtes comme des mariages. Il est possible que le mur M5 - M5bis corresponde à un premier bâtiment et non à celui qui a été détruit pour permettre l'implantation de l'Hôtel-Dieu en 1762.

Les commentaires du plan de 1752 signalent sur cette parcelle deux bâtiments avec dépendances. L'un appartient à la famille De Rosé, et l'autre à la famille Labrèche à cette époque. Le premier existe toujours, alors que le second a été démoli vers 1800 lors de la construction de l'aile sud de l'Hôtel-Dieu. Il a été repéré sur le terrain par le mur M6 et le fantôme de mur M7. Le plan de la maison Labrèche reprenait donc en partie les constructions antérieures (M1 et M8).

Le mur M10 correspond peut-être à la deuxième phase de la Franche Courtine, puisque l'on sait que son mur oriental a été déplacé contre l'ouest pour aménager une ruelle entre elle et la maison Labrèche. Le mur M9 quant à lui doit dater du réaménagement des lieux après la construction de l'Hôtel-Dieu. Il recoupe tous les murs qui lui sont perpendiculaires.

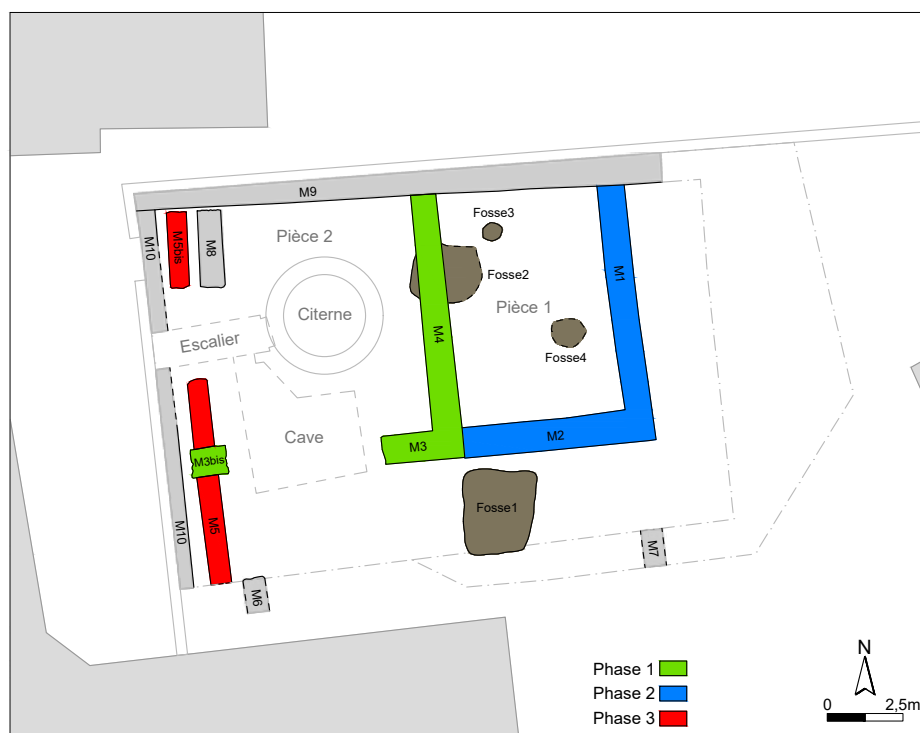


Fig. 3.27
Porrentruy – Hôtel-Dieu. Plan de situation avec les principales phases de construction proposées.
Illustration Y. Maître, OCC-SAP

3.2.5 Les fosses

Quatre structures creusées ont été documentées dans la fouille. Il s'agit de fosses dont ni la fonction ni la datation ne sont établies avec certitude pour l'instant (fig.3.8). Des analyses complémentaires sur le mobilier archéologique et les charbons de bois récoltés pourraient permettre d'apporter des réponses. L'implantation de ces structures est antérieure à la construction des murs.

La fosse 1 : lors du creusement mécanique de la tranchée prospective est-ouest, une zone de sédiments plus foncés a persisté dès 140cm de profondeur et sur plus de 2m de longueur. Au fur et à mesure des coups de godets, les dimensions se sont réduites tout en atteignant la roche démantelée. Le creusement s'est poursuivi dans cette roche assez facile à creuser, le remplissage de l'anomalie devenant plus clair et caillouteux. La base de l'anomalie a été atteinte vers 180cm de profondeur au sud, et même à 230cm au nord (fig. 3.28).



Fig. 3.28
Porrentruy – Hôtel-Dieu. Coupe
5 ouest-est de la fosse 1 (soulignée en jaune). Photo OCC-SAP

Nous supposons avoir traversé un grand fossé que nous pensions retrouver et fouiller plus finement au nord, hors de la tranchée. En fait, seules les extrémités d'une grande fosse quadrangulaire ont été observées dans les coupes de chaque côté de la tranchée initiale, laquelle avait été creusée sur 240cm de largeur par souci de sécurité, vu sa profondeur importante. Une restitution du plan de la structure dessine une grande fosse rectangulaire mesurant 270cm de longueur sur 230cm de largeur (fig.3.8). Ces dimensions importantes approchent celles de certaines cabanes en fosse ultérieurement fouillées, notamment sur le tracé de l'autoroute A16. Ces aménagements de cabanes en fosse datent habituellement du Haut Moyen Âge. Peut-être avons-nous sans le savoir fouillé trop hâtivement une structure intéressante, mais il s'agissait d'une intervention cantonale sur laquelle il ne fallait pas trop s'attarder et si possible terminer avant l'hiver.

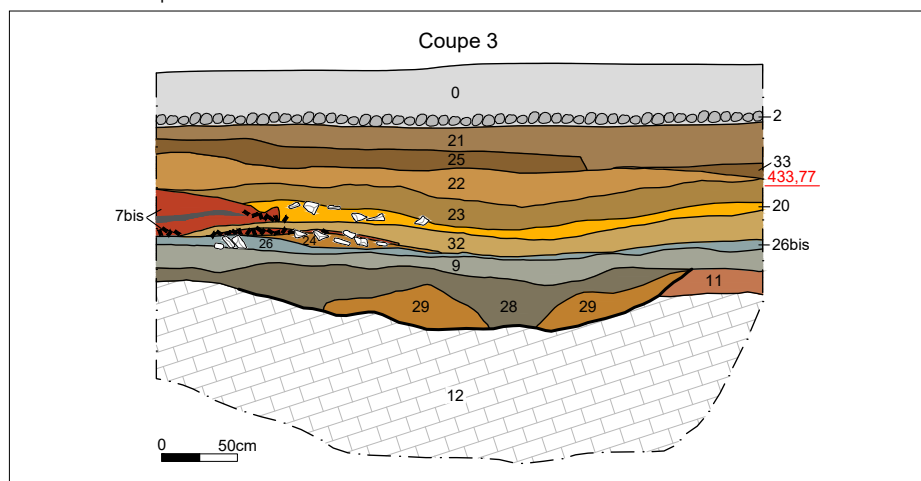


Fig. 3.29
Porrentruy – Hôtel-Dieu. Coupe
sud de la fosse 1 (coupe 3).
Illustration Y. Maître, OCC-SAP

Deux stratigraphies de la fosse 1 ont été relevées. La structure apparaît à la base de la couche 9. La coupe sud montre deux remplissages distincts (couches 28 et 29), pour une profondeur totale de 40cm. La fosse montre des parois évasées et un fond un peu arrondi. Le remplissage supérieur (28) ressemble à la couche 9 qui aurait terminé de combler l'aménagement. Cette couche 28 déborde d'ailleurs latéralement les limites de la fosse. Elle est néanmoins plus caillouteuse et charbonneuse à l'aplomb de la structure (fig.3.29).

Sur la coupe nord, on observe trois remplissages distincts (couches 28, 29 et 30) qui s'étagent sur 90cm de profondeur. La fosse montre ici des parois abruptes et un fond plat légèrement arrondi (fig.3.30).

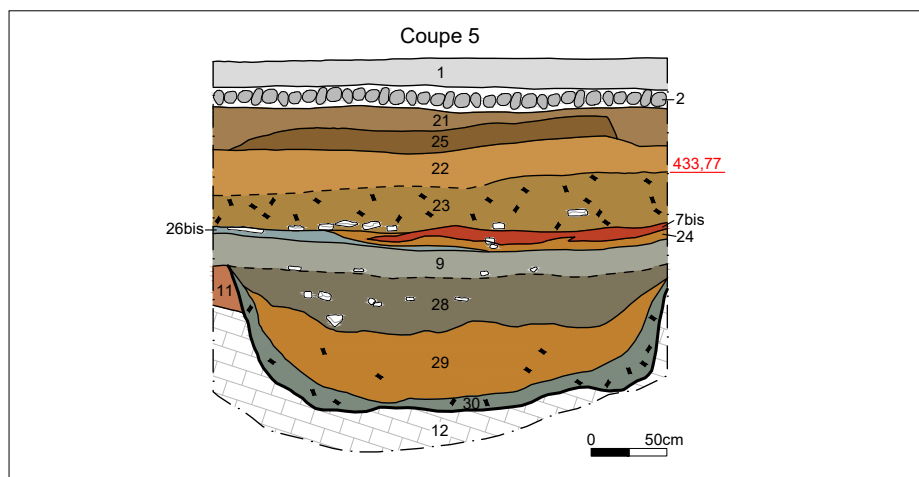


Fig. 3.30
Porrentruy – Hôtel-Dieu. Coupe
nord de la fosse 1 (coupe 5).
Illustration Y. Maître, OCC-SAP

Du mobilier archéologique a été trouvé dans ces différents remplissages de la fosse 1, pour un total d'une cinquantaine d'objets. La couche 28 a livré 4 tessons de céramique, 17 os de faune, quelques clous en fer et 1 fer à cheval. La couche 29 a livré 8 tessons de céramique, 2 os de faune et 1 fragment de tuile. La couche 30 a livré 3 tessons de céramique, 6 os de faune et 3 fragments de tuile. Deux tessons de céramique et quatre os de faune proviennent de la rectification des coupes sans précision des couches. Tout ce matériel reste à étudier, il est attribuable grâce à la céramique au Bas Moyen Âge, sans plus de précision pour l'instant. Ces tessons ont été montrés en cours de fouille à Christian Tchirakadze (archéologue communal de Montbéliard). Parmi ceux-ci, un bord de pot (POR 991/101-1 HD) est attribuable au 14^e siècle mais il peut être plus ancien. C'est assez vague.

Des charbons de bois provenant du fond de la fosse 1 dans la couche 30 ont été envoyés au laboratoire ARCHEOLABS de St-Bonnet de Chavagne en France : Echantillon POR HD 991 – PCB 6 noisetier (*Corylus*), avec derniers cernes.

Datation N° ARC 1069 Age ¹⁴C Brut : 1080 +/- 95 BP

Date ¹⁴C Calibrée : 690 – 1160 cal AD (courbe de calibration de Stuiver et Becker, Radiocarbone n° 28, 1986)

La probabilité que la vraie valeur soit comprise entre 690 cal AD et 765 cal AD est de 5%

La probabilité que la vraie valeur soit comprise entre 765 cal AD et 1080 cal AD est de 83%

La probabilité que la vraie valeur soit comprise entre 1080 cal AD et 1160 cal AD est de 9%

Comme on le constate, le résultat de la datation ¹⁴C apparaît plus vieux que ce que suggère la céramique. Des recherches et analyses complémentaires paraissent nécessaires.

La fosse 2 : cette structure apparaît sous le mur 4 à la base de la couche 37, elle traverse la couche 11 et entaille la roche démantelée couche 12. Il s'agit d'une grande fosse qua-

drangulaire arrondie mesurant 230 x 200cm (fig.3.8). L'aménagement est profond d'une cinquantaine de centimètres, il montre des parois abruptes et un fond assez plat (fig.3.31).

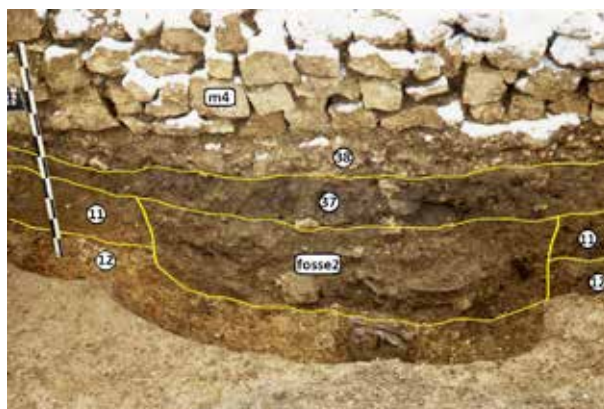


Fig. 3.31
Porrentruy – Hôtel-Dieu. Coupe sud-nord de la fosse 2.
Photo OCC-SAP

La fosse 2 est apparue dans la pièce 1, lors du décapage 2 de la fouille fine. Elle a été fouillée en plusieurs étapes qui permettent néanmoins la restitution de sa forme à son niveau d'apparition, sa fonction n'étant pas établie avec certitude. La partie inférieure de la fosse surtout a livré près de 200 ossements de faune et quelques tessons de céramique à pâte noire, s'agit-il d'une fosse d'équarrissage ? (fig. 3.32).

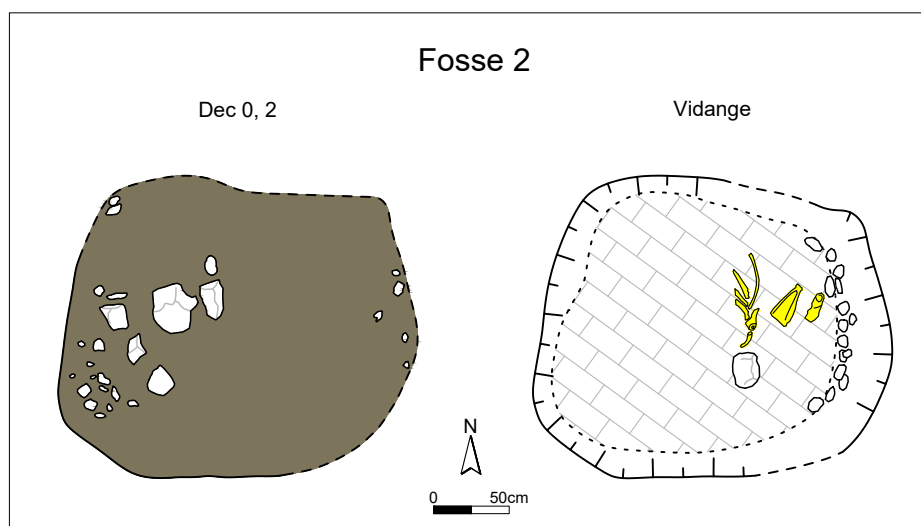


Fig. 3.32
Porrentruy – Hôtel-Dieu. La fosse 2 à son niveau d'apparition et après sa vidange (en jaune : os de faune).
Illustration Y. Maître, OCC-SAP

Le matériel récolté dans la fosse 2 date du Moyen Âge, sans plus de précision pour l'instant. La couche 37 qui la scelle a livré de nombreux tessons de céramique médiévale, ainsi que d'abondants restes osseux de faune.

La fosse 3 : cette structure est également apparue lors de la fouille fine de la pièce 1



Fig. 3.33 (à gauche)
Porrentruy – Hôtel-Dieu. La fosse 3 à son niveau d'apparition.
Photo OCC-SAP

Fig. 3.34 (à droite)
Porrentruy – Hôtel-Dieu. Coupe nord-sud de la fosse 3.
Photo OCC-SAP

(fig.3.8). Il s'agit d'une petite fosse arrondie mesurant 70 x 60cm. Le remplissage étant presque de la même couleur que l'encaissant (couche 11), la structure se signale surtout par la présence de nombreux cailloux calcaires et une plus grande densité de charbon de bois (fig.3.33).

En coupe, la fosse peu marquée dessine une cuvette à fond plat et aux parois évasées profonde de 18cm (fig.3.34).

Le dessin permet d'interpréter les formes de la fosse 3 dont la fonction n'est pas établie (fig.3.35).

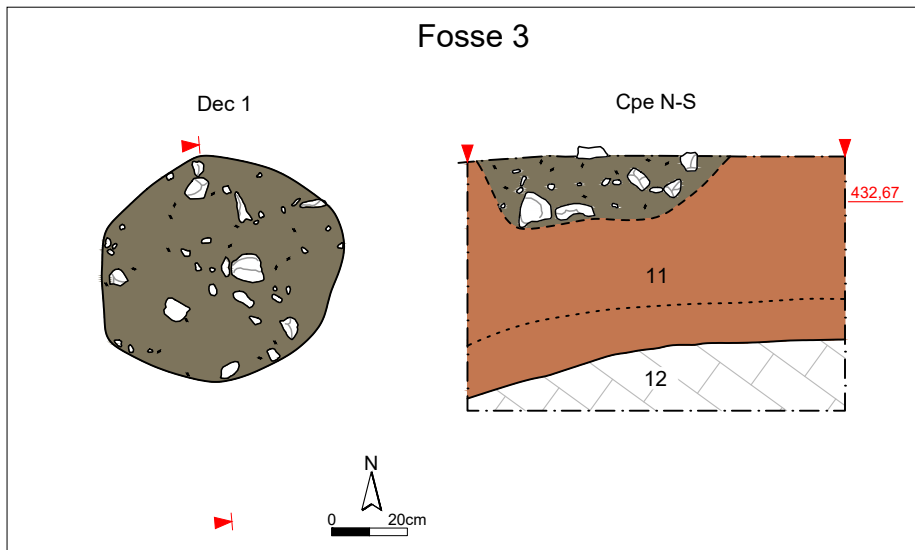


Fig. 3.35
Porrentruy – Hôtel-Dieu. Plan et coupe de la fosse 3.
Illustration Y. Maître, OCC-SAP

Aucun objet n'a été trouvé dans la structure, sa datation est probablement comparable aux autres fosses alentours.

La fosse 4 : cette structure est aussi apparue lors de la fouille fine de la pièce 1 (fig.3.8). Il s'agit d'une fosse de forme arrondie mesurant 110 x 90cm, qui se marque à son niveau d'apparition à la base de la couche 37, surtout par de nombreuses pierres calcaires et des charbons de bois plus abondants. La fosse recoupe la couche 11 et entaille la roche démantelée couche 12. La forme de la structure se précise et devient rectangulaire dès 20cm de profondeur, où elle est creusée dans la roche démantelée. La fosse mesure alors 85 x 60cm et se réduit à 60 x 45cm à sa base (fig.3.36 et 3.37).

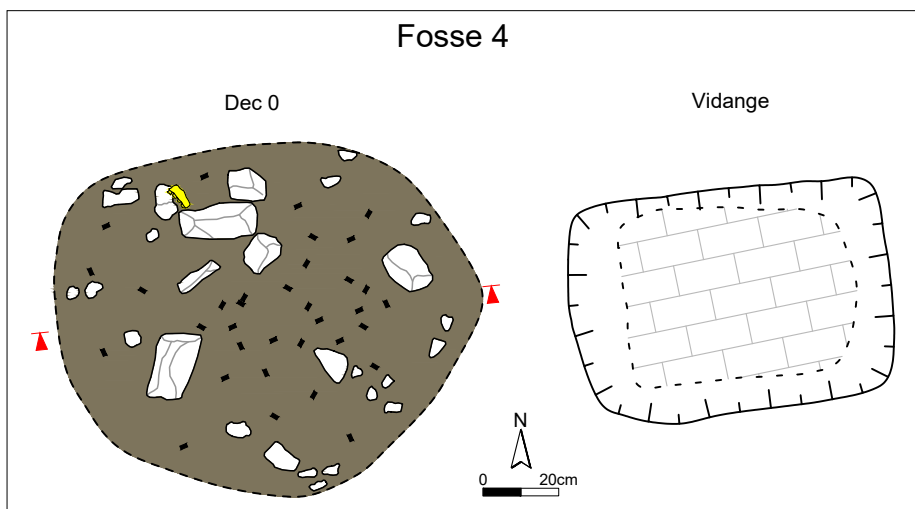


Fig. 3.36
Porrentruy – Hôtel-Dieu. Plan du décapage de surface et de la vidange de la fosse 4 (en jaune : os de faune).
Illustration Y. Maître, OCC-SAP



Fig. 3.37
Porrentruy – Hôtel-Dieu.
Vidange de la fosse 4.
Photo OCC-SAP

La vidange de la structure montre une fosse aux parois évasées et à fond plat légèrement arrondi (fig.3.37).

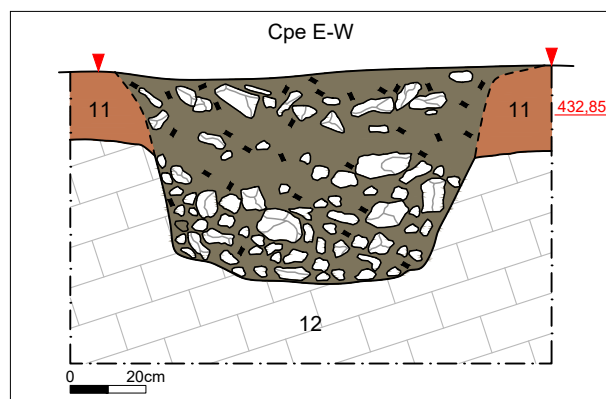


Fig. 3.38
Porrentruy – Hôtel-Dieu. Dessin de
la coupe ouest-est de la fosse 4.
Illustration Y. Maître, OCC-SAP

Le dessin permet de restituer la forme observée dans la coupe de la structure (fig.3.38). Le remplissage de la fosse est composé de sédiments gris-brun comparables à la couche 37, contenant des charbons de bois en paillettes et centimétriques, ainsi que des graines carbonisées. On observe de nombreux cailloux calcaires, surtout concentrés dans la moitié inférieure de l'aménagement. Un important niveau de pierres est également marqué dans la partie supérieure de la fosse. Certaines pierres sont brûlées. Le remplissage a livré cinq os de faune et une quinzaine de tessons de céramique. Cette poterie est représentée par des pâtes grises et parfois orangées, datant du Moyen Âge sans plus de précision. Une étude plus fine du mobilier et une datation ¹⁴C seraient souhaitables. La fonction de la fosse 4 n'est pas établie.

3.3 LE MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE

Les niveaux archéologiques et les structures ont livré au total près de 4000 objets se subdivisant en plus de 900 tessons de céramique, une quarantaine de fragments de tuiles, une cinquantaine de tessons de verre, plus de 1000 fragments d'os de faune, une nonantaine d'objets ou fragments en fer (majoritairement des clous), une quinzaine d'objets ou fragments en bronze, un couvercle de channe en étain, 10 scories ferreuses et une de bronze, ainsi que près de 1800 objets lithiques, dont plus de 1700 artefacts de silex (se référer aux fichiers d'inventaires pour plus de précisions).

Seul le matériel lithique, et principalement les silex, ont fait l'objet d'une étude. Le reste du mobilier reste encore largement à étudier.

En ce qui concerne la céramique, une rencontre avait été organisée le 13 décembre 1991 à Porrentruy avec Christian Tchirakadze, afin de lui montrer les tessons récoltés jusqu'à cette date, soit une petite partie seulement du corpus.

Un compte-rendu de cette rencontre avait été établi par Patrick Paupe, dont voici la restitution :

Compte rendu 13 décembre 1991, Porrentruy

Personnes présentes : Christian Tchirakadze, Pierre-Alain Borgeaud, Martine Thiévent, Patrick Paupe.

Discussion sur le mobilier archéologique, et plus particulièrement sur la céramique. La céramique est diversifiée. Les tessons s'échelonnent du 14^e au 20^e siècles. Toutefois, la céramique noire à dégraissant blanc provenant principalement de la couche 9 est difficilement datable et peut être antérieure au 14^e siècle.

Plusieurs tessons se révèlent être intéressants :

POR 991/77 HD

Petite marmite avec fond légèrement bombé. Il n'est pas possible de préciser si le fond avait ou non des pieds.

Situation dans la fouille : pièce 1 bâtiment 1, proximité mur 4.

Datation : 14^e siècle.

POR 991/101-1 HD

Bord de pot à pâte grise (dégraissant blanc) noirci par le feu.

Situation dans la fouille : dans fosse 1 (sous couche 9).

Datation : 14^e siècle, mais peut être plus ancien.

POR 991/104-4 HD

Fragment de carreau de poêle à rebord et décors en relief émaillé vert.

Situation dans la fouille : sur angle des murs 1-2.

Datation : fin 15^e siècle, 1^{ère} moitié 16^e siècle (les premiers carreaux de poêle apparaissent au 15^e siècle).

POR 991/85-1 HD

Fragment de fond avec pied. Pâte beige vernissée vert olive à l'intérieur.

Situation dans la fouille : proximité du mur 8 (ouest).

Datation : 16^e siècle.

POR 991/85-2 HD

Fragment de réchaud ? avec préhension et petit trou de suspension. Pâte orange vernissée (couleur vert de gris).

Situation dans la fouille : proximité du mur 8.

Datation : 14^e siècle ?

POR 991/93-3 HD

Tesson à pâte fine orange en partie vernissée vert foncé (glaçure projetée).

Situation dans la fouille : remblai ouest mur 8.

Datation : 14^e siècle. Similaire à la céramique de Montbéliard.

POR 991/93-4 HD

Bord à pâte orange-beige vernissée vert olive (glaçure projetée).

Situation dans la fouille : remblai ouest mur 8.

Datation : ?. Présent à Montbéliard.

POR 991/85-24 HD

Fragment de panse à pâte fine gris foncé noircie par le feu.

Situation dans la fouille : proximité mur 8.

Datation : 16^e siècle ?

POR 991/81 + 81-1 HD

3 tessons décorés à pâte fine gris clair. Décors vernissés bleu foncé sur fond gris bleuté.

Grès rhénan ou alsacien.

Situation dans la fouille : déblai dégagement mur 2 (dans pièce 1).

Datation : courant 17^e siècle.

POR 991/81-3-4 HD

2 fragments de pot de fleur. Pâte orange vernissée vert olive.

Situation dans la fouille : déblai dégagement mur 2 (dans pièce 1).

Datation : courant 17^e siècle.

POR 991/104 HD

Un fragment de préhension et un tesson à pâte orange vernissée ou émaillée bleu ciel (proto faïence sur terre rouge). Trace de décor manganèse.

Situation dans la fouille : sur angle mur 1-2.

Datation : 2^e moitié du 17^e siècle.

POR 991/102-1 HD

Bord à pâte orange. Tesson vernissé crème à décor brun.

Situation dans la fouille : proximité mur 8.

Datation : fin 17^e siècle.

POR 991/85-15 HD

Couvercle. Préhension à pâte moyenne orange.

Situation dans la fouille : mur 8 (ouest).

Datation : ?

POR 991/78-1, 78-5, 78-6 HD

Fragment de pots de poêle ou corps d'ancrage (78-5 et 6 : 2 fonds de pot de poêle).

Pâte fine gris orange.

Situation dans la fouille : creuse tranchée contre mur 9.

Datation : ?

POR 991/85-16, 85-19 HD

Corps d'ancrage. Pâte orange. Tache vernissage brun-vert sur 85-16.

Situation dans la fouille : mur 8 (ouest).

Datation : ?

POR 991/109-3 HD

Deux fragments de verre vert avec larmes coulées.

Situation dans la fouille : intérieur Franche Courtine (mur 5).

Datation : contexte 14^e siècle (Montbéliard).

En règle générale, la céramique de la fouille de l'Hôtel-Dieu à Porrentruy est comparable à celle trouvée dans les fouilles effectuées dans la ville de Montbéliard.

En l'état des recherches, la céramique médiévale jusqu'à nos jours est encore mal connue. Pour l'instant, peu ou pas d'ateliers de potiers ont été fouillés.

Les bâtiments peuvent rarement être datés à partir de la céramique qui a perduré. Elle permet en général de donner, tout au plus, des fourchettes chronologiques.

Notes concernant les deux niveaux d'incendie !

Ils semblent correspondre à deux niveaux de destruction de maisons à colombage. Une fouille dans le deuxième niveau d'incendie devrait permettre de retrouver des éléments de bois tels que sablières, planchers ou cloisons et peut-être du mobilier archéologique.

Porrentruy, le 18 décembre 1991/PP

3.4 LES PRÉLÈVEMENTS

Une quarantaine de prélèvements ont été effectués sur le site. Ceux-ci sont composés de charbons de bois, de graines carbonisées, de sédiments, de mortiers et crépis et destinés à plusieurs types d'analyses.

3.4.1 Tableau des prélèvements

N° prélèvement	nature	localisation	nombre prélèvement	analyse
PCB 1	charbon de bois	cpe 3 (1m à 1,20m), couche 9	2 sachets	14C
PCB 2	charbon de bois	cpe 3 (1,20m), couche 7bis	2 sachets	14C
PCB 3	charbon de bois	cpe 3 (1,60 m), couche 7bis	2 sachets	14C
PCB 4	charbon de bois	cpe 3 (0,50 à 0,70m), couche 13	1	14C
PCB 5	charbon de bois	cpe 3 (3,10 à 3,20m), couche 7bis	3	14C
PCB 6	charbon de bois	cpe 5, fond de fosse 1, couche 30	1	14C
PCB 7	charbon de bois	remplissage fosse 2	1	14C
PCB 8	charbon de bois	remplissage fosse 4	1	14C
PCB 9	charbon de bois	extension sud, couche 7bis	1	14C
PCB 10	charbon de bois	pièce 1, carré A4, décapage 7	1	14C
PCB 11	charbon de bois	pièce 1, carré B4, décapage 5	1	14C
PCB 12	charbon de bois	remplissage fosse 3	1	14C
Dendro	planche brûlée	base couche 7bis	1	dendrochronologie
Palyno	sédiments	coupe 10 géologique	3 boîtes	palynologie
Graines 1	graines carbonisées	extension sud, base couche 7bis	1	carpologie
Graines 2	graines carbonisées	remplissage fosse 2	1	carpologie
Graines 3	graines carbonisées	remplissage fosse 4	1	carpologie
-	terre rubéfiée	extension sud, couche 7bis	1	sédimentologie
Mo 1	mortier	mur 5, -96 cm	1	composition
Mo 2	mortier	mur 5, -107 cm	1	composition
Mo 3	mortier	mur 5, -147 cm	1	composition
Mo 4	mortier	mur 3bis, -123 cm	1	composition
Mo 5	mortier	mur 6, -155 cm	1	composition
Mo 6	mortier	mur 3, -111 cm	1	composition
Mo 7	mortier	mur 4, -103 cm	1	composition
Mo 8	mortier	mur 4, -108 cm	1	composition
Mo 9	mortier	mur 4, -153 cm	1	composition
Mo 10	mortier	mur 1, -103 cm	1	composition
Mo 11	mortier	mur 1, -109 cm	1	composition
Mo 12	mortier	mur 1, -116 cm	1	composition
Mo 13	mortier	mur 2, -105 cm	1	composition
Mo 14	mortier	mur 7, -112 cm	1	composition

Mo 15	mortier	mur 8, -126 cm	1	composition
Mo 16	mortier	cpe 5, couche 26bis	1	composition
Mo 17	mortier	cpe 5, couche 27	1	composition
Mo 18	mortier	mur 5bis, -166 cm	1	composition
Mo 19	mortier	pièce 1 ouest, -175 cm	1	composition
Cr 1	crépi	mur 3	1	composition
Cr 2	crépi	mur 4	1	composition
Cr 3	crépi	mur 3bis	1	composition

3.4.2 Tableau des documents et dessins

N° document	objet	particularités	type	échelle	Nbre. feuilles format
D1	coupe 1	8 mètres	dessin terrain	1 : 10	4 A3
D2	coupe 2	1 mètre (avec mur 1)	dessin terrain	1 : 10	1 A3
D3	coupe 3	19 mètres (avec murs 5,6,7,10 et fosse 1)	dessin terrain	1 : 10	9 A3
D4	coupe 4	1 mètre (avec mur 2)	dessin terrain	1 : 10	1 A3
D5	coupe 5	5 mètres (avec fosse 1)	dessin terrain	1 : 10	2 A3
D6	coupe 6	8 mètres (avec murs 2 et 9)	dessin terrain	1 : 10	4 A3
D7	coupe 8	4 mètres (avec mur 5)	dessin terrain	1 : 10	2 A4
D8	coupe 9	8 mètres (avec murs 2 et 9 et fosse 2)	dessin terrain	1 : 10	3 A3
D9	fosse 2	découpage 2 (pièce 1, fouille fine)	dessin terrain	1 : 20	2 A4
D10	fosse 2	vidange base (pièce 1, fouille fine)	dessin terrain	1 : 20	2 A4
D11	fosse 3	découpage 1 (pièce 1, fouille fine)	dessin terrain	1 : 10	1 A4
D12	fosse 3	coupe N-S (pièce 1)	dessin terrain	1 : 10	1 A4
D13	fosse 4	découpage surface, vidange et coupe W-E	dessin terrain	1 : 10	1 A3
D14	sol	couche 37 découpage surface	dessin terrain	1 : 20	1 A3
D15	sol	couche 37 découpage 1	dessin terrain	1 : 20	1 A3
D16	plan	murs, fosses, coupes, limites de fouille	encrage	1 : 100	1 A3
D17	plan	triangulation murs	schéma	1 : 100	1 A3
D18	plan	structures sans les coupes	encrage	1 : 100	1 A3
D19	plan	niveaux fouille fine m A-B/1-2	dessin terrain	1 : 10	1 A4
D20	plan	niveaux fouille fine m A-H/3-4	dessin terrain	1 : 10	3 A3
D21	plan	niveau déc. surface fouille fine m A-H/1-4	dessin terrain	1 : 20	3 A4
D22	plan	niveaux fouille fine m A-F/5-7 (fosse 4)	dessin terrain	1 : 20	1 A3
D23	plan	explication positionnement mobilier	dessin terrain	1 : 10	1 A4
D24	plan	répartition mobilier fouille fine et fosse 3	dessin terrain	1 : 10	2 A3
D25	plan	situation de coupes	photocopie	1 : 100	1 A3
D26	plan	situation des prélèvement mortier et crépi	photocopie	1 : 100	1 A3
D27	plan	altitudes sommets murs	photocopie	1 : 100	1 A3
D28	plan	altitudes base murs	photocopie	1 : 100	1 A3
D29	plan	phases de construction	photocopie	1 : 100	1 A3
D30	plan	triangulation murs	photocopie	1 : 100	1 A3
D31	plan	mesures extensions 1992 de la fouille	photocopie	1 : 100	1 A3
D32	plan	triangulation mur 5bis	photocopie	1 : 100	1 A3
D33	plan	extrait plan 1752	encrage	-	1 A4
D34	plan	extrait plan 1850	photocopie	-	1 A3
D35	plan	situation abri des biens culturels	photocopie	1 : 500	1 A3
D36	vue	extrait de gravure de Porrentruy en 1737	photocopie	-	1 A3
D37	plan	extrait avec maison Labrèche	photocopie	-	1 A3

4. CORNOL – SAINT-GILLES (COLLINE DE PAPLEMONT) *(Juha Fankhauser, Lukas Richner et Peter-Andrew Schwarz)* Traduction des articles parus dans l'annuaire AS 100-2017, p. 225-226.

4.1 CORNOL – COLLINE DE PAPLEMONT

Rapport archéologique	Projet universitaire – Université Bâle		
Commune	Cornol		
Localité	Cornol		
Adresse/lieu-dit	Colline de Paplemont		
Abréviation	COR-SG		
Surveillance/fouille	13 juin au 1er juillet 2016		
Coordonnées	578 220/249 970	Altitude	570m
Travaux concernés	Prospection (géophysique ; détecteurs à métaux) et fouilles ; surface : 70m ²		
Personnel	Etudiant-e-s		
Structure, type	Sanctuaire ?; poste d'observation militaire ?		
Mobilier, époque	Monnaies (cf. Annexe 4.1), céramiques, objets en métal		
N° d'inventaire	En cours d'inventaire		
Datation	Archéologique ; numismatique. La Tène finale, Époque romaine, Moyen Âge, Époque moderne		
Prélèvement	Charbon, sédiments	Bibliographie	Bulletin ITMS 24, 2017, 60.
Photo, document, dessin	OCC-SAP, Porrentruy		
Dépôt mobilier, objet	OCC-SAP, Porrentruy	Dépôt documentation	OCC-SAP, Porrentruy

La colline de Paplemont, aujourd'hui boisée, est située au pied du Mont Terri, à la transition entre la chaîne du Jura et la plaine d'Alle. Ce n'est qu'en 2013-2014 que cet ensemble de collines, qui n'avait jusque-là que peu attiré les anciens chercheurs, a été mis en lumière après la découverte, par un collaborateur bénévole de l'OCC-SAP, d'une cinquantaine de pièces de monnaie datant de la fin de l'Époque laténienne, de l'Époque romaine et de l'Époque tardo-antique (cf. Rapport 2013 de l'archéologie cantonale, chap. 9.2.4, p. 286-287 et Rapport 2014, chap. 3.18, p. 64-65, chap. 8.2.2, p. 256-258 et Annexe 8.1). Comme les objets en fer alors repérés étaient restés *in situ*, le site en question a été à nouveau fouillé à l'aide de détecteurs à métaux en mars 2015 et mars 2016, dans le cadre de cours donnés à la Vindonissa-Professur de l'Université de Bâle. Outre d'autres pièces de monnaie datant de la fin de l'Époque laténienne, de l'Époque romaine et de l'Antiquité, environ 200 clous de construction et de chaussures romains, dix fibules en fer datant de la fin de l'Époque laténienne ainsi que d'autres objets en fer ont été mis au jour. L'abondance des trouvailles, concentrées sur une surface relativement petite, ainsi que les conditions topographiques, laissent supposer que les objets mentionnés ont pu être mis au jour en relation avec un sanctuaire de la fin de l'Époque laténienne et/ou gallo-romaine.

En vue de la fouille prévue, des prospections géophysiques (tomographie électrique) ont également été effectuées au printemps 2016. Les tomogrammes ont montré que le substrat rocheux n'est recouvert que d'une mince couche de sédiments et qu'il existe des anomalies présentant un potentiel archéologique (par ex. des fosses).

Durant l'été 2016, une coupe de sondage d'environ 100m de long et 1,5m de large (secteur A) a été creusée à l'aide d'une petite pelle mécanique et a confirmé pour l'essentiel les résultats de la tomographie électrique. Dans la zone centrale de la coupe, c'est-à-dire plus ou moins au point culminant de la colline de Paplemont, la réalisation d'une fosse creusée dans le calcaire en place se dessinait sur la partie inférieure de la coupe de sondage, profonde ici d'à peine 0,5m. Le matériel trouvé sur place (céramique, monnaie en bronze, fragment de cotte de maille) plaide en faveur de la période romaine tardive (fig. 4.1).



Fig. 4.1
Des étudiant-e-s de l'Université de Bâle en train de documenter une surface de circulation de l'antiquité tardive et une fosse contenant des fragments de faune et de céramique.
Photo P.-A. Schwarz, Université de Bâle.

Dans la zone située immédiatement à l'ouest de la coupe de sondage, travaillée à la main (secteur B), il s'est avéré que la fosse susmentionnée était recouverte d'un sol plus récent. Dans ce dernier, on a trouvé entre autres plusieurs pièces de monnaie du Bas-Empire romain et une pointe de projectile. Comme le sol se situe à seulement 0,1 – 0,2m en dessous du niveau supérieur du terrain actuel, il contenait, en plus des objets de la fin de l'Époque romaine, quelques trouvailles modernes et contemporaines. *Rebus sic stantibus*, les découvertes, le lot de monnaies et les objets mentionnés indiquent que la colline de Paplemont n'a été fréquentée que sporadiquement durant l'Époque impériale et que les découvertes de la fin du 3^e et de la 1^{ère} moitié du 4^e siècle après J.-C. ont probablement une origine militaire (poste d'observation ?). Il faut espérer que la fouille de recherche de 2017 fournira, en plus des informations concrètes sur l'utilisation durant l'Antiquité tardive, des explications sur les dépôts de la fin de l'Époque laténienne.

4.2 CORNOL – SAINT-GILLES

Rapport archéologique	Projet universitaire – Université Bâle		
Commune	Cornol		
Localité	Cornol		
Adresse/lieu-dit	Saint-Gilles		
Abréviation	COR-SG		
Surveillance/fouille	25 au 27 avril 2016 ; 13 juin au 1er juillet 2016		
Coordonnées	578 400/250 080	Altitude	544m
Travaux concernés	Prospection géophysique (magnétique, électrique, radar) et fouilles. Surface : 70m ²		
Personnel	Étudiant-e-s		
Structure, type	Église ; habitat ; tombes		
Mobilier, époque	Monnaies (cf. Annexe 4.1), céramiques, céramiques de construction, objets en métal ; ossements humains		
N° d'inventaire	En cours d'inventaire		
Datation	Archéologique. Époque romaine, Moyen Âge, Époque moderne		
Prélèvement	Échantillons C14 et ossements humains	Bibliographie	CAJ 12, 82. Porrentruy 2011
Photo, document, dessin	OCC-SAP, Porrentruy		
Dépôt mobilier, objet	OCC-SAP, Porrentruy	Dépôt documentation	OCC-SAP, Porrentruy

Les recherches archéologiques et géophysiques ont été motivées, d'une part, par les résultats obtenus sur la colline de Paplemont voisine, et, d'autre part, par des anomalies de terrain frappantes aux alentours de la chapelle St-Gilles, construite en 1699. Cette dernière se trouve à l'emplacement de l'église St-Julien, mentionnée pour la première fois en 1139

et incendiée par les Suédois en 1639, qui était l'église paroissiale des villages de Courtemblin et Courtari disparus avant ou pendant la guerre de Trente ans, ainsi que de Cornol et Courgenay. Des découvertes romaines éparses et un sarcophage mérovingien détruit en 1983 lors de la rénovation de la chapelle laissaient en outre supposer qu'il fallait également s'attendre à trouver des vestiges de construction romains sur l'éperon du terrain.

Afin d'évaluer la nature et l'étendue de la substance archéologique, des prospections géophysiques à grande échelle ont été réalisées dans les environs de la chapelle. A l'ouest de la chapelle, le géoradar a mis en évidence différents tracés de murs qui peuvent être attribués à l'église St-Julien, mais qui pourraient également provenir de constructions antérieures et/ou de bâtiments romains (fig. 4.2). A environ 40m à l'est de la chapelle, un ensemble de murs d'environ 8,5m sur 6,5m, de fonction et d'époque inconnues, s'est dessiné. Les nombreuses petites anomalies, comme le suggèrent une coupe de sondage creusée à la machine (secteur E) et les observations faites lors du creusement d'une tranchée en 1914, correspondent probablement à des inhumations médiévales et du début de l'Époque moderne. Dans le secteur D, une section d'environ 3m de long des fondations du mur sud de l'église Saint-Julien a été mise au jour. Dans la partie du secteur située au sud et mesurant environ 3 x 3m, au moins 25 sépultures largement perturbées et – pour autant que l'on puisse encore le constater – dépourvues d'offrandes ont été mises au jour (fig. 4.3). Elles devraient pour la plupart dater du Moyen Âge et/ou du début des Temps modernes (jusqu'en 1639). Une bordure de tombe en partie détruite lors de la construction de l'église, l'orientation nord-sud de certains individus, ainsi que le sarcophage mérovingien mentionné laissent supposer que les sépultures les plus anciennes du point de vue stratigraphique datent peut-être du début du Moyen Âge. Il ne sera toutefois pas possible de tirer des conclusions définitives tant que les résultats des analyses au C¹⁴ ne seront pas disponibles.



Fig. 4.2 (à gauche)
Des étudiant-e-s de l'Université de Bâle en train de dégager un bâtiment en pierre datant de l'Époque romaine.
Photo. R. Fellner, OCC-SAP.

Fig. 4.3 (à droite)
Des étudiant-e-s de l'Université de Bâle en train de dégager plusieurs tombes médiévales, appartenant probablement à une phase ancienne de l'église St-Julien, détruite en 1632.
Photo. R. Fellner, OCC-SAP.

Le mur découvert à l'est de la chapelle (secteur F) s'est révélé être les restes d'une cave romaine d'environ 8,5 x 6,5m. Du côté sud, la maçonnerie est encore conservée sur une hauteur d'environ 1,8m, du côté ouest sur une hauteur d'au moins 2m. Le remplissage de la cave, qui n'a été que partiellement analysé, se composait principalement de débris de maçonnerie provenant de la destruction ou de la dégradation des parties supérieures du mur à l'Époque romaine tardive. Les observations du profil ouest-est montrent en outre qu'il existait dans les gravats, dans la zone centrale de la cave, une grande cuvette qui a été comblée plus tard – probablement aux 11^e – 12^e siècles d'après les vestiges céramiques – avec des matériaux humifères et des moellons calcaires. La question de savoir si la cave appartient à une *villa rustica* ou à un sanctuaire reste pour l'heure ouverte.

Inventar der Fundmünzen der Schweiz

Datenbankexport Kanton Jura

25.07.2016

**Cornol (JU), Cornol,
Saint-Gilles (colline Paplemont)**

**SFI 6782-16.2
COR_016_SG**

LK 2578225/1249970; 570 m ü. M.

**2016 Trouvailles isolées, dons votifs?, établissement rural, lieu de culte?, voie de passage,
prospection (OCC-SAP)**

Nombre de monnaies: 20

Conservation: OCC-SAP, Porrentruy

Katalog

Celtes, Gaule, Gaule du centre-est, Séquanes

SFI 6782-16.2: 1

potin, 2e-3e-tiers ler s. av. J.-C:

Vs.: tête à g.

Rs.: animal de type cheval à g.

Typ: AFu C / ABu 3.B / Nick C1

AE 4.133 g 19–17.5 mm 270° K 2/1

Guss

FK/Pos. 18

Conservation: OCC-SAP, Porrentruy

Inv. COR 016/16 SG

FNr. 018/017

Celtes, Gaule, Gaule du centre-est, Séquanes

SFI 6782-16.2: 2

potin, 2e-3e tiers ler s. av. J.-C.

Vs.: tête à g.

Rs.: animal de type cheval à g.; sous les pattes avant, deux anneaux

Typ: AFu C / ABu 3.B / Nick C1

AE 3.986 g 18.3–16.1 mm 270° K 1/1

Guss

FK/Pos. 10

Conservation: OCC-SAP, Porrentruy

Inv. COR 016/8 SG

FNr. 010/007

Celtes, Gaule, Gaule du centre-est, Séquanes

SFI 6782-16.2: 3

potin, 2e-3e tiers ler s. av. J.-C.

Vs.: tête à g.

Rs.: animal de type cheval à g.; devant et derrière, anneau

Typ: AFu C / ABu 3.B / Nick C1

AE 3.749 g 19.3–18.1 mm 270° K 2/1

Guss

FK/Pos. 22

Conservation: OCC-SAP, Porrentruy

Inv. COR 016/19 SG

FNr. 022/001

Celtes, Gaule, Gaule du centre-est, Séquanes

SFI 6782-16.2: 4

potin, 2e-3e tiers ler s. av. J.-C.

Vs.: tête à g.

Rs.: animal de type cheval à g.; au-dessous, un anneau et demi-cercle ouvert vers la g.

Typ: AFu C / ABu 3.B / Nick C1

AE 3.462 g 18.5–17.5 mm 270° K 1/1

Guss

FK/Pos. 18

Conservation: OCC-SAP, Porrentruy

Inv. COR 016/17 SG

FNr. 018/019

Celtes, Gaule, Gaule du centre-est, Séquanes

SFI 6782-16.2: 5

potin, 2e-3e tiers ler s. av. J.-C.

Vs.: tête à g.

Rs.: animal de type cheval à g.

Typ: AFu C / ABu 3.B / Nick C1

AE 3.081 g 17.9–16.6 mm 270° K 3/3

Guss

FK/Pos. 22

Conservation: OCC-SAP, Porrentruy

Inv. COR 016/20 SG

FNr. 022/019

Rome, empire, Auguste (27 av. J.-C. – 14 apr. J.-C.)		AE 2.082 g	17.6–16.5 mm	300°	A 3/2	K 3/3
SFI 6782-16.2: 6		FK/Pos. 10				
Lyon, as, 12–14 apr. J.-C.		Conservation: OCC-SAP, Porrentruy				
Vs.: TI CAESAR AVGVST – F IMP[ERAT VII]; tête de Tibère à dr., laurée		Inv. COR 016/5 SG				
Rs.: // ROM ET AVG; autel de Lyon		FNr. 010/002				
Typ: Autel de Lyon						
RIC I (2 éd.), p. 57–58, no 245.						
AE 8.745 g		24.9–24.1 mm	240°	A 3/2	K 3/3	
FK/Pos. 12						
Conservation: OCC-SAP, Porrentruy						
Inv. COR 016/10 SG		FNr. 012/002				
Rome, empire, Claude I (41- 54)						
SFI 6782-16.2: 7						
Rome, as, ca 41–50						
Vs.: []; tête à g., nue						
Rs.: [S] = C; Minerva debout à dr., casquée et drapée, tenant un javelot et un bouclier						
RIC I (2 éd.), p. 128, no 100 ou p. 130, no 116						
AE 6.572 g						
27.8–24.7 mm		255°	A 4/4	K 4/4		
FK/Pos. 18						
Conservation: OCC-SAP, Porrentruy						
Inv. COR 016/18 SG						
FNr. 018/022						
Rome, empire, Gallien (260–268)						
SFI 6782-16.2: 8						
Rome, antoninien, 265						
Vs.: GALLIE[NVS AVG]; tête à g., radiée						
Rs.: FORTVNA REDVX; = S; Fortuna debout à g., tenant un gouvernail et une corne d'abondance						
RIC V, 1, p. 147, no 193; GÖBL, MIR 36, 43, 44, p. 91 (Tab.16), no 585, pl. 49; BURBÖCK, Fund Judenburg-Strettweg, p. 57–59, nos 624–700.						
BI 2.113 g						
17.9–17 mm		210°	A 2/2	K 2/2		
FK/Pos. 3						
Conservation: OCC-SAP, Porrentruy						
Inv. COR 016/1 SG						
FNr. 003/001						
Rome, empire, Gallien (260–268)						
SFI 6782-16.2: 9						
Rome, antoninien, 267–268						
Vs.: [GALLIENVS AVG]; tête à dr., radiée						
Rs.: NEPTVNO [CONS AVG]; hippocampe à dr.						
Mzz.: // N						
RIC V, 1, p. 152, no 245 (k); GÖBL, MIR 36, 43, 44, no 743b, Taf.58; BURBÖCK, Fund Judenburg-Strettweg, p. 65, nos 961–978.						
Rome, empire, Autorité indéterminée pour Claude II divinisé						
SFI 6782-16.2: 10						
Rome, antoninien, 270						
Vs.: DIVO CLAVDIO; tête à dr., radiée						
Rs.: CONSECRATIO; autel						
RIC V, 1, p. 233, no 261; ESTIOT, Trésor de Troussey, p. 254, nos 2736–2777, pl. XXVI.						
BI 2.74 g						
17.7–16.3 mm		330°	A 2/2	K 2/2		
FK/Pos. 10						
Conservation: OCC-SAP, Porrentruy						
Inv. COR 016/6 SG						
FNr. 010/004						
Rome, empire, Autorité indéterminée pour Claude II divinisé						
SFI 6782-16.2: 11						
Atelier indéterminé, antoninien, 270–?						
Imitation						
Vs.: [DIVO CLAVD]IO; tête à dr., radiée						
Rs.: [CONSECRATIO]; autel						
RIC V, 1, p. 233, no 261; ESTIOT, Trésor de Troussey, p. 255, nos 3654–3798, pl. XXIX.						
BI 0.607 g						
15.4–12.8 mm		330°	A 4/4	K 2/2		
FK/Pos. 16						
Conservation: OCC-SAP, Porrentruy						
Inv. COR 016/13 SG						
FNr. 016/006						
Empire gaulois, Victorinus (269–271)						
SFI 6782-16.2: 12						
Atelier indéterminé, antoninien, 269–270						
Vs.: []; tête à dr., radiée						
Rs.: [PAX AVG]; Pax debout à g., tenant un long sceptre transversal; à dr., une étoile						
ELMER, p. 66, no 651 ou p. 68, no 675 ou p. 68, no. 682; AGK, p. 81, no 14a, b, ou c; ESTIOT, Trésor de St-Maurice-de-Gourdans, p. 117, no 652 ou nos 654–667						
BI 1.992 g						
17.5–16.8 mm			A 3/3	K 4/4		
FK/Pos. 3						
Conservation: OCC-SAP, Porrentruy						
Inv. COR 016/3 SG						
FNr. 003/007						

Empire gaulois, Victorinus (269–271)

SFI 6782-16.2: 13

Atelier indéterminé, antoninien, 270

Vs.: IMP C VICTORINVS [PF] AVG; tête à dr., radiée

Rs.: PIETAS AVG; Pietas debout à g.

ELMER, p. 74, no 741; ESTIOT, Trésor de Trousses, p. 284, nos 5160-5161 (datation: 270).

Bl 2.032 g 18.9–15.9 mm 300° A 2/3 K 2/3

FK/Pos. 10

Conservation: OCC-SAP, Porrentruy

Inv. COR 016/7 SG

FNr. 010/006

Empire gaulois, Tétricus I (271–274)

SFI 6782-16.2: 14

Atelier indéterminé, antoninien, 271–274

Imitation

Vs.: [] TE[TRICVS]; tête à dr., radiée

Rs.: []; personnification debout à g. (Pax? Spes?)

Bl 1.546 g 17.3–15.4 mm 180° A 2/2 K 4/4

FK/Pos. 16

Conservation: OCC-SAP, Porrentruy

Inv. COR 016/14 SG

FNr. 016/011

Empire gaulois, Tétricus I (271–274)

SFI 6782-16.2: 15

Atelier indéterminé, antoninien, 271–274

Imitation

Vs.: [IMP] C TETRICVS PF AVG; tête à dr., radiée

Rs.: [] ICI; Laetitia debout de face, tête à dr., tenant un objet indéterminé et une ancre

ELMER, p. 85, no 786; ESTIOT, Trésor de Trousses, p. 286, no 5216.

Bl 1.166 g 15.3–13.9 mm 330° A 2/2 K 2/2

FK/Pos. 14

Conservation: OCC-SAP, Porrentruy

Inv. COR 016/11 SG

FNr. 014/001

Empire gaulois, Tétricus I (271–274)

SFI 6782-16.2: 16

Cologne ou Trèves, antoninien, 271–274

Imitation

Vs.: []; buste à dr., radié, cuirassé

Rs.: SPE[S PVBLICA]; Spes debout à dr.

ELMER, p. 82, no 761 (type); AGK, p. 96, no 12a-e.

AE 0.96 g 16.3–9.9 mm 30° A 3/0 K 2/3

FK/Pos. 5

Conservation: OCC-SAP, Porrentruy

Inv. COR 016/4 SG

FNr. 005/003

Rome, empire, Constantin I (306–337)

SFI 6782-16.2: 17

Lyon, aes II, 314–315

Vs.: IMP CONSTANTINVS PF AVG; buste à dr., lauré, drapé, cuirassé

Rs.: SOLI INVIC – TO COMITI; Sol debout à g., levant la main dr. et tenant un globe

Mzz.: F = T // PLG

Typ: Soli invicto comiti

RIC VII, p. 123, no 16.

AE 2.963 g 23.7–20.7 mm 330° A 1/1 K 0/0

FK/Pos. 3

Conservation: OCC-SAP, Porrentruy

Inv. COR 016/2 SG

FNr. 003/006

Rome, empire, Constantin I pour Crispus César (306–337)

SFI 6782-16.2: 18

Atelier indéterminé, aes III, 320–321

Vs.: CRISPVS – NOB CAES; buste à dr., lauré, drapé, cuirassé

Rs.: CAESARVM NOSTRORVM; VOT / V dans une couronne de lauriers

Typ: Vota

Mzz. []

AE 2.241 g 18.9–16.6 mm 150° A 2/2 K 2/2

FK/Pos. 10

Conservation: OCC-SAP, Porrentruy

Inv. COR 016/9 SG

FNr. 010/008

Rome, empire, Constantin I (306–337)

SFI 6782-16.2: 19

Héraclée, aes III, 330–333

Vs.: CONSTANTINI – NVS MAX AVG; buste à dr., lauré, drapé, cuirassé

Rs.: GLOR – IA EXERC – ITVS; deux soldats debout face à face, tenant chacun une lance et un bouclier; entre eux, deux étendards

Mzz.: // .SMHA.

Typ: Gloria exercitus

RIC VII, p. 558, no 121.

AE 2.122 g 17.3–16.7 mm 360° A 2/2 K 2/2

FK/Pos. 14

Conservation: OCC-SAP, Porrentruy

Inv. COR 016/12 SG

FNr. 014/008

France, royaume ou seigneurie?, Autorité indéterminée				FK/Pos. 17	
			SFI 6782-16.2: 20	Conservation: OCC-SAP, Porrentruy	
			Atelier indéterminé, dénomination indéterminée, XVe-XVIIe?	Inv. COR 016/15 SG	FNr. 017/0
BI	1.61 g	21.9–21.1 mm	A 5/5 K 2/2		

5. FOUILLES EN COURS

5.1 COURTÉTELLE – SAINT-MAURICE (Olivier Heubi)

Rapport archéologique	Courtételle – Saint-Maurice		
Commune	Courtételle		
Localité	Courtételle		
Adresse/lieu-dit	Basilique Saint-Maurice		
Abréviation	CTT-SM		
Surveillance/fouille	22 mars au 21 juillet 2016 (date de la découverte : 1971)		
Coordonnées	590 935/243 925	Altitude	430m
Travaux concernés	Fouille de sauvetage programmée (projet de construction d'immeubles locatifs). Surface de la fouille env. 500m ²		
Structure, type	Tombe à inhumation (194 squelettes)		
Mobilier	Bijoux, médailles, chapelets, céramiques, tuiles, clous, scories, verre, bois (cercueils) ; cf. Vol. 2 du présent rapport		
Faune	Bœuf, cheval, porc		
Prélèvements	Sédiments (parasitologie), charbons de bois (C14), bois (cercueils), dents ou fragments de calotte crânienne (ADN)		
Datation	Archéologique ; numismatique. La Tène finale, Époque romaine, Moyen Âge, Époque moderne		
Autres	Géologie et sédimentologie M. Guélat, SEDIQUA / Anthropologie de terrain A. Alterauge, J. Somers et N. Moghaddam, Institut de médecine légale (IRM), Université de Berne		
Bibliographie	Comité des fouilles, <i>Histoire de Courtételle</i> , 1971, 34 p. ; ASSPA 59, 1976, p. 274-275 ; <i>JbBHM</i> 61/62, 1981-1982, p. 15-16 ; <i>ITMS</i> 1, 1993, p. 208 ; Guide archéologique du Jura et du Jura bernois, 1997, p. 63-65 ; S. Stékofer, CAJ 6, <i>La crosse de Saint Germain</i> , 1996, p. 34, 35, 43 et 141 ; J.-D. Demarez, CAJ 12, <i>Répertoire archéologique</i> , 2001, p. 55, 89-90 ; Vol. 2 du présent rapport		
Photo, document, dessin	OCC-SAP, Porrentruy		
Dépôt mobilier, objet	OCC-SAP, Porrentruy	Dépôt documentation	OCC-SAP, Porrentruy

Le futur projet immobilier sur la parcelle «Dôs le Motie», situé rue Saint-Maurice à Courtételle, a nécessité l'intervention de la Section d'archéologie et paléontologie sur une parcelle située dans un méandre de la Sorne et placée en périmètre archéologique protégé. Après un diagnostic au mois de mars 2013, trois campagnes de fouille ont été réalisées en 2013, 2014 et 2015 (Cf. chroniques AS 2014, 2015 et 2016). Une ultime campagne a été effectuée entre les mois de mars et juillet 2016.

Cette dernière intervention, située sur la zone au sud de l'église, a permis de poursuivre la documentation des différents niveaux de sépultures. Elle a livré 205 structures archéologiques, dont 194 tombes à inhumation. Ces dernières sont majoritairement orientées est-ouest (tête à l'ouest) et matérialisent les cimetières associés aux églises successives (abandon définitif vers 1740). La majorité des tombes sont des inhumations en pleine terre, mais l'utilisation de cercueils en bois clouté est attestée à plusieurs reprises. Le rare mobilier funéraire est constitué de chapelets et de pendentifs à symbolique chrétienne issus des derniers niveaux d'occupation (datation archéologique 15^e-18^e s.).

Le rapport final de la fouille 2013-2015 du site de Courtételle-Saint-Maurice, rédigé par Olivier Heubi, responsable du chantier, est relaté dans le volume 2 du présent rapport.

5.2 SAINT-URSANNE – VIEILLE VILLE (Sébastien Saltel)

Rapport archéologique	Saint-Ursanne – Vieille Ville		
Commune	Clos du Doubs		
Localité	Saint-Ursanne		
Adresse/lieu-dit	Vieille Ville		
Abréviation	CTT-SM		
Surveillance/fouille	6 juillet au 19 décembre 2016		
Coordonnées	578 500/245 980	Altitude	435m
Travaux concernés	Fouille de sauvetage programmée (surveillance du chantier de remplacement des canalisations et d'implantation d'un réseau de chauffage à distance). Surface de la fouille env. 1100m ²		
Responsable de la fouille	Sébastien Saltel		
Structure, type	Habitat. Aménagements urbains. Voie. Voirie.		
Mobilier	Éléments architecturaux en bois, récipients en bois, plateau de jeu en bois, jeton de compte, cuir, céramique, terre cuite architecturale, verre, fer, bronze		
Faune	Espèces à déterminer		
N° d'inventaire	En cours d'inventaire		
Datation	Archéologique. Moyen Âge, Époque moderne et contemporaine		
Prélèvements	Bois (analyses dendrochronologiques) ; sédiments (étude géomorphologique et pédologique, Bureau SEDIQUA)		
Bibliographie	L. Migy-Studer, Saint-Ursanne et ses rues, Automne 1977 ; A. Pétignat, Moulins et industries à Saint-Ursanne et environs. SJE, L'œil et la Mémoire ; vol. 18, 210-212, Porrentruy 2014		
Photo, document, dessin	OCC-SAP, Porrentruy		
Dépôt mobilier, objet	OCC-SAP, Porrentruy	Dépôt documentation	OCC-SAP, Porrentruy

Le projet de remplacement de l'ensemble du réseau de canalisations de la ville, ainsi que l'introduction du réseau de chauffage à distance, ont nécessité l'intervention de la Section d'archéologie et de paléontologie. Deux zones ont été investiguées : la première est située dans la partie méridionale de la vieille ville (*intra-muros et extra-muros*) ; la seconde se trouve à l'extérieur de l'enceinte, au pied du rempart occidental. Les conditions d'intervention n'ont permis que de relever des profils et de documenter les structures anthropiques apparaissant dans l'emprise des tranchées. Les vestiges mis au jour apparaissent essentiellement dans les niveaux organiques très humides, brun foncé à noir, témoins d'une forte urbanisation. Jusqu'à présent, plus de quarante structures ont pu être documentées. Les vestiges de nombreux murs, coulisses maçonnées, canalisations en bois et de niveaux de sols aménagés permettent de mieux appréhender l'évolution de la trame urbaine. Il faut encore signaler la découverte remarquable d'un ensemble de sablières basses. Ces dernières sont assemblées par entaille droite à mi-bois en croix et disposées le long du rempart ouest à l'extérieur (fig. 5.1). Elles présentent toutes des mortaises destinées à recevoir probablement des arbalétriers et poinçons à tenons chevillés, l'hypothèse étant que ces



Fig. 5.1
Saint-Ursanne, Vieille Ville. Les
sablières basses mortaisées,
fondation d'un ancien aqueduc
en bois convoyant l'eau jusqu'au
moulin « Belorsier ».
Photo OCC-SAP

fondations servaient à supporter un canal en bois. Ce dernier a vraisemblablement servi à acheminer l'eau du ruisseau d'Outremont ou de Metschaimé vers un moulin construit en 1574, aujourd'hui disparu, qui se trouvait à l'angle sud-ouest des remparts.

Un important ensemble de mobilier archéologique a été mis au jour dans ces mêmes niveaux organiques stratifiés, les éléments les plus remarquables étant des restes de récipients en bois, un fragment de couvercle de tonneau, un service à boire en verre et un important ensemble de vaisselle culinaire et de table, ainsi que des fragments de carreaux de poêle (datation archéologique 15^e -16^e siècles, mobilier en cours d'analyse, déterminations chrono-typologiques à affiner). Signalons encore un jeton de compte frappé à Nuremberg vers 1575 ainsi qu'un fragment de couvercle de tonneau (fig. 5.2) présentant deux grilles gravées et réutilisé comme support/plateau de jeu pour les jeux d'alquerque (12 pions) et de marelle simple (3 pions). Ce type de jeu est originaire du Moyen-Orient. Très prisé durant tout le Moyen Âge, il s'agit de l'ancêtre du jeu de dames actuel, arrivé en Europe via l'Espagne lors de l'occupation maure.



Fig. 5.2
Saint-Ursanne, Vieille Ville.
Le fragment de couvercle de tonneau en bois, reconverti en plateau de jeux d'alquerque.
Photo OCC-SAP

6. PROSPECTION ET TROUVAILLES ISOLÉES *(Céline Robert-Charrue Linder et Pierre-Alain Borgeaud)*

6.1 PERMIS DE PROSPECTION AVEC DÉTECTEUR À MÉTAUX

Les premiers permis de prospection archéologique au moyen d'un détecteur à métaux ont été délivrés en 2010 (cf. rapport 2010 de l'archéologie cantonale jurassienne, chap. 9.1).

Les demandeurs, tous en possession d'un détecteur à métaux, ont été reçus par l'équipe de l'archéologie cantonale afin de les instruire, avant la remise du permis, à propos de la législation en vigueur et des obligations liées à cet exercice. Une convention établie entre le demandeur et la Section d'archéologie et paléontologie en fixe les responsabilités, devoirs et droits respectifs. Ces permis, d'une durée limitée à une année, sont liés à des périmètres de prospection bien précis, convenus en accord avec la Section d'archéologie et paléontologie.

Durant l'année 2016, les personnes suivantes possédaient des permis de prospection.

- M. Cristian Compagnino, de Movelier (permis principal) ;
- M. Charles Crelier, de Chevenez (permis principal) ;
- M. André Gaudreau, de Porrentruy (permis principal) ;
- M. Christophe Julmy, de Courgenay (permis principal) ;
- M. Laurent Noirat, de Porrentruy (permis principal), Mme Brigitte Noirat, de Porrentruy (permis d'accompagnante) et M. Raphaël Theurillat, de Porrentruy (permis d'accompagnant) ;
- M. Denis Van Schilt, de Charmoille (permis principal).

Ces collaborations se sont pour la plupart révélées fructueuses, et certaines trouvailles d'un intérêt indéniable, notamment pour ce qui concerne la découverte de monnaies. Le rapport de confiance entre le service archéologique et le détectoriste est très important, et est appelé à se consolider avec le temps.

A signaler qu'en 2016, à l'initiative de M. Laurent Noirat, une « Amicale Jura Detect Charte » a été mise sur pied afin de regrouper les personnes ayant de l'intérêt pour la prospection au détecteur à métaux. Seules les personnes au bénéfice d'un permis de prospection archéologique ou d'une carte d'accompagnant-e délivrés par la Section d'archéologie et paléontologie peuvent faire partie de l'amicale.

6.2 TROUVAILLES ISOLÉES ET DÉTECTION

Plusieurs trouvailles isolées sont venues enrichir les collections archéologiques du canton du Jura durant l'année 2016. Ces trouvailles sont, pour la plupart, le fruit de la collaboration mise en place avec les détenteurs de détecteur à métaux (cf. chap. 6.1). D'autres nous sont parvenues fortuitement ou nous ont été signalées par leurs inventeurs, qui les ont remises à la Section d'archéologie et paléontologie. Chaque trouvaille ou groupe d'objets a fait l'objet d'une fiche d'entrée numérotée intitulée « Fiche de prospection archéologique ».

6.2.1 FONTENAIS–PARCELLE 668: objet en bronze



Fig. 6.1
Fontenais, parcelle n°668. Objet en bronze de forme ovoïde. Env. 7cm de longueur. Époque romaine ? FON 016/1 ZZ. Photo de travail OCC-SAP

Rapport archéologique	Prospection n°1/2016		
Commune	Fontenais		
Localité	Fontenais		
Adresse/lieu-dit	Parcelle n°668		
Abréviation	FON-ZZ		
Date de la découverte	Avril 2016		
Coordonnées	573 791/248 772	Altitude	–
Auteur de la prospection	Christophe Julmy		
Trouvailles isolées	oui	Trouvaille dét. à métaux	oui
Objets découverts	1 objet en bronze		
Caractéristiques	Forme ovoïde, env. 7cm de hauteur, creux		
N° d'inventaire	FON 016/1 ZZ		
Interprétation archéologique	Élément de décoration, poignée, élément de lit ?		
Datation	Époque romaine ? Éventuellement lien avec villa repérée un peu plus à l'ouest ?		
Photos, documentation	oui, Martine Rochat		
Dépôt	OCC-SAP, Porrentruy	Publication	–

Cet objet a été remis à la Section d'archéologie et paléontologie par M. Christophe Julmy, détectoriste au bénéfice d'un permis (cf. chap. 6.1), pour documentation et identification.

6.2.2 COURGENAY–PARCELLE 1367 : épingle et pendeloque en bronze



Fig. 6.2
Courgenay, parcelle n°1367. Épingle en bronze. Âge du bronze. CGN 016/1 ZZ. Photo de travail OCC-SAP

Rapport archéologique	Prospection n°2/2016		
Commune	Courgenay		
Localité	Courgenay		
Adresse/lieu-dit	Parcelle n°1367		
Abréviation	CGN-ZZ		
Date de la découverte	Avril 2016		
Coordonnées	573 891/248 759 (Épingle) 573 936/248 725 (Pendeloque)	Altitude	–
Auteur de la prospection	Christophe Julmy, Delémont		
Trouvailles isolées	oui	Trouvaille dét. à métaux	oui
Objets découverts	1 épingle en bronze, légèrement pliée ; env. 16cm de longueur 1 pendeloque en bronze ; env. 2,5cm de largeur, cassée		
Caractéristiques	–		
N° d'inventaire	CGN 016/1 ZZ (Épingle), CGN 016/2 ZZ (Pendeloque)		
Interprétation archéologique	–		
Datation	Âge du bronze (HaA1 ; env. 1200-1100 av. J.-C.)		
Conservation-restauration	cf. rapport de conservation Martine Rochat		
Photos, documentation	Photos de travail		
Dépôt	OCC-SAP, Porrentruy	Publication	–

Ces objets provenant de Courgenay ont été découverts par M. Christophe Julmy, détectoriste au bénéfice d'un permis (cf. chap. 6.1), pour documentation et identification.



Fig. 6.3
Courgenay, parcelle n°1367. Pendeloque en bronze. Âge du bronze (?). CGN 016/1 ZZ. Photo de travail OCC-SAP

6.2.3 CHARMOILLE–PARCELLE 876 : pierre sculptée

Rapport archéologique	Prospection n°3/2016		
Commune	La Baroche		
Localité	Charmoille		
Adresse/lieu-dit	Parcelle n°876		
Abréviation	CHA-ZZ		
Date de la découverte	Années 70		
Coordonnées	582 964/253 052 (Provenance initiale inconnue)	Altitude	–
Auteur de la prospection	M. Van Schilt		
Trouvailles isolées	oui	Trouvaille dét. à métaux	non
Objets découverts	Pierre sculptée		
Caractéristiques	Représente un lion debout surmontée d'une couronne		
N° d'inventaire	CHA 016/1ZZ		
Interprétation archéologique	–		
Datation	17-18° s.(?)		
Photos, documentation	oui		
Dépôt	OCC-SAP, Porrentruy	Publication	–



Fig. 6.4
Charmoille. Pierre sculptée. 17°-18° s. CHA 016/1 ZZ.
Photo de travail OCC-SAP

Cet objet a été retrouvé à Charmoille, par M. Van Schilt, dans la décharge « Devant le Val ». D'après les informations données, cette pierre se trouvait chez M. Virgile Fleury, ancien cantonnier de l'État, qui habitait à Charmoille. Il l'avait trouvée dans les années 70. À son décès, sa maison a été vidée et la pierre s'est retrouvée à la décharge (582'964/253'052). La provenance initiale de la pierre est inconnue.

Pierre très dure, sculptée, très lourde, environ 35cm de hauteur pour 20cm de largeur. Représente un lion debout surmonté d'une couronne (armoire ?). La pièce est cassée en haut à droite. Les lettres BR et PV (?) apparaissent à droite, en haut. Perforations (récentes ?) en bas et en haut de la pierre. Traces de peinture verte.

6.2.4 PORRENTRUYP–FORÊT DU PETIT-FAHY : hache polie néolithique

Rapport archéologique	Prospection n°4/2016		
Commune	Porrentruy		
Localité	Porrentruy		
Adresse/lieu-dit	Forêt du Petit-Fahy		
Abréviation	POR-ZZ		
Date de la découverte	1977. Remis à la Section le 2 mai 2016		
Coordonnées	572 200-600/253 000-300	Altitude	–
Auteur de la prospection	M. Olivier Queloz		
Trouvailles isolées	oui	Trouvaille dét. à métaux	non
Objets découverts	Hache en pierre polie		
Caractéristiques	Long. 108mm ; largeur max. 51mm ; épaisseur max. 25mm ; poids 191,5g. Roche gris-vert, à grain relativement fin : serpentine ?		
N° d'inventaire	POR 977/1 ZZ		
Interprétation archéologique	–		
Datation	Néolithique		
Photos, documentation	Bernard Migy		
Dépôt	OCC-SAP, Porrentruy	Publication	Revue ASSPA 1997, p. 176, F. Schifferdecker



Fig. 6.5 a et b
Porrentruy-Forêt du Petit-Fahy.
Hache en pierre polie. Néolithique. POR 977/1 ZZ.
Photos Bernard Migy, OCC-SAP



Fig. 6.6
Porrentruy-Sous Roche de Mars.
Applique figurée en bronze. 18^e s. (?)
POR 016/1 RM.
Photo de travail OCC-SAP

Cette très belle découverte a été remise à la Section d'archéologie et paléontologie en date du 2 mai 2016 (réceptionnée par Céline Robert-Charrue Linder).

Sa découverte remonte à 1977, par M. Olivier Queloz, dans la forêt du Petit-Fahy à Porrentruy, à la surface du sol. À l'époque, l'objet avait déjà été délivré à M. François Schifferdecker, archéologue cantonal, par le biais de M. J.-F. Nussbaumer. Nous ignorons pourquoi l'objet était alors retourné chez M. Queloz.

D'après l'article paru dans la revue ASSPA de l'année 1977 (auteur F. Schifferdecker) : « De nombreuses traces de rouille à la surface de cette hache polie font penser qu'elle a dû subir les chocs d'une charrue, ce qui est en contradiction avec le lieu de découverte qui nous a été signalé. Cette pièce, finement bouchardée et soigneusement polie ne présente plus que quelques stigmates de la taille, à peine visibles sous le piquetage. Ce dernier laisse encore voir des traces de lustrage vers le talon. Était-elle emmanchée directement dans le bois, ou y avait-il une gaine en bois de cerf ? La section, régulièrement ovale, de grandeur moyenne ne permet pas de trancher. Quelques stries très fines de polissage, parallèles ou perpendiculaires au grand axe de la hache, peuvent être perçues au moyen d'un éclairage très rasant. Le tranchant présente de nombreuses traces d'enlèvement, avec des patines diverses. Les petits enlèvements paraissent anciens, alors que les plus grands sont récents ».

6.2.5 PORRENTRUYSOUS ROCHE DE MARS : applique en bronze figurée

Rapport archéologique	Prospection n°5/2016		
Commune	Porrentruy		
Localité	Porrentruy		
Adresse/lieu - dit	Parcelle n°3300/Sous Roche de Mars		
Abréviation	POR-RM		
Date de la découverte	Fin avril 2016		
Coordonnées	573 512/252 042	Altitude	–
Auteur de la prospection	M. André Gaudreau		
Trouvailles isolées	oui	Trouvaille dét. à métaux	oui
Objets découverts	Applique figurée en bronze doré		
Caractéristiques	Représente un notable		
N° d'inventaire	POR 016/1 RM		
Interprétation archéologique	–		
Datation	18 ^e s. (?)		
Photos, documentation	–		
Dépôt	OCC-SAP, Porrentruy	Publication	–

Cet objet provenant de Porrentruy a été découvert par M. André Gaudreau, détectoriste au bénéfice d'un permis (cf. chap. 6.1), pour documentation et identification.

6.2.6 CHARMOILLE-PARCELLE 483 : monnaie

Rapport archéologique	Prospection n°6/2016		
Commune	La Baroche		
Localité	Charmoille		
Adresse/lieu - dit	Parcelle n°483		
Abréviation	CHA-ZZ		
Date de la découverte	printemps 2016		
Coordonnées	583 010/252 707	Altitude	–
Auteur de la prospection	M. Denis Van Schilt		

Trouvailles isolées	Oui	Trouvaille dét. à métaux	Oui
Objets découverts	Monnaie en bronze		
Caractéristiques	–		
N° d'inventaire	CHA 016/2 ZZ		
Interprétation archéologique	–		
Datation	18 ^e s. (?)		
Photos, documentation	–		
Dépôt	OCC-SAP, Porrentruy ; Médaillier	Publication	ITMS

Cette monnaie provenant de Charmoille a été découverte par M. Denis Van Schilt, détecteur au bénéfice d'un permis (cf. chap. 6.1), pour documentation et identification.

6.2.7 CHEVENEZ-GRAND-BOIS : quatre monnaies antiques

Rapport archéologique	Prospection n°7/2016		
Commune	Haute-Ajoie		
Localité	Chevenez		
Adresse/lieu-dit	Grand-Bois		
Abréviation	CHE-GB		
Date de la découverte	12 mars 2016		
Coordonnées	567 143/249 687	Altitude	–
Auteur de la prospection	M. Charles Crelier		
Trouvailles isolées	Oui	Trouvaille dét. à métaux	Oui
Objets découverts	4 monnaies romaines en bronze		
Caractéristiques	–		
N° d'inventaire	CHE 016/1 à 4 GB		
Interprétation archéologique	–		
Datation	1 monnaie Empereur Constantin II (?), 337-340 ; 3 monnaies Empereur Théodose Ier (?), 388-392		
Photos, documentation	–		
Dépôt	OCC-SAP, Porrentruy ; Médaillier	Publication	ITMS

Cette découverte a été réalisée par M. Charles Crelier lors d'une détection à l'aide d'un appareil sur cette zone en particulier, pour laquelle il avait reçu une autorisation de prospection. D'après les indications de M. Crelier, les quatre monnaies se trouvaient proches d'une source, dans une petite bête, sur une surface d'environ 20cm sur 20cm.

A noter que le secteur de ces découvertes se situe sur la proéminence située immédiatement à l'ouest du site de CHE-BR (Tag Heuer, cf. Rapport annuel 2013 de l'archéologie cantonale, p. 103-264).



Fig. 6.7 a et b
Chevenez-Grand-Bois. Monnaies romaines. 4^e s. CHE 016/1 à 4 GB.
Photos de travail OCC-SAP

6.2.8 DON DE MONNAIES DE M. JEAN-RENÉ QUENET

Rapport archéologique	Prospection n°8/2016		
Commune	–		
Localité	–		
Adresse/lieu-dit	–		
Abréviation	–		
Date de la découverte	11 février 2016		
Coordonnées	Provenance inconnue	Altitude	–
Auteur de la prospection	M. Jean-René Quenet, Porrentruy		
Trouvailles isolées	–	Trouvaille dét. à métaux	–
Objets légués	11 monnaies		
Caractéristiques	4 monnaies en bronze Valais, 1 monnaie en bronze Lucerne, 3 monnaies en bronze Berne, 1 monnaie en argent, 1 bractéate, 1 monnaie en bronze illisible		
N° d'inventaire	Non inventoriées, car découverte sur territoire cantonal non assurée		
Interprétation archéologique	–		
Datation	18 ^e -19 ^e s., voire plus anciennes		
Photos, documentation	–		
Dépôt	OCC-SAP, Porrentruy ; Médailleur	Publication	–

Il s'agit d'un don de onze monnaies de la part de M. Jean-René Quenet, de Porrentruy, en date du 11 février 2016. M. Quenet ne se souvient pas de la provenance de ces monnaies, ni comment il les a obtenues (achetées ?).

6.2.9 COURGENAY-LE VOINAIGE : « bâton » en bronze et fer, Époque romaine ?

Rapport archéologique	Prospection n°9/2016		
Commune	Courgenay		
Localité	Courgenay		
Adresse/lieu-dit	parcelle n°1490/Le Voinaige		
Abréviation	CGN-ZZ		
Date de la découverte	7 septembre 2016		
Coordonnées	578 611/248 143	Altitude	–
Auteur de la prospection	Laurent Noirat, Porrentruy		
Trouvailles isolées	oui	Trouvaille dét. à métaux	oui
Objets découverts	« Bâton » en fer et bronze		
Caractéristiques	Représentation zoomorphe (deux têtes de lion). Un petit élément en fer (crochet d'attache ?) s'est détaché de l'extrémité. Longueur 20,5cm ; largeur entre 0,5 et 1cm. Têtes de lion env. 2cm		
N° d'inventaire	CGN 016/3 ZZ		
Interprétation archéologique	–		
Datation	Époque romaine ?		
Photos, documentation	–		
Dépôt	OCC-SAP, Porrentruy ; Médailleur	Publication	–



Fig. 6.8
Courgenay-Le Voinaige.
« Bâton » en fer et bronze.
Époque romaine (?). CGN 016/3
ZZ.
Photo de travail OCC-SAP

Cette découverte a été réalisée par M. Laurent Noirat lors d'une détection à l'aide d'un appareil sur cette zone en particulier, pour laquelle il avait reçu une autorisation de prospection.

6.2.10 COURGENAY-PAPLEMONT : monnaie, fibule, etc.

Rapport archéologique	Prospection n°10/2016		
Commune	Courgenay		
Localité	Courgenay		
Adresse/lieu-dit	parcelle n°1187/Paplemont		
Abréviation	CGN-PA		
Date de la découverte	6, 20 et 21 mai 2016		
Coordonnées	Approx. 578 060/249 861	Altitude	–
Auteur de la prospection	Laurent et Brigitte Noirat, Porrentruy		
Trouvailles isolées	oui	Trouvaille dét. à métaux	oui
Objets découverts	Monnaie Constantin 1 ^{er} , 4 ^e s. (CGN 016/1 PA) ; fibule romaine en fer (CGN 016/2 PA), bracelet (?) en fer (CGN 016/3 PA), épingle en fer (CGN 016/4 PA), déchet de bronze (CGN 016/5 PA), fourchette en fer (CGN 016/6 PA), clou en fer (CGN 016/7 PA), serpette en fer (CGN 016/8 PA), clou en fer (CGN 016/9 PA), fer à mule en fer (CGN 016/10 PA), clous de chaussure en fer (CGN 016/11-13 PA), ciseau en fer (CGN 016/14 PA), applique en fer (CGN 016/15 PA)		
Caractéristiques	cf. ci-dessus		
N° d'inventaire	CGN 016/1 à 15 PA		
Interprétation archéologique	–		
Datation	Époque romaine pour certains objets		
Photos, documentation	–		
Dépôt	OCC-SAP, Porrentruy. Monnaie : médailier	Publication	ITMS pour la monnaie



Fig. 6.9 a et b
Courgenay-Paplemont. Monnaie romaine. 4^e s. CGN 016/1 PA.
Photo de travail OCC-SAP

Ces découvertes ont été réalisées par M. Laurent Noirat lors d'une détection à l'aide d'un appareil sur cette zone en particulier, pour laquelle il avait reçu une autorisation de prospection.

6.2.11 PLEUJOUSE-« PUIITS » : poignard

Rapport archéologique	Prospection n°11/2016		
Commune	La Baroche		
Localité	Pleujouse		
Adresse/lieu-dit	« Puits »		
Abréviation	PLJ-ZZ		
Date de la découverte	inconnue		
Coordonnées	inconnues	Altitude	–
Auteur de la prospection	inconnu		
Trouvailles isolées	oui	Trouvaille dét. à métaux	inconnu
Objets découverts	Poignard		
Caractéristiques	Lame en fer, garde argentée, manche en bois travaillé. Env. 23cm de longueur		
N° d'inventaire	PLJ 016/1 ZZ		
Interprétation archéologique	–		
Datation	Moyen Âge ?		
Photos, documentation	–		
Dépôt	OCC-SAP, Porrentruy	Publication	–



Fig. 6.10
Pleujouse-Puits. Poignard à lame en fer et manche en bois travaillé. Moyen Âge (?). PLJ 016/1 ZZ.
Photo de travail OCC-SAP

Ce magnifique poignard a été remis par le Service archéologique de Bâle campagne au Service archéologique jurassien durant le mois de septembre 2016. Il a été retrouvé lors des

déménagements des collections dans les nouveaux dépôts du service bâlois. Aucune indication n'est associée à cette trouvaille, hormis la localité, Pleujouse, et le contexte, « puits ».

6.2.12 HAUTE-AJOIE-ROCHE D'OR : dague



Fig. 6.11
Roche-d'Or. Dague suisse en fer.
14^e s. ROO 016-1 ZZ.
Photo de travail OCC-SAP

Rapport archéologique	Prospection n°12/2016		
Commune	Haute-Ajoie		
Localité	Roche-d'Or		
Adresse/lieu-dit	inconnus		
Abréviation	ROO-ZZ		
Date de la découverte	été 2016		
Coordonnées	Approx. 562 472/245 966	Altitude	–
Auteur de la prospection	Prospection illégale		
Trouvailles isolées	oui	Trouvaille dét. à métaux	oui
Objets découverts	Dague suisse		
Caractéristiques	Env. 30cm de longueur		
N° d'inventaire	ROO 016/1 ZZ		
Interprétation archéologique	–		
Datation	14 ^e s.		
Photos, documentation	–		
Dépôt	OCC-SAP, Porrentruy	Publication	–

Cette dague a été rapportée par un détecteur pris en flagrant délit de détection illégale. Il s'agit d'une dague suisse d'une longueur d'environ 30cm.

6.2.13 FONTENAI-FOND-DE-VIE : fragments de verre

Rapport archéologique	Prospection n°13/2016		
Commune	Fontenais		
Localité	Fontenais		
Adresse/lieu-dit	Fonds-de-Vie 156		
Abréviation	FON-FV		
Date de la découverte	7 juillet 2011		
Coordonnées	572 904/250 352	Altitude	–
Auteur de la prospection	Robert Fellner		
Trouvailles isolées	oui	Trouvaille dét. à métaux	non
Objets découverts	Tesson de verre transparent, fragment de cive (FON 011/1 FV), Tesson de verre creux transparent bleu avec deux nervures verticales (FON 011/2 FV)		
Caractéristiques	cf. ci-dessus		
N° d'inventaire	FON 011/1-2 FV		
Interprétation archéologique	–		
Datation	–.		
Photos, documentation	–		
Dépôt	OCC-SAP, Porrentruy	Publication	–

Ces deux fragments de verre ont été découverts lors d'une intervention menée par la Section d'archéologie en 2011, à Fontenais. Ils n'ont été retrouvés dans les collections qu'en 2016, sans plus de détail quant à leur contexte de trouvaille que « sol récent-niveau d'incendie ». D'après l'adresse, correspondant à une ancienne ferme rénovée (?), il pourrait s'agir

d'une occupation antérieure du bâtiment. Les découvertes ont dès lors fait l'objet d'une fiche de prospection, et non d'un rapport d'intervention comme cela aurait dû être le cas.

6.2.14 MOVELIER-PARCELLES 363 ET 502 : monnaie et divers objets

Rapport archéologique	Prospection n°14/2016		
Commune	Movelier		
Localité	Movelier		
Adresse/lieu-dit	parcelles n°363 et 502		
Abréviation	MOV-ZZ		
Date de la découverte	2016		
Coordonnées	Approx. 590 397/251 492 (parcelle 502) et 590 564/251 121 (parcelle 363)	Altitude	–
Auteur de la prospection	Christian Compagnino, Movelier		
Trouvailles isolées	oui	Trouvaille dét. à métaux	oui
Objets découverts	Monnaie Louis le Pieux, 871 (?) en argent (MOV 016/1 ZZ), dé à coudre en bronze (MOV 016/2 ZZ), charnière de livre en bronze (MOV 016/3 ZZ), boucle de chaussure (MOV 016/4 ZZ), monnaie romaine (?) en bronze, fourrée (?) (MOV 016/5 ZZ), médaille religieuse (MOV 016/6 ZZ), canif en acier et bois (MOV 016/6 ZZ)		
Caractéristiques	cf. ci-dessus		
N° d'inventaire	MOV 016/1-6 ZZ		
Interprétation archéologique	–		
Datation	–.		
Photos, documentation	–		
Dépôt	OCC-SAP, Porrentruy	Publication	ITMS pour la monnaie

Ces objets ont été découverts lors d'une prospection avec un détecteur à métaux par M. Christian Compagnino sur la commune de Movelier (cf. chap. 6.1).

6.2.15 MOVELIER : monnaie et divers objets

Rapport archéologique	Prospection n°15/2016		
Commune	Movelier		
Localité	Movelier		
Adresse/lieu-dit	inconnus		
Abréviation	MOV-ZZ		
Date de la découverte	2016		
Coordonnées	inconnues	Altitude	–
Auteur de la prospection	Christian Compagnino, Movelier		
Trouvailles isolées	oui	Trouvaille dét. à métaux	oui
Objets découverts	Boucle de chaussure (MOV 016/8 ZZ), pendentif (MOV 016/9 ZZ), monnaie, Zurich, 1800 (MOV 016/10 ZZ), pendentifs religieux (MOV 016/11-13)		
Caractéristiques	cf. ci-dessus		
N° d'inventaire	MOV 016/8 à 13 ZZ		
Datation	–.		
Photos, documentation	–		
Dépôt	OCC-SAP, Porrentruy	Publication	ITMS pour la monnaie

Ces objets ont été découverts lors d'une prospection avec un détecteur à métaux par M. Christian Compagnino sur la commune de Movelier (cf. chap. 6.1).

6.2.16 CHARMOILLE-MISEREZ : divers objets

Rapport archéologique	Prospection n°16/2016		
Commune	La Baroche		
Localité	Charmoille		
Adresse/lieu-dit	parcelles n°159 et 160/Miserez		
Abréviation	CHA-MI		
Date de la découverte	7 avril 2016		
Coordonnées	–	Altitude	–
Auteur de la prospection	Cédric Cramatte		
Trouvailles isolées	oui	Trouvaille dét. à métaux	non
Objets découverts	Galet usé d'un côté (CHA 016/1 MI), petit silex brun-orange (CHA 016/2 MI), grand silex retouché (CHA 016/3 MI), fragments d'imbrices (CHA 016/4-5 MI), fragments de tegulae (CHA 016/6-7 MI), os scié (CHA 016/8 MI)		
Caractéristiques	cf. ci-dessus		
N° d'inventaire	CHA 016/1 à 8 MI		
Interprétation archéologique	–		
Datation	–.		
Photos, documentation	–		
Dépôt	OCC-SAP, Porrentruy	Publication	–

Ces objets ont été découverts lors d'une prospection pédestre par M. Cédric Cramatte, qui les a remis à la Section d'archéologie et paléontologie.

6.2.17 BEURNEVÉSIN-BORNE DES 3 PUISSANCES : monnaie en argent

Rapport archéologique	Prospection n°17/2016		
Commune	Beurnevésin		
Localité	Beurnevésin		
Adresse/lieu-dit	parcelle n°1626/Borne des 3 Puissances		
Abréviation	BEU-ZZ		
Date de la découverte	Été 2016		
Coordonnées	576 774/261 356	Altitude	–
Auteur de la prospection	Christophe Julmy		
Trouvailles isolées	oui	Trouvaille dét. à métaux	oui
Objets découverts	Monnaie en argent		
Caractéristiques	Bord crénelé par la frappe ; Avers : tête casquée de profil droit, inscription SC ; poinçon en forme de patte d'oiseau surfrappé derrière la tête ; Revers : char de course avec cocher ailé (ange ?) et tiré par trois chevaux ; inscription CCIII ?		
N° d'inventaire	BEU 016/1 ZZ		
Interprétation archéologique	–		
Datation	Époque romaine ?.		
Photos, documentation	–		
Dépôt	Médaillier OCC-SAP, Porrentruy	Publication	ITMS

Cette monnaie a été découverte lors d'une prospection avec un détecteur à métaux par M. Christophe Julmy sur la commune de Beurnevésin (cf. chap. 6.1).

6.2.18 CORNOL-MONT-TERRI : monnaie, poids monétaire, etc.

Rapport archéologique	Prospection n°18/2016		
Commune	Cornol		
Localité	Cornol		
Adresse/lieu-dit	parcelles n°415/Mont-Terri		
Abréviation	COR-MT		
Date de la découverte	entre le 7 et le 24 septembre		
Coordonnées	approx. 579 138/249 235	Altitude	–
Auteur de la prospection	Raphaël Theurillat et Laurent Noirat		
Trouvailles isolées	oui	Trouvaille dét. à métaux	oui
Objets découverts	cf. liste ci-dessous		
Caractéristiques	cf. liste ci-dessous		
N° d'inventaire	cf. liste ci-dessous		
Interprétation archéologique	–		
Datation	cf. liste ci-dessous.		
Photos, documentation	–		
Dépôt	OCC-SAP, Porrentruy	Publication	ITMS pour la monnaie et le poids monétaire

Les objets suivants ont été découverts lors d'une prospection avec un détecteur à métaux par MM. Raphaël Theurillat et Laurent Noirat sur le site de Cornol-Mont-Terri (cf. chap. 6.1).

- Monnaie en bronze ; Période romaine (Bas Empire) ; Constantius II ? COR 016/1 MT
- Poids monétaire, en bronze ; Époque moderne. COR 016/2 MT
- Carreau d'arbalète en fer ; Moyen Âge . COR 016/3 MT
- Pointe de flèche en fer ; Moyen Âge. COR 016/4 MT
- Pointe de lance en fer ; Age du Fer, La Tène. COR 016/5 MT
- Applique en bronze ; Époque indéterminée. COR 016/6 MT
- Couteau en fer : Époque indéterminée. COR 016/7 MT
- Outil en fer; Époque moderne. COR 016/8 MT
- Fer de chaussure en fer ; Époque moderne. COR 016/9 MT
- Clou de charpente en fer ; Époque indéterminée. COR 016/10 MT
- Céramique coquillière ; Fragment de panse indéterminé. Protohistoire. COR 016/11 MT
- Clou de chaussure en fer; Époque indéterminée. COR 016/12 MT
- Clou en fer ; Époque indéterminée. COR 016/13 MT
- Clou en fer ; Époque indéterminée. COR 016/14 MT
- Outil indéterminé en fer ; Époque indéterminée. COR 016/15 MT
- Clou en fer ; Époque indéterminée. COR 016/16 MT
- Clou en fer ; Époque indéterminée. COR 016/17 MT
- Outil indéterminé en fer ; Époque moderne. COR 016/18 MT
- Clou de charpente en fer ; Époque indéterminée. COR 016/19 MT
- Clou de charpente en fer ; Époque indéterminée. COR 016/20 MT
- Clou en fer ; Époque indéterminée. COR 016/21 MT
- Clou en fer ; Époque indéterminée. COR 016/22 MT
- Clou en fer ; Époque indéterminée. COR 016/23 MT
- Clou de chaussure en fer ; Époque indéterminée. COR 016/24 à 32 MT
- Clou de chaussure en fer ; Époque indéterminée. COR 016/33 MT
- Clous en fer ; Époque indéterminée. COR 016/34 à 41 MT

6.2.19 COURGENAY-COMBE DJEAN RONDEZ : pipe en bois et boucle de ceinture en bronze

Rapport archéologique	Prospection n°19/2016		
Commune	Courgenay		
Localité	Courgenay		
Adresse/lieu - dit	parcelle n°1368/Combe Djean Rondez		
Abréviation	CGN-ZZ		
Date de la découverte	10 novembre 2016		
Coordonnées	575 560/248 204	Altitude	–
Auteur de la prospection	Raphaël Theurillat et Laurent Noirat		
Trouvailles isolées	oui	Trouvaille dét. à métaux	oui
Objets découverts	Pipe en bois et bronze (CGN 016/7 ZZ) et boucle de ceinture en bronze (CGN 016/8 ZZ)		
Caractéristiques	–		
N° d'inventaire	CGN 016/7-8 ZZ		
Interprétation archéologique	–		
Datation	Époque moderne		
Photos, documentation	–		
Dépôt	OCC-SAP, Porrentruy	Publication	–

Ces objets ont été découverts lors d'une prospection avec un détecteur à métaux par MM. Raphaël Theurillat et Laurent Noirat sur la commune de Courgenay (cf. chap. 6.1).

6.2.20 BONFOL-OEUCHES VOILLAT : monnaie en bronze

Rapport archéologique	Prospection n°20/2016		
Commune	Bonfol		
Localité	Bonfol		
Adresse/lieu - dit	parcelle n°2513/Oeuches Voillat		
Abréviation	BOF-ZZ		
Date de la découverte	Automne 2016		
Coordonnées	577 666/259 141	Altitude	–
Auteur de la prospection	Christophe Julmy		
Trouvailles isolées	oui	Trouvaille dét. à métaux	oui
Objets découverts	Monnaie en bronze		
Caractéristiques	–		
N° d'inventaire	BOF 016/1 ZZ		
Interprétation archéologique	–		
Datation	Époque moderne		
Photos, documentation	–		
Dépôt	OCC-SAP, Porrentruy	Publication	ITMS

Cette monnaie a été découverte lors d'une prospection avec un détecteur à métaux par M. Christophe Julmy sur la commune de Bonfol (cf. chap. 6.1).

6.2.21 BONFOL-PRÉ LIAVAUX : boucle en bronze

Rapport archéologique	Prospection n°21/2016		
Commune	Bonfol		
Localité	Bonfol		
Adresse/lieu-dit	parcelle n°2457/Pré Liavaux		
Abréviation	BOF-ZZ		
Date de la découverte	5 décembre 2016		
Coordonnées	–	Altitude	–
Auteur de la prospection	Raphaël Theurillat		
Trouvilles isolées	oui	Trouvaille dét. à métaux	oui
Objets découverts	Boucle en bronze		
Caractéristiques	–		
N° d'inventaire	BOF 016/2 ZZ		
Interprétation archéologique	–		
Datation	Époque moderne		
Photos, documentation	–		
Dépôt	OCC-SAP, Porrentruy	Publication	–

Cet objet a été découvert lors d'une prospection avec un détecteur à métaux par M. Raphaël Theurillat sur la commune de Bonfol (cf. chap. 6.1).

6.2.22 PORRENTROY-CRAS D'AIMONT : monnaies et pendentif

Rapport archéologique	Prospection n°22/2016		
Commune	Porrentruy		
Localité	Porrentruy		
Adresse/lieu-dit	parcelle n°1578/Forêt du Cras d'Airmont		
Abréviation	POR-CA		
Date de la découverte	septembre 2016		
Coordonnées	approx. 574 061/251 472	Altitude	–
Auteur de la prospection	M. Christophe Julmy, Delémont		
Trouvilles isolées	oui	Trouvaille dét. à métaux	oui
Objets découverts	Monnaies en bronze, 18 ^e s. (POR 016/1 à 3 CA), pendentif religieux (POR 016/4 CA), monnaie en argent, 18 ^e s. (POR 016/5 CA)		
Caractéristiques	cf. ci-dessus		
N° d'inventaire	POR 016/1 à 5 CA		
Interprétation archéologique	–		
Datation	18 ^e s., Époque moderne		
Photos, documentation	–		
Dépôt	OCC-SAP, Porrentruy	Publication	ITMS pour les monnaies

Les objets suivants ont été découverts lors d'une prospection avec un détecteur à métaux par M. Christophe Julmy dans la forêt du Cras d'Airmont, à Porrentruy.

- Monnaie en bronze ; 18^e siècle. POR 016/1 CA
- Monnaie en bronze ; 18^e siècle. POR 016/2 CA
- Monnaie en bronze ; 18^e siècle. POR 016/3
- Pendentif religieux en alliage de cuivre ; Époque moderne. POR 016/4 CA
- Monnaie en argent ; 18^e siècle. POR 016/5 CA

6.2.23 PORRENTUY-BOULOIE : dé à coudre

Rapport archéologique	Prospection n°23/2016		
Commune	Porrentruy		
Localité	Porrentruy		
Adresse/lieu-dit	parcelle n°1873/Bouloie		
Abréviation	POR-ZZ		
Date de la découverte	25 juin 2016		
Coordonnées	–	Altitude	–
Auteur de la prospection	Raphaël Theurillat		
Trouvailles isolées	oui	Trouvaille dét. à métaux	oui
Objets découverts	Dé à coudre en alliage de cuivre		
Caractéristiques	–		
N° d'inventaire	POR 016/1 ZZ		
Interprétation archéologique	–		
Datation	Époque moderne		
Photos, documentation	–		
Dépôt	OCC-SAP, Porrentruy	Publication	–

Cet objet a été découvert lors d'une prospection avec un détecteur à métaux par M. Raphaël Theurillat sur la commune de Porrentruy (cf. chap. 6.1).

6.2.24 PORRENTUY-PRIE EN CHAPELET : divers objets

Rapport archéologique	Prospection n°24/2016		
Commune	Porrentruy		
Localité	Porrentruy		
Adresse/lieu-dit	parcelle n°1452/Prie en Chapelet		
Abréviation	POR-ZZ		
Date de la découverte	29 novembre 2016		
Coordonnées	–	Altitude	–
Auteur de la prospection	Laurent Noirat		
Trouvailles isolées	oui	Trouvaille dét. à métaux	oui
Objets découverts	Coulure de bronze (POR 016/2 ZZ), objet en fer (POR 016/3 ZZ), applique en plomb (POR 016/4 ZZ)		
Caractéristiques	–		
N° d'inventaire	POR 016/2 à 4 ZZ		
Interprétation archéologique	–		
Datation	–		
Photos, documentation	–		
Intégré(s) dans IMDAS	oui		
Dépôt	OCC-SAP, Porrentruy	Publication	–

Ces objets ont été découverts lors d'une prospection avec un détecteur à métaux par M. Laurent Noirat sur la commune de Porrentruy (cf. chap. 6.1).

6.2.25 BRESSAUCOURT-PARCELLE 2013 : briquet en fer

Rapport archéologique	Prospection n°25/2016		
Commune	Bressaucourt		
Localité	Bressaucourt		
Adresse/lieu-dit	parcelle n°2013		
Abréviation	BRE-ZZ		
Date de la découverte	24 novembre 2016		
Coordonnées	–	Altitude	–
Auteur de la prospection	Laurent Noirat		
Trouvilles isolées	oui	Trouvaille dét. à métaux	oui
Objets découverts	Briquet en fer		
Caractéristiques	–		
N° d'inventaire	BRE 016/1 ZZ		
Interprétation archéologique	–		
Datation	Moyen Âge		
Photos, documentation	–		
Intégré(s) dans IMDAS	oui		
Dépôt	OCC-SAP, Porrentruy	Publication	–

Cet objet a été découvert lors d'une prospection avec un détecteur à métaux par M. Laurent Noirat sur la commune de Bressaucourt (cf. chap. 6.1).

6.2.26 BRESSAUCOURT-MONT-FRANC : divers objets

Rapport archéologique	Prospection n°26/2016		
Commune	Bressaucourt		
Localité	Bressaucourt		
Adresse/lieu-dit	parcelle n°1158/Mont-Franc		
Abréviation	BRE-ZZ		
Date de la découverte	24 novembre 2016		
Coordonnées	–	Altitude	–
Auteur de la prospection	Laurent Noirat		
Trouvilles isolées	oui	Trouvaille dét. à métaux	oui
Objets découverts	Tige en bronze (BRE 016/2 ZZ), clou de chaussure romain (BRE 016/3 ZZ), clous en fer (BRE 016/4-5 ZZ)		
Caractéristiques	–		
N° d'inventaire	BRE 016/2 à 5 ZZ		
Interprétation archéologique	–		
Datation	Époques romaine et moderne		
Photos, documentation	–		
Intégré(s) dans IMDAS	oui		
Dépôt	OCC-SAP, Porrentruy	Publication	–

Ces objets ont été découverts lors d'une prospection avec un détecteur à métaux par M. Laurent Noirat sur la commune de Bressaucourt (cf. chap. 6.1).

6.2.27 ALLE-PARCELLE 5937 : monnaies et objets divers

Rapport archéologique	Prospection n°27/2016		
Commune	Alle		
Localité	Alle		
Adresse/lieu-dit	parcelle n°5937		
Abréviation	ALL-ZZ		
Date de la découverte	26 août 2016		
Coordonnées	–	Altitude	–
Auteur de la prospection	André Gaudreau		
Trouvilles isolées	oui	Trouvaille dét. à métaux	oui
Objets découverts	cf. liste ci-dessous		
Caractéristiques	cf. liste ci-dessous		
N° d'inventaire	ALL 016/3 à 9 ZZ		
Interprétation archéologique	–		
Datation	19 ^e s. ; Époque moderne		
Photos, documentation	–		
Intégré(s) dans IMDAS	oui		
Dépôt	OCC-SAP, Porrentruy	Publication	ITMS pour les monnaies

Ces objets ont été découverts lors d'une prospection avec un détecteur à métaux par M. André Gaudreau sur la commune de Alle (cf. chap. 6.1) :

- Monnaie en bronze ; 19^e siècle. ALL 016/3 ZZ
- Monnaie en bronze ; 19^e siècle. ALL 016/4 ZZ
- Robinet en bronze ; Époque indéterminée. ALL 016/5 ZZ
- Objet indéterminé en bronze et fer ; Époque moderne. ALL 016/6 ZZ
- Monnaie en bronze ; 19^e siècle. ALL 016/7 ZZ
- Cloche en bronze ; Époque moderne. ALL 016/8 ZZ
- Statuette en bronze ; Époque moderne. ALL 016/9 ZZ

6.2.28 MIÉCOURT-PARCELLE 1822 : monnaies et objets divers

Rapport archéologique	Prospection n°28/2016		
Commune	La Baroche		
Localité	Miécourt		
Adresse/lieu-dit	parcelle n°1822		
Abréviation	MIE-ZZ		
Date de la découverte	27-28 novembre		
Coordonnées	cf. liste ci-dessous	Altitude	–
Auteur de la prospection	L. Noirat et R. Theurillat		
Trouvilles isolées	oui	Trouvaille dét. à métaux	oui
Objets découverts	cf. liste ci-dessous		
Caractéristiques	cf. liste ci-dessous		
N° d'inventaire	MIE 016/1-7 ZZ		
Interprétation archéologique	–		
Datation	Époque romaine/Moyen Âge		
Photos, documentation	Photos de travail		
Intégré(s) dans IMDAS	oui		
Dépôt	OCC-SAP, Porrentruy	Publication	ITMS pour les monnaies

Ces objets ont été trouvés lors d'une prospection avec un détecteur à métaux à Miécourt, sur la commune de la Baroche, par L. Noirat et R. Theurillat (cf. chap. 6.1) :

- Élément de harnais en bronze. Moyen Âge ? MIE 016/1 ZZ
- Monnaie en argent. Moyen Âge ? MIE 016/2 ZZ. Coord. 580'859/254'146
- Monnaie en alliage de cuivre. Moyen Âge ? MIE 016/3 ZZ. Coord. 580'859/254'146
- Élément de harnais en alliage de cuivre. Moyen Âge ? MIE 016/4 ZZ. Coord. 580'859/254'146
- Applique en fer. Moyen Âge ? MIE 016/5 ZZ. Coord. 580'859/254'146
- Clou de chaussure en fer. Époque romaine. MIE 016/6 ZZ. Coord. 580'853/254'156
- Clou en fer. Époque indéterminée. MIE 016/7 ZZ.

6.2.29 MIÉCOURT-PARCELLE 1819 : boucle de chaussure

Rapport archéologique	Prospection n°29/2016		
Commune	La Baroche		
Localité	Miécourt		
Adresse/lieu-dit	parcelle n°1819		
Abréviation	MIE-ZZ		
Date de la découverte	10 novembre		
Coordonnées	–	Altitude	–
Auteur de la prospection	L. Noirat		
Trouvailles isolées	oui	Trouvaille dét. à métaux	oui
Objets découverts	Boucle de chaussure en alliage de cuivre		
Caractéristiques	–		
N° d'inventaire	MIE 016/8 ZZ		
Interprétation archéologique	–		
Datation	Époque moderne		
Photos, documentation	–		
Intégré(s) dans IMDAS	oui		
Dépôt	OCC-SAP, Porrentruy	Publication	–

Cet objet a été découvert à Miécourt lors d'une prospection au détecteur à métaux par Laurent Noirat (cf. chap. 6.1).

6.2.30 ALLE-PARCELLE 759 : boucles et pendentifs religieux

Rapport archéologique	Prospection n°30/2016		
Commune	Alle		
Localité	Alle		
Adresse/lieu-dit	parcelle n°759		
Abréviation	ALL-ZZ		
Date de la découverte	octobre		
Coordonnées	cf. liste ci-dessous	Altitude	–
Auteur de la prospection	C. Julmy		
Trouvailles isolées	oui	Trouvaille dét. à métaux	oui
Objets découverts	cf. liste ci-dessous		
Caractéristiques	cf. liste ci-dessous		
N° d'inventaire	ALL 016/17-20 ZZ		
Interprétation archéologique	–		



Fig. 6.12
Alle, parcelle n°759. Boucle en bronze. Moyen Âge. ALL 016/18 ZZ.
Photo de travail OCC-SAP

Datation	Moyen Âge/Époque moderne		
Photos, documentation	Photos de travail		
Intégré(s) dans IMDAS	oui		
Dépôt	OCC-SAP, Porrentruy	Publication	–

Ces objets ont été découverts lors d'une prospection avec un détecteur à métaux par M. Christophe Julmy (cf. chap. 6.1). sur la commune de Alle :

- Boucle de ceinture en bronze. Moyen Âge. Coord. 575'336/251'835. ALL 016/17 ZZ
- Boucle en bronze. Moyen Âge. 575'174/251'768. ALL 016/18 ZZ (Fig. 6.11)
- Pendentif religieux en alliage de cuivre. Époque moderne. 575'255/251'847. ALL 016/19 ZZ
- Pendentif religieux en alliage de cuivre. Époque moderne. 575'255/251'847. ALL 016/20 ZZ

6.2.31 SOYHIÈRES-PARCELLES 1083, 1930, 2079 : monnaie en argent et divers objets

Rapport archéologique	Prospection n°31/2016		
Commune	Soyhières		
Localité	Soyhières		
Adresse/lieu-dit	parcelles n°1803, 1930, 2079		
Abréviation	SOY-ZZ		
Date de la découverte	–		
Coordonnées	cf. liste ci-dessous	Altitude	–
Auteur de la prospection	C. Compagnino		
Trouvailles isolées	oui	Trouvaille dét. à métaux	oui
Objets découverts	cf. liste ci-dessous		
Caractéristiques	cf. liste ci-dessous		
N° d'inventaire	SOY 016/1-4 ZZ		
Interprétation archéologique	–		
Datation	17 ^e s./Époque moderne/Indéterminée		
Photos, documentation	Photos de travail		
Intégré(s) dans IMDAS	oui		
Dépôt	OCC-SAP, Porrentruy	Publication	ITMS pour les monnaies

Ces objets ont été découverts lors d'une prospection avec un détecteur à métaux par M. Christian Compagnino (cf. chap. 6.1) dans la localité de Soyhières :

- Broche en bronze et pâte de verre. Époque moderne. Coord. 2'595'139/1'248'683. SOY 016/1 ZZ
- Monnaie en argent, Ferrette 1631. 17^e s. Coord. 2'594'852/1'248'445. SOY 016/2 ZZ
- Élément de harnais en bronze. Époque indéterminée. 2'595'887/1'248'489. SOY 016/3 ZZ
- Boucle en fer. Époque moderne. Coord. 2'595'805/1'248'461. SOY 016/4 ZZ

6.2.32 GLOVELIER-AU BREUIL : monnaie et pendentif religieux

Rapport archéologique	Prospection n°32/2016		
Commune	Glovelier		
Localité	Glovelier		
Adresse/lieu-dit	parcelle n°2287/Au Breuil		
Abréviation	GLO-AB		
Date de la découverte	–		
Coordonnées	–	Altitude	–
Auteur de la prospection	A. Gaudreau		
Trouvailles isolées	oui	Trouvaille dét. à métaux	oui
Objets découverts	cf. liste ci-dessous		
Caractéristiques	cf. liste ci-dessous		
N° d'inventaire	GLO 016/1-3 AB		
Interprétation archéologique	–		
Datation	Époque moderne/Époque contemporaine		
Photos, documentation	Photos de travail		
Intégré(s) dans IMDAS	oui		
Dépôt	OCC-SAP, Porrentruy	Publication	ITMS pour les monnaies



Fig. 6.13
Glovelier-Au Breuil. Pendentif religieux en aluminium. Époque moderne. GLO 016/3 ZZ.
Photo de travail OCC-SAP

Ces objets ont été découverts lors d'une prospection avec un détecteur à métaux par M. André Gaudreau (cf. chap. 6.1), sur la commune de Glovelier :

- Monnaie en bronze Napoléon III. 19^e s. GLO 016/1 AB
- Pendentif religieux en aluminium. 20^e s. GLO 016/2 AB (fig. 6.13)
- Objet indéterminé en bronze (construction ?). Époque moderne. GLO 016/3 AB

6.2.33 DAMPHREUX-LES BOUJATTES : applique en alliage de cuivre.

Rapport archéologique	Prospection n°33/2016		
Commune	Dampheux		
Localité	Dampheux		
Adresse/lieu-dit	parcelle n°1106/Les Boujattes		
Abréviation	DAP-ZZ		
Date de la découverte	10 septembre		
Coordonnées	–	Altitude	–
Auteur de la prospection	L. Noirat		
Trouvailles isolées	oui	Trouvaille dét. à métaux	oui
Objets découverts	Applique en alliage de cuivre		
Caractéristiques	Fixation/Ameublement		
N° d'inventaire	DAP 016/1 ZZ		
Interprétation archéologique	–		
Datation	Indéterminée		
Photos, documentation	Photos de travail		
Intégré(s) dans IMDAS	oui		
Dépôt	OCC-SAP, Porrentruy	Publication	–

Cet objet a été découvert lors d'une prospection avec un détecteur à métaux par M. Laurent Noirat (cf. chap. 6.1) sur la commune de Dampheux.

6.2.34 UNDERVELIER-CURE : élément de harnais en bronze

Rapport archéologique	Prospection n°34/2016		
Commune	Undervelier		
Localité	Undervelier		
Adresse/lieu-dit	parcelle n°41/Cure		
Abréviation	UND-ZZ		
Date de la découverte	15 février		
Coordonnées	583 750/239 157	Altitude	–
Auteur de la prospection	Détection sans permis		
Trouvilles isolées	oui	Trouvaille dét. à métaux	oui
Objets découverts	Élément de harnais en bronze		
Caractéristiques	–		
N° d'inventaire	UND 016/1 ZZ		
Interprétation archéologique	–		
Datation	Époque moderne		
Photos, documentation	Photos de travail		
Intégré(s) dans IMDAS	oui		
Dépôt	OCC-SAP, Porrentruy	Publication	–

Cet objet a été découvert lors d'une prospection sans permis sur la commune d'Undervelier.

6.2.35 PROVENANCE INCONNUE : monnaies et objets divers

Rapport archéologique	Prospection n°35/2016		
Commune	Inconnue		
Localité	Inconnue		
Adresse/lieu-dit	–		
Abréviation	SIJ-ZZ (Site inconnu jurassien)		
Date de la découverte	–		
Coordonnées	–	Altitude	–
Auteur de la prospection	–		
Trouvilles isolées	oui	Trouvaille dét. à métaux	oui (prospection illégale)
Objets découverts	cf. liste ci-dessous		
Caractéristiques	cf. liste ci-dessous		
N° d'inventaire	SIJ 016/1-29 ZZ		
Interprétation archéologique	–		
Datation	Moyen Âge/Époque moderne/Indéterminée		
Photos, documentation	Photos de travail		
Intégré(s) dans IMDAS	oui		
Dépôt	OCC-SAP, Porrentruy	Publication	ITMS pour les monnaies

Ces objets ont été découverts lors d'une prospection illégale.

- Deux brins de fil torsadés et imbriqués l'un dans l'autre. Époque indéterminée. SIJ 016/1 ZZ
- Anneau en bronze. Époque indéterminée. SIJ 016/2 ZZ
- Anneau en bronze. Époque indéterminée. SIJ 016/3 ZZ
- Anneau en bronze. Époque indéterminée. SIJ 016/4 ZZ
- Anneau en bronze. Époque indéterminée. SIJ 016/5 ZZ

- Monnaie en bronze, très usée. Époque indéterminée. SIJ 016/6 ZZ
- Monnaie en bronze, très usée. Époque indéterminée. SIJ 016/7 ZZ
- Monnaie en bronze. Époque indéterminée. SIJ 016/8 ZZ
- Monnaie en bronze, perforée (réemploi comme médaille ?). Époque indéterminée. SIJ 016/9 ZZ
- Pointe de flèche à douille en fer. Moyen Âge (?). SIJ 016/10 ZZ (fig. 6.14)
- Clé en fer. Moyen Âge (?). SIJ 016/11 ZZ
- Boucle de chaussure en fer. Époque moderne. SIJ 016/12 ZZ
- Boucle de chaussure en fer de forme rectangulaire. Époque moderne. SIJ 016/13 ZZ
- Boucle de chaussure en fer de forme rectangulaire. Époque moderne. SIJ 016/14 ZZ (fig. 6.15)
- Boucle de chaussure en bronze, forme ovale, décor ajouré. Époque moderne. SIJ 016/15 ZZ
- Boucle en bronze, forme bilobée. Époque indéterminée. SIJ 016/16 ZZ
- Boucle en bronze, forme ovale, décor ondulé. Époque moderne. SIJ 016/17 ZZ
- Boucle en bronze, une seule moitié conservée. Époque indéterminée. SIJ 016/18 ZZ
- Bouterole ; tôle de bronze repliée en cône et fixée avec un clou en fer. SIJ 016/19 ZZ
- Applique en bronze. Époque moderne. SIJ 016/20 ZZ
- Applique en bronze. Époque moderne. SIJ 016/21 ZZ
- Applique en bronze. Époque moderne. SIJ 016/22 ZZ
- Outil en bronze indéterminé. Époque indéterminée. SIJ 016/23 ZZ
- Pendeloque en bronze. Époque indéterminée. SIJ 016/24 ZZ
- Pendentif religieux en alliage de cuivre. Époque moderne. SIJ 016/25 ZZ
- Jouet en fer. Époque moderne. SIJ 016/26 ZZ
- Piètement en fer en forme de patte de lion. Époque moderne. SIJ 016/27 ZZ
- Support en plomb. Époque moderne. SIJ 016/28 ZZ
- Pisolithe sertie dans du plomb formant comme un globe oculaire (jouet ?). Époque indéterminée. SIJ 016/29 ZZ



Fig. 6.14
Site inconnu jurassien (SIJ).
Pointe de flèche à douille en fer. Moyen Âge. SIJ 016/10 ZZ.
Photo de travail OCC-SAP



Fig. 6.15
Site inconnu jurassien (SIJ).
Boucle de chaussure en fer. Moyen Âge. SIJ 016/14 ZZ.
Photo de travail OCC-SAP

6.2.36 MOVELIER-PARCELLES 301, 302, 453, 502, 503 : divers objets en métal

Rapport archéologique	Prospection n°36/2016		
Commune	Movelier		
Localité	Movelier		
Adresse/lieu-dit	parcelle n°301, 302, 453, 502, 503		
Abréviation	MOV-ZZ		
Date de la découverte	-		
Coordonnées	cf. liste ci-dessous	Altitude	-
Auteur de la prospection	C. Compagnino		
Trouvailles isolées	oui	Trouvaille dét. à métaux	oui
Objets découverts	cf. liste ci-dessous		
Caractéristiques	cf. liste ci-dessous		
N° d'inventaire	MOV 016/14-21 ZZ		
Interprétation archéologique	-		
Datation	Moyen Âge/Époque moderne/Indéterminée		
Photos, documentation	Photos de travail		
Intégré(s) dans IMDAS	oui		
Dépôt	OCC-SAP, Porrentruy	Publication	ITMS pour les monnaies

Ces objets ont été découverts lors d'une prospection avec un détecteur à métaux par M. Christian Compagnino (cf. chap. 6.1) sur la commune de Movelier :

- Sceau de sac en plomb. Époque moderne. Coord. 590'340/251'318. MOV 016/14 ZZ

- Bouchon à poudre en plomb. Époque moderne. Coord. 590'396/251'370. MOV 016/15 ZZ
- Bouton d'employé de chemin de fer en alliage de cuivre. Époque moderne. Coord. 590'328/251'314. MOV 016/16 ZZ
- Poids monétaire en bronze. Moyen Âge ? Coord. 589'674/251'860. MOV 016/17 ZZ
- Bouton en étain. Époque moderne. Coord. 584'692/250'852. MOV 016/18 ZZ
- Monnaie en billon ; batz de Lucerne. Époque moderne. 2'591'250/1'251'580. MOV 016/19 ZZ
- Robinet en bronze. Époque moderne. 2'591'298/1'251'274. MOV 016/20 ZZ
- Bouton en alliage de cuivre. Époque moderne. Coord. 590'704/251'263. MOV 016/21 ZZ

6.2.37 COURGENAY-PARCELLE 1184 : divers objets en métal

Rapport archéologique	Prospection n°37/2016		
Commune	Courgenay		
Localité	Courgenay		
Adresse/lieu-dit	parcelle n°1184		
Abréviation	CGN-ZZ		
Date de la découverte	12 juillet		
Coordonnées	cf. liste ci-dessous	Altitude	–
Auteur de la prospection	L. Noirat		
Trouvailles isolées	oui	Trouvaille dét. à métaux	oui
Objets découverts	cf. liste ci-dessous		
Caractéristiques	cf. liste ci-dessous		
N° d'inventaire	CGN 016/4-6 ZZ		
Interprétation archéologique	–		
Datation	Époque moderne		
Photos, documentation	–		
Intégré(s) dans IMDAS	oui		
Dépôt	OCC-SAP, Porrentruy	Publication	–

Ces objets ont été découverts lors d'une prospection avec un détecteur à métaux par M. Laurent Noirat (cf. chap. 6.1). sur la commune de Courgenay :

- Fiche ou gond de porte en fer. Époque moderne. CGN 016/4 ZZ
- Burin en fer. Époque moderne. CGN 016/5 ZZ
- Fourchette en fer forgé avec bague en bronze. Époque moderne. CGN 016/6 ZZ

7. GESTION DES COLLECTIONS

7.1 RAPPORT ANNUEL DE L'ARCHIVAGE *(Ursule Babey, responsable des collections archéologiques)*

7.1.1 Introduction

Les collections de l'archéologie cantonale sont constituées de fonds provenant des fouilles de l'A16-Transjurane, de fouilles anciennes, du produit des fouilles cantonales, de découvertes fortuites et de dons. Elles continuent d'être alimentées régulièrement par le biais des interventions de surveillance cantonale, des découvertes liées aux fouilles programmées, à la prospection, aux restitutions et aux dons. Les collections de mobilier archéologique, qui représentent environ 1,2 millions d'objets, se doublent des documents qui les accompagnent et expliquent. La collection documentaire est composée de documents de terrain (relevés en coupe et en plan, plans d'ensemble, fiches de prélèvement et fiches mobilier, etc...), mais aussi de cartothèques, de photographies et de diapositives. La plupart des inventaires sont informatisés soit sous forme de bases de données Access, soit sous forme de tableaux Excel.

L'ensemble de ces fonds est réparti en six dépôts. L'agencement, l'accessibilité et les conditions de conservation ne sont pas optimales dans tous ces dépôts. Cette situation non centralisée engendre une grande perte de temps et d'énergie.

Avant d'être définitivement archivé, le mobilier archéologique extrait de la fouille doit être lavé, séché, inventorié, marqué, éventuellement restauré, conditionné et localisé. Parallèlement, la base de données correspondante doit être élaborée. En 2016, l'accent a été mis sur le suivi des fouilles en cours et du produit des fouilles ayant eu lieu depuis 2010 (mise en place de l'archéologie cantonale « post-A16 »). Pour le moment, seule l'année 2011 est archivée. De nombreux lots épars, parfois anciens, stagnent sur et sous les bureaux du bureau d'archivage à l'arrivée de la nouvelle responsable ont été vérifiés, marqués, inventoriés, envoyés en restauration/conservation. Ce travail a été très chronophage, car réalisé de manière fractionnée et nécessitant de rechercher à chaque fois les données concernant un site différent pour lequel il n'y avait pas forcément d'informations. Quelques ensembles n'ont pas encore été analysés et rangés.

Le rattrapage de l'archivage des collections anciennes et A16 est assuré par petites touches dans la mesure du possible. Pour faciliter l'accès aux données, l'accueil des chercheurs et responsables de musées désirant reprendre l'étude de ces pièces ou les mettre en valeur, pour la consultation en général et l'accès aux données, il est préférable à terme d'investir aussi du temps pour l'archivage définitif de toutes les collections, y compris celles produites avant 2010. Une connaissance approfondie de l'état des collections de chaque site permet également une meilleure surveillance, un meilleur suivi et donc une sauvegarde de ce patrimoine à long terme, de même que beaucoup de soucis et d'énerverment. Il conviendrait donc d'établir une liste exhaustive de tous les sites, faire un état des lieux pour chaque site (nombre d'objets précis par catégorie, état de la documentation, objets à restaurer), ce qui aiderait aussi à prévoir le volume de conservation par site pour chaque catégorie de mobilier.

7.1.2 Personnel

7.1.2.1 *Personnel fixe*

Responsable de l'archivage (50%) : Ursule Babey

Technicienne de fouilles-Aide à l'archivage (40%) : Lucienne Maître (ponctuellement en renfort sur la fouille de St-Ursanne).

7.1.2.2 *Civilistes*

Loïc Ferrari et Martin Boillat ont effectué des déménagements et du marquage de la céramique et du lithique du site de CHE-BR 2013, depuis le 19 septembre jusqu'à fin décembre, du lundi au mardi, parfois mercredi. Le marquage s'est terminé en décembre.

7.1.2.3 *Stagiaire*

Une stagiaire de la HE-ARC était annoncée pour les mois de juillet et août. A son attention, la collection médiévale de Pleigne/Löwenburg a été déménagée à Spira, lieu de travail plus adéquat que la cave de l'Hôtel des Halles (11.04.), où des étagères ont été montées et une place de travail aménagée. L'objectif prévu était d'évaluer les besoins et de reconditionner cette collection ancienne composée de verre, de céramique, de métal et d'os et qui a malheureusement subi une inondation. Finalement, le stage n'a pas eu lieu.

7.1.2.4 *Collaborations*

En 2016, la mise en place des procédures dans le cadre des collaborations internes au service a été testée et finalisée (interventions cantonales, restauration-conservation, ITMS, prospection, civilistes, fouilles cantonales, post-fouilles, photographie, secrétariat), d'entente avec l'archéologue cantonale adjointe.

Que toutes les personnes concernées soient ici remerciées pour leur bonne collaboration et leur efficacité !

7.1.3 Locaux

En février, un état des lieux sous forme de reportage photographique a été effectué avec Céline Robert-Charrue Linder, afin de rédiger un rapport destiné au Gouvernement sur l'état des locaux de conservation des collections archéologiques, dans la perspective d'un nouveau centre de gestion.

À Spira, suite à une intervention de Céline Robert-Charrue Linder auprès de M. Chariatte, le local des compresseurs a été isolé et fermé par une porte munie d'une clef. À l'avenir, le personnel extérieur (JF Pneus) amené à aller dans ce local doit préalablement prendre contact avec le personnel SAP travaillant à Spira. M. Chariatte possède un double de clef de ce local. De nouvelles étagères ont été posées pour accueillir la collection de Pleigne-Löwenburg (Moyen Âge).

Au Château de Porrentruy, le dépôt 304 a été entièrement vidé de son contenu en raison des mauvaises conditions de conservation et d'accès à cet endroit (escalier raide, absence d'éclairage, humidité). Les collections concernées (mobilier et cartothèque) ont été déplacées à Spira. En outre, nous avons fait le constat, notamment dans le dépôt 302, que les pierres naturelles formant le socle sur lequel le château repose s'effritent, probablement en raison des changements de température et d'humidité. Outre le fait que cela n'est pas un argument en faveur d'un milieu propice à la conservation des collections en général, ce facteur naturel a engendré des déprédations, la pierraille tombant dans les caisses de mobilier qui n'étaient pas fermées par un couvercle.

7.1.4 Centre de gestion

Dans la perspective de la construction du nouveau centre de gestion, prévu dans le cadre du projet Jurassica, une première estimation des besoins en espace de conservation pour les collections de l'archéologie cantonale a été dressée.

7.1.5 Gestion du mobilier archéologique

7.1.5.1 Dons

7.1.5.1.1 Fonds Eschenlohr

Les 24 mai, 1^{er}, 8, 14 et 16 juin, 12 juillet et 28 septembre 2016, M. Ludwig Eschenlohr de Porrentruy a donné à la SAP un lot conséquent de livres provenant de sa bibliothèque, ainsi que des documents et mobilier de fouilles liés à sa thèse sur la sidérurgie ancienne. L'inventaire succinct de réception mentionne :

- Mobilier archéologique :
 - Prélèvement de charbon de bois-divers sites (une grande caisse Rako)
 - Scories de l'expérimentation de Boécourt/Les Lavois
 - Scories de l'expérimentation Ecomusée d'Alsace 1998
 - Scories du bas-fourneau de Lajoux/Envers des Combes
 - Minerais de fer de Saint-Gilles
 - Scories de divers sites
 - Mouton de tuiles de la tuilerie de Courfaivre
- Outillage : jalon ayant appartenu à Paul-Louis Pelet dans son étui de toile, truelles, sachets refermables et caisses de conditionnement de toutes tailles
- 11 cartons de livres et revues concernant l'archéologie en général, la sidérurgie ancienne et moderne, le charbonnage, les méthodes de datation, la forêt et le bois, ainsi que les voies de circulation
- Documents :
 - Série de plans à l'échelle 1 :10'000
 - Plans, cartes et documents concernant la thèse de doctorat de Ludwig Eschenlohr

Les ouvrages et les revues ont été traités par la Bibliothèque cantonale les 9 et 14 juin, afin de conserver tous les ouvrages que cette institution ne possède pas encore. Le solde est mis à disposition du personnel de la SAP, de l'OCC ou de toute autre personne qui peut en faire bon usage. Une lettre de remerciement conjointe SAP /BiCJ a été envoyée à M. Eschenlohr.

7.1.5.2 Rapatriements

7.1.5.2.1 Cornol-Lion d'Or

Le 2 février, 105 caisses contenant le mobilier de la fouille de Cornol- Lion d'Or ont été déménagées de la saboterie de Cornol, où elles étaient entreposées durant leur étude, à Spira avec l'aide du responsable matériel et des deux civilistes.

7.1.5.2.2 Collection Bruno Kaufmann

Bruno Kaufmann, ancien collaborateur de l'Anthropologisches Forschungsinstitut de Bâle, avait en sa possession toute une série de matériel anthropologique provenant de fouilles jurassiennes anciennes. Il a décidé de rendre au canton du Jura ce qui lui revient (cf. Annexe 7.1).

- Versement du 14 juin 2016 via le Jurassica Museum :
 - a) 8 cartons à bananes de squelettes humains provenant de St-Ursanne (fouilles Sennhauser, années 1973-1974)
 - b) 1 carton bananes d'ossements de St-Fromont (Bonfol) et Cras-Chalet (Bonfol)
- Le 8 juillet, les squelettes ont été nettoyés de leur poussière au pavillon de Fontenais, au moyen du compresseur gracieusement mis à disposition par Jurassica Museum.
 - Versement du 18 octobre 2016 via Universität Basel-Dep. Umweltwissenschaften à Bottmingen, Mme Viera Trancik (078 609 77 67), un lot de 3 cartons à bananes contenant des squelettes provenant de Bassecourt-St-Hubert fouilles 1942, que M. Kaufmann avait autrefois chez lui et que l'Université de Bâle a, selon toute vraisemblance,

retrouvés en juin 2016. Les squelettes étaient conditionnés dans des sacs poubelle dans des cartons à bananes. Il s'agit des tombes 5, 6, 9, 13, 18 et 20.

- Le contenu d'un autre carton marqué « Delémont 1943, tombes 1 et 2 » n'a pas encore pu être identifié.

L'ensemble de ces restes humains était dépourvu de numéros d'inventaire, ce qui a été rectifié. Ils bénéficient d'un nouveau conditionnement.

7.1.5.2.3 Documents provenant de l'atelier d'archéologie de Moudon

Le 9 février, Céline Robert-Charrue Linder a accusé réception, par le biais de Vincent Légeret, des objets et documents suivants :

- Une boîte de mobilier (ossements animaux, verre et fragments de pipes en terre). Inscription (biffée) : Eglise Saint-Pierre, Porrentruy. Après vérification, ces objets provenaient en fait de Zurzach et ont dès lors été retournés à l'archéologie cantonale argovienne;
- Deux rouleaux de plans (Courchapoix-Église et Le Noirmont-Ancienne église Saint-Hubert).
- Une enveloppe avec un négatif de la carte Buchwalder.

Ce matériel a été récupéré par Vincent Légeret lors de la liquidation de l'atelier d'archéologie médiévale de Moudon, de la part de la Directrice, Ulrike Gollnick.

7.1.5.2.4 Paléontologie

Certaines parties de collections fouillées par la PAL A16 concernent l'archéologie. Par l'intermédiaire de Claude Girardin, gestionnaire de l'archivage PAL A16, ces ensembles ont été confiés à l'archéologie cantonale. Jusqu'en 2018, ces collections ont le statut de prêt. Il s'agit des tuiles romaines découvertes à Courrendlin-Les Pécas (26.07. et 07.09.) et des ossements d'un cochon moderne de Courtedoux-Tchâfoué. (25.10.).

7.1.5.3 Restitutions

Chaque restitution a fait l'objet d'une fiche en deux exemplaires dont l'exemplaire original est conservé dans un classeur au bureau de l'archivage.

7.1.5.3.1 Musée jurassien d'art et d'histoire, Delémont (MJAH)

- Le 16 février 2016, restitution au MJAH de 9 artefacts lithiques provenant de la villa de Vicques, photographiés le 9 février par Bernard Migy (fouilles A. Rais VIC 938/45, 46, 75, 85, 130, 154, 347, 2047, 2048 CH).
- Le 18 octobre 2016, réception de restes humains provenant de Courroux-Derrière la Forge (fouilles 1953 et 1958). Reçu de M. Bruno Kaufmann, ancien collaborateur à l'Anthropologisches Forschungsinstitut de Bâle, via Universität Basel-Dep. Umweltwissenschaften à Bottmingen, Mme Viera Trancik, un carton à bananes contenant des restes provenant de la nécropole à incinération de Courroux-Rière la Forge, que M. Kaufmann avait autrefois chez lui et que l'Uni de Bâle a retrouvés en juin 2016.

Les ensembles étaient conditionnés dans de petits sacs en papier (fig. 7.1). Le carton d'origine contenait en outre sept feuilles volantes plus ou moins pliées ou écornées (remises avec les restes osseux au MJAH).



Fig. 7.1
Réception de restes humains
provenant du site de Courroux-
Derrière la Forge (fouilles 1953
et 1958).
Photo OCC-SAP

Bibliographie :

Kaufmann Bruno 1976. „Die anthropologische Untersuchung der Leichenbrände aus dem römischen Friedhof von Courroux im Berner Jura“, In: MARTIN-KILCHER, Stefanie, *Das römische Gräberfeld von Courroux im Berner Jura. Derendingen-Solothurn, Habegger Verlag, p. 207 sq.*

Demarez 2001, p. 86-87.

La littérature mentionne 116 incinérations et 32 inhumations découvertes lors de ces fouilles de 1953 et 1958. Par rapport au catalogue fourni par la publication de Kaufmann 1976, les sachets de retour sont au nombre de 86 :

- Tombes à incinération 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 24, 29, 31, 32, 34, 36, 38, 40, 41 (3 sachets), 42, 44, 45, 46, 47 (2 sachets), 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 65, 66, 67, 68 (2 sachets), 69, 70, 71, 72, 73 (3 sachets), 75, 77, 78, 79, 80, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 92, 94, 95, 96, 98, 99, 101, 102, 103 (2 sachets), 104, 105, 106, 107, 108, 109, 112, 113, 118, 124, 144, ohne Nummer (il en manque donc 20) ;
- Tombes à inhumation : 11, 14, 18a (indication « a » pas inscrite sur le sachet), 23, 27 (2 sachets), 35 B, 37 B97, 100b, 110 (il en manque donc 23) ;
- Un sachet brun contenant des os d'animaux ;
- M. Kaufmann a noté comme non reçues ou manquantes les tombes : 4, 10, 15, 18, 26, 39, 43, 48, 64, 76, 91, 100a, 114 ; ces restes ne sont toujours pas localisés ;
- Tombe 74 : les cendres de cette tombe sont au MJAH (selon tél Fabienne Pic 08.11.2016)
- Incinérations manquantes, vues par M. Kaufmann : 81, 93 (sachet vide)
- inhumations manquantes, vues par M. Kaufmann : 12, 13, 23, 25, 27, 28, 30, 33, 35, 37, 100b, 111, 115, 123, 131, 140, 141.

7.1.5.3.2 Versement à Jurassica Museum

Les 19 avril et 1^{er} juin 2016, dix objets provenant de Courtemaîche-La Bâme ont été remis au Jurassica Museum : sept dents de faune (deux molaires d'équidés, deux dents d'hyène, trois dents de glouton (?) et trois os de faune (3 fragments d'os dont un scié pour datation 14-C, 18.04.1996, no. 290).

Ces pièces portent les numéros 56, 130, 131, 134, 137, 251, 253, 256, 290 et 34 005 qui ne correspondent pas à des numéros d'inventaires cantonaux.

Ces objets faisaient partie de la collection Pierre Bigler mais se sont retrouvés parmi les objets retrouvés dans le bureau de l'ancien responsable de la Section. Deux d'entre eux portent la date « 10.9.75 ».

7.1.5.4 Sélection et élimination

Dans la perspective d'une meilleure utilisation de l'espace, autant que d'économie de place et de temps à long terme, une réflexion a été menée pour déterminer s'il fallait conserver l'intégralité des collections. Notre attention s'est focalisée sur les sédiments, les scories et les terres cuites.

Après avoir pris contact avec les anciens responsables de fouilles, étudié l'opportunité de conserver certains sédiments provenant de fouilles déjà étudiées et publiées, et d'entente avec l'archéologue cantonal et son adjointe, il a été décidé de jeter 227 prélèvements de volumes variables provenant de Boncourt-Grand'Combes, Bressaucourt-La Clavelière, Chevenez-Combe Ronde, Courrendlin-En Solé, Courroux-Rue de la Soie, Courtedoux-Tchâfoué, Alle-Pré au Prince et Courtedoux-Vâ Tchê Tchâ.

De même, la conservation des scories de fer a fait l'objet d'une réflexion menée par Ludwig Eschenlohr, spécialiste en sidérurgie ancienne régionale. Quatre jours ont été nécessaires au tri et à l'élimination des scories de Develier-Courtételle conservées au Château de Por-

rentruy (septembre).

Dans le même mouvement et le même ordre d'idée, il a été convenu avec Robert Fellner, ancien responsable du site, que les terres cuites de Develier-Courtételle devaient également subir un tri sélectif sévère. Huit jours ont été nécessaires à ce travail dans les caves du château. Travail effectué: tri et sélection du contenu de 32 caisses de TC; conservées: équivalent de 6 caisses. Visualisation pièce par pièce hors sachet, choix de conserver ou pas basé à la fois sur cet examen visuel, mais également sur la liste Excel appelée «Tuiles à garder-DEV-CTT» trouvée G:\Archivage ARC\Fouilles_A16\SITES\Develier\Develier-Courtételle. L'échantillon retenu est composé de toute pièce présentant un intérêt pour sa forme, sa pâte (inclusions de pisolithe, pâte sableuse, pâte sous-cuite, etc...), la présence d'un décor, des traces de remploi (surchauffe, scorification) ou la mémoire d'un geste technique particulier. En revanche, tout mobilier informe, sans signe particulier et n'apparaissant pas sur les listes «à garder», a été jeté dans la benne Ramseier posée devant le château.

7.1.7.5 Demandes extérieures

7.1.7.5.1 Université de Strasbourg

Jean Detrey, archéologue ancien collaborateur de la Section, a souhaité montrer à deux étudiants de l'Université de Strasbourg le silex d'Alle-Pré Monsieur (22, 29 et 30 mars). Une étude du silex néolithique de Pleigne/Löwenburg est envisagée ; la réflexion est en cours.

7.1.7.5.2 Paléontologie A16

Pour son étude sur les dolines, Nigel Thew a emprunté de nombreux documents et diapositives concernant la plupart des sites entre Porrentruy et Boncourt, notamment Boncourt-Grand'Combes, Bure-Monbion, Chevenez-Combe-Ronde, Courtedoux-Béchat-Bovais, Courtedoux-Sylleux, Courtedoux-Vâché Tchâ. Ces prêts, réalisés en 7 phases, font suite à ceux de 2015.

7.1.7.5.3 Ludwig Eschenlohr

M. Eschenlohr a été sollicité pour expliquer au grand public l'importance de la paléo-sidérurgie régionale dans le cadre des festivités de Vellerat. Il a emprunté des scories particulièrement représentatives de cette activité entre le 16 et le 30 juin.

7.1.7.5.4 Service archéologique bernois

Lara Tremblay a demandé des compléments d'informations concernant le four à chaux moderne de Boncourt-Grand'Combes pour sa publication des derniers fours à chaux fouillés sur l'A16 dans le Jura bernois (synthèse typo-chronologique de tous les fours modernes retrouvés jusqu'ici dans la région jurassienne).

En outre, Mme Tremblay a demandé des précisions concernant la datation d'un pot tripode provenant de Moutier-Combe Tenon.

7.1.7.6 Marquage

Lucienne Maître, appuyée par les deux civilistes à 40% dès mi-septembre environ, a poursuivi les travaux de marquage du mobilier de Chevenez-Au Breuil. La céramique et le silex de 2012 sont entièrement marqués. La céramique et le lithique de 2013 également.

7.1.7.7 Traitement du métal

Les objets en métal (fer, bronze, alliages cuivreux, plomb, étain, or, argent) comptent parmi les plus fragiles des collections. Nombre d'entre eux n'ont jamais bénéficié d'un traitement adéquat. Il nous a paru essentiel de focaliser notre attention sur ce type de pièces en particulier. La première démarche a été de mettre en place une procédure avec Martine RoCHAT, conservatrice – restauratrice. Les plaques-boucles et autres objets semblables ont fait l'objet d'une attention particulière (Bassecourt, Bonfol, Cornol, Courfaivre). Le rattrapage ne peut se faire sur une seule année, en raison du temps et des moyens à disposition et de la lon-

gueur des traitements. Il se poursuivra à l'avenir dans toute la mesure du possible.

7.1.7.8 Gestion des archives documentaires

7.1.7.8.1 Registre archéologique

En lien avec la mise en œuvre d'Arkhéia, une séance a été mise sur pied entre Céline Robert-Charrue Linder, Catherine Rebetez et Ursule Babey afin d'éviter les doublons dans le registre archéologique (08.09.). Des décisions sont prises dans ce sens afin d'alléger les dossiers suspendus sans enlever de substance. Catherine Rebetez est chargée d'effectuer cette tâche.

7.1.7.8.2 Saisie de la cartotheque

L'informatisation des fiches cartonnées constituant les anciens inventaires au moyen de la saisie se poursuit. En 2016, 43 ensembles de fiches ont été saisis. Ce travail au long cours devra se poursuivre en 2017.

7.1.7.9 Archivage des données informatiques

Une séance ayant pour but de dresser un premier bilan de la situation dans le domaine de l'archivage des données informatiques a eu lieu le 11 août, réunissant Robert Fellner, Céline Robert-Charrue Linder, Bertrand Conus et Ursule Babey. Cette tâche sera reprise en 2017, la réflexion affinée et l'action à mener convenue et mise en route

7.1.7.10 Médiation

7.1.7.10.1 Fête du village de Courroux

Le 17 mai, la responsable de l'archivage a tenu à jour la fiche de sortie du mobilier choisi pour le stand de l'archéologie présent à la fête du village de Courroux, pour parler de la fouille de Courroux-Place des Mouleurs (cf. chap. 8.4).

7.1.7.10.2 Musée d'art et d'histoire Genève

Dans le cadre de son exposition «Châteaux forts et chevaliers – Genève et la Savoie au XIV^e siècle» (07.10.2016 – 19.02.2017), ce musée souhaite exposer deux clochettes que l'on fixait aux pieds des faucons dressés, 13^e- 15^e siècles provenant de Pleigne-Löwenburg, en dépôt au Musée du Löwenburg. L'autorisation d'exposer ces objets à Genève est donnée via le Musée du Löwenburg.

7.1.7.10.3 Journées du patrimoine

Le 7 septembre, la responsable de l'archivage a aidé les responsables du chantier de Saint-Ursanne à préparer les Journées du Patrimoine en leur fournissant des indications sur le mobilier céramique découvert dans ces fouilles (cf. chap. 8.1).

7.1.7.10.4 Fête du village de Courtételle

A l'initiative de Laurent Baÿs, une exposition a été montée dans le cadre de la fête du village de Courtételle pour montrer au public le résultat des fouilles de Courtételle-St-Maurice. Plusieurs pièces de mobilier ont été sorties des collections entre le 20 septembre et le 5 octobre (cf. chap. 8.3).

7.1.7.10.5 Paris : exposition sur les Mérovingiens

Pour l'exposition sur les Mérovingiens organisée par le Musée de Cluny à Paris, Bernard Migy était à la recherche de la diapositive originale de la crose de St-Germain ayant servi à la couverture du CAJ 7, afin qu'elle puisse servir à l'affiche de l'exposition parisienne.

7.1.7.11 *Suivis*

7.1.7.11.1 *Interventions cantonales*

En bonne collaboration avec Pierre-Alain Borgeaud, responsable des interventions cantonales et du suivi des chantiers de génie civil, nous avons procédé au suivi du produit des fouilles de 2015 et 2016 (lavage, inventaire, marquage, documentation).

7.1.7.11.2 *Prospection et fouilles UniBasel*

En mars et en juin, le suivi de la prospection puis de la fouille à Cornol-St-Gilles a été assuré, notamment l'inventaire et la restauration/conditionnement des objets. Ainsi, les étudiants ont pu reprendre le mobilier à des fins d'études dans des délais raisonnables (cf. chap. 4).

7.1.7.11.3 *Prospection par des particuliers*

L'inventaire et le suivi de la restauration de plusieurs lots d'objets découverts par des prospecteurs agréés ont été assurés (POR 2012/WD, ROS 2013/ZZ, POR 2016/RM, POR 1977/ZZ, MOV 2011-2015 ZZ, etc.). Il s'agit du rattrapage d'années passées. Ce travail sera poursuivi en 2017.

7.1.7.11.4 *Anthropologie*

Le suivi du prêt des squelettes de Courtételle-St-Maurice à l'Institut d'anthropologie de Berne a été assuré. Cet institut a rendu les ossements de nouveau-né découverts à Chevenez-Au Breuil.

7.1.7.12 *Photographie*

Bernard Migy a réalisé 30 photographies d'objets pour l'archivage.

7.1.7.13 *Divers*

Sur décision de Robert Fellner, un pistolet rouillé découvert à Bonfol a été remis à son découvreur en raison de son aspect moderne et des frais qu'aurait engendré sa restauration. Une séance d'initiation au scanner 3D a été organisée par Jurassica Museum à l'occasion de son acquisition par cette institution qui le tient à disposition de l'archéologie cantonale (03.02.).

7.2 MÉDAILLIER (ITMS) *(Céline Robert-Charrue Linder)*

65 monnaies ont été portées au médailleur cantonal et déclarées à l'inventaire des trouvailles monétaires suisses (ITMS) pour ce qui concerne l'année 2016, soit :

- 1 monnaie romaine provenant de Courgenay-Paplemont (CGN 016/1 PA) ;
- 1 monnaie romaine provenant de Courgenay-Cras d'Airmont (CGN 013/4 CA) ;
- 1 monnaie provenant de Charmoille (CHA 016/2 ZZ) ;
- 4 monnaies romaines provenant de Chevenez-Grand-Bois (CHE 016/1 à 4 GB) ;
- 20 monnaies romaines et celtiques provenant de Cornol-Saint-Gilles (COR 016/1 à 20 SG) ;
- 2 monnaies celtiques provenant de Cornol-Saint-Gilles (COR 015/25 et 30 SG) ;
- 2 monnaies provenant de Cornol-Saint-Gilles (COR 015/153 et 160 SG) ;
- 1 médaille religieuse provenant de Cornol-Saint-Gilles (COR 015/154 SG) ;
- 4 monnaies romaines provenant de Courroux-Place des Mouleurs (CRX 012/108, 615, 1323 et 1518 MO) ;
- 1 monnaie provenant de Pleigne (PLG 013/2 ZZ) ;
- 12 monnaies provenant de Movelier (MOV 014/9, 15-20, 27, 28, 32, 39, 45 ZZ) ;
- 1 monnaie provenant de Soyhières (SOY 014/1 ZZ) ;
- 1 monnaie provenant de Fontenais (FON 014/1 ZZ) ;

- 1 monnaie provenant de Cornol (COR 014/1 ZZ) ;
- 7 monnaies romaines et médiévales provenant de Porrentruy-Cras d'Airmont (POR 014/6, 7, 10, 11, 14-16 CA) ;
- 5 monnaies provenant de Damphreux (DAP 014/2 à 6 CM) ;
- 1 monnaie provenant de Porrentruy (POR 014/1 CJ) ;

7.3 LABORATOIRE DE CONSERVATION-RESTAURATION

L'équipe du laboratoire de conservation-restauration, dont les locaux sont situés principalement au Voirnet, à Delémont, ont continué de prendre en charge, tout au long de l'année, les objets issus des fouilles archéologiques A16 et cantonales, afin de les nettoyer, traiter et stabiliser en vue de leur conservation sur le long terme.

Chaque objet traité fait l'objet d'un rapport de travail de conservation-restauration.

Réception d'ossements de St-Ursanne, Saint-Pierre

Le 14 juin 2016, la Section d'archéologie et paléontologie par l'intermédiaire d'Ursule Babey, a reçu de M. Bruno Kaufmann, ancien collaborateur à l'Anthropologisches Forschungsinstitut de Bâle, auteur de l'étude du squelette de St-Fromond publiée en 1991 (Actes de la SJE, 1991, p. 243-259), via Jurassica Museum, Olivier Maridet, un lot de 9 cartons, dont 8 contenaient des squelettes provenant de STU-SP, que M. Kaufmann avaient reçus de H.-R. Sennhauser à fin d'études.

Les tombes S38, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 52a et S4 ? ont été restituées, ce qui correspond à ce que HR Sennhauser avait dit avoir remis à M. Kaufmann. Les squelettes étaient conditionnés soit directement dans un carton à bananes, sans autre emballage, soit dans un grand sac poubelle.





La poussière recouvrait le tout. Il a donc fallu commencer par procéder à un dépoussiérage au moyen d'un pistolet à air comprimée, réalisé au pavillon de Fontenais de Jurassica le 29 juin 2016.

Aucune documentation ou bilan d'études n'a été remis avec lesdits squelettes. Afin de pouvoir procéder à l'inventaire, nous avons cherché la documentation de terrain qui se trouve dans les fichiers suspendus. Nous nous sommes également basée sur l'article de Sennhauser 1987 (*St-Ursanne : archäologische Untersuchung der Kirche St-Pierre*).

Un mail a été envoyé à M. Kaufmann le 7 juillet 2016 pour lui demander s'il existe un éventuel rapport écrit sur le sujet. A ce jour, il n'y pas reçu de réponse.

Un autre lot de mobilier provenant de STU-SP se trouvait au château, dépôt 302 sup. (squelettes et artefacts). Ce dernier, portant le numéro de référence 384.000.64, a été restitué par le service archéologique bernois en 1996. La description du rapport y relatif qui accompagne le mobilier correspond au contenu des caisses. Le mobilier concerne les fouilles de 1964 (Sennhauser).

A l'exception du mobilier métallique conservé à la chambre froide, le mobilier de STU-SP a été regroupé à Spira, dans le bureau de la soussignée en vue de son inventaire.

Actuellement le bilan du mobilier et des documents manquants liés aux campagnes de fouilles Sennhauser de 1964/5, 1968 et 1973, sont les suivants :

- Résultats de l'étude anthropologique
- Selon la Fundliste du journal de fouilles de 1973, il manque les nos. 1-7 (« spoglie in sasso »), 20 (enduit), 23 (« spoglia in sasso »), 35 (fragments d'enduit), 36 (couverture du sarcophage 38 en 13 fragments), 37 (cuve du sarcophage 38 en 15 morceaux), 38 (« spoglie »), 53 (cuve d'un sarcophage en emploi comme canal pour l'eau), 54 (idem), 55 (pièce de pavement), 57 (enduit), 58 (enduit), 64 (frgt du sarcophage S39), 65 (« spoglia »), 66 (« spoglia »), 67 (« spoglia »), 71 (« spoglia »), 78 (mortier d'un ancien pavement), 81 (mortier), 96 (mortier d'enduit), 98 (frgts d'une plaque en pierre), 99 (enduit), 100 (enduit), 101 (« spoglia »), 103 (mortier), 104 (squelette sarcophage 54), 105 (mortier), 106 (« spoglie »), 107-122 (échantillons de mortier), soit 51 objets.
- Selon l'annexe 3 du dossier de LS concernant St-Ursanne, une planche provenant de la rampe sud la de la collégiale a été envoyée chez Schweingruber en avril 1982.
- Toute la documentation de terrain, les photographies et les plans des 3 années.
- Les originaux des dessins de mobilier (bague en argent du 7^e siècle).

Ce mobilier n'est pas inventorié. Certains lots ne sont pas lavés. Quelques pièces fragiles, en bois, bronze et os, mériteraient une restauration et un reconditionnement.

Contrairement au journal de fouilles de 1973, ceux de 1964/5 et 1968 ne possèdent pas d'inventaire du mobilier. Pour savoir exactement ce qui a été trouvé, pour peu que cela ait été mentionné dans lesdits journaux, il faudrait les lire entièrement. L'inventaire du musée lapidaire (monuments historiques) qui se trouve dans un classeur dans la chambre froide fait rarement mention de l'origine des pièces qui s'y trouvent, hormis quelques mentions « Kreuzgang », allusions aux découvertes de 1964. Il est par conséquent difficile d'établir un lien entre ce qui se trouve au musée lapidaire et les fouilles et par conséquent entre ce qui manque (notamment en provenance des fouilles de 1973) et ce qui pourrait s'y trouver...Le mobilier des fouilles de 1964 semble avoir été anciennement conservé par le service bernois d'archéologie et a été restitué au moment du partage des biens culturels. Il a été retrouvé dépôts 302 sup. au château et se trouve actuellement à Spira. **Nous ne disposons d'aucun mobilier de la campagne de 1968 (16.04.-05.10.).**

Dans un document intitulé « Notizen zu früher gefundenen Sarkophagen », non daté, 6 sarcophages ont vraisemblablement été trouvés avant les fouilles de Sennhauser ; il appert qu'un sarcophage trouvé en 1904 a été transporté à l'Historisches Museum Bern, 2 autres sont encore in situ (dont un partiellement). Pour les 3 autres, ?

Questions en suspens : où est localisé le mobilier des sondages réalisés par Claude Lapaire (ou A. Gerster selon Demarez 2001) en 1958 ?

Bibliographie :

Schweizer Münzblätter 27, 1977, p. 76

8. MISE EN VALEUR – COLLABORATIONS - PUBLICATIONS *(Céline Robert-Charrue Linder)*

En 2016, l'archéologie cantonale jurassienne a contribué à plusieurs projets de mise en valeur. Une fois de plus, elle a bénéficié dans cette tâche du soutien primordial des musées et autres associations bénévoles actifs sur le territoire cantonal. Qu'ils en soient ici sincèrement remerciés.

8.1 PARTICIPATION AUX JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE : « OASIS DES VILLES, OASIS DES CHAMPS », 10-11 SEPTEMBRE

La Section d'archéologie et paléontologie a pris part aux traditionnelles Journées européennes du patrimoine (JEP) en présentant les résultats des fouilles en cours dans la vieille ville de Saint-Ursanne.

8.2 PORTES OUVERTES À CORNOL-SAINT-GILLES

À l'occasion de la fouille de recherche universitaire sur le site de Cornol-Saint-Gilles (cf. chap. 4), la Section d'archéologie et paléontologie, associée pour l'occasion à l'Université de Bâle, ont organisé le 25 juin des portes ouvertes à l'intention de la population. Environ 150 personnes y ont participé.

8.3 EXPOSITION : COURTÉTELLE, LES ORIGINES DÉVOILÉES

Du 23 au 29 septembre s'est tenue à Courtételle une exposition dédiée aux découvertes réalisées sur le site de Courtételle-Saint-Maurice. Réalisée par Culture Courtételle, sous l'impulsion de Laurent Bays, cet événement localisé au Foyer Notre-Dame a connu un vif succès auprès de la population. Le 23 septembre, Olivier Heubi, responsable de la fouille, a dans ce même cadre fait une conférence publique sur ce même sujet.

8.4 INAUGURATION DE LA PLACE DES MOULEURS À COURROUX ET MISE EN VALEUR D'UN PUIITS

Le 21 mai a eu lieu l'inauguration de la Place des Mouleurs, à Courroux, en présence des autorités communales et des entreprises concernées par les travaux. A cette occasion, la Section d'archéologie et paléontologie a été représentée afin d'expliquer les découvertes réalisées lors de la fouille et de présenter la mise en valeur d'un puits d'Époque romaine, conservé *in situ*, accompagné de son panneau d'information.

8.5 STAND DE NÖEL À SAINT-URSANNE

Les 3 et 4 décembre s'est tenu le traditionnel marché de Noël de Saint-Ursanne. A cette occasion, la commune a installé un stand de présentation et de promotion des travaux de réfection en cours dans la vieille ville. La Section d'archéologie et paléontologie a été associée à cet événement afin d'exposer les découvertes et d'expliquer les premiers résultats des fouilles.

8.6 VITRINE / SITE INTERNET

La Section d'archéologie et paléontologie possède son propre site internet. Son contenu est régulièrement remis à jour.

Par ailleurs, les arcades situées sous le bâtiment de l'Hôtel des Halles, à Porrentruy, abritent plusieurs vitrines, dont une est réservée à la diffusion des nouveautés archéologiques

8.7 COMMUNIQUÉS OFFICIELS / ARTICLES DE PRESSE / REPORTAGES TV/RADIO

L'actualité de l'archéologie cantonale a engendré la diffusion de trois communiqués de presse, à propos de la journée portes ouvertes sur les fouilles de Cornol-Saint-Gilles (cf. chap. 4), sur le CAJ n°36 consacré au trésor monétaire de la rue Trouillat, à Porrentruy, et sur la découverte d'un nouveau tronçon de voie romaine découvert à Alle-Côte des Vais (cf. chap. 2.5).

Plusieurs reportages TV/Radio et articles dans la presse locale ont été réalisés à ces occasions :

- Almanach du Jura 2016 : « Service cantonal. Section d'archéologie et paléontologie : garante de la conservation du patrimoine enfoui » ;
- Quotidien jurassien du 9 mai : « Une voie romaine mise au jour sous le chantier du futur fournil » (Porrentruy-Sous Roche de Mars, cf. chap. 2.28) ;
- Quotidien jurassien du 19 mai : « Le MJAH propose un audio-guide atypique » ;
- RFJ, 30 mai : « Un tronçon de voie romaine découvert à Alle » ;
- L'Impartial du 31 mai : « Alle, voie romaine mise au jour » ;
- Quotidien jurassien du 31 mai : « Alle : une voie privée de l'époque romaine découverte » ;
- Quotidien jurassien du 4 juin : « Un archéologue sur les traces d'Ursanne, voire de prédécesseurs » (engagement d'un-e responsable de chantier pour la fouille de Saint-Ursanne-Vieille Ville) ;
- Quotidien jurassien du 22 juin : « Découvertes archéologiques à voir samedi » (Cornol-Saint-Gilles) ;
- RFJ, 24 juin : « Un site archéologique à découvrir à Cornol » ;
- Quotidien jurassien du 18 juillet : « Les trésors de la Transjurane dans le viseur » (Bernard Migy) ;
- Quotidien jurassien du 26 juillet : « Un petit air de Woodstock jurassien » (fin de la paléontologie A16) ;
- Quotidien jurassien du 28 juillet : « Fouilles archéologiques terminées, place aux machines de chantier » (Courtételle-Saint-Maurice) ;
- Quotidien jurassien du 26 août : « Le canton réduit de moitié le projet de centre des collections. Quant au musée... » ;
- Quotidien jurassien du 21 septembre : « Travaux de réfection scrutés dans une vieille ville au précieux patrimoine » (Saint-Ursanne-Vieille Ville) ;
- RFJ, 21 septembre : « Saint-Ursanne : un million de francs de la Confédération » ;
- L'Ajoie du 22 septembre : « Des lauriers fédéraux pour la culture » (Saint-Ursanne-Vieille Ville) ;
- RFJ, 22 septembre : « Le trésor de la rue Trouillat se dévoile » ;
- Quotidien jurassien du 23 septembre : « Un trésor découvert dans une cave de Porrentruy révèle ses secrets » (sortie du CAJ 36), et « L'ancienne basilique dévoile ses trésors » (exposition « Courtételle-les origines dévoilées ») ;
- RFJ, 23 septembre : « Le passé de Courtételle sous la loupe » ;
- L'Ajoie du 24 septembre : « Economiquement, Porrentruy regardait déjà vers Bâle au Moyen Age » (sortie du CAJ 36) et « Saint-Ursanne se dévoile progressivement (Saint-Ursanne-Vieille Ville) » ;

- Quotidien jurassien du 24 septembre : « Centre de gestion des collections A16 : voyons le verre Jurassica comme à moitié plein » ;
- RFJ, 26 septembre : « Les os racontent l'histoire... » (Olivier Heubi, Courtételle-Saint-Maurice) ;
- Quotidien jurassien du 1^{er} octobre : « Plus de 200 millions investis par Berne en 25 ans pour fouiller le sous-sol jurassien » ;
- L'Ajoie du 22 novembre : « Nous, nous sommes contents de ce projet » (concours d'architecture pour le Centre de gestion et de conservation des collections) ;
- RFJ, 23 novembre : « Le Parlement à fond derrière Jurassica » ;
- L'Ajoie du 24 novembre : « JURASSICA : Porrentruy taxé de pingre » (crédit d'étude de CHF600'000.- pour le concours d'architecture du Centre de gestion et de conservation des collections approuvé par le Parlement) ;
- Quotidien jurassien du 24 novembre : « La crose de saint Germain, star de Paris » et « Le centre de gestion des collections va de l'avant, mais Porrentruy déçoit » ;

8.8 CONTACTS EXTÉRIEURS

Tout au long de l'année, l'archéologie cantonale jurassienne a été représentée lors des différents colloques spécialisés (notamment lors des 3^e journées archéologiques transfrontalières de la Vallée du Rhin supérieur), groupes de recherche ou commissions (comité suisse des archéologues cantonaux (CSAC), conseil de fondation du Musée jurassien d'art et d'histoire de Delémont, Cercle d'archéologie de la Société jurassienne d'Emulation, etc.).

8.9 BIBLIOGRAPHIE ARCHÉOLOGIQUE JURASSIENNE 2016

MONOGRAPHIES

Babey Ursule

2016 *Archéologie et histoire de la terre cuite en Ajoie, Jura, Suisse (1750-1900). Les exemples de la manufacture de faïence de Cornol et du centre potier de Bonfol.* Office de la culture et Société jurassienne d'Émulation, Porrentruy, 480 p., 170 fig., 67 pl. (Cahier d'archéologie jurassienne 37).



Fedel Lorenzo

2016 *Le trésor monétaire de Porrentruy (JU), enfoui entre 1422 et 1425.* CAJ 36/Inventar der Fundmünzen der Schweiz 14, 144 p.



ARTICLES ET ANNONCES

Babey Ursule

2016 Les pieds et les mains dans l'argile. *Rapport d'activité 2016 de l'Office de la culture*, p. 66-67.

Blant Michel et Noirjean Joseph

2016 La grotte de Bonabé (Glovelier) : un nouveau site mésolithique jurassien. *Extrait des Actes 2015 de la Société jurassienne d'Émulation*, p. 49-69.

Borgeaud Pierre-Alain

2016 Courroux JU – Clos Rière la Forge. *Annuaire Archéologie suisse* 99, p. 193.

Borgeaud Pierre-Alain

2016 Develier JU – Pré la Maillatte. *Annuaire Archéologie suisse* 99, p. 194.

Borgeaud Pierre-Alain

2016 Vicques JU – Le Chaufour (villa romaine). *Annuaire Archéologie suisse* 99, p. 210.

Heubi Olivier

2016 Courtételle JU – Dos le Môtie, Basilique Saint-Pierre. *Annuaire Archéologie suisse* 99, p. 223-224.

Inventaire des trouvailles monétaires suisses

2016 Canton du Jura. *Bulletin ITMS* 23, p. 59-60.

Joray Sophia

2016 Chevenez JU – Au Breuille : Eine latène-zeitliche Siedlung mit einer singulären Keramik-deponierung. *Annuaire Archéologie suisse* 99, p. 45-61.

Office de la culture

2016 Section d'archéologie et paléontologie. *Rapport d'activité 2016 de l'Office de la culture*, p. 60-64.

Responsable de la publication : Céline Robert-Charrue Linder
Responsable d'édition : Céline Robert-Charrue Linder
Travaux de mise en pages : Yves Maître
Relecture et corrections : Céline Robert-Charrue Linder, Ursule Babey, Robert Fellner et Pierre Alain Borgeaud
Illustration de couverture : Tayfun Yilmaz

Code de citation préconisé :
2022 *Archéologie cantonale. Rapport 2016*. Section d'archéologie et paléontologie, République et canton du Jura, 178 p.

OCC-SAP, Porrentruy, le 16 mai 2022

DÉPARTEMENT DE LA FORMATION, DE LA CULTURE ET DES SPORTS
OFFICE DE LA CULTURE
SECTION D'ARCHÉOLOGIE ET PALÉONTOLOGIE
ARCHÉOLOGIE CANTONALE

Hôtel des Halles
9, Rue Pierre-Péquignat
CH-2900 Porrentruy 1
tél. +41 32 420 84 51
www.jura.ch/sap